LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 163 | Généralement ensoleillé. Max.:25 **(détail page 19)** | Montréal, mercredi 17 juillet 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents | **35 CENTS**

micro-cuisinez!
248 recettes micro-ondes
et des centaines de conseils pratiques, tableaux, graphiques, illustrations couleur...
en vente chez votre libraire

Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens

BELGIQUE

Baudouin refuse la démission de Martens

BRUXELLES (AFP) — Le roi Baudouin a dénoué hier soir la crise gouvernementale en refusant la démission du gouvernement belge, tout en décidant la tenue d'élections législatives anticipées en octobre prochain en Belgique, constatent les observateurs.

Le premier ministre, M. Wilfried Martens, a annoncé que le gouvernement de coalition social-chrétienne-libérale continuera d'assurer temporairement ses fonctions dans sa composition actuelle pour accomplir un programme minimum, avec la collaboration du Parlement.

« Des élections législatives seront convoquées deux mois avant le terme de la législature qui était fixé au 8 décembre », a-t-il ajouté à l'issue d'un entretien avec le roi. Les élections pourraient intervenir le 6 ou le 13 octobre, estiment les observateurs.

Les ministres libéraux sont donc réintégrés au sein de l'équipe gouvernementale, à l'issue d'une crise gouvernementale de 36 heures. Quatre ministres et deux secrétaires d'État avaient démissionné en bloc lundi pour protester contre le refus du ministre social-chrétien de l'Intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, de renoncer à ses fonctions, après le drame du Heysel (38 morts et 450 blessés le 29 mai dernier).

À la suite du départ des libéraux, M. Martens avait présenté la démission de son gouvernement au roi, lundi matin à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire. Le roi s'était alors accordé un temps de réflexion et avait tenu en suspens la démission du gouvernement afin de consulter l'ensemble des responsables de la coalition.

Le roi et le premier ministre ont donc refusé d'arbitrer le con-

Voir page 10: Belgique

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CADILLAC FAIRVIEW LORGNE LES ÉTATS-UNIS

La société de promotion immobilière des Bronfman crée une nouvelle catégorie d'actions. L'an dernier, l'entreprise a réalisé un bénéfice de $ 76.8 millions, plus du double de celui de l'année précédente. L'expansion de la compagnie se fera dorénavant aux États-Unis. **Page 11**

LA BOURSE DE NEW YORK ATTEINT UN NOUVEAU SOMMET

Les bonnes nouvelles qui circulent sur l'état de santé du président Reagan ont contribué à propulser l'indice Dow Jones à un sommet inégalé : 1,347.89. **Page 13**

DÉRÉGLEMENTATION DU TRANSPORT

D'accord avec les objectifs, plusieurs intervenants craignent les moyens «radicaux» que propose Ottawa

JEAN PIERRE LEGAULT
Collaboration spéciale

La décision d'Ottawa de déréglementer le transport au Canada est loin de faire l'unanimité parmi les divers intervenants impliqués dans ce secteur d'activité.

Les premières réactions provenant tant de l'industrie que des syndicats, quoique toutes teintées de prudence, vont du contentement à la condamnation pure et simple de ce que certains qualifient de calque de la déréglementation américaine.

Nombre de transporteurs réservent leurs commentaires pour plus tard, préférant étudier minutieusement le document de 40 pages au contenu particulièrement dense, dont les implications risquent de changer radicalement le portrait de l'industrie au cours des prochaines années.

Chez Nordair, ainsi, on rappelle n'avoir jamais caché une certaine appréhension face à la possibilité d'une déréglementation à l'américaine. Tout en rappelant que le gouvernement fédéral envisage de changer les règles du jeu 14 mois seulement après une réforme du secteur aérien, on se demande si c'est en enlevant toutes ces règles que l'on solutionnera les problèmes auxquels est confrontée l'industrie.

La porte-parole de Nordair, Mme Marie Bernier, tout en se disant d'accord avec les objectifs avoués du gouvernement, c'est-à-dire la réduction des coûts, soutient malgré tout que d'autres moyens, moins radicaux, pourraient être envisagés pour aider l'industrie: réduction ou abandon, par exemple, de la taxe de 9 % sur le transport aérien domestique et de la taxe de $ 0.02 le litre sur le carburant utilisé par les transporteurs.

« Nous avons fait face à la musique depuis 35 ans et nous continuerons à le faire », affirme-t-elle en mentionnant que l'abandon de la division du territoire aérien par le 55e degré de latitude risque de détruire « ce que nous nous sommes acharnés à construire. »

« Tous les points de notre réseau sont inter-

Voir page 10: Déréglementation

LES PHILIPPINES À L'HEURE DES CHOIX

Photo AP

Aux yeux du président Marcos, la zone franche de Bataan, un des principaux parcs industriels des Philippines, devait être au coeur de la relance de l'économie. La zone s'est plutôt convertie en terrain d'affrontement avec le mouvement syndical. Des policiers en civil (ci-haut) arrachent une gréviste au piquet de grève qu'ils n'avaient pas réussi à briser à l'aide de canons à eau.

III. Les zones franches agonisent

CAROLE BEAULIEU

BATAAN — Dans un champ jouxtant la route, les présidents Marcos et Reagan attendent patiemment d'être brûlés en effigie. À quelques mètres de là, près d'une usine en grève, une centaine de travailleurs philippins brandissant des drapeaux rouges mettent la touche finale à une chorégraphie dont le clou est la formation d'un marteau et d'une faucille. « Ici, à Bataan, les ouvriers n'ont pas peur », s'exclame l'une des grévistes.

Le président Ferdinand Marcos rêvait d'en faire le paradis des investisseurs étrangers, l'un des piliers de la « réforme » économique des Philippines.

Douze ans après son ouverture, la première zone franche des Philippines — la *Bataan Export Processing Zone* (BEPZ) — est aujourd'hui à moitié déserte, ses entreprises ayant fuit la crise économique . . . et l'un des mouvements ouvriers les mieux organisés de l'archipel.

La recette pourtant semblait parfaite : un territoire clôturé mis à la disposition des entreprises étrangères, une main-d'oeuvre à rabais, des exemptions de taxe et de douanes, des lois garantissant la paix ouvrière.

C'était compter sans la concurrence des autres zones franches du tiers monde, la pénurie de matières premières et la détermination des syndicats philippins.

C'est ici à Bataan, sur la côte ouest du pays, que fut déclenchée en 1982 la première grève générale qu'ait jamais connu une zone franche du tiers monde. Depuis, la zone a connu deux autres grèves générales, et elle risque d'être paralysée par une quatrième si le gouvernement Marcos adopte un pro-

Voir page 10: Philippines

TOUT EN PRÉPARANT SON TRANSFERT À BRAMPTON

AMC-Renault fermera huit dépôts en Amérique du Nord

LAURENT SOUMIS

D'ici quatre ans, AMC-Renault procédera à la fermeture de huit dépôts régionaux de pièces à travers l'Amérique du Nord dans le cadre d'un plan de rationalisation visant à réduire ses coûts et à augmenter sa productivité.

C'est ce que révèle un très court document de la compagnie, intitulé *Compression des coûts de distribution*, déposé, le mois dernier, lors d'une rencontre avec le ministre québécois des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry.

Tout en expliquant que la fermeture projetée de l'entrepôt régional de St-Bruno, au Québec, s'inscrit dans « la stricte logique économique qui a prévalu dans le choix qui a été effectué aussi bien aux États-Unis qu'au Canada », le document soutient que la « la structure du réseau de distribution de pièces de rechange d'American Motors Corp. est trop dense et trop coûteuse ».

Une étude confiée, en août dernier, à un cabinet spécialisé l'aurait convaincue de la nécessité de réaliser d'importantes économies d'échelle en rationalisant le nombre de ses dépôts, en modernisant ses équipements et en réduisant ses stocks.

Le document « confidentiel », rédigé en français par M. Pierre Jocou, « managing director of Parts and Service Division », affirme que AMC a déjà décidé de fermer ses dépôts régionaux de New York, Détroit, Kansas City et Vancouver, en plus de celui de Saint-Bruno, près de Montréal.

Outre la réduction de son réseau nord-américain à neuf dépôts, « dans une première étape », le document indique que « le plan se développera dans le futur pour arriver à un réseau de six dépôts en 1989 ».

La société mère, la Régie française Renault, a déjà fait savoir qu'elle procéderait à 21,000 mises à pied d'ici l'an prochain.

Par ailleurs, tout indique que la société n'a pas attendu le résultat de l'étude de rentabilité sur l'établissement d'un dépôt national de pièces à Saint-Bruno, commanditée par le gouvernement du Québec, avant d'entreprendre la centralisation de ses activités dans un nouvel entrepôt, à Brampton, en Ontario.

Dans le cadre « d'une réorganisation interne », la compagnie a procédé, entre le 22 juin et le 7 juillet dernier, au transfert de son magasin de pièces de Brampton dans « de nouvelles installations plus vastes » situées à proximité.

Les concessionnaires ont appris la nouvelle, le mois dernier, par voie de communiqué.

Avant que la Régie nationale française Renault, propriétaire de 46 % du capital de American Motors, ne

Voir page 10: AMC-Renault

MARCO POLO, ou le nouveau livre des merveilles

2. *Les mouettes espionnes*

(**NDLR** : *Au jour 2 de ce feuilleton à huit écrivains, sautons de Moncton à Paris. La naissance, hier, du rejeton de Wilbrod Leblanc se prenant pour l'Homme-Échassier n'a inspiré aucun des sept autres auteurs. La filière ouverte par Jacques Savoie est refermée, pour l'instant. Par contre, cet Homme-Échassier, proposé au départ de la course par l'Ivoirien Jean-Marie Adiaffi, est d'une popularité certaine. Plusieurs le font entrer dans leurs imaginations. Aujourd'hui le DEVOIR choisit le texte de Florence Delay, prix Fémina 1983 pour* **Riche et légère**, *qui suit dans Paris cet Échassier qui s'appelle N'Guère-le-Fou, mais aussi Nanan Gnamien Kquamé. Quant à la Dona Calero dont il est question, c'est le personnage proposé par le Congolais Sony Labou Tansi, une métisse (fruit des amours d'une hôtesse de l'air et d'un industriel français) qui cherche son père en France n'ayant en poche qu'une adresse (55 rue de l'Archevêché) sans nom de ville. L'affaire se corse. — Demain fin de la récréation, les huit auteurs recevront sur télex la première contrainte imposée par l'un des meneurs de jeu, Italo Calvino.*)

FLORENCE DELAY
depuis Paris

N'Guère-le-Fou, bien décidé à remplir la mission générale que lui avaient confiée ses ancêtres et la mission particulière qu'il s'était confiée à lui-même, ouvrit ses yeux, ses mains, son coeur, ses oreilles et ses pieds, puis se mit à nettoyer avec son gros cure-dent de gingembre celle de ses bouches (il en avait sept) qui parlait aux oiseaux. À peine sa toilette terminée, un moineau vint se poser devant lui.

— Salut, Nanan Gnamien Kquamé.

— Salut, moineau. Dis un peu : êtes-vous libres, à Paris ?

— Pas vraiment, Nanan. Nous sommes occupés par les pigeons mais ils sont si bêtes que nous finissons par les pigeonner.

— Ah, ah, ah, mes enfants, quelle blague, quel bluff et quel mensonge !

Voir page 10: Marco Polo

l'homme échassier

RÉNOVATIONS L'ACADIE VOUS PROPOSE SA VASTE GAMME DE CUISINES
■ CHÊNE ■ PIN ■ ÉRABLE ■ MERISIER ■ MELAMINE ■ STRATIFIÉ
À PRIX RÉDUIT
23 ANS D'EXPÉRIENCE...
NOS SPÉCIALITÉS
• SALLE DE BAINS • SALLE DE JEUX • RAJOUTS • TOUT GENRE DE RÉNOVATIONS
SUBVENTION GARANTIE JUSQU'À 3000 SI ÉLIGIBLE
HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI ET DIMANCHE 10 h à 17 h
LUNDI À MERCREDI 9 h à 18 h
JEUDI ET VENDREDI 9 h à 20 h
RÉNOVATIONS L'ACADIE VISITEZ NOTRE VASTE SALLE DE MONTRE 9725 BOUL. L'ACADIE OU ESTIMATION GRATUITE 337-0702

Godin appuie le ministre de l'Agriculture

Garon et Marois sur le point d'annoncer leur candidature

GILLES LESAGE

QUEBEC — Deux autres ministres sont sur le point d'annoncer leur candidature à la présidence du Parti québécois.

Il s'agit de M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui se mettra en lice cette semaine, probablement dès demain, et de Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, et déléguée à la Condition féminine, qui en fera autant au début de la semaine prochaine, probablement lundi.

Ceci portera à quatre le nombre de ministres qui aspirent à la succession de M. René Lévesque. Les deux autres sont MM. Bernard Landry, ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, et Pierre-Marc Johnson, ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Il n'y a pas d'autres candidats pour l'instant.

Quant au ministre des Finances, M. Yves Duhaime, il est rentré de ses vacances européennes, qu'il prolonge au Québec. À son bureau; on se contente de dire qu'il poursuit sa réflexion et n'annoncera pas sa décision cette semaine. Deux autres noms sont encore mentionnés comme candidats éventuels. Il s'agit de Mme Louise Harel, députée péquiste de Maisonneuve, et de M. Guy Bertrand, avocat de Québec.

Hier, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, a ajouté son nom à celui de deux autres députés qui pressent M. Garon de se porter candidat. Au cours d'un entretien avec LE DEVOIR, M. Godin a révélé que, depuis un an, il est au nombre de ceux qui incitaient M. Garon à se présenter, advenant le départ, qu'il ne souhaitait pas, de M. Lévesque. Il fait valoir son amitié pour son collègue et le fait qu'il réussisse ce qu'il entreprend, notamment le zonage agricole, dont on parlait depuis des années avant que M. Garon agisse.

M. Godin ne croit pas que ce soit un handicap pour M. Garon d'être associé à un seul et même ministère depuis près de neuf ans. Au contraire, selon lui, il a pu y toucher à tout, notamment aux relations fédérales-provinciales, et se tenir très près du vécu et de la réalité des Québécois. Ce qui en fait à ses yeux le plus apte à battre les libéraux de Robert Bourassa et à répéter l'exploit de Daniel Johnson (contre Jean Lesage) en 1966. C'est un homme polyvalent qui a fait ses preuves et dont les performances satisfont tout à fait le député de Mercier. Il se réjouit aussi de la stratégie utilisée par M. Garon, qui s'appuie sur le membership et sur les comités d'action formés par la base, et non au sommet, avant d'annoncer sa décision. Ce ne sera pas un chef choisi par les médias, opine l'ancien journaliste.

M. Godin dirige lui-même le comité d'appui à M. Garon dans son comté de l'Est de Montréal, mais son exécutif de comté a décidé de rester neutre et de fournir la logistique nécessaire à tous les candidats qui voudront rencontrer les péquistes de Mercier. Il espère que d'autres comtés feront de même, le PQ donnant ainsi la preuve d'une démocratie vivante et active. Pour l'instant, M. Godin est en vacances, mais il est disposé à aider M. Garon dès que ce dernier lui fera signe. Le député péquiste d'Arthabaska, M. Jacques Baril, et le député indépendant (ex-péquiste) de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher ont aussi annoncé leur appui à M. Garon.

Hier après-midi, le ministre de l'Agriculture a passé plus d'une heure à deviser de tout et de rien avec les membres de la Tribune de la presse. Il a laissé entrevoir qu'il annoncera sa décision -dont le sens ne fait plus

Pauline Marois

de doute pour qui que ce soit - avant son départ, dimanche, pour la Conférence annuelle des ministres de l'Agriculture du pays, à Terre-Neuve. Les journalistes n'ont pas encore été convoqués, mais il appert que ce sera chose faite pour demain ou vendredi au plus tard, probablement dans le comté de Lévis que M. Garon représente depuis novembre 1976. Sa femme revient d'ailleurs de voyage dans sa famille, aux États-Unis, aujourd'hui même, et elle sera à ses côtés pour cette étape importante.

Quant à Mme Marois, tout indique aussi que sa décision soit prise. Elle en fera part à la presse au cours des prochains jours, lundi probablement, à Québec, ou dans son comté de La Peltrie, en banlieue ouest de la capitale, qu'elle représente depuis avril 1981. Elle est présentement en congé, consécutif à l'accouchement de son quatrième enfant, il y a onze jours à peine, mais, de sa retraite de l'Ile Bizard, elle multiplie les contacts, les consultations et les demandes de conseils. Même si aucun collègue n'a encore annoncé son appui à la ministre, cette dernière est au fait des appuis profonds et des attentes que sa candidature suscite un peu partout chez les péquistes, à cause de ce qu'elle a fait à ce jour et de ce qu'elle représente pour l'avenir.

Personne n'a tenté à ce jour de la dissuader, même pas ceux qui ont déjà pris position pour l'un ou l'autre candidat. Au contraire, toutes les réactions sont extrêmement positives, souligne-t-on à son bureau, et encouragent la militante qu'elle est à se porter candidate. Non pas pour participer à un concours de popularité, mais pour faire changer des choses, pour avancer des idées et des projets, pour promouvoir les objectifs du PQ et de la société québécoise.

Sans y prêter une confiance aveugle, Mme Marois se réjouit de ce que, selon le plus récent sondage IQOP, lorsque son nom est suggéré, elle ferait aussi bonne figure que M. Johnson contre M. Bourassa aux prochaines élections générales. C'est d'autant plus encourageant, souligne-t-on, qu'elle est moins connue que son collègue de la Justice, qui a déjà l'appui officiel de 21 ministres et députés. M. Johnson est la personnalité privilégiée spontanément par 33 % des répondants au sondage, diffusé hier par Le Journal de Montréal-/Québec, pour succéder à M. Lévesque à la présidence du PQ. M. Landry et Mme Marois ne recueillent que 4 % et 3 % des appuis spontanés. Mais plus d'un Québécois sur deux - 56 % en fait - ne se prononcent pas à cet égard. Et 39 % des péquistes préféreraient quelqu'un d'autre que les trois ministres mentionnés.

Toutefois, lorsque le nom de Mme Marois est proposé, presque autant de répondants (29 %) disent qu'ils voteraient pour elle si elle dirigeait le PQ que si c'était M. Johnson (31 %). Selon IQOP, il s'agit là d'une bombe tout à fait imprévisible et inexplicable pour l'instant. Assez étrangement, par ailleurs, le nom de M. Garon n'était pas mentionné par les sondeurs, et le ministre s'en autorise pour dire en riant c'est lui que les indécis attendent.

Si ce n'était de la campagne au leadership qui s'amorce, le calme le plus plat règne sur la colline parlementaire, en cette dernière quinzaine de juillet, et pendant les traditionnelles vacances annuelles de l'industrie de la construction. Le conseil des ministres tient une séance de routine, cet après-midi, sous la présidence du vice-premier ministre, M. Marc-André Bédard, qui agit comme premier ministre intérimaire, durant les trois semaines de vacances de M. Lévesque. C'est la torpeur estivale, après le Festival d'été, jusqu'au début d'août.

Jean Garon

De bien minces progrès sont accomplis dans les relations entre le Canada et la Chine

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Venu en visite officielle au Canada pour surtout parler de commerce, le président de la République populaire de Chine, M. Li Xian, n'aura présidé à la signature d'aucun accord commercial majeur.

Le président chinois a mis fin hier à la partie fédérale de son séjour au Canada qui n'aura vu en effet que la reconduction de l'Accord de commerce entre la Chine et le Canada et un échange de lettres en vue de la création d'un comité consultatif sino-canadien sur l'agriculture.

M. Li Xian entreprend aujourd'hui l'étape provinciale de son séjour au Canada qui le conduira au Québec, puis en Ontario. D'ici à ce qu'il parte pour les États-Unis, on confirmait hier au ministère des Affaires extérieures qu'il n'y aura pas d'autres accords signés entre les deux pays.

Au cours d'une conférence de presse hier en fin d'après-midi, M. Ji Pengfei, conseiller d'État qui accompagne le président chinois, a confirmé que les négociations à propos d'échanges en matière de communications et de technologie nucléaire n'avaient pas abouti. On espérait du côté canadien pouvoir faire avancer ces deux dossiers à l'occasion de la visite du présient chinois.

Les autres discussions se poursuivent, a précisé M. Ji Pengfei, ajoutant: «Il est difficile de tout faire en même temps. Il est certain que la prochaine fois il y aura plus de choses».

Cinquième partenaire commercial de la Chine, le Canada est en bonne position pour développer ses relation commerciales avec ce pays. Les deux pays ont de vastes territoires et ont tous deux d'importantes ressources naturelles, note le conseiller d'État . Il se dit convaincu qu'il y aura croissance des échanges entre les deux pays car les perspectives sont prometteuses. Il y a 89 projets qui sont actuellement en discussions ou qui ont fait l'objet de lettres d'intentions, souligne-t-il.

Le Canada a vendu pour un peu moins de $ 1.3 milliards de produits l'an dernier à la Chine. L'année précédente, ses ventes avaient atteint $ 1.6 milliards. Cette diminution est due à une réduction des achats de blé par la Chine qui avait enregistré une bonne récolte. Le blé est le principal objet d'exportation. En 1983, la Chine a importé pour $ 916 millions de blé et en 1984 pour $ 602 millions.

La Chine est toutefois largement déficitaire dans ses échanges avec le Canada. L'an dernier le Canada n'a acheté que pour $ 333 millions de produits chinois. Au moment de signer la reconduction pour un autre trois ans de l'Accord de commerce, le vice-premier ministre chinois, M. Li Peng, a souligné que son pays ne voyait pas ce déficit comme un obstacle à la croissance des importations de produits canadiens.

Cependant, il semble bien que les prix des produits canadiens manufacturés constituent une difficulté. En réponse à une question, M. Ji Pengfei a noté en conférence de presse que les produits canadiens sont bons mais que leurs prix sont élevés et donc, ne sont pas aussi compétitifs que ceux d'autres pays. Notons que le Canada fera passer bientôt de six à 10 le nombre de conseillers commerciaux canadiens en Chine.

Pour aider la Chine a mieux pénétrer le marché canadien, le gouvernement canadien a offert par ailleurs sa collaboration pour l'organisation d'une foire commerciale. Il y a quelques années une exposition de produits chinois tenue dans l'Ouest s'était révélée un échec. M. Ji Pengfei note que les Canadiens doutent de la qualité des produits chinois mais que son pays fera son possible pour les convaincre à cette prochaine exposition. Il espère par ailleurs que le Canada ouvrira ses portes plus grandes aux produits textiles chinois.

Sur le plan politique, cette visite aura également produit peu de résultats concrets. M. Ji Pengfei a noté que le président Li Xian et le premier ministre Mulroney ont fait un tour d'horizon des questions politiques bilatérales et échangé sur les grandes questions internationales. Il a noté des progrès pourront être faits dans l'avenir. Un peu énigmatique, il note qu'il est plus facile d'identifier les points communs entre des pays lorsque l'on se connaît mieux. M.Mulroney, qui a accepté l'invitation de faire une visite officielle en Chine l'an prochain, pourra profiter de l'occasion pour améliorer la connaissnce mutuelle des deux pays.

Notons que le conseiller d'État n'a pas voulu commenter sur le rapprochement sur le plan militaire et commercial avec les États-Unis que propose le premier ministre Mulroney. C'est là une question de politique intérieure, dit-il.

L'Association des maires francophones poursuivra à Kinshasa l'étude entreprise l'an dernier au Québec

PARIS (AFP) — L'Association internationale des maires francophones (AIMF), va tenir sa cinquième assemblée générale à Kinshasa (Zaïre), du 18 au 20 juillet, sous la présidence de M. Jacques Chirac, le maire de Paris.

L'AIMF, qui aura à l'ordre du jour de son assemblée la poursuite de l'étude de la gestion des collectivités locales entreprise l'année dernière lors de la réunion de l'association à Québec et à Montréal, a pour but de renforcer la solidarité et de développer la coopération entre les maires des grandes villes francophones dans tous les domaines de l'activité municipale.

Cette association, créée en 1979 à Québec à l'initiative de M. Chirac — qui en est le président — regroupe 41 maires de capitales ou de métropoles représentant 26 pays du monde entier. MM. Jean Pelletier, maire de Québec et Nicolas El Amm, vice-président du Conseil municipal de Beyrouth, assurent la vice-présidence de l'AIMF qui permet grâce à son organisation des échanges entre villes tels que stages, colloques, expositions et manifestations culturelles afin d'établir un dialogue entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Les recettes municipales, le logement social, l'organisation administrative et l'informatique constitueront cette année les thèmes des travaux des commissions qui présenteront leurs conclusions en séance plénière.

En ce qui concerne le logement social, la commission chargée de ce problème observe que les collectivités locales des pays en développement n'ont pas les moyens financiers de prendre en charge la construction de logements et qu'il faut donc laisser l'initiative à l'entreprise privée ou bien aux habitants eux-mêmes.

Par contre il est proposé aux élus de ces collectivités d'assurer les travaux de voirie et l'emprise foncière afin d'inciter à la construction. Cette proposition sera discutée en assemblée et les participants fixeront également la date d'un colloque qui doit avoir lieu à Tunis sur le thème du logement social.

Dans le domaine de l'informatique, la commission spécialisée préconise la constitution d'une banque de données concernant les problèmes municipaux, qui pourrait être mise à la disposition des villes membres de l'AIMF, et suggère la création d'ateliers d'informatique dans certaines villes africaines.

Parmi les participants à cette nouvelle réunion de l'AIMF, on note la présence des maires de plusieurs grandes villes d'Afrique (Abidjan, Dakar, Brazzaville notamment) mais aussi de Québec et Montréal, de Liège (Belgique), de Port-au-Prince (Haïti) et de Port Vila (Vanuatu).

EN BREF...

■ Un bébé-éprouvette bientôt au Québec

QUEBEC (PC) — Le premier bébé-éprouvette du Québec naîtra prochainement au Centre hospitalier de l'Université Laval, vraisemblablement d'ici une dizaine de jours.Une récente échographie a indiqué qu'il s'agissait d'un garçon.Cette première réussite québécoise de fertilisation in vitro résulte d'une centaine d'essais, étalés sur une période de cinq ans, par un groupe de recherche du CHUL dirigé par le Dr Jacques Rioux, gynécologuque spécialisé dans les questions d'infertilité.Les parents du premier bébé-éprouvette québécois, âgés de 29 et 30 ans, ont toujours manifesté le désir de garder l'anonymat. «Ce n'est pas un événement que nous désirons, avait dit la mère au Dr Rioux, mais un bébé.» Le Dr Jacques Rioux et son équipe de recherche travaillaient depuis 1979 à la fécondation in vitro et ce n'est que l'année dernière qu'ils ont obtenu leur première réussite, suivie d'une deuxième cette année, et dont l'enfant doit naître fin novembre, début décembre.

■ Les débuts de la pollution

PARIS (AFP) — L'année zéro de la pollution atmosphérique remonte à deux siècles, selon les conclusions d'une récente étude faite en coopération internationale à Grenoble (est de la France), au laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement du Centre national de la recherche scientifique, sur trois tonnes d'échantillons de carottes de glace prélevées jusqu'à 2083 m de profondeur par les Expéditions antarctiques soviétiques à la station de Vostok.À partir de ces carottes, les chercheurs français, travaillant avec le soutien logistique de la National Sciences Foundation américaine, des Expéditions antarctiques soviétiques et des Expéditions antarctiques françaises, et des Terres australes et antarctiques françaises, ont pu étudier les variations du climat au cours des derniers 150,000 ans, en relation avec les variations à long terme de l'insolation (énergie reçue du soleil), des concentrations de l'atmosphère en gaz carbonique et en aérosols provenant des éruptions volcaniques. Des analyses et découvertes faites, et citées à la fois dans la revue britannique Nature et dans CNRS Info il ressort que l'homme a vraiment commencé à polluer l'atmosphère terrestre il y a 200 ans au début de la révolution agricole.

■ Démission du cardinal Manning

LOS ANGELES (PC) — Après avoir passé 15 ans à la tête de l'archevêché de Los Angeles, le cardinal Timothy Manning a démissionné de son poste. Il sera remplacé par l'archevêque de Stockton, Mgr Roger Mahony, ont révélé hier les autorités ecclésiastiques.Natif de Los Angeles, Mgr Mahony, qui a été nommé évêque du diocèse de Stockton en 1980, dirigera la plus importante communauté catholique aux Etats-Unis.Âgé de 75 ans, Timothy Manning conservera son titre de cardinal, deuxième plus haute distinction au sein de l'Église catholique romaine. À la suite de son départ, seulement quatre diocèses américains - New York, Boston, Chicago et Philadelphie - continuent d'être menés par des cardinaux.

■ La musique de langue française

(PC) — Le comité consultatif du CRTC sur la musique de langue française s'est réuni pour la première fois à huis-clos hier à Montréal.Le comité, sous la présidence de M. André Bureau, président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, a pour but d'évaluer la disponibilité de la musique de langue française dans chacun des genres de musique populaire pour radiodiffusion.«Le conseil se préoccupe depuis plusieurs années de la baisse apparente de la disponibilité et de la production des enregistrements de langue française produits au Québec, ailleurs au Canada ou dans la francophonie internationale, a indiqué M. Bureau. Ce comité rassemble pour la première fois l'ensemble des intervenants des industries de la radiodiffusion, du disque, du spectacle et des instances gouvernementales. Les résultats pourraient avoir un impact important sur l'avenir de l'industrie du disque au Québec».

■ L'évacuation se poursuit en C.-B.

INVERMERE, C.-B. (PC) — À la suite du retour d'une dizaine de familles à Canal Flats, le commissaire aux incendies Bob Hickey a répété, hier, que l'ordre d'évacuation du village est toujours en vigueur et qu'il est interdit d'y aller.La semaine dernière, des feux de forêt se sont approchés à moins de 1,500 mètres de Canal Flats. «Le danger existe toujours, a affirmé M. Hickey, même s'il n'y a plus de fumée dans le village». Le commissaire aux incendies s'est cependant dit convaincu que les prochaines heures vont marquer un changement de la situation et que l'ordre d'évacuation va pouvoir être révoqué. Une légère pluie, hier matin, dans le sud-est de la Colombie-Britannique, a d'ailleurs permis aux pompiers volontaires de finalement contrôler sept incendies importants. Il y avait encore, hier, 694 feux de forêt en Colombie-Britannique.

guérin l'éditeur qui édite
MAINTENANT DISPONIBLE
BRIDGING THE GAP
Cahier d'activités 1
de Maryse Bosquet
En vente dans toutes les librairies

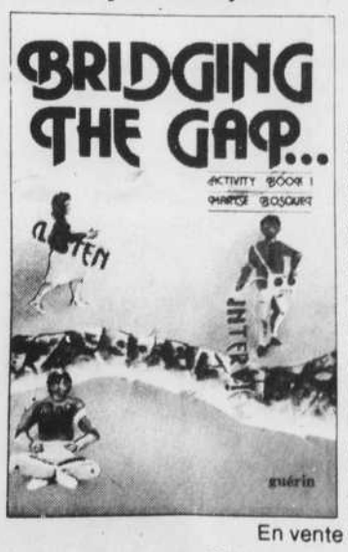

Ce cahier s'adresse aux étudiants d'anglais langue seconde du niveau secondaire, désireux d'améliorer et d'enrichir leur capacité de compréhension et d'expression orale et écrite. Apprendre à écouter, à lire et à s'exprimer, tels sont les trois aspects qui leur sont proposés. Les étudiants peuvent confronter leurs productions avec un corrigé présenté à la fin du cahier, là où les activités le justifient.

guérin éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél. (514)842-3481

Cahier d'activités 1 4,95$
ISBN-2-7601-1346-6 (108 pages)
Cahier d'activités 2 *(à paraître sous peu)*
Cahier d'activités 3 *(à paraître sous peu)*

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

Les huissiers s'efforcent de repenser leur rôle à l'occasion de leur congrès à Montréal

PIERRE CAYOUETTE

Fier d'accueillir à Montréal ces « précieux auxiliaires », le sous-ministre de la Justice du Québec, Me Daniel Jacoby, est d'avis qu'il faut repenser le rôle des huissiers.

Selon Me Jacoby, qui procédait hier matin à l'ouverture du Congrès international des huissiers, cette réflexion devra avant tout tenir compte des citoyens justiciables.

Le sous-ministre a toutefois rassuré les huissiers : cet objectif ne se réalisera pas à leur détriment.

Me Jacoby souhaite de la part des huissiers une pratique plus souple et des méthodes plus modernes. Le concept québécois des Corporations professionnelles, basé sur la« responsabilisation » des membres, devrait selon lui inspirer la Chambre des Huissiers. Le principe moteur qui devrait les animer: la protection de la société avant l'intérêt des membres.

Pour mener à terme cette révision globale, Me Jacoby a annoncé la mise sur pied d'un comité permanent où siégeront côte à côte des représentants de la Chambre des Huissiers et du ministère de la Justice. Le dernier réaménagement du statut des huissiers date de 1974. Depuis lors, ils oeuvrent de manière libérale, suivant un tarif propre à leur fonction. Ils relevaient auparavant plus directement du pouvoir judiciaire.

Plus tard dans la journée, un éminent juriste et huissier français a exprimé son désir de voir le constat universel recevoir ses lettres de noblesse à travers l'ensemble des pays membres de l'Union. Dans le rapport qu'il présentait aux délégués, Me Michel Delattre a fait ressortir les nombreux avantages du procès verbal de constat, un mode de preuve moderne, moins onéreux et plus rapide qu'une enquête ou une expertise.

Le constat, a-t-il rappelé, est un rapport authentique qui contient les observations ou vérifications faites par le huissier, à la demande d'un particulier, ou à la demande d'un tribunal. Et ce document a valeur probante.

Au Québec, il n'existe pas de texte de loi prévoyant expressément le constat. Toutefois, selon Me Delattre , le Québec possède déjà les « germes » du constat. Il a cité le cas des huissiers montréalais responsables de la pose du « Sabot de Denver » aux véhicules ayant à leur charge quatre infractions ou plus. Dans certaines situations, ces huissiers ont à établir un constat, lequel pourrait éventuellement être considéré comme un mode de preuve devant un tribunal.

Il existe un moule standard pour la plupart des fonctions judiciaires dans tous les pays. Les fonctions de juge et d'avocat se ressemblent, partout dans le monde. Ce n'est cependant pas le cas pour les huissiers. Le statut de ces agents d'exécution varie considérablement d'un pays à l'autre. Cela nuit jusqu'à un certain point aux travaux des congressistes .

Ce manque d'homogénéité de la profession était particulièrement évident hier , lorsque les congressistes ont étudié la question du recouvrement des créances à l'étranger. Un spécialiste français, Me Roland Soulard a présenté aux délégués une étude comparative destinée à aider les huissiers dans leurs démarches à l'extérieur. Mais les délégués sont demeurés confus: pour exécuter un recouvrement de créances à l'étranger, ils doivent tantôt s'adresser à un avocat, tantôt à un fonctionnaire, tantôt à un administrateur spécialisé.

Ce premier Congrès international d'huissiers à se tenir en Amérique du Nord s'est mis en branle hier matin, au son d'un« saisissant » O Canada!, interprété par la Chorale de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Photo Louise Lemieux

Peu avant l'inauguration de« l'Allée des Huissiers », sise entre l'ancien et le nouveau Palais de Justice, les participants au Congrès international des huissiers ont eu droit à un rappel historique au cours duquel des autochtones ont donné un aperçu de leurs chants et danses.

Katimavik entreprend le nettoyage des berges de l'Île Perrot

LAURENT SOUMIS

À défaut d'avoir pu réaliser son objectif premier, à savoir le nettoyage des berges du fleuve St-Laurent, ONET 85 aura quand même sensibilisé le grand public à la nécessité de préserver le patrimoine riverain.

Ainsi, du 20 au 28 juillet prochain, 220 jeunes de Katimavik participeront à une vaste opération de nettoyage des berges de l'Île Perrot et de la région de Vaudreuil-Soulanges.

La plupart d'entre eux sont issus d'une quinzaine de groupes de Katimavik qui séjournent actuellement au Québec.

Outre les 180 jeunes inscrits à Katimavik, dont moins du tiers sont francophones, une quarantaine de jeunes étrangers viendront prêter main-forte à « ce geste symbolique de prise en charge de l'environnement ».

En collaboration avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, le Centre canadien internation et le Bureau canadien d'éducation internationale, onze Français, quatre Africains et vingt-cinq jeunes venus d'une dizaine d'autres pays sont attendus pour l'événement.

Ces organismes assumeront le coût du voyage des visiteurs, et Katimavik utilisera les budgets déjà consentis aux quinze groupes pour financer l'opération.

Après avoir complété le nettoyage des rives de l'Île Perrot, les jeunes s'attaqueront à celles de Dorion, de Vaudreuil et de Pointe-aux-cascades, autant de municipalités qui ont appuyé l'expérience.

Selon une porte-parole de Katimavik, Mme Lyne Lévesque, « à la suite de l'abandon du projet ONET avec lequel nous avions conclu une entente de principe, nous avons décidé de poursuivre notre objectif de sensibilisation à l'environnement ».

Le 27 juillet, Katimavik convie le grand public à un pique-nique sur l'Île Perrot, où se trouve son Centre de formation, afin de souligner la clôture de l'événement.

Le mois dernier, Katimavik a reçu de l'Organisation des Nations-Unies une médaille soulignant le leadership dont fait preuve son programme-jeunesse en matière de protection de l'environnement.

Les propriétaires de salons opposés au projet de décret sur la coiffure

(d'après PC) — La majorité des propriétaires de salons de coiffure de Montréal qui étaient présents hier aux audiences publiques du ministère québécois du Travail se sont opposés au projet de décret visant à régir le secteur montréalais de la coiffure, dès l'automne prochain.

Par contre, des trois employés qui ont pris la parole, deux y étaient favorables. Ils sont membres de l'Association corporative des employés coiffeurs pour hommes, de Montréal, qui représente 100 coiffeurs sur une possibilité de 800.

À Montréal, les salons de coiffure pour hommes sont régis par décret alors que ceux où se font coiffer les femmes ne le sont plus depuis 1977.

Mais la situation ne peut demeurer ainsi depuis que le ministre de la Main-d'Oeuvre, Mme Pauline Marois, a décidé en décembre dernier de faire disparaître les distinctions entre les salons pour femmes et hommes et de ne plus exiger de qualifications spécifiques pour exercer l'activité de coiffeur.

En Abitibi, en Gaspésie et sur la Côte-Nord, les salons de coiffure ne sont pas réglementés. Par contre, à Montréal et à Québec, seuls le sont les salons pour hommes.

Comme les salons de coiffure seront mixtes ou unisexes au début de septembre, le ministère du Travail a modifié le décret montréalais pour coiffeurs pour hommes et propose qu'il soit adopté pour l'ensemble de l'industrie montréalaise.

En audience publique hier, la Corporation patronale des coiffeurs pour hommes, région de Montréal, s'est dite en faveur du projet gouvernemental, mais plusieurs propriétaires de salon ont mis en doute la représentativité de cet organisme.

D'ici le 31 juillet, toutes les ambulances du réseau d'Urgences santé auront de nouveaux équipements

CAROLE BEAULIEU

Le cauchemar des techniciens-ambulanciers de la région métropolitaine arrive à son terme. Fini les ambulances aux sièges branlants dans lesquelles parfois ils ne trouvaient même pas un bandage triangulaire pour faire une écharpe.

D'ici le 31 juillet prochain, tous les véhicules du réseau d'Urgences santé devront en effet être dotés du même équipement médical et de sauvetage, conformément à un volumineux document de *Normes et standardisation* adopté en juin dernier par le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSMM). « Ça va sûrement améliorer nos possibilités de dispenser des soins », a confirmé hier le directeur médical d'Urgence santé, M. Daniel Masson.

Selon M. Masson, une cinquantaine de nouveaux items viendront s'ajouter à l'équipement de base des véhicules d'Urgences santé. Certains d'entre eux étaient réclamés depuis plusieurs mois par les techniciens.

Parmi ceux-là, on retrouve aussi bien des collets cervicaux à $ 25 l'unité, que des « pantalons de choc » d'une valeur de $ 350. « Les pantalons de choc peuvent parfois faire toute la différence pour un patient souffrant d'hémorragie interne ou de fractures multiples », explique Mario Cotton, président du Regroupement des techniciens-ambulanciers (RETAQ-CSN).

Selon M. Cotton, « ça ne va pas encore assez loin, mais ça s'améliore ». L'état des équipements des véhicules ambulanciers avait fait l'objet de dénonciations répétées de la part des syndiqués, lors du conflit de travail qui a perturbé le service ambulancier de la métropole pendant plusieurs semaines, l'hiver dernier.

« Si ce n'était pas clairement écrit dans le contrat, comme les bandages triangulaires par exemple, il y a des propriétaires qui n'en mettaient pas », rappelle M. Cotton.

Pour pallier cette lacune, le Conseil régional a donc précisé dans tous ses détails aussi bien les exigences mécaniques applicables aux véhicules de la flotte que la liste des équipements requis. Le document a plus d'une centaine de pages.

Le CRSSS évalue que cette standardisation des équipements représentera pour chaque propriétaire d'ambulances une dépense moyenne de plus de $ 2,000 par véhicule.

La standardisation des équipements n'est que le premier volet de l'entente visant à améliorer l'état de la flotte ambulancière d'Urgences santé.

L'entente signée entre les compagnies ambulancières et le CRSSS prévoit en effet qu'un véhicule ambulancier devra désormais être remplacé après 30 mois de service ou 100,000 kilomètres parcourus.

Selon M. Cotton, cette nouvelle norme aura pour effet en outre de renouveler près du tiers de l'actuelle flotte de 79 véhicules ambulanciers.

Le directeur médical d'Urgences santé, M. Daniel Masson, fait toutefois à ce sujet des prévisions plus conservatrices. Le remplacement, indique-t-il, se fera « de facon progressive ». Selon lui aucun véhicule n'a actuellement atteint l'âge du remplacement.

Toute l'opération devra donc, précise M. Masson, être conduite « cas par cas ». Certains véhicules, plus récents, subiront des aménagements pour les rendre conformes aux normes. D'autres, plus près d'atteindre leur durée de vie maximum, ne subiront que des changements mineurs, dans l'attente de leur remplacement.

Les nouvelles normes fixées par l'entente prévoient entre autres la climatisation des véhicules. Les nouvelles ambulances devront aussi être de plus grande taille, de façon à faciliter le travail des ambulanciers.

Pour compenser toutes ces nouvelles dépenses et les hausses de salaires obtenues en janvier dernier par les techniciens-ambulanciers, l'entente intervenue entre le CRSSS et les propriétaires de compagnie ambulancières accorderait à ces dernières des taux horaire deux fois plus élevés que l'an dernier.

Le CRSSS a toutefois refusé de confirmer cette information, soutenant que ces chiffres sont encore à l'étude auprès du Conseil du Trésor.

M. Masson a toutefois confirmé que le Conseil régional applique déjà ce nouveau tarif et que les compagnies ambulancières recevront rétroactivement, à la fin juillet, une somme d'argent équivalente aux augmentations de salaire obtenues en janvier par les techniciens.

Selon une étude réalisée par le ministère de l'Éducation

Le tiers de la main-d'oeuvre québécoise ne possède pas une scolarisation adéquate

PIERRE BOUTET

QUEBEC (PC) — Avec 543,000 travailleurs qui ont moins de neuf années d'études et 496,000 autres qui ne possèdent que de neuf à treize années de scolarité sans diplôme du secondaire, c'est plus d'un million de personnes actives, soit le tiers de la main-d'oeuvre du Québec, qui ne détient pas une formation scolaire jugée adéquate.

C'est ce que révèle une étude réalisée en mars 1985 par MM. Louis Dionne et Denis Ledoux, du ministère de l'Education du Québec, à partir de l'examen des données du recensement de 1981 sur la scolarisation.

Rendue publique la semaine dernière, l'étude intitulée «Les travailleurs faiblement scolarisés» qualifie de «sous-scolarisés» (18 % de la population active) ceux qui comptent moins de neuf années à leur bilan scolaire et de «faiblement scolarisés»(16 % de la main-d'oeuvre) ceux qui n'ont pas acquis de diplôme du secondaire.

Rappelant une conclusion de la Commision d'étude sur la formation des adultes, ou Commission (Michèle) Jean de 1982, les auteurs précisent que «la neuvième année de scolarité est généralement considérée comme étant le minimum acceptable dans notre société» et comme le niveau à partir duquel «un individu pourra le plus se trouver un emploi».

Dix-neuf tableaux statistiques analysent la scolarité des travailleurs québécois sous divers angles, dont celui de l'âge où il est souligné que les sous-scolarisés sont habituellement plus âgés que la moyenne: leur âge moyen s'établit à 45.6 ans contre 36 ans pour l'ensemble de la population active.

Plus précisément, 39 % des travailleurs de 45 à 64 ans ont moins de neuf ans de scolarité, contre 18 % chez les 30-44 ans et 5 % chez les 15-29 ans.

CARON LIBRAIRE
LIVRES RÉCENTS ET ANCIENS
la plus grande librairie
251 Ste-Catherine E.

PAS BESOIN DE MOURIR POUR ARRÊTER DE BOIRE !

«Si je n'avais pas un jour trouvé de l'aide auprès d'une maison comme La Maison Jean Lapointe, je ne connaîtrais pas aujourd'hui les joies que la vie m'apporte. Je sais maintenant que l'alcoolisme est une maladie qui aurait pu me tuer et je ne bois plus. J'ai le goût maintenant de réussir dans la vie, mais surtout de réussir ma vie et je pense être une preuve vivante que ce n'est pas nécessaire de mourir pour arrêter de boire.»

Si vous avez des problèmes avec l'alcool, adressez-vous à La Maison Jean Lapointe
INFORMATIONS
(514) 288-2611

LA MAISON JEAN LAPOINTE INC.
Le Cours St-Pierre, 111, rue Normand, Montréal (Québec) H2Y 2K6
Oeuvre de charité canadienne #0425348-03-08

Le Péché du Gourmand
Spécialité: Cuisine Française
200 St-Paul, Ouest (Vieux Montréal)
Montréal, QC. H2Y 2S8
Soirée (à partir de 6 hres):
Table d'hôte gastronomique
Réservation
Tél.: 845-5455

La Saumonière
1230 Rue Mackay
C'est le restaurant français où vous pouvez venir déguster des spécialités à des prix incomparables dans un décor agréable.
933-0246

DISQUES ET CASSETTES
EN SPÉCIAL JUSQU'AU 17 JUILLET

RADIO CANADA JZ-100 LORRAINE DESMARAIS TRIO
Spéc. 7,99

RADIO CANADA SM 5045 OKTOBERFEST OPERETTE - Orch. Symph. Kitchener-Waterloo - R. Armenian - M. Boucher - M. Dubois
Spéc. 9,99

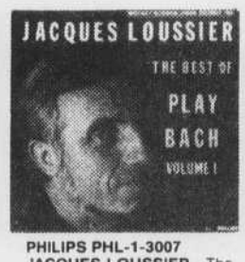

PHILIPS PHL-1-3007 JACQUES LOUSSIER - The Best of Play Bach - Vol. 1
Spéc. 8,99

DEUTSCHE 415128-1 STRAVINSKY - Symphonie en Do - Orch. Phil. d'Israël, dir. L. Bernstein
Spéc. 9,89

DEUTSCHE 415110-1 BACH et HANDEL 300 - Graziano Mandozzi, Synthétiseur
Spéc. 9,89

ARCHIV 415129-1 HANDEL - Musique pour les feux d'artifice royaux - English Concert - T. Pinnock
Spéc. 9,89

PHILIPS 412720-1 GRESHWIN - Porgy and Bess - S. Estes - R. Alexander - L. Bernstein
Spéc. 9,89

LONDON 410283-1 MOZART - Musique pour le cor. 3 disques.
Spéc. 29,99

CASSETTES DEUTSCHE GRAMMOPHON «WALKMAN» ET PHILIPS «ON TOUR» DOUBLE DURÉE
Spéc 5,99

LOT CHOISI DE CASSETTES POPULAIRES DISTRIBUÉES PAR POLYGRAM
Spec 3,99

CBS FM-39700 FASCINATIN'RAMPAL - J.P. Rampal joue Gershwin (flute)
Spéc. 7,99

ANGEL AVC-34011 OFFENBACH - Les contes d'Hoffman - B. Sills - Orch. Symph. de Londres - J. Redel - Album de 3 disques
Spéc. 17,99

CBS RM-39704 BACH ON WOOD - Brian Slawson, Percussion - Bach-Vivaldi etc...
Spéc. 7,99

•ANGEL DS-38256 LUCIA POPP - Richard Strauss Songs
Spéc. 10,99

ARCHAMBAULT MUSIQUE
500 est, rue Ste-Catherine, Montréal 849-6201
METRO BERRI
COMPLEXE DESJARDINS 288-2444
METRO PLACE DES ARTS
TICKETRON®

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les pourparlers reprendront à Genève le 19 septembre

Les Soviétiques sont mécontents des négociations sur les armements

GENÈVE (AFP) — « Il n'y a aucun progrès. Je ne suis pas satisfait du tout » : jamais le chef de la délégation soviétique aux conversations de Genève sur la réduction des armements, M. Viktor Karpov, ne s'était exprimé avec une pareille brutalité sur l'état de ces négociations, dont le deuxième round s'est achevé hier.

Bien mieux, M. Karpov, qui s'entretenait hier matin avec un groupe de journalistes et qui en général n'échange avec eux que des banalités, s'est référé à un discours particulièrement menaçant du numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, où celui-ci évoqua la possibilité pour l'URSS de se retirer de ces conversations. Celles-ci doivent en principe aboutir à un accord de limitation (ou de réduction) des armes nucléaires stratégiques, eurostratégiques et spatiales.

Les observateurs avaient noté avec une certaine inquiétude que le communiqué de la délégation américaine annonçant la fin de la dernière séance de travail du deuxième round ne fixait aucune date pour un éventuel troisième round.

Il fallait attendre le milieu de l'après-midi et la brève déclaration de M. Max Kampelman pour apprendre que ce troisième round commencerait le 19 septembre prochain à Genève après que les ministres des Affaires étrangères se soient rencontrés, précisait le négociateur américain, sans apporter néanmoins la moindre lueur d'optimisme réel sur le déroulement de ces conversations.

Au cours des deux premiers rounds (12 mars-23 avril et 30 mai-16 juillet), les deux délégations se sont rencontrées 41 fois de façon formelle. Avec une moyenne de deux heures et demi par réunion, c'est donc 100 heures de négociations qui se sont écoulées, apparemment en vain.

Tout se passe comme si des deux côtés, on attendait qu'une réunion à un niveau plus élevé débloque la situation. M. Kampelman a évoqué la réunion en septembre à Helsinki (à l'occasion du 10e anniversaire des accords du même nom) des deux ministres des Affaires étrangères. Dans les milieux proches de la délégation soviétique, on indique en privé qu'il faudra sans doute attendre le sommet Reagan-Gorbatchev de novembre prochain.

C'est le projet américain de « guerre des étoiles » (Initiatique de Défense Stratégique) qui bloque la négociation car le rejet soviétique de cette initiative devient de plus en plus évident. Fin juin, un certain nombre de personnalités soviétiques se sont rendues à Genève pour assister à un colloque privé sur le désarmement. Il y avait là notamment M. Anatoly Gromyko, fils du nouveau chef de l'État, et M. Georgi Arbatov qui passe pour développer la pensée des plus hauts responsables du Kremlin. Tous deux ont violemment critiqué le projet IDS et mis vigoureusement en garde les Américains s'ils le poursuivaient.

Les Soviétiques ont déposé ce mois-ci à la conférence du désarmement de l'ONU, qui siège à Genève, un projet de résolution tendant à faire interdire toute forme de militarisation de l'espace.

Mais le plus grave, estiment les observateurs spécialisés, c'est que de toutes façons, le projet américain IDS bloque d'ores et déjà tout processus de désarmement. En effet, dans l'hypothèse où les Soviétiques n'ont pas les moyens de se lancer dans une course ruineuse à la militarisation de l'espace, ils peuvent à moindre frais tenter d'y faire échec par la multiplication de leurs missiles stratégiques dont ils peuvent espérer qu'une partie au moins pourra percer le bouclier. C'est dire que pour le moment et à moins d'un accord miracle au plus haut niveau, tout le processus de réduction des armements est bloqué.

Pour sa part, le gouvernement américain a regretté hier l'absence de progrès aux négociations de Genève sur le contrôle des armements nucléaires et en a rendu l'Union soviétique responsable.

Dans une déclaration publiée après la dernière séance de la deuxième session de ces négociations, la Maison-Blanche a affirmé que la délégation soviétique avait constamment réitéré sa demande « irréaliste » d'un moratoire sur les études d'un système de défense stratégique dans l'espace.

« De façon regrettable, la position soviétique est restée bloquée, sans aucun mouvement en dehors de leurs positions officielles », indique ce communiqué. « La délégation soviétique a répété ses propositions de moratoire tout en continuant à faire dépendre tout progrès — ou même une discussion détaillée — de l'acceptation de leurs demandes de concessions unilatérales américaines impliquant des contraintes irréalistes et invérifiables sur la recherche dans le domaine de l'espace et de la défense ».

Cette déclaration ajoute cependant que les États-Unis ne sont pas surpris par cette absence de progrès : « En somme, nous sommes à peu près où nous pensions nous trouver, étant donné que ce n'est que la deuxième session de négociations d'une telle importance et d'une telle complexité ».

La Maison-Blanche a exprimé l'espoir que la délégation soviétique sera plus souple lors de la prochaine session de négociations commençant le 19 septembre. Mais M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence, a précisé que le gouvernement américain « n'avait rien d'autre que de l'espoir ».

« Les efforts de la délégation américaine pour obtenir des réponses sur ces concepts (...) sont restés jusqu'à présent essentiellement sans réponse », précise la déclaration.

AP

Décombres fouillés au Liban

Une excavatrice fouille les débris d'un édifice du village de Tibnit au Sud-Liban à la recherche de cadavres encore ensevelis après l'explosion lundi d'une voiture piégée. L'attentat a fait 14 morts.

Banzer semble assuré de la victoire en Bolivie

LA PAZ (AFP) — Le général Hugo Banzer remportera les élections qui se sont tenues le 14 juillet en Bolivie avec une avance de 8 à 9 % des suffrages exprimés, selon une projection nationale effectuée à partir d'échantillons électoraux, seuls dignes d'interêt, par une entente entre une chaîne de télévision, une radio et un quotidien de La Paz.

L'Action démocratique nationaliste (ADN) du général Banzer obtiendrait 36.15 % des voix, le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) de l'ex-président Victor Paz Estenssoro 27.34 % et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) de M. Jaime Paz Zamora, première force de gauche, 10.58 %.

Le dépouillement officiel du scrutin, qui a commencé lundi avec une extrême lenteur, ne sera terminé au mieux que dans une quinzaine de jours. Certains hommes politiques estiment même que les dates du deuxième tour parlementaire et de la passation de pouvoir, prévus respectivement les 2 et 6 août, pourraient être repoussées.

La projection des résultats définitifs réalisés à La Paz a été conduite par une équipe de spécialistes choisis pour leur professionalisme et non pour leurs idéologies politiques, ont prévenu les responsables de l'opération.

Sur la seule foi des premiers résultats publiés par la presse et en considérant les estimations de son propre parti, le général Banzer s'est autoproclamé, lundi soir, vainqueur de la consultation populaire de dimanche dernier. De son côté, l'ex-président Paz Estenssoro a déclaré que son parti avait triomphé dans six départements sur les neuf que compte la Bolivie.

Les deux leaders politiques ont très certainement raison, car il faut tenir compte de la répartition géographique de l'électorat dans ce vaste pays peuplé seulement de 6,5 millions d'habitants avec un électorat inscrit dépassant à peine les 2 millions de personnes.

En effet, le département de La Paz à lui seul, constitue le tiers de l'électorat, les deux autres grandes villes de l'est bolivien, Cochabamba et Santa Cruz, un autre tiers, à part égales, les six autres départements formant le dernier tiers.

Or, le général Banzer remporte une victoire écrasante dans les deux départements de La Paz et de Cochabamba avec une différence de plus de 200,000 voix sur son suivant immédiat Paz Estenssoro. Ce dernier triomphe à Santa Cruz, mais avec seulement une différence d'environ 20,000 voix, ainsi que sur l'ensemble des autres départements avec une différence de 30 à 35,000 voix.

Si bien qu'avec les seuls départements de La Paz et de Cochabamba le général Banzer arrive nettement en tête même si son adversaire le devance dans les sept autres départements.

Interrogé pour savoir si l'élimination de nombreuses urnes pour des fautes techniques compromettrait sa victoire, le général Banzer a déclaré que la différence sur le MNR était telle qu'il ne risquait rien.

Si cet avantage de 8 à 9 % se confirmait, les observateurs de La Paz estiment que le général Banzer sera le président élu de Bolivie, dès le 2 août prochain.

Élections en Iran

LONDRES (Reuter) — Des élections présidentielles, les quatrièmes depuis la révolution islamique de 1979, auront lieu en Iran le 16 août prochain, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur cité par l'agence de presse iranienne Irna.

« Les élections présidentielles seront totalement libres et il n'y aura aucune limite quant au nombre de candidats », a annoncé M. Abbas Akhoundi, vice-ministre de l'intérieur. Les candidatures devront parvenir au ministère au plus tard le 22 juillet.

« Ces candidatures seront examinées et approuvées ou rejetées par le Conseil des gardiens (12 membres) », a-t-il dit. Ce Conseil est chargé de veiller à l'orthodoxie islamique de l'ensemble de la législation iranienne. Il fera connaître la liste définitive des candidats une semaine après la clôture des candidatures.

WASHINGTON

Donald Regan accroît son influence

BETHESDA (AP) — M. Donald Regan, le secrétaire général de la Maison-Blanche et l'un des rares privilégiés à pouvoir approcher Ronald Reagan à tout moment, a vu encore son influence grandir, en tant que principal relais du président entre le monde extérieur et sa suite de l'hôpital de Bethesda.

M. Regan, qui est à son poste seulement depuis février, après quatre ans passés comme secrétaire au Trésor, assurera pendant la convalescence du président Reagan la gestion des affaires courantes de la Maison-Blanche.

« Mais je ne pense pas qu'il prendra des décisions allant à l'encontre de la volonte de Ronald Reagan », a déclaré lundi, M. Larry Speakes, le porte-parole présidentiel. « Je suis sûr qu'il va effectuer un travail consciencieux avec Ronald Reagan. Il sait parfaitement ce qui lui revient. Mais tout ce qui concerne les décisions constitutionnelles ne seront assumées que par le président », a-t-il poursuivi.

Un responsable de l'administration a confié cependant en privé que M. Regan a prévu de ménager autant que possible le président des rigueurs de la charge gouvernementale pendant sa convalescence.

Selon M. Speakes, « si Regan veut présenter des options différentes au président, alors il pourra le faire ». M. Regan, quant à lui, s'est senti assez sûr de son autorité pour « tester » samedi le président après son opération chirurgicale, afin de déterminer s'il était prêt à reprendre les pouvoirs temporairement délégués au vice-président, M. George Bush.

Donald Regan

« Je l'ai testé pour voir s'il était alerte, du moins de mon point de vue de juriste », a-t-il déclaré. « Je lui ai fait lire la lettre qu'il s'apprêtait à signer, et puis je l'ai écouté plaisanter. Croyez-moi, il a bien récuperé ».

C'est M. Regan qui a notifié au vice-president Bush, puis au Congrès, le tranfert des pouvoirs du président. Il se trouvait également aux côtés de Mme Nancy Reagan quand les médecins l'ont informée du cancer de son époux. M. Speakes était le seul autre membre de la Maison Blanche à être présent.

M. Regan, 66 ans, a pour tâche de mettre au point l'emploi du temps du président. Il choisit les visiteurs, et s'occupe de ses dossiers. Il a placé ses propres adjoints à des positions stratégiques de la Maison Blanche.

Des réfugiés dénoncent la tenue d'un « faux » référendum en Haïti

MICHEL ARSENEAULT

Le référendum de lundi prochain sur les réformes constitutionnelles mises de l'avant par le président à vie haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, n'est qu'une « manoeuvre » visant à donner l'impression que l'île connaît une véritable libéralisation politique, ont affirmé hier des porte-parole de l'opposition haïtienne en exil.

Les Haïtiens doivent aller aux urnes lundi pour accepter ou rejeter des modifications constitutionnelles qui assureraient « l'alternance politique », « le contrôle parlementaire » et « le pluralisme politique ». La question porte également sur la présidence à vie et le droit du chef de l'État à désigner son propre successeur. Les citoyens doivent répondre par un seul oui ou non à l'ensemble de ces quatre éléments.

« Il est assez difficile pour qui que ce soit d'être contre un référendum comme tel », a déclaré M. Ernst Verdieu, un sociologue qui est coordonnateur général du Conseil inter-régional pour les réfugiés haïtiens, dont le siège est à Montréal. « Il ne s'agit pas d'un véritable référendum mais d'une manoeuvre. »

M. Verdieu a dit s'attendre à une fraude électorale qui assurera la victoire du « oui » — l'option duvaliériste — et une participation électorale suffisamment élevée pour rendre crédibles les résultats du plébiscite.

M. Verdieu ne croit toutefois pas qu'il soit opportun pour l'opposition de lancer un appel au boycottage de la consulation populaire. « On ne pense pas qu'il s'agisse d'une question de boycottage, a-t-il dit. Il s'agit d'ignorer ce référendum. »

« La tactique de boycotter le référendum n'est pas suffisante », a renchéri le docteur Louis Roy, un médecin haïtien.

En 1971, le président François Duvalier — « Papa Doc » — avait organisé un référendum pour légitimer l'intronisation de son fils, Jean-Claude : selon Port-au-Prince, 2,391,916 Haïtiens s'étaient prononcés en faveur de l'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Duvalier ; personne n'avait voté contre.

Les réformes mises de l'avant par le « jean-claudisme » prévoient notamment la création du poste de premier ministre et la légalisation des partis politiques. Mais l'opposition estime que le premier ministre, qui ne présidera même pas le conseil des ministres, ne sera qu'un « faux » chef de gouvernement.

Prié de dire si la tenue du plébiscite ne représentait pas un « petit pas en avant », M. Verdieu a reconnu qu'il y avait effectivement une plus grande liberté d'expression en Haïti. Mais il a ajouté que les pressions exercées par l'opinion haïtienne étaient les véritables causes de ce déblocage : « Le pas en avant n'est pas le pas du gouvernement, c'est le pas que la population a fait. »

Ernst Verdieu

Louis Roy

Cary Hector

Photos Louise Lemieux

S'ajoutent aux pressions intérieures, celles des capitales étrangères qui sont les principaux bailleurs de fonds du gouvernement haïtien, a signalé M. Cary Hector, professeur de sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal. « On a décidé le jeu de la modernité politique ... qui s'adresse aux organisations internationales, a-t-il affirmé. Le 'petit pas', il est non seulement trop petit, il est déjà en retard. »

Le texte de la question est la suivante : « Sur proposition du pouvoir exécutif, la Chambre législative a voté un amendement à la constitution de 1983 et une loi sur le fonctionnement des partis politiques aux fins suivantes :

a) organiser le pouvoir exécutif avec pour chef le président à vie de la République investi du droit de désigner son successeur ;

b) organiser l'alternance politique par la création du poste de premier ministre devant être issu du parti politique ayant le plus grand nombre de députés à la Chambre législative ;

c) renforcer le contrôle parlementaire sur le gouvernement ;

d) faciliter le développement du pluralisme politique ;

êtes-vous d'accord avec le nouveau système politique ? »

L'administration américaine, le principal bailleur de fonds du gouvernement haïtien, a donné son aval aux réformes mises de l'avant par le président Duvalier. « L'engagement du président Duvalier de conduire Haïti sur la voie de la démocratie recueille notre plein appui », a déclaré récemment l'ambassadeur des États-Unis à Port-au-Prince, M. Clinton McNamaway. « Ces changements signifient qu'Haïti possède un cadre juridique favorable au pluralisme. »

La tenue du référendum de lundi semble au moins avoir eu pour effet d'unifier différentes factions de l'opposition. Fait inusité : cinq opposants au président Duvalier — l'ex-ministre Hubert de Ronceray, le démocrate-chrétien Grégoire Eugène, le social-chrétien Sylvio Claude, l'ex-député Alexandre Lerouge et Constant D. Pognon — ont signé une déclaration réclamant notamment que la question du référendum soit reformulée et qu'elle ne porte que sur la présidence à vie.

Les organisateurs de la conférence de presse de Montréal ont d'autre part déclaré que trois Haïtiens avaient été arrêtés hier à l'ambassade d'Haïti à Washington, alors qu'ils tentaient de remettre une lettre à leur ambassadeur.

Le Berger du mercredi

1 portion de Pastis Berger
4 portions d'eau
Grenadine au goût
Glaçons si désirés.

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique **«rendez-vous»** du **DEVOIR.**

Tous les vendredis, la rubrique **«rendez-vous»** regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Vivianne Chénier: **844-3361**

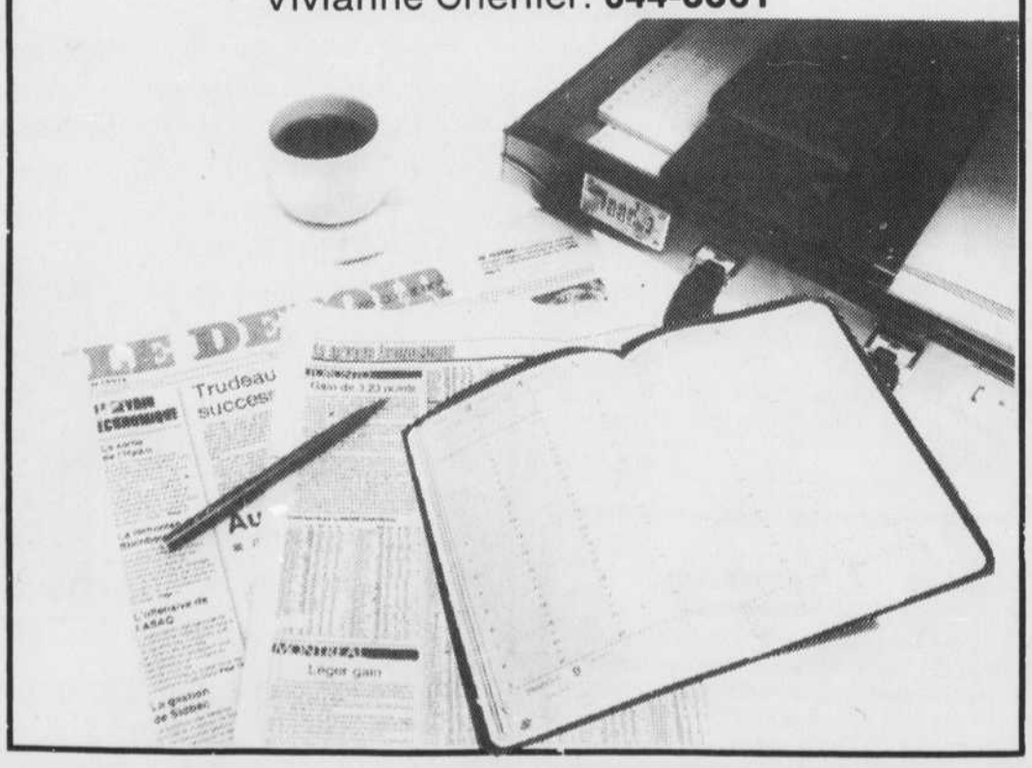

QUAND L'AVION COUTE MOINS CHER QUE LA VOITURE.

$39. Aussi incroyable que cela paraisse, People Express vous transporte sans escale de Mirabel, l'aéroport moderne de Montréal, à l'aéroport international de Newark pour $39. Quels que soient le vol et le siège. (De l'aéroport de Newark, l'autobus express rejoint Manhattan en 20 minutes à peine.)

Si vous faites le voyage de New York (570 km) dans votre voiture personnelle, le gouvernement fédéral américain vous accorde une déduction fiscale de $105.[20] (péages et repas non compris). Le prix du billet de bus ou de train est $82 environ. D'ordinaire, le prix du billet d'avion en classe économique est $149.

PAYEZ VOTRE BILLET LA OU C'EST LE PLUS COMMODE: A BORD DE L'AVION.

Avec People Express, vous pouvez faire votre réservation à l'avance et payer votre billet à bord même de l'avion. Ou acheter votre billet People Express chez un agent de voyages.

De plus, nous avons supprimé les services dont vous n'aviez que faire mais qu'il vous fallait toujours payer—comme les repas du bord, par exemple.

Naturellement, si vous ne répugnez pas à dépenser une petite partie de l'argent ainsi économisé, vous pouvez toujours acheter dans l'avion une collation ou des rafraîchissements de première qualité.

Et nous ne vous faisons pas payer le port des bagages si vous n'en avez pas. Nous avons aménagé un espace largement suffisant pour votre porte-manteau et votre valise. Si vous avez des bagages supplémentaires, nous nous ferons un plaisir de les enregistrer au prix de $4 par article.

NOUS VOLONS PRESQUE PARTOUT POUR PRESQUE RIEN.

Une fois à Newark, People Express vous offre des correspondances multiples pour de multiples destinations aux Etats-Unis. Et tout cela aux prix People Express.

Lesquels sont tous uniformément bas, quels que soient le siège, le vol ou le jour que vous ayez choisis. Sans restriction aucune.

DE MONTREAL VIA NEWARK A:	PRIX
ALBANY (CE SERVICE ENTRE EN VIGUEUR LE 7 AOUT 1985)	$78
CHARLOTTE, NC	$78
DAYTON, OH	$78
PROVIDENCE, RI (CE SERVICE ENTRE EN VIGUEUR LE 7 AOUT 1985)	$78
RALEIGH/DURHAM	$78
BALTIMORE	$79
HARTFORD/SPRINGFIELD	$79
WASHINGTON-DULLES INT'L	$79
BOSTON	$83
NORFOLK/VIRGINIA BEACH	$83
WASHINGTON-NATIONAL	$83
CINCINNATI	$79/$119
CLEVELAND	$79/$119
COLUMBIA, SC	$79/$119
COLUMBUS, OH	$79/$119
DETROIT	$79/$119
GREENSBORO, NC	$79/$119
PITTSBURGH	$99
ATLANTA (CE SERVICE ENTRE EN VIGUEUR LE 1 AOUT 1985)	$105
NASHVILLE	$105
BIRMINGHAM, AL	$92/$133
DALLAS/FT. WORTH (CE SERVICE ENTRE EN VIGUEUR LE 1 AOUT 1985)	$131
CHICAGO	$145
JACKSONVILLE	$138
FT. LAUDERDALE	$165
FT. MYERS	$165
MELBOURNE	$165
MIAMI	$165
ORLANDO	$165
ST. PETERSBURG/TAMPA	$165
SARASOTA/BRADENTON	$165
WEST PALM BEACH	$165
MINNEAPOLIS/ST. PAUL	$133/$199
DENVER	$172/$199
HOUSTON-HOBBY	$172/$199
LOS ANGELES	ECONOMIE $213-$267/$469 PREMIERE
SAN FRANCISCO/OAKLAND	ECONOMIE $213-$267/$469 PREMIERE
LONDON, ENGLAND	ECONOMIE $306/$642 PREMIERE

Les prix cités sont en dollars canadiens.
Ce service entre en vigueur le 20 juillet 1985. Certains prix seront sujets à modification le 7 août 1985.
Tous les vols arrivent au Terminal-Aérogare C, Aéroport international de Newark.

PEOPLExpress

VOLEZ BIEN, MAIS BON MARCHE.

PEOPLE EXPRESS AIRLINES/POUR RESERVER, TELEPHONEZ: — A MONTREAL (QUEBEC), AU **(514) 875-6787**; — A BURLINGTON (VERMONT), AU **(802) 863-2509.** OU APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

© 1985 PEOPLE EXPRESS AIRLINES

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Nouvel incident États-Unis-URSS

Un soldat américain est blessé en RDA

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont protesté auprès de l'Union soviétique à la suite du nouvel incident entre militaires soviétiques et américains, qui s'est produit ce week-end en RDA, a indiqué hier le Pentagone.

L'un des militaires américains, le colonel Roland Lajoie, qui se trouvait dans un véhicule pris en écharpe par un camion de l'armée soviétique, a été blessé et souffre d'une légère fracture au visage, a déclaré M. Fred Hoffman, le porte-parole du Pentagone.

Celui-ci a précisé que tous les détails de l'incident n'étaient pas encore connus, mais a indiqué qu'il s'est produit sur une autoroute publique près de Satzkorn, au nord-est de Berlin, et que le véhicule américain ne se trouvait aucunement près d'une zone soviétique interdite.

« Nous considérons cette affaire comme très sérieuse », a ajouté le porte-parole. « Les intentions des Soviétiques mêlés à cet incident sont inconnues », a-t-il indiqué. « Mais qu'il s'agisse d'un accident ou d'un acte délibéré, cet incident accentue une fois de plus le problème auquel nous faisons face récemment, à savoir les difficultés que nos missions de liaison parfaitement légitimes doivent affronter en RDA ».

« Les autorités militaires américaines ont protesté auprès des Soviétiques, et les Soviétiques ont indiqué qu'ils allaient procéder à une enquête », a ajouté M. Hoffman.

Les patrouilles de Potsdam, créées en avril 1947, sont les missions militaires que possèdent les trois alliés occidentaux, France, Grande-Bretagne et Etats-unis, auprès du commandement soviétique en RDA. L'URSS dispose de trois missions identiques en RFA. Leur rôle de représentation et d'information en fait, en réalité, de vraies centrales de renseignements. Leurs membres, des militaires avertis, parlant souvent le russe comme c'était le cas du commandant Nichoison, peuvent circuler dans tout le pays, à l'exception de zones interdites, à bord de véhicules portant des plaques à caractères cyrilliques.

Le 7 juin dernier, Londres avait prostesté auprès de Moscou parce qu'un véhicule tout terrain britannique avait été pris en écharpe, puis attaqué à coups de pierres et de briques, et menacé par des soldats soviétiques armés. L'incident était survenu près de Cottbus (sud de la RDA) et les soldats britanniques avaient été retenus plusieurs heures avant de pouvoir regagner Potsdam.

L'année dernière, un soldat français avait trouvr la mort après qu'un véhicule militaire soviétique eut percuté le sien, selon la version officielle.

Des incidents se produisent également régulièrement dans les trois couloirs aériens réservés aux Occidentaux pour desservir Berlin-Ouest.

Le gouvernement militaire britannique de Berlin a annoncé hier que deux avions militaires soviétiques, vraisemblablement des Mig, se sont approchés de très près, au début du mois, d'un avion civil de la compagnie britannique Dan Air.

L'appareil desservait la ligne Sarrebruck-Berlin et l'incident a nécessité la plus grande vigilance du pilote même s'il n'a pas constitué un danger direct.

En décembre dernier, des actions soviétiques identiques dans les trois couloirs aériens entre Berlin-Ouest et la RFA, avaient suscité une intervention officielle des Occidentaux auprès de Moscou.

Des attentats à Kaboul auraient fait 13 morts

ISLAMABAD (AFP) — Deux attentats à la bombe ont fait au moins 13 morts, dont plusieurs Soviétiques, la semaine dernière à Kaboul où trois autres bombes placées dans des marchés ont été désamorcés les jours suivants, ont indiqué hier des sources diplomatiques occidentales à Islamabad.

Radio Kaboul avait annoncé le 11 juillet dernier une importante explosion dans la ville mais n'avait pas donné de détails sur les victimes.

Selon les mêmes sources diplomatiques, une première explosion a eu lieu le 8 juillet au matin à l'Institut polytechnique, vraisemblablement dans un dortoir. Trois personnes sont mortes et une quinzaine ont été blessées, selon une source digne de foi citée par les diplomates.

La seconde explosion a eu lieu le 10 juillet, dans un magasin tenu par un Indien et fréquenté par des Soviétiques. Au moins 10 personnes sont mortes, dont une traductrice soviétique.

Par ailleurs, dans la nuit du 11 au 12 juillet, une trentaine au moins d'avions de transports ont été vus décollant de l'aéroport de Kaboul vers le nord, rapportent les sources diplomatiques.

Entre 100,000 et 200,000 morts en dix ans de combats

La guérilla se poursuit dans la province indonésienne de Timor-Est

DILI (Timor-Est) (AFP) — Des combats sporadiques agitent toujours le centre et l'est de Timor-Est, territoire portugais annexé par l'Indonésie en 1976, tandis que cette dernière investit des sommes très importantes pour moderniser cette nouvelle province, a pu constater un journaliste de l'AFP au cours d'un récent voyage à Timor-Est organisé par un institut proche du gouvernement indonésien.

Le général Suharto

Timor-Est, 16,000 kilomètres carrés, située entre les Célèbes et l'Australie, peuplée en 1975 de 675,000 habitants, a été envahie par l'armée indonésienne en décembre 1975, une semaine après que le Front de libération de Timor Oriental (Fretilin) eut proclamé l'indépendance du territoire.

Le Fretilin est né en 1974 à l'époque de la « révolution des oeillets » au Portugal. Il anime depuis 1975 la lutte contre l'armée indonésienne. Selon les militaires indonésiens, il dispose de 500 à 700 combattants armés de 565 armes à feu prises aux Portugais ou aux Indonésiens.

Cette évaluation du nombre des combattants est confirmée par des sources diplomatiques qui ajoutent que le Fretilin ne dispose que d'un armement léger, mène une guerre d'embuscades, souvent la nuit, et ne reçoit aucune aide matérielle de l'extérieur.

En face, selon une source proche du gouvernement, il y a 8,000 soldats indonésiens dont 4,000 seulement participent à la lutte contre la guérilla. Les autres surveillent, administrent, aident la population, indique la même source. Des sources diplomatiques estiment qu'actuellement le nombre de militaires indonésiens ne dépasse pas 10,000 hommes.

L'armée indonésienne dispose aussi de supplétifs timorais, les hansips, chargés d'assurer la défense des villages. Selon le responsable militaire des forces territoriales de Viqueque (centre-Timor), le lieutenant-colonel Djoko Subakto, chaque village de son secteur dispose d'un policier et d'un militaire indonésien et de 5 à 10 hansips.

Ces derniers, explique-t-il, « n'ont pas besoin d'armes à feu car la province est calme ». Selon une source non-gouvernementale, toutefois, le faible niveau d'armement montre le peu de confiance des Indonésiens pour ces troupes dont plus d'une centaine de membres aurait rejoint la guérilla en 1984. Pourtant, dans l'est de la province, le journaliste de l'AFP a vu des hansips armés de fusils.

La guerre à Timor-Est a, par le biais de la famine, des combats et des exécutions, provoqué la mort de 100,000 personnes selon des sources diplomatiques, de 200,000 personnes selon Amnesty International.

L'armée indonésienne a déplacé des dizaines de milliers d'habitants des montagnes vers les plaines. Pour les militaires indonésiens, c'était afin « d'assurer leur sécurité » mais d'autres sources affirment que ces déportations massives visaient à priver les guérrilleros du soutien de la population.

Au cours du voyage, du 1 au 5 juillet, les quatre journalistes occidentaux invités par l'institut ont pu rencontrer de nombreuses autorités civiles et militaires territoriales mais pas de militaires chargés des opérations contre la guérilla.

Trois responsables militaires des zones où le Fretilin est considéré comme particulièrement actif, à l'est et au centre de la province, ont affirmé à l'AFP qu'aucun soldat indonésien n'avait été tué depuis le premier janvier 1985.

Selon une estimation faite par un prêtre catholique (religion de la grande majorité des habitants de Timor-Est), entre 100 et 200 Timorais, notamment des gardes civils et des supplétifs de l'armée indonésienne, auraient été tués depuis le début de l'année dans des accrochages.

Le cimetière militaire des héros à Dili, capitale de cette province, renferme 84 tombes, 74 musulmanes et 10 chrétiennes, qui portent des inscriptions allant du 1 janvier au 3 juillet 1985. Le gouverneur de la province, M. Mario Carrascalao, a déclaré que ce cimetière abritait aussi des fonctionnaires mais d'autres sources civiles et religieuses ont affirmé que seuls des militaires étaient inhumés à cet endroit. L'autre cimetière militaire de Timor-Est, situé à Bacau, n'a pas pu être visité.

Les combats sporadiques qui agitent Timor-Est ne touchent pas les grandes villes de cette province, a pu constater le journaliste de l'AFP. La capitale, Dili, n'est pas plus défendue qu'une autre ville indonésienne.

Dans les villes du centre et de l'est, aucun bâtiment public n'est gardé et aucune protection particulière n'est visible à l'entrée et la sortie des agglomérations.

Dans les zones de guérilla, la seule présence militaire visible consiste en barrages routiers (13 pour les 210 kilomètres qui séparent Dili de Lospalos).

Au cours du voyage, seul le chef du district de Lospalos, M. Hendricus Mardjatma a affirmé qu'un village de son district avait été attaqué en 1985 par le Fretilin. Partout ailleurs, les autorités civiles ont nié l'existence d'attaques du Front dans leur secteur.

Pourtant, le gouverneur de la province a indiqué que depuis l'été 1983 « mille trois cents maisons ont été brûlées par des bandits » (nom donné par les autorités au Fretilin). Il a aussi expliqué que certaines routes étaient parfois dangereuses la nuit.

Plusieurs prêtres ont estimé que la cause du Fretilin était perdue. Toutefois, ont-ils ajouté, la guérilla semble encore populaire chez certains jeunes timorais.

Pour ces prêtres, il faut maintenant « oublier le comportement de l'armée indonésienne lors de l'invasion et participer à la reconstruction du pays ». « C'est la bonne méthode, mais il faudra du temps et le Fretilin fera encore longtemps parler de lui », a ajouté l'un d'entre eux.

Mexique : victoire sans surprise du parti au pouvoir

MEXICO (AFP) — Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 56 ans), avec 69.3 % des suffrages exprimés, obtient 197 sièges de députés, contre cinq seulement à l'opposition de droite, indiquaient lundi les premiers résultats des élections législatives mexicaines du 7 juillet dernier portant sur 202 des 300 districts électoraux.

Ces résulats montrent une progression du Parti d'action nationale (droite), qui voit sa représentation à la Chambre passer de un à quatre députés, tandis que le Parti authentique de la révolution mexicaine (droite), jusqu'à présent non representé, obtient son premier siège de député.

Une centaine de sièges de députés, attribués à la proportionnelle, seront répartis entre les différents partis, mais ces résultats ne seront communiqués que la semaine prochaine.

La consultation du 7 juillet visait à l'entier renouvellement des 400 sièges de la Chambre des députés.

L'Algérie est mise en cause dans l'arrestation de « terroristes » au Maroc

RABAT (AFP) — Le ministre marocain de l'Intérieur, M. Driss Basri, a accusé hier matin à Rabat les services de la sécurité militaire algérienne d'avoir entraîné en Algérie « un groupe de terroristes marocains dont la mission était de commettre des actes relevant du terrorisme collectif : destruction, sabotage, assassinats ».

Au cours d'une réunion avec la presse, le ministre a indiqué que deux ressortissants marocains membres de ce groupe, Hakimi Abdallah et Hakimi Belkacem, avaient été arrêtés dans la nuit du 10 au 11 juillet alors qu'ils venaient de traverser la frontière algéro-marocaine, porteurs d'un important lot d'armes et de munitions.

« Depuis deux mois, a-t-il précisé, les services de sécurité avaient appris qu'une action subversive se préparait contre le Maroc ».

Selon le ministre, ces hommes, dont des complices ont également été arrêtés, « faisaient partie d'un groupe de ressortissants marocains ayant subi sur le territoire algérien un entraînement pour l'utilisation des explosifs et le maniement des armes individuelles de différents calibres. Ils étaient encadrés par des officiers de la sécurité militaire algérienne et avaient pour mission de commettre des actes relevant du terrorisme collectif », a ajouté M. Basri.

M. Basri a précisé que l'enquête de police avait permis « d'identifier des membres du groupe, d'arrêter les complices et de saisir un autre lot d'armes introduites à partir de l'Algérie, dont 5 mitraillettes Fall 9 mm, 17 chargeurs et 370 balles de 9 mm ».

« Le gouvernement marocain, a dit M. Basri, a décidé de saisir la justice de cette affaire. Une instruction a été ouverte ».

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal — Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval — Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (688-8910)
Longueuil — Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

ET LE SECOURISME,

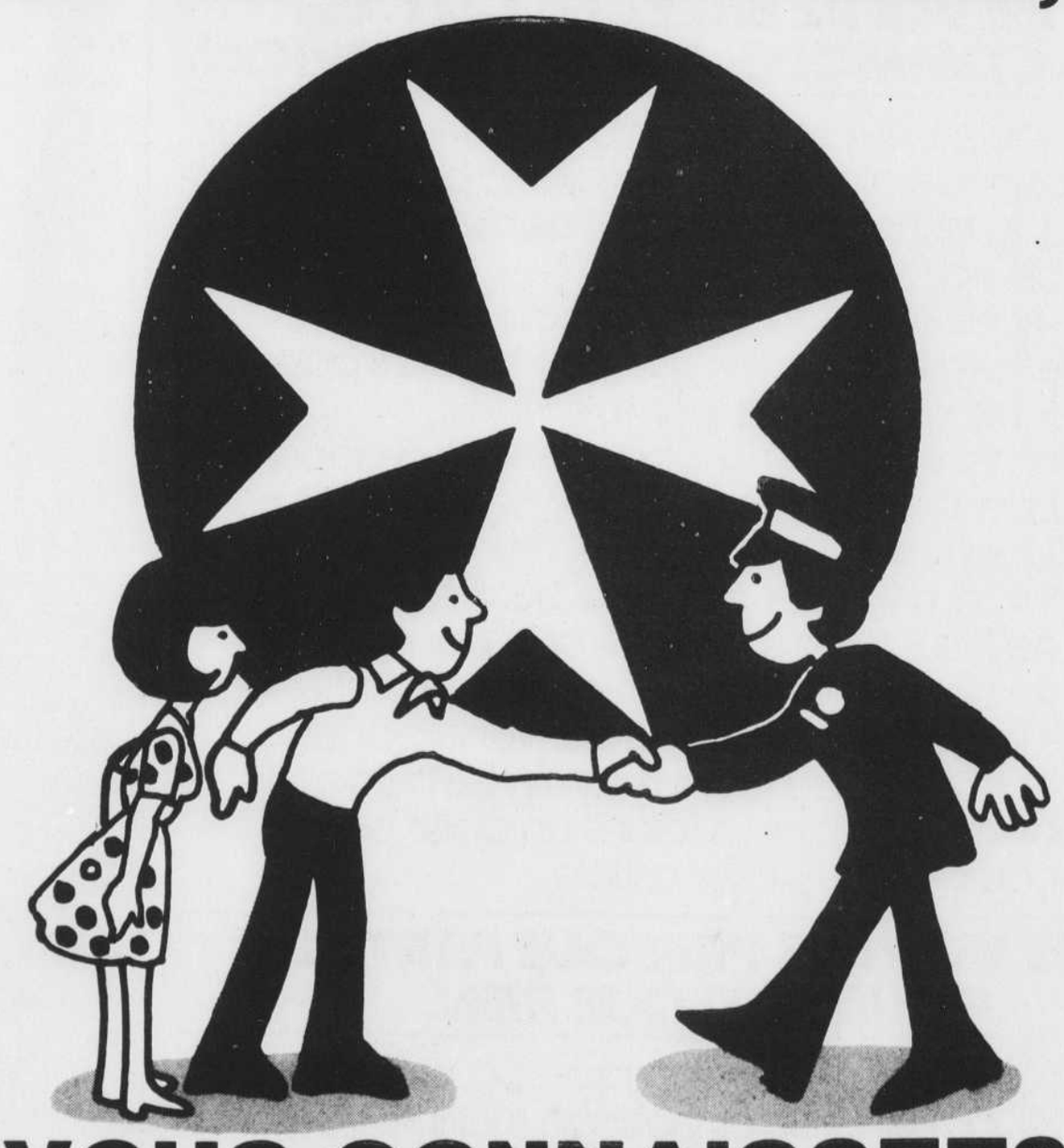

VOUS CONNAISSEZ?

Cours de secourisme orienté vers la sécurité offerts par l'Ambulance Saint-Jean

1- SECOURISME GÉNÉRAL
Dans ce cours, les étudiants apprennent les méthodes de secourisme qui peuvent sauver une vie.

2- SAUVETEUR CARDIAQUE
Cours d'introduction à la RCR convenant au grand public

3- RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE
Cours de RCR plus complet que sauveteur cardiaque, conçu pour des groupes spécifiques: familles de malades cardiaques, pompiers, surveillants de plages, policiers et le public en général.

Inscription: les 3 et 4 septembre de 17h30 à 20h au 405 boul. de Maisonneuve est

POUR DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU 842-4801 DE 8h30 À 16h30

ARTS ET SPECTACLES

Mort de Heinrich Boell

COLOGNE (RFA) — Le Prix Nobel de littérature ouest-allemand Heinrich Boell est mort mardi à Cologne à l'âge de 67 ans, a annoncé son éditeur.

La mort de Heinrich Boell a été communiquée à la maison d'édition Kiepenheuer et Witsch par le fils de l'écrivain.

Heinrich Boell

Les circonstances de sa mort n'ont pas été précisées par la famille. L'écrivain était gravement malade depuis plusieurs mois et ne pouvait plus se déplacer qu'avec une canne.

Le romancier, né à Cologne le 21 décembre 1917, avait obtenu le prix Nobel de littérature en 1972 pour l'ensemble de son oeuvre. Ses ouvrages les plus connus sont *La Grimace*, peinture acerbe de la bourgeoisie catholique rhénane, *L'honneur perdu de Katharina Blum*, critique des atteintes à la vie privée par la presse à sensation, et *Portait de groupe avec dame*.

Son anti-militarisme, son catholicisme pieux, son rejet du nazisme ont marqué la vie et l'oeuvre d'Heinrich Boell, né dans une famille bourgeoise dont le père était menuisier et sculpteur.

Après son baccalauréat en 1937, Boell commence une formation de libraire qui est très vite interrompue, dès 1938, car le jeune homme est incorporé dans le service du travail puis dans la Wehrmacht, l'armée allemande sous le IIIème Reich.

C'est en 1951 que l'écrivain rhénan entame sa carrière avec la publication de son premier livre *Où étais-tu, Adam* où il traite des problèmes de la guerre qui l'a profondément marqué.

Il avait accueilli dans sa maison Soljénitsyne lorsqu'il fut expulsé d'Union Soviétique en 1974, il était aux côtés de la veuve de Martin Luther King en octobre 1981 lors de la grande manifestation des pacifistes à Bonn: deux actions symboliques qui résument bien ce que fut l'écrivain Heinrich Boell, prix Nobel de littérature 1972, un insurgé de tous les totalitarismes.

La mutilation, Boell connaissait. Elle s'appela pour lui nazisme, il la vécut dans sa chair. Il avait été appelé en 1938 par le service du travail obligatoire, puis par la Wehrmarcht. Il ne la quittera qu'en 1944, après avoir combattu sur plusieurs fronts entre la Russie et la Normandie, après avoir été blessé trois fois et avoir connu la captivité américaine.

« Une fois, devait-il confier bien plus tard, j'ai approché la vérité, au cours d'un voyage en chemin de fer, je revenais de l'Est, en permission et au milieu de la nuit notre train s'est arrêté dans une petite gare allemande inconnue. Soudain, j'ai vu un troupeau énorme d'êtres tondus envahir le quai, certains tendaient vers les voyageurs leurs bras décharnés, c'était hallucinant. C'est plus tard, après la guerre, que j'ai fait le rapprochement. La petite gare, c'était Buchenwald ».

Cela, Boell ne devait jamais l'oublier. Il y gagna sans doute cette horreur de tous les totalitarismes, de toutes les hypocrisies, des aliénations, de la bonne conscience, de la volonté d'oubli qui caractérisa une certaine Allemagne de l'après-guerre. Il y gagna aussi le sentiment de culpabilité qui sourd de toute son oeuvre, dont nombre de ses personnages sont imprégnés, lui qui disait: « Le plus difficile pour un Allemand, c'est de s'accepter en tant que tel ».

Depuis le début, l'oeuvre de Boell fut cela. Dès les premiers livres (*Le train était à l'heure, Rentrez chez vous Boegner, Les enfants des morts*), il stigmatise l'absurdité de la guerre.

Mais il passera vite à la critique impitoyable de l'Allemagne de l'après-guerre, de ses capitalistes triomphants, des foules amorphes d'une société de consommation gavée et frappée d'amnésie. Une critique qui nourrit plusieurs oeuvres, dont *Les deux sacrements*, *Le pain des jeunes années*, et surtout *Portrait de groupe avec femme* et *La grimace*. Sans oublier bien sûr *L'honneur perdu de Katharina Blum* (Volker Schloendorff en fera un film à succès en 1975) où l'écrivain dénonce cette fois les ravages que peut exercer sur la vie privée, une certaine presse à sensation.

Un sursis pour le Parallèle

Une première saisie, qui menaçait le cinéma Parallèle du boulevard Saint-Laurent de fermeture aujourd'hui, a pu être évitée de justesse grâce à l'appui de cinéphiles, cinéastes et particuliers, qui ont répondu au cri d'alarme lancé la semaine dernière par le directeur du seul cinéma de Montréal voué aux films marginaux, Claude Chamberlan.

Déterminée à poursuivre ses activités (le Parralèle existe depuis 18 ans), la direction du petit cinéma de 100 places prolonge donc pour l'instant la présentation du dernier film de Wim Wenders, *Tokyo-Ga*, tous les soirs à 21 heures 30. Les projections devaient se terminer aujourd'hui, mais le sursis permet un prolongement. Ce film, qui rend un hommage au public montréalais, se présente sous la forme d'un carnet de bord d'un voyage au Japon où le cinéaste nous offre en voix-off ses préoccupations cinématographiques, son questionnement des images et sa passion pour le cinéaste Ozu. *Tokyo-Ga* gardera l'affiche jusqu'à la fin août.

Les récents problèmes financiers du Parallèle ont fait en sorte que pour la première fois en dix-huit ans d'existence le Parallèle n'a pu produire de programmation régulière. Les films de la saison estivale sont annulés, et *Tokyo-Ga* assure la permanence de la salle.

Le Matou au FFM

Le plus récent film de Jean Beaudin *Le Matou*, d'après le roman d'Yves Beauchemin, sera présentée en première dans la section Compétition officielle du Festival des films du monde. Le film met en vedette Serge Dupire, Monique Spaziani, Jean Carmet et Guillaume Lemay-Thivierge. Jean Beaudin a déjà réalisé *Mario* ainsi que *J.A. Martin photographe*, qui a remporté le prix oecuménique du Festival de Cannes en 1975.

À Paris, cet été, de Renoir aux Immatériaux

NORMAND BIRON

À Paris, cet été les multiples sentiers vont de Renoir aux Immatériaux, du Grand-Palais à Beaubourg, et jusqu'à Robert et à Sonia Delaunay au Musée d'art moderne avenue du Président-Wilson.

Depuis 1933, moment où l'on consacrait une importante exposition à Renoir (1841-1919), c'est la première rétrospective que l'on dédie à Paris au plus populaire des impressionnistes à travers 124 tableaux choisis dans les collections privées et les musées du monde entier dont la Art Gallery of Ontario et qui se tient au Grand Palais jusqu'au 2 septembre.

Fils d'un modeste tailleur limousin, Renoir exprime ses premières attirances esthétiques en étant tour à tour apprenti-peintre sur porcelaine, éventails et stores, dessinateur d'armoiries sans négliger, en même temps, des cours de dessins qui le mèneront, à l'âge de 22 ans, à l'École des Beaux-Arts où, piètre étudiant, il copie les maîtres du XVIIIe siècle tels Watteau, Fragonard et Boucher. Très vite, il s'allie à un groupe de jeunes peintres — Monet, Bazille, Sisley — qui se retrouvent à l'atelier Gleyre qui semble privilégier le réalisme et la peinture de plein air. *Le Cabaret de la Mère Antony* illustre bien cette période où le jeune dessinateur peint ses amis dans une auberge de Marlotte, aux abords de la forêt de Fontainebleau.

Ressenti comme un disciple de Manet, Renoir se voit remarqué en 1864 par la critique et associé au scandale de la peinture naturaliste qui se permet de représenter la vie contemporaine. Admiratif de Courbet, il peint cette magnifique *Baigneuse au griffon* qui devient son modèle et, bientôt, sa compagne. Rejeté des Salons officiels (1872), il expose au Salon des Refusés et finit auprès de son ami Monet par être remarqué au point de devenir un peintre de figures, lui qui avait dit : « Donnez-moi un pommier dans un jardin de banlieue; ça me suffit très bien ! Je n'ai nullement besoin des Chutes du Niagara. » (Renoir cité par J. Renoir, *Pierre-Auguste Renoir, mon père*, 1962).

Croyant être allé jusqu'au bout de l'*impressionnisme*, du nom de la célèbre *Impression soleil levant* montrée par Monet en 1874, Renoir craignait de ne plus savoir peindre, ni dessiner. Cette impasse le mène sur les pas de Delacroix, en Algérie (1881). Ce qui, dans l'exposition, nous a permis de découvrir un Renoir inconnu, et peut-être le plus intéressant. À l'automne de cette même année, « la fièvre de voir les Raphael » le conduit en Italie où sa palette se dépouille jusqu'à tenter d'unir l'impressionnisme à la facture classique. Mais très vite, il confie à son ami Durand-Ruel (1885) : « J'ai repris pour ne plus la quitter, l'ancienne peinture douce et légère ... Ce n'est rien de nouveau, mais c'est une suite aux tableaux du XVIIIe siècle (...) ».

À partir de ce moment, Renoir libère la couleur, accueille les formes pleines et abandonne la rigueur du trait. Vers 1890 et jusqu'à la fin de sa vie, il peint de frais visages féminins et des jeunes filles, abandonnées à l'extase sensuelle du quotidien. Ce peintre lyrique qui a créé sur sa toile l'arc-en-ciel chatoyant des paysages d'Argenteuil, Asnières et Chatou, choisit, comme sujet essentiel de sa peinture, la femme nue dont la peau devient lumière et le regard, le feu étincelant de l'intériorité.

Dans *Le côté de Guermantes*, Proust nous confie avec justesse que « les gens de goût nous disent aujourd'hui que Renoir est un grand peintre du XVIIIe siècle. Mais en disant cela ils oublient le temps et qu'il en a fallu beaucoup, même en plein XIXe, pour que Renoir fût salué grand artiste (...). Des femmes passent dans la rue, différentes de celles d'autrefois, puisque ce sont des Renoir, ces Renoir où nous refusions jadis à voir des femmes ... ». Mais quittons vite ces forêts enchanteresses où elles s'ébattent, se baignent, s'étirent, dorment ... pour rejoindre au Musée d'art moderne de la ville de Paris (jusqu'au 8 septembre), ou mieux aller fêter le centenaire de la naissance de Robert et Sonia Delaunay à travers une exposition qui regroupe plus de 300 oeuvres, dont 150 peintures et travaux sur papier, des projets de décorations murales monumentales, d'affiches publicitaires graphiques et lumineuses ainsi que des créations marquantes de Sonia au cours des années 1920 et dans les domaines de l'art décoratif et de la mode.

Le déjeuner des canotiers de Renoir, une toile que l'on peut voir lors de la rétrospective Renoir présentée à Paris.

Une oeuvre de Raoul Haussmann présentée au centre Georges Pompidou dans le cadre de l'exposition Les Immatériaux.

La rencontre de Sonia Terk et Robert Delaunay, nés la même année 1885, elle à Odessa en Ukraine, lui à Paris, s'est produite en 1908, moment important pour l'art contemporain qu'ils modifièrent de façon essentielle. S'ils furent marqués ensemble par Van Gogh et Gauguin, Sonia a été sensible, en Allemagne, à l'influence des expressionnistes (1907), tandis qu'à Paris, Robert a porté une vive attention aux Fauves, voire à la technique divisionniste (1906) avant de s'adonner à la technique dite Cézannienne de la *brisure* et celle des *cubistes*. Ainsi l'objet — les Villes, les Saint-Sévérin, les Tours (1909-1912) — est détruit au profit d'une lumière qui ne retient que la couleur.

Tout en demeurant sensible à la problématique de la couleur, Sonia et Robert reçoivent dans leur appartement du 3, rue des Grands Augustins le tout-Paris — amis, poètes, peintres français et étrangers dont Philippe Soupault, Joseph Delteil, Tristan Tzara, René Crével, Vincente Huidobro, Paul Klee, Kandinsky, Blaise Cendrars avec lequel Sonia illustre le récit en style simultané de *La Prose du Transsibérien et de la Petite Jehanne de France*. Fascinés par les feux artificiels de la nuit, les Delaunay réalisent aux crayons de couleurs et au pastel des séries d'études sur la lumière et les mouvements urbains qui permettent à Sonia de réaliser un de ses chefs-d'oeuvre, les *Prismes électriques* (1912-1914) et le célèbre *Bal Bullier* (1913).

Si Robert emprunte les artères théoriques, en passant par le cubisme, pour découvrir la peinture *constructive* des *Fenêtres* (1912) et déboucher sur une structure pure de couleur et de lumière, Sonia, obéissant à ses origines, s'abandonne à ses recherches avec plus d'intuition et de spontanéité. D'ailleurs, la guerre les obligeant à vivre en Espagne, puis au Portugal, ils concentrent encore davantge leur oeuvre autour de la lumière et de la couleur : « La nature n'est plus un sujet de description, écriront-ils mais un prétexte, une évocation poétique d'expressions par des plans colorés ».

Privée de revenus russes, Sonia est aidée, en 1917, par Diaghilew en terre madrilène où elle se consacre à la mode et à la décoration pendant que Robert poursuit ses investigations picturales. De retour à Paris, le couple continue à défendre l'art abstrait et devient l'instigateur du premier Salon de l'abstraction — les Réalités nouvelles, en 1939, à la Galerie Charpentier. Leurs compositions aux formes circulaires, traitées en à-plats de couleurs vives, illustrent admirablement cette adhésion totale et personnelle à l'abstraction, et ceci jusqu'à leur mort. Si Apollinaire, qui vécut avec eux pendant quelques temps, pouvait écrire : « Quand ils se réveillent, les Delaunay parlent peinture », en voyant cette prestigieuse exposition, on n'est pas loin de penser qu'ils furent les découvreurs modernes de formes ludiques, appliquées à la quotidienneté de la lumière, au point d'avoir été à leur époque, non seulement des inventeurs, mais des révolutionnaires.

Et maintenant, pour oublier les qualités de gris du ciel parisien, il serait bon de quitter quelques jours Paris pour se rendre au Centre d'art contemporain (le Château de Tanlay) en Yonne où se tient jusqu'au 30 septembre une exposition exceptionnelle de 80 dessins de Matisse qu'accompagnent cinq dessinateurs contemporains : Beringer, Pierre-Édouard, Gaste, Ortner et Segeral. Et si vous souhaitez découvrir dans le Lot un des plus beaux villages de France, vous pourriez vous rendre dans cette région ensoleillée où se tient jusqu'en septembre au Château de Saint-Cirq-Lapopie (près de Cahors) une impressionnante exposition Matta.

Mais de quoi seront composés les lendemains de la modernité actuelle ? C'est à cette question que semble avoir voulu répondre le Centre Georges Pompidou (jusqu'au 15 juillet à Paris) autour d'une exposition intitulée *Les Immatériaux*. « J'ai renoncé avant de naître, ce n'est pas possible autrement. Il fallait cependant que ça naisse, ce fut lui, j'étais dedans c'est comme ça que je vois la chose. C'est lui qui a crié, c'est lui qui a vu le jour (...). C'est lui qui a vécu, moi je n'ai pas vécu (...) », écrira Samuel Beckett dans *L'innommable* et qui donne probablement le ton de cette exposition que l'on pourrait qualifier de non-espoir prospectif.

À l'entrée de cette interrogation, l'on vous remet un casque avec des écouteurs qui émettent des messages modifiés, et même modifiants, selon les lieux que vous parcourez. Dès les premiers pas, vous pénétrez dans un long couloir utérin qui pourrait bien être la texture d'un corps dont on entend le son du sang et qui aboutit au *théâtre du non-corps* — toi et moi, acteur et spectateur, lieu de résistance visuelle contre la dématérialisation par la socio-culture. Tout cela nous amène au *nu vain* où 12 mannequins asexués sur fond de photographies d'hermaphrodites, de travestis interrogent les limites du corps, délimitées par l'identité sexuelle, par l'enveloppe de la peau naturelle. Parcourant le *corps chanté*, on aboutit au *corps éclaté* où « l'infra-mince », à travers une surface introuvable, nous fait voir des documents de Yves Klein, Marcel Duchamp ... La peinture luminescente d'un Moholy-Nagy, Takis, Fontana, Ryman se veut une automatisation des simulacres de lumière jusqu'à devenir lumière.

Au-delà du visuel, le son ... « Quelle est la différence, peut-on lire, entre la vibration produite en frappant la caisse de votre piano et celle que vous obtenez en appuyant d'un doigt sur une touche d'un clavier ? » Peut-être la pertinence d'une pensée consentie dans le temps, au-delà d'une spontanéité répétitive qui finirait par vous lasser ... N'en est-il point de même des sensations olfactives où l'on prend conscience, par le truchement d'expériences concrètes dans l'exposition, que les arômes simulés paraissent plus vrais que les parfums bucoliques. Et l'on pourrait allonger la liste du ressenti où les textes évanescents, les traces de voix, les mots en scènes, l'écriture sur écran, les labyrinthes du langage où la voix perd son origine, deviennent une mort ou, encore, une renaissance dans un futur imaginé. D'ailleurs, cette efficace démonstration en forme de variations sur des temps différés a l'ampleur de sa fragilité, puisque le tiers de cette immense machinerie était déjà en panne au moment de notre passage.

Espérons que les lendemains de cette exubérante démonstration futuriste nous réserveront des enchantements extatiques plus stimulants que cette interrogative prospection, sinon nous finirions par croire cette opinion de Hans Christian Andersen : « Non seulement les couleurs et le dessin étaient exceptionnellement beaux, mais les habits taillés dans cette étoffe avaient la propriété merveilleuse d'être invisibles à quiconque ne savait pas remplir son emploi, ou bien était d'une irrémissible bêtise ... » Il est vrai que si la matière recèle des possibles, l'immatériel nous permettra sûrement de passer un excellent été, même à Beaubourg.

Marcoux à l'Escale : pour ne pas rire idiot

PAUL LEFEBVRE

Les Mensonges de papa, texte de Jean-Raymond Marcoux. Mise en scène de Gilbert Lepage. Décor : Marcel Dauphinais. Éclairages : Guy Simard. Costumes : François Laplante. Avec Vincent Bilodeau (Julien), Richard Blaimert (Étienne), Mireille Deyglun (Catherine) et Janine Sutto (Grace Rainier). Au bateau-théâtre l'Escale, Saint-Marc-sur-Richelieu.

Cela a beau être un texte de théâtre d'été, *Les Mensonges de papa* de Jean-Raymond Marcoux est d'abord et avant tout fidèle à ce que cet auteur nous avait habitué : un théâtre d'observation, attentif aux diverses facettes de la réalité masculine. Ce qui n'empêche guère les *Mensonges de papa* d'être un spectacle très drôle et fort habilement mené : pas de longueurs — Marcoux, qui avait quelques problèmes de ce côté, montre qu'il acquiert son métier — et pas, non plus, d'insignifiances.

La pièce tourne autour de deux pivots : la relation père-fils et la question du mensonge. Procédé intéressant, la pièce est structurée par le point de vue du fils de 14 ans. Étienne (Richard Blaimert) brise le quatrième mur, s'adressant directement au public quand bon lui semble, ordonnant la représentation du réel qui devient, en quelque sorte, le sien.

Il habite avec son père divorcé (Vincent Bilodeau), un cadre au début de la quarantaine, père qui a comme amante une jeune femme de 25 ans (Mireille Deyglun), indépendante d'esprit. Et, il y a Grace Rainier (!), la femme de ménage qu'interprète Janine Sutto, qui est à la fois un lien entre les personnages et celle qui fait le pendant à Étienne pour ce qui est des observations sur le père, qui se retrouve continuellement à la croisée d'un regard jeune et d'un regard âgé.

Le père et le fils, à 30 ans de distance, sont en crise affective et sexuelle, sauf que dans le cas du père, c'est d'une crise globale de son identité mâle dont il s'agit. Et, pour se protéger, il se met à mentir à son entourage. Contrairement à ce qu'on trouve habituellement dans les comédies d'été, la pièce de Marcoux ne se fonde pas sur une accumulation de péripéties; une situation amène les personnages à se révéler, c'est tout. La nouvelle nomination du père à son travail l'affecte au point de mettre en danger la relation qu'il a avec son fils et celle qu'il a avec la femme qu'il aime. L'épaisseur que l'auteur a donnée à ses personnages autorise une telle démarche.

Ces prémisses, qui pourraient être celles d'un drame, sont transformées par Marcoux en comédie par le grossissement de certains éléments (le principal mensonge du père est *très* gros; le mélange d'originalité sagace et de naïveté de Grace est irrésistible) et par son indéniable talent pour les *one-liner* dévastateurs.

Gilbert Lepage, dans sa mise en scène, a su jouer sur les deux tableaux : il a su équilibrer le réalisme qui donne aux personnages leur effet de justesse, et les effets comiques qui ponctuent la pièce. La scénographie de Marcel Dauphinais joue sur l'alternance intérieur/extérieur des scènes pour opposer la représentation réaliste de l'appartement du père à l'évocation des lieux extérieurs. L'interprétation des comédiens est à souligner pour sa cohésion; il arrive cependant à Richard Blaimert (qui montre pourtant un très bon sens du rythme et une réelle compréhension du personnage) de manquer de justesse dans ses monologues.

Bref, pour qui ne veut pas rire idiot, l'Escale est, cet été, un lieu tout désigné. Et pour ceux qui douteraient, après quatre pièces, de l'originalité de Jean-Raymond Marcoux, je vous drais signaler un simple détail : nous vivons sous la neige six mois par année et, pourtant, l'hiver n'apparaît pas — ou si rarement — dans notre théâtre. *Les Mensonges de papa* se passe l'hiver et tous les petits effets de réel qu'en tire l'auteur pour construire ses personnages et leur univers dénotent chez lui un travail d'écriture dramatique qui n'est pas tant fondé sur des réseaux d'intertextualités que sur un rapport très personnel au réel non médiatisé.

Mireille Deyglun et Janine Sutto dans une scène de *Les mensonges de papa*, présenté au bateau-théâtre l'Escale.

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS
GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1985
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
Une envolée impressionnante comme vous n'en avez jamais vue!
BIRDY VERSION FRANÇAISE
SEMAINE 7.00, 9.10
IXE-13 — UN FILM DE JACQUES GODBOUT
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
IXE-13 n'est pas tuable
AVEC LOUISE FORESTIER
LES CYNIQUES
SEMAINE 6.45 & 9.00
LE BON ROI DAGOBERT
À L'ENDROIT? À L'ENVERS?
QUEL GROS DÉGUEULASSE CE ROI!
Un film de DINO RISI
Le PARISIEN 3 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
1.00, 3.10, 5.20, 7.30 & 9.40

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
René Malo présente
LE TUEUR ÉTAIT PRESQUE PARFAIT...
THE HIT
VERSION FRANÇAISE
JOHN HURT — LAURA DEL SOL — TERENCE STAMP — FERNANDO REY
Music by ERIC CLAPTON and PACO DE LUCIA
Directed by STEPHEN FREARS Produced by JEREMY THOMAS
BERRI 3 — ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
2e SEM. — 7.00 - 9.30
MASK — Une histoire vraie.
Ermitage — ST-DENIS JARRY 388-5577
En Version Française
10e SEM. — La Route des Indes
CHAMPLAIN 2 — STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
2.00, 5.00, 8.00
CARMEN — 70 mm — DOLBY STEREO
15e SEM.
CRÉMAZIE — ST-DENIS CRÉMAZIE 388-4210
2.00 - 8.00

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Pierre Beaulieu

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LA DÉRÉGLEMENTATION

VOILÀ LE Canada qui se lance à son tour dans la déréglementation des transports. Il y a plus de cinq ans que notre grand voisin du sud a fait éclater les multiples règlements régissant les divers modes de transport. La déréglementation américaine réduit notre capacité concurrentielle et force le Canada à réagir. L'énoncé de principe rendu publique lundi par le ministre fédéral des Transports, M. Don Mazankowski, et dont nous publions de larges extraits dans la page voisine, propose essentiellement d'adapter la politique canadienne à celle des États-Unis. En favorisant une plus grande concurrence, le gouvernement conservateur espère une baisse des prix et une amélioration des services.

Ferons-nous un mauvais rêve? À qui profitera finalement la déréglementation? Qu'en retireront les usagers, les transporteurs et les employés? M. Mazankowski s'est empressé de souligner que le volume de l'emploi avait augmenté de 6 % aux États-Unis de 1980 à 1984, alors qu'il a diminué de 6 % au Canada durant la même période. Quant aux prix, l'expérience menée depuis un an dans le transport aérien a été positive selon le ministre et permet d'envisager d'autres réductions dans l'avenir. Des faillites, il y en aura, mais elles s'inscriront dans un processus inévitable d'ajustement.

Une réalité s'impose au départ: la pression américaine est inéluctable. Les lois de la géographie et des rapports de masse obligent à nous adapter à la vague de déréglementation qui vient du sud. Les conservateurs ne suivent pas ce mouvement à reculons puisqu'ils acceptent, du moins en principe, son orientation. Mais dans le secteur des transports comme dans bien d'autres, la déréglementation canadienne se heurte à toutes sortes d'obstacles, inexistants aux États-Unis, en raison des caractéristiques particulières de notre pays. La prédominance de transporteurs publics, comme Air Canada et le Canadien National, crée des conditions nettement différentes de celles qui prévalent chez notre voisin. Entre le discours et la réalité, les conservateurs trouveront sans doute une marge encore importante de réglementation.

Il faut monter dans un train en marche. Les compagnies de chemin de fer en savent quelque chose. Depuis 1980, le transport ferroviaire aux États-Unis est déréglementé. Le Congrès américain a voulu par cette politique alléger les contrôles qui pesaient sur les entreprises et améliorer ainsi leur piètre situation financière. L'autorisation accordée au transporteur de conclure des contrats confidentiels avec ses clients fut une des principales mesures adoptées. La nouvelle législation américaine (Staggers Rail Act) touche directement le trafic transfrontalier entre le Canada et les États-Unis dont l'importance est loin d'être négligeable puisqu'il génère plus de 25% des revenus des transporteurs canadiens. Attirés par des rabais confidentiels, les expéditeurs canadiens et américains utilisent au maximum les lignes américaines au détriment des transporteurs canadiens.

Selon la nouvelle politique de M. Mazankowski, «les sociétés ferroviaires seront autorisées à passer des contrats confientiels avec les expéditeurs pour le transport par chemin de fer du trafic intérieur, transfrontalier et outre-mer... Des rabais seront autorisés et il n'y aura pas d'appel possible auprès de l'organisme de réglementation ». Il est heureux que le gouvernement ait libéralisé tous les trafics sans distinction. Si le trafic intérieur n'avait été pas été déréglementé, les expéditeurs américains auraient été avantagés aux détriments de leurs concurrents canadiens.

Par ailleurs, le gouvernement aura besoin de toute son imagination s'il veut appliquer ce qu'il appelle une « approche globale de l'abandon d'embranchements, pour faciliter l'élaboration de solutions de rechange innovatrices qui améliorent les services de transport dans les régions desservies... » Notre courte histoire nationale nous enseigne qu'à ce chapitre, la pression populaire pèse beaucoup plus que les lois du marché, fussent-elles imposées par notre puissant voisin.

Le gouvernement propose une déréglementation semblable dans le transport aérien. En plus d'alléger grandement les conditions d'entrée et de sortie d'un marché imposées aux compagnies, la nouvelle politique prévoit, de manière générale, l'abolition de la réglementation des tarifs. Toutefois, le nouvel organisme de réglementation pourra, sur appel, examiner les majorations, les rejeter ou les réduire. Les taux seront valables pendant au moins trois ans. Les assouplissements apportés à la réglementation l'an dernier ont eu des effets positifs. Dans quelle mesure les prix baisseront-ils? Le service sera-t-il amélioré?

Ne nous perdons pas dans de fausses comparaisons. La déréglementation du transport aérien aux États-Unis a provoqué des chambardements, qui toute proportion gardée, ont peu de chance de se produire au Canada. Par exemple, entre décembre 1978, année où la déréglementation entra en vigueur, et décembre 1980, 2218 liaisons aériennes ont été supprimées, alors que 1734 ont été créées. Rien qu'en 1979, 93 villes furent abandonnées par les grandes compagnies.

Toutefois, il y a une précieuse leçon que l'on peut tirer de l'expérience américaine. La quasi-totalité des suppressions de service ont affecté les lignes les plus courtes (moins de 800 km), celles-là même où les hausses de prix ont été les plus élevées. La déréglementation a poussé les transporteurs à réaliser des économies d'échelle en privilégiant les grandes lignes et en augmentant la densification des sièges dans les appareils.

La nouvelle politique fédérale prévoit l'octroi de subventions en vue de maintenir un service essentiel non rentable. Mais le gouvernement paraît très réticent à appliquer cette mesure. L'énoncé de M. Mazankowski précise « qu'on y aurait recours... que dans des cas de nécessité sérieuse ». Formulation plutôt ambiguë, pour le moins.

Les États-Unis nous forcent à secouer le carcan des réglementations qui étouffent notre industrie du transport et à laisser la libre concurrence générer une croissance nouvelle. Il y a dans cette approche des éléments novateurs susceptibles d'apporter plus de dynamisme à notre industrie et de profiter à l'ensemble des agents concernés. Mais la déréglementation au Canada restera limitée par les conditions particulières qui prévalent chez nous.

— ALBERT JUNEAU

Nous avons une histoire commune à explorer et à exorciser

TÉMOIGNAGE

Extraits de l'allocution d'ouverture prononcée par Ariel Dorfman, écrivain chilien, lors du premier « Dialogue de toutes les Amériques », tenu à New York en mai dernier, sous les auspices du Nation Institute.

NOUS, assemblés ici, sommes des privilégiés. Pas seulement parce que nous sommes des survivants, mais parce que nous avons une voix. Les temps sont durs pour les écrivains d'Amérique latine.Mais ils sont encore pires pour les lecteurs. Ils sont durs pour ceux d'entre nous qui ont le don de la parole mais impossibles pour tous ceux qui n'ont pas de voix. Au moins, nous avons ce triste réconfort, heureusement refusé à nos collègues d'Amérique du Nord : si nous sommes réduits au silence et persécutés, si nous sommes condamnés à l'exil, à la prison et à la censure, dans de vastes régions de l'Amérique latine, c'est parce que ceux qui détiennent le pouvoir ont peur de nos mots.

Nous portons dans nos corps la preuve que nos mots rejoignent les autres, qu'ils fleurissent en eux. Mais cette triste preuve, du même coup, nous sépare des Nords américains. Parce que nos vies sont conditionnées par le fait que, quelque part, un homme nous attend. Si jamais nous tombons entre ses mains, il avancera vers nous, une cagoule sur la tête de telle sorte que nous ne puissions le reconnaître. Peut-être sourit-il un peu, sous sa cagoule ?

L'existence même de cet homme, et de la répression qu'il incarne, font que notre relation avec les écrivains des États-Unis sera, au début, plutôt asymétrique. Nous arrivons ici avec des besoins fondamentaux. Nous avons besoin de signatures, de télégrammes. Nous avons besoin de soins pour les victimes. Nous avons besoin d'auteurs établis, dans les pays développés, qui utiliseront leur poids de Stars pour nous procurer protection, pour nous aider à soutenir nos publications, pour venir dans nos pays et parler à nos jeunes.

Nous avons besoin de publicité pour nos peines, desquelles à peu près personne ne se préoccupe. Nous avons besoin de défoncer le mur d'indifférence, le mur d'ignorance étudiée, le mur des « rappelez demain », « revenez une autre fois », le mur des « on a pu d'place pour ce problème-là ». Nous devons abattre le mur du silence aux États-Unis.

Ce rapport, dans lequel nous demandons beaucoup, et où vous donnerez ce que vous pouvez, dans lequel nous avons un raz-de-marée de demandes, et où vous avez, sinon un raz-de-marée, du moins une quantité très substantielle de ressources, est une composante incontournable de notre relation. Il n'y a pas moyen de l'éviter. Le monde industrialisé, le monde sur-développé, est propriétaire de notre air et de nos ondes, de nos réservoirs et de nos *thing thanks*. Le Congrès américain peut décider de qui vit et qui meurt dans nos pays.

Quand nous vous demandons de nous aider, nous vous demandons en fait d'aider à défaire un peu de tout le mal que la politique étrangère de votre gouvernement et votre système économique infligent à nos peuples. Et, encore une fois, j'espère que nous arriverons un jour à aller au-delà de ce rapport-là. Après plusieurs années de quêtes et de cajolements, de persuasion et de câlineries, je me suis senti perdu comme un vendeur lessivé.

Je n'arrive pas à m'y habituer. Et je n'ai pas envie de m'y habituer. Même si les gens que nous approchons sont satisfaits parce que cette représentation leur permet de poser le merveilleux geste d'accorder et de tendre la main, même si leur sympathie et leur intérêt sont durables, cette relation de concessions mutuelles, si elle n'est pas accompagnée d'un échange culturel véritable, peut trop facilement devenir paternaliste et dégradante.

Il y a tellement de choses que chacun de nous peut apprendre de l'autre. Vos gouvernements, vos banquiers, vos industriels, vos colonels ont certainement profité de leurs relations avec notre continent. Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant ? Nous étions là, après tout, durant toute votre histoire. Vos attachés militaires ont été présents, mais aussi Walt Whitman. Nous participons, que nous le voulions ou pas, par volonté ou par défaut, à votre monde.

Nous avons eu Faulkner et Mickey Mouse, les porte-avions, les couches de papiers et Citizen Kane. Maintenant, nous commençons à avoir les *talk-shows* et les immenses décharges de produits toxiques. Nous souffrons de plusieurs des pires retombées de votre société sans pourtant pouvoir profiter des meilleures, qui devraient venir avec elles. Nous importons les mass médias et exportons des images de souffrance. Pourquoi ne pourrions-nous importer certaines des façons dont vous, écrivains, faites face à l'industrialisation de votre part et exporter à votre intention les approches que nous avons développées pour créer des canaux alternatifs qui défient la commercialisation de la culture ?

Nous avons une histoire commune à explorer et exorciser. Il est vrai que nous la partageons de façons différentes. Durant les quatre années que j'ai passées ici, j'ai été fasciné par la façon dont les Nords américains oublient leur passé, l'enterrent, le réinterprètent pour se débarrasser des cauchemars, en font des campagnes publicitaires pour le présent. Mais nous contrôlons à peine notre présent, dans nos pays. Il n'est donc pas surprenant que nous soyons tellement obsédés par le rescapage de notre passé.

Plusieurs des politiques d'aujourd'hui de Reagan ont d'abord été expérimentées au Chili. Au fur et à mesure que la crise dans votre société se développe, que vous devenez, sous certains aspects, davantage semblables à nous, et nous semblables à vous, un espace pour un dialogue refait surface et il devient plus que jamais impératif. Qu'allez-vous faire des peuples en voie de développement, incluant ceux d'Amérique latine, qui vivent à l'intérieur de vos frontières ? Est-ce que l'américanisation est le prix que nous devons payer pour être tolérés ? La soumission est-elle un pré-requis au dialogue ?

Peut-être pourrions-nous travailler ensemble à apprendre à vivre avec le côté « américain » dont nous sommes porteurs et vous avez le côté marginal, soumis, non reconnu qui est en vous ? Peut-être pouvons-nous aller au-delà de la charité et des dons, ces actes dans lesquels il est si facile de tomber, parce qu'ils ne demandent à aucun des participants de changer réellement. Il existe peu d'objectifs intellectuels plus importants.

Je ne voudrais pas que vos enfants reçoivent un jour prochain l'ordre de tuer mes enfants. Et je ne voudrais pas que mes enfants aient à riposter. Leur vie, et les vies de tant d'autres, de tant de gens de nos communautés, dépendent de notre rencontre : pas des champs de tueries de l'intolérance et de l'aveuglement, mais des champs de rencontre sur lesquels nous acceptons nos différences.

En ce moment, dans une cellule de Santiago, quelqu'un est lié, les yeux bandés. Il écoute s'approcher les pas de cet homme portant une cagoule, cet homme que je soupçonne de sourire, sous cette cagoule.

Permettez-moi de croire que toutes les distances qui nous séparent de lui, et qui nous séparent les uns des autres, ne signifient pas que nous serons incapables d'entendre, même de si loin, même dans la noirceur, nos propres pas, par-delà les milles, qui se rapprochent les uns des autres, lentement, laborieusement, peut-être même en chancelant, mais qui se rapprochent, se rapprochent.

Traduction R.-D. Dubois

Les libéraux et l'IDS

LES NOMBREUX groupes canadiens opposés à une participation à l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine s'inquiètent beaucoup des tentations collaboratrices du gouvernement Mulroney. Ils doivent toutefois reconnaître qu'ils ont obtenu de lui un type de débat public dont ils n'auraient jamais osé rêver sous le gouvernement libéral. La décision de tester au Canada le missile américain Cruise, donc de participer directement à la mise au point d'un système d'armement nucléaire, était devenue irréversible quand elle a été connue du public en 1982, par accident. Il est plus que possible que les analyses menant à une décision quant à l'IDS soient aujourd'hui fort avancées, au plus haut niveau à Ottawa. Mais en soumettant volontairement la question de l'IDS à un examen public, via les travaux du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, qui siègera à Montréal la semaine prochaine, le gouvernement conservateur prend le risque d'éveiller lui-même une opinion qui pourrait lui être contraire. Il y a là un souci démocratique nouveau.

Et qui fait boule de neige puisque l'opposition libérale s'est aussi prise d'intérêt pour l'avis des Canadiens. Nous ne sommes plus les béotiens de naguère. Un «groupe de travail libéral sur la paix, la sécurité et le désarmement mondial», qui a entendu 71 groupes de Vancouver à Halifax, vient de rendre public la partie de son rapport qui touche l'IDS. (Voir le texte en page ci-contre.) Ses conclusions témoignent d'un net virage pacifiste, d'un véritable mariage avec ceux que l'ancien chef du PLC et premier ministre, M. Trudeau, accusait en 1983 de «simplisme moral». Il sera intéressant de voir si ce revisionnisme ira jusqu'au *mea culpa* rétroactif, comme il en est rumeur.

Les quinze raisons pour lesquelles le groupe libéral s'oppose farouchement à la participation canadienne à l'IDS se cantonnent dans les principes: le nouveau système romprait l'équilibre stratégique actuel; il militariserait l'espace et accélérerait inévitablement la déjà désastreuse course aux armements; il échapperait au contrôle humain et nous livrerait aux erreurs de la machine; il détournerait des précieuses ressources vers la recherche et le développement militaires plutôt qu'à des fins civiles; il créerait peu d'emplois; il saperait la souveraineté canadienne, et ferait dévier le pays de son obligation morale envers la paix. Il est difficile de ne pas appuyer l'analyse, à cette hauteur. Mais venant d'un parti politique à peine chassé des banquettes gouvernementales, le document tourne dangereusement court. Le Canada réel en est absent.

On se serait au moins attendu à ce que le groupe fasse quelques phrases autour des effets de sa position sur les relations canado-américaines. Ce n'est pas là une vaine question, comme l'expliquait si bien le professeur et spécialiste Albert Legault, dans les analyses à la fois précises et déroutantes que LE DEVOIR publiait de lui en mai dernier. Le commandement spatial intégré de l'IDS se situera à Colorado Springs, rappelait-il, là même où se trouve le commandement du NORAD, l'entente de défense aérospatiale canado-américaine; quel sera l'effet de ce voisinage sur les relations des deux pays en matière de défense, si le Canada ne veut rien entendre de l'IDS? Et qu'arrivera-t-il des accords canado-américains de libre-échange en matière de production de défense? Et quelles seront les répercussions proprement politiques d'un aussi profond désaccord sur une stratégie de défense qui englobe toute l'Amérique du Nord? Quand on cite la France ou la Norvège en bel exemple de refus courageux, on oublie commodément que le Canada doit tenir compte de facteurs géopolitiques et de pressions naturelles autrement plus complexes. Le comité mixte mis sur pied par le gouvernement pose ces questions de façon beaucoup plus lucide, et c'est pourquoi il sera sans doute plus crédible.

La position libérale est si désincarnée qu'elle ignore, ou oublie prudemment de discuter l'hypothèse mitoyenne vers laquelle semble pencher actuellement M. Mulroney, à l'exemple de la RFA. La participation de Bonn à l'IDS, apprenait-on en effet la semaine dernière, se limitera finalement à un accord-cadre définissant la coopération entre entreprises américaines et ouest-allemandes, c'est-à-dire à l'intérieur du secteur privé plutôt que d'État à État. Dans une entrevue qu'il accordait en juin au *Financial Times*, le premier ministre canadien évoquait un arrangement semblable, qui permettrait aux universités et entreprises canadiennes de participer individuellement aux recherches sur l'IDS, sans compromettre le gouvernement. Mmembre du groupe libéral de travail, le député Lloyd Axworthy avait déjà suggéré, au contraire, que le gouvernement refuse de financer tout groupe canadien qui s'impliquerait dans la «guerre des étoiles» et qu'il demande même aux États-Unis de s'abstenir de leur offrir des contrats. Curieusement, on ne trouve pas trace de cette recommandation dans le rapport libéral.

Certes, cette omission peut résulter de l'absence de groupes industriels aux audiences du comité libéral, malgré l'invitation qui leur a été faite. Ceux qui ont comparu étaient généralement de la même famille idéologique, églises et groupes de pression, spécialisés ou non, qui transposent à l'IDS leur opposition d'hier aux Cruise. On aurait quand même aimé connaître, par exemple, la réponse concrète que feraient les libéraux à l'Association des industries aérospatiales du Canada, qui milite pour la participation à l'IDS, et qui représente 155 compagnies et plus de 40,000 emplois. Un gouvernement libéral leur interdirait-il d'accepter des contrats américains?

Ce sont là des scénarios concrets, non seulement moraux mais politiques et économiques, que doit affronter le Canada devant l'offre américaine, à la fois invitation et menace. S'en laver les mains, dans les circonstances, n'est guère plus honorable que d'envisager de les salir.

— LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *Le danger actuel*

COMMENT se fait-il que les deux conflits mondiaux antérieurs ne nous aient rien appris ? L'éternel même scénario se répète. On conclut des pactes, des ententes mais, comme le demande pertinemment l'écrivain Henry Miller, « ne faut-il pas être complètement fou pour croire en un pacte conclu par deux bandits armés jusqu'aux dents ? »

Et pourtant, on y croit, on aime se bercer de l'illusion que nous pouvons continuer de croire en nos gouvernants, en leurs promesses rassurantes. Nous continuons comme si de rien n'était, attendant la brutalité des faits pour réagir. Et même alors, la réaction sera toute tracée d'avance; il sera trop tard pour aller à contre-courant.

Les mêmes causes qui ont été responsables des conflits antérieurs ont continué et continuent à agir. Il ne s'est pas effectué une réelle métamorphose dans la conscience de l'homme. L'opposition, la séparation entre les peuples, l'égoïsme et l'aveuglement national sont restés les normes de l'action. L'espoir et le désespoir ont continué de se tenir la main comme deux frères jumeaux. Et comme rien n'a changé au niveau des causes, pourquoi y aurait-il changement au niveau des effets ?

— PIERRE BERTRAND
Montréal, 9 juillet.

■ *Nouvelle Sodome ?*

Lettre adressée à M. Jérôme Choquette, maire d'Outremont.

JOURNAUX et télévision nous apprennent que la ville d'Outremont est doublement secouée dans ses assises morales et financières : des jambes et des torses que des vêtements trop courts exposent au soleil font chuter la valeur marchande des maisons (sic !).

Pour évaluer l'ampleur de ce désastre, il suffit d'évoquer la multiplication, depuis 25 ans, des plages et des camps de nudistes qui ont fait s'effondrer le marché immobilier de la Côte d'Azur, si bien que propriétaires, investisseurs et agents ne rêvent plus que de... Laponie.

Il ne saurait échapper à la perspicacité du brillant avocat que vous êtes — d'ailleurs sanctionnée par votre nomination au poste de ministre de la Justice — que l'effet pernicieux des quelques semaines de notre été boréal est nonobstant compensé lorsque, durant les longs mois de l'autre saison, l'hiver, chacun doit déambuler lourdement vêtu et contribue de la sorte à faire augmenter la valeur des propriétés.

Si le ridicule devait soudainement tuer, imaginez l'hécatombe que ce serait pour votre ville. Quant aux chastes citoyens que l'indécence estivale (des autres) menace de ruine, Schefferville les attend.

— GILLES RIOUX
Montréal, 11 juillet.

■ *Pourquoi taxer les arbres?*

Lettre adressée à Monsieur Yves Duhaime, ministre des Finances du Québec

LE 3 JUIN DERNIER, la Cmmission d'études et de recherches de la Fédération québécoise de la faune vous adressait une lettre vous expliquant l'importance de la présence des arbres et des arbustes relativement à l'amélioration de la qualité de la vie. Cette même lettre portait à votre attention que votre collègue le ministre de l'Environnement par son programme « Berges Neuves » veut sensibiliser les citoyens sur l'importance de la régénération des rives des lacs et des cours d'eau. D'autre part, le programme des lacs de ce même ministère travaille en étroite collaboration avec des milliers de citoyens du Québec pour que ceux-ci redonnent au cours d'eau leur aspect naturel.

Votre taxe sur l'achat des arbres et des arbustes mettra définitivement un frein à cette tendance. Nous croyons qu'il serait beaucoup plus opportun d'exiger une taxe ou une amende à ceux qui coupent les arbres en bordure des cours d'eau plutôt que de taxer ceux qui contribuent à améliorer l'environnement.

A l'instar de votre homologue fédéral qui n'a pas eu peur de réviser sa position sur l'indexation des allocations des personnes âgées, nous vous demandons, au nom de la protection de l'environnement et des habitats fauniques, de retirer cette taxe peu appropriée et sans importance dans l'enveloppe totale de votre budget.

— LÉO-PAUL QUINTAL
président dela Commission d'études et de recherches
Trois-Rivières, 10 juillet

■ *A qui la responsabilité?*

Lettre adressée à M. Paul Reeves, LE DEVOIR, 12 juillet)

AINSI, selon vous, ce serait de la faute aux Franco-manitobains s'ils ont dû attendre près d'un siècle pour qu'on leurs reconnaissent enfin des droits. De même vous accusez la collectivité canadienne française d'inaction collective voire d'incapacité à se défendre devant les tribunaux.

Je crois plutôt que vous devriez revoir notre histoire canadienne. Vous découvrirez, j'en suis sûr, qu'il y a eu et qu'il y a encore aujourd'hui des groupes de pressions francophones d'un bout à l'autre du Canada, mais ce qui pouvait passer sous silence à l'époque de John A. Macdonald ne le peut plus à notre époque d'information télévisée.

En effet, grâce à la télévision, on a pu se rendre compte au Nouveau-Brunswick à quel point certains anglophones souffrent de francophobie. Cette haine qui était cachée a refait surface lorsque le gouvernement de cette province a voulu se montrer plus souple à l'égard des francophones en ce qui a trait à la fonction publique.

Il faudrait également que vous compreniez que la minorité anglophone du Québec ne l'est que sur ce territoire et non pas à l'échelle du Canada. Alors que les francophones le sont partout sauf au Québec. D'où la nuance entre les rapports de forces. Je vous repose la question que vous posiez dans votre lettre: à qui la responsabilité?

— PAUL MOTTET
Saint-Léonard, 15 juillet

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75'. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LA DÉRÉGLEMENTATION DU TRANSPORT AU CANADA

Les tarifs du transport aérien intérieur ne seront pas réglementés

Extraits de l'énoncé de principe intitulé « Aller sans entraves » rendu public hier par le ministre des Transports du Canada M. Don Mazankowski.

LA DERNIÈRE révision importante de la législation canadienne en matière de transport remonte à près de 25 ans. En 1961, la Commission royale d'enquête MacPherson publiait son rapport sur le secteur du transport, lequel devait servir de base à la *Loi nationale sur les transports* (LNT) adoptée en 1967.

Depuis, le secteur du transport a beaucoup évolué et mûri. [...] Un vent de déréglementation a soufflé sur les États-Unis, notre principal partenaire commercial. En conséquence de tout cela, la réalité de tous les jours pour les producteurs de matières premières et les fabricants canadiens se traduit désormais par une concurrence nationale et internationale grandement accrue.

La LNT et d'autres lois sur le transport témoignent d'une philosophie de réglementation aujourd'hui dépassée. Ces lois considèrent les marchés du transport comme étant insuffisamment développés et les transporteurs comme ayant besoin de protection. De même, les usagers sont contrôlés à l'excès par des organismes de réglementation qui fixent les conditions sous lesquelles ils doivent traiter avec les transporteurs. Le régime réglementaire a restreint la concurrence et l'esprit d'entreprise, et a souvent donné lieu à des majorations de tarifs de même qu'à une limitation de l'éventail des services. [...]

Le gouvernement veut implanter un nouveau cadre législatif pour le transport au Canada. [...]

L'énoncé des objectifs de la politique des transports qui figure à l'article 3 de la LNT sera révisé afin de promouvoir activement la concurrence intramodale et intermodale, l'accroissement du rendement de tous les services de transport et la baisse de tous leurs coûts unitaires; la réduction de l'intervention entravante de l'État sur le marché grâce à une diminution de l'importance et de la complexité des règlements imposés aux transporteurs, aux expéditeurs et aux autres usagers; et un mode de réglementation plus ouvert, plus souple et plus facile d'accès pour tous les Canadiens.

— La législation révisée renfermera de nouveaux critères réglementaires, plus souples, adaptés à chacun des modes de transport.

— Les articles 3 et 27 de la LNT seront révisés afin de promouvoir, au besoin, plus de liberté et de souplesse dans les ententes, les fusions et les acquisitions nationales destinées à faciliter le multi-modalisme.

— Les restrictions actuelles appliquées aux fusions et aux acquisitions au sein de l'industrie seront en général assouplies de manière à favoriser un milieu moins réglementé où les forces du marché joueront un plus grand rôle. Le gouverneur en conseil, de son propre chef ou sur recommandation du ministre des Transports, sera toutefois investi du pouvoir d'interdire les fusions et acquisitions de contrôle nationales des grandes entreprises de transport réglementées par le gouvernement fédéral et dont l'actif brut est évalué à $ 20 millions et plus.

— La législation révisée comportera des dispositions sur l'indemnité à accorder pour les services publics commandés, pour pallier aux inconvénients de la loi actuelle.

— Les activités fédérales seront rationalisées afin d'alléger le fardeau administratif, optimiser le rendement des deniers publics et promouvoir la concurrence sur les marchés, sous réserve essentiellement de ne pas compromettre la sécurité. Les demandes pour des dépenses en capital seront soigneusement étudiées et les sociétés de la Couronne devront être dirigées économiquement et efficacement tout en se comportant en « bons citoyens corporatifs ».

TRANSPORT AÉRIEN

Réglementation du contrôle d'entrée

L'entrée dans toutes les classes de service aérien commercial intérieur sera régie uniquement par la preuve que la compagnie est « prête, apte et disposée » à offrir le service. Pour être agréés, les exploitants devront se conformer aux dispositions du Règlement sur la sécurité du ministère des Transports concernant les certificats d'exploitation et présenter la preuve qu'ils ont contracté une assurance suffisante.

La réglementation économique des opérations des transporteurs aériens commerciaux découle surtout de la Partie II de la *Loi sur l'aéronautique*. La loi stipule que la CCT ne délivrera pas de permis à moins d'être satisfaite que le service aérien commercial proposé est et sera requis pour la commodité et la nécessité publiques présentes et futures. Aucune interprétation de cette condition ne figure dans la législation en vigueur. Le gouvernement se propose d'éliminer de la loi le test d'entrée sur le marché basé sur la commodité et la nécessité publiques. Les requérants devront plutôt prouver qu'ils sont « prêts, aptes et disposés » à offrir un service. On ne se fondera plus sur la viabilité économique ou financière, mais bien sur la capacité technique et la sécurité. La principale condition de délivrance des permis sera la possession des certificats d'exploitation du ministère des Transports attestant que le transporteur a le matériel voulu et peut assurer le service en toute sécurité. En outre, le transporteur sera tenu de contracter une assurance de responsabilité civile, dont le montant sera précisé dans les règlements.

Réglementation du contrôle de sortie

Un préavis constituera la seule condition de sortie d'un marché.

Le mandat législatif actuel de la Commission canadienne des transports quant au contrôle de la sortie des marchés est imprécis. La CCT a exercé un certain contrôle, mais elle est limitée par l'article 3 (c) de la *Loi nationale sur les transports* qui exige que les transporteurs soient indemnisés pour les services fournis à titre de service public commandé. Aux termes de la politique de 1984, la CCT devait, sur un préavis de 60 jours, accorder la liberté de sortie d'un marché aux transporteurs qui faisaient face à l'entrée d'un nouveau concurrent. La Commission a publié un avis proposant de modifier le *Règlement sur les transporteurs aériens* pour exiger un préavis de 60 jours et l'approbation écrite du Comité des transports aériens.

Pour que les transporteurs puissent s'adapter à l'évolution de l'économie et de la concurrence, ils doivent pouvoir entrer et sortir des marchés assez librement. S'il y a concurrence, la sortie ne pose normalement pas de problème. Lorsqu'un seul transporteur dessert ou desservirait une route, l'avis d'intention de se retirer constituerait l'occasion pour un autre transporteur de débuter un service. Dans le cas de localités isolées où le marché est captif, la perte totale de service est peu probable. Tout transporteur agréé pourrait offrir le service de remplacement. L'autorisation légale d'octroi de subventions qui pourraient servir à maintenir un service essentiel non rentable a été incluse dans les récentes modifications à la *Loi sur l'aéronautique*. De telles subventions tendent cependant à ralentir les rajustements, les innovations et le développement d'options plus rentables; on n'y aurait recours, par conséquent, que dans des cas de nécessité sérieuse.

Il est donc proposé qu'un avis minimal soit exigé pour sortir d'un marché, probablement 60 jours au maximum sur les routes desservies par un seul transporteur et 30 jours sur les autres routes.

Réglementation de la tarification et des tarifs des transporteurs aériens

En règle générale, les tarifs du transport aérien intérieur ne seront pas réglementés. Le nouvel organisme de réglementation sera investi du pouvoir, sur appel aux termes de l'article 23 modifié de la *Loi nationale sur les transports*, d'examiner les majorations et les rejeter ou les réduire. À des fins d'information du public, les transporteurs seront tenus de mettre leurs tarifs et leurs taux à la disposition du public à leurs bureaux d'affaires. Les transporteurs seront tenus de conserver les registres de ces tarifs et de ces taux pendant au moins trois ans.

La liberté d'entrée et de sortie des marchés intérieurs, avec la concurrence accrue que cela sous-entend, éliminerait la nécessité de maintenir une réglementation tarifaire. L'expérience canadienne récente de la diminution de la réglementation a démontré que les forces du marché donneront un large éventail de services et de prix raisonnables aux consommateurs. De l'avis général, la baisse des prix ne devrait pas être réglementée, mais d'aucuns soutiennent que le contrôle de la majoration des prix s'impose pour protéger le consommateur. Afin de minimiser les préoccupations au sujet d'augmentations injustifiées des prix, le gouvernement voit l'avantage d'investir l'organisme de réglementation du pouvoir d'examiner, sur réception d'une plainte, les majorations de prix, en particulier pour les routes où un transporteur a le monopole.

Un contrôle réglementaire continuera d'être exercé sur les tarifs internationaux, compte tenu de la nécessité de continuer à réglementer l'entrée sur le marché des services internationaux.

Propriété des aéronefs et exigences financières

Les transporteurs aériens pourront structurer leurs activités de financement et d'acquisitions d'appareils pour répondre aux conditions d'exploitation changeantes. Ils seront tenus de contracter une assurance de responsabilité civile suffisante, dont le montant minimal sera prescrit dans les règlements édictés en vertu de la législation révisée.

La CCT a pour politique d'imposer certaines exigences concernant la propriété d'aéronefs et les méthodes de financement des transporteurs agréés ou en voie de l'être. Chaque transporteur agréé qui exploite un service aérien commercial doit posséder ou louer, selon un contrat de location-acquisition, au moins un appareil contrat de location-acquisition, au moins un appareil dans chaque groupe de masse d'aéronef (établi par voie du *Règlement sur les transporteurs aériens*) dont son permis fait l'objet. Les requérants pour des services aériens commerciaux, nouveaux ou supplémentaires.

La Commission visait ainsi à ce que les transporteurs nouvellement venus et ceux qui prenaient de l'essor partent d'une base financière solide en lançant leurs services récemment approuvés.

Les exigences de la CCT à cet égard ont peut-être freiné les innovations et les demandes de permis qui auraient pu procurer des services améliorés aux usagers. De plus, ces exigences quant à la propriété des aéronefs sont inéquitables, car elles placent un fardeau plus lourd sur les petits que sur les gros transporteurs, lesquels ont plus d'appareils d'un groupe de masse donné.

Délivrance de permis aux transporteurs aériens sur des routes internationales

Le pouvoir du ministre des Transports de désigner des transporteurs canadiens sur des routes internationales sera reconnu dans la législation.

Pouvoirs de représailles contre des mesures étrangères

Le gouvernement du Canada sera investi du pouvoir d'exercer des représailles contre un pays ou un transporteur aérien étranger dont les pratiques commerciales sont inéquitables ou discriminatoires et dans le cas d'agissements portant atteinte à la sécurité de l'aviation civile internationale.

Le Canada et l'initiative de défense stratégique

Rapport provisoire du Groupe de travail libéral sur la paix, la sécurité et le désarmement mondial soumis au Parti libéral du Canada et au caucus libéral par M. Jean Chrétien le 11 juillet dernier.

LE présent rapport provisoire sur l'Initiative de défense stratégique (IDS), soumis au Parti libéral du Canada et au Caucus libéral, est le résumé d'une section du rapport du Groupe de travail libéral sur la paix, la sécurité et le désarmement mondial, qui doit être publié en automne 1985.

Suite à la décision du gouvernement de répondre dans un avenir proche à l'invitation des États-Unis concernant l'Initiative de défense stratégique, le Groupe de travail s'est donné pour priorité de préparer et de publier immédiatement le présent résumé de la section du rapport qui traite de ce sujet que le groupe de travail a préparé après avoir entendu au total 71 témoignages de personnes qui se sont présentées aux audiences du Comité à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax.

L'initiative de défense stratégique

Depuis une vingtaine d'années, les deux superpuissances que sont les États-Unis et l'Union soviétique ont réussi à maintenir une paix précaire reposant en grande partie sur l'équilibre apparent des forces nucléaires et sur la réalité stratégique du potentiel de destruction mutuelle assurée. Or, l'Initiative de défense stratégique (IDS ou « guerre des étoiles ») remet sérieusement en question cet « équilibre », basé principalement sur le principe de la dissuasion et introduit un facteur grave de déstabilisation des relations Est-Ouest.

Le Groupe de travail libéral sur la paix, la sécurité et le désarmement mondial a entendu les témoignages d'un vaste éventail de Canadiens qui, dans l'ensemble, sont convaincus que le gouvernement canadien ne devrait pas accepter l'invitation des États-Unis à participer à l'IDS, pour les raisons suivantes :

a) Une telle démarche contribuerait à déstabiliser gravement « l'équilibre stratégique » actuel. En effet, si un camp opte pour l'IDS, l'autre camp sera vraisemblablement amené à envisager une attaque préemptive avant la mise en place du système, à augmenter considérablement son arsenal d'armes offensives afin de neutraliser le système de défense stratégique de son adversaire, ou à se doter d'un système analogue.

b) Le système IDS prétend être un système de défense active, or tout système de ce type peut être considéré ou utilisé comme un système d'offensive et provoquer une accélération de la course aux armements. L'histoire nous montre que tous les systèmes de défense mis en place par un camp ont amené la parti adverse à mettre au point un système d'offensive destiné à neutraliser le nouveau système de défense (M.J. Morgan, Canadian Peace Congress).

c) Une telle démarche mènerait à l'armement de l'espace (Mouvement canadien pour une fédération mondiale), qui est en quelque sorte une boîte de Pandore impossible à refermer une fois qu'on l'aurait ouverte.

d) L'adoption du système amènerait une accélération brutale de la course aux armements. Il entraînerait la dépense de sommes d'argent considérables qui pourraient servir à des usages beaucoup plus productifs et socialement acceptables tels qu'aux programmes d'aide aux pays du tiers-monde (Project Plough shares).

e) Étant donné que le temps de réaction du système IDS est de moins de 300 secondes, les ordinateurs devront prendre des centaines de milliers de décisions vitales qui se traduiront soit par le maintien de la paix, soit par une guerre nucléaire (M. Gotlieb, département des Sciences de l'informatique, Université de Toronto). Il est impossible aux êtres humains de prendre de telles décisions en si peu de temps.

f) Étant donné la complexité des progiciels nécessaires pour assurer le fonctionnement des nombreux éléments de l'IDS, il serait impossible de disposer d'un système entièrement à l'abri d'erreurs ou parfait à cent pour cent, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses (Institute for the Peaceful Use of Technology).

g) Nombreux sont les partisans de l'IDS qui admettent que le système ne sera pas efficace à cent pour cent dans l'interception de toutes les armes ennemies. Un taux d'erreur de 5 % serait suffisant pour entraîner des pertes humaines et environnementales catastrophiques. Il y aurait des millions et des millions de victimes.

h) Le seul moyen de faire l'essai d'un tel système serait de le déployer (M. J. Polanyi, département de Chimie, Université de Toronto), ce qui entraînerait en soi une déstabilisation totale, comme nous l'avons noté dans le paragraphe **a)** ci-dessus. L'essai du système pourrait entraîner la guerre nucléaire mondiale qu'il est censé prévenir. De plus, le déploiement du système et son essai à grande échelle seraient une violation du Traité sur les missiles antibalistiques que le Canada s'est engagé à appuyer.

i) Les ressources limitées du Canada en matière de recherche et de développement (R & D), qui sont actuellement utilisées au maximum dans ce secteur technologique, seraient insuffisantes pour répondre à la fois aux exigences de l'IDS et pour soutenir la concurrence des services pacifiques de recherche et de développement. De plus, l'exemple japonais nous montre que l'aspect militaire de la recherche et du développement n'est pas indispensable pour une société technologique avancée.

j) Tous les marchés de R & D, dont le Canada pourrait bénéficier suite à sa participation à l'IDS nécessiteraient aussi probablement d'importants investissements canadiens, ce qui aurait un impact négatif sur nos ressources R & D limitées.

k) Les marchés R & D attribués au Canada porteraient sur des recherches technologiques secondaires. En effet, pour des raisons de sécurité et par souci naturel américains de conserver pour eux les marchés technologiques les plus prometteurs, les Canadiens ne bénéficieraient que des marchés de second ordre.

l) Nombreux sont les scientifiques, représentés par M. Sobrino de Science et paix, qui craignent que les ressources que nous consacrons à la recherche soient en grande partie militarisées si le Canada participait à l'IDS.

m) La Fédération du travail de l'Ontario et la Confédération des Syndicats nationaux estiment que les dépenses consacrées à l'IDS auraient des effets négatifs sur la création d'emplois, étant donné que des investissements équivalents dans des programmes pacifiques entraîneraient la création d'un beaucoup plus grand nombre d'emplois. La participation du Canada à l'IDS aurait donc peu ou pas d'effet sur la création d'emplois au pays.

n) Les étudiants pour la paix et le désarmement (Students for Peace and Mutual Disarmament) ont fait savoir que, même si l'IDS entraînait la création d'un certain nombre d'emplois, le prix à payer pour participer à l'IDS est beaucoup trop élevé. La grande obligation morale du Canada est avant tout de veiller à maintenir la paix et la justice dans le monde.

o) Une fois que l'on aura investi d'énormes montants d'argent dans la recherche et le développement de l'IDS, il sera difficile, voire impossible de résister au développement du système (Operation Dismantle).

p) Le Canada perdrait beaucoup de son indépendance s'il participait à la recherche et au développement et au déploiement inévitable du système. Nous ne pourrions plus prétendre jouer le rôle de médiateur indépendant au sein de la communauté mondiale. Notre opinion de modérateur n'aurait plus le même poids dans le monde (Council of Canadians).

Le Canada se doit de surveiller attentivement le développement du réseau d'alerte du Nord et du NORAD, pour s'assurer que nous ne soyons pas impliqués par inadvertance dans le programme IDS (Comité national d'action sur le statut de la femme — Comité de survie; Physicians for Social Reponsability, Montréal).

Recommandations

Compte tenu des différentes possibilités et des points mentionnés ci-dessus et compte tenu des désirs de la majorité des Canadiens qui ont contacté leurs représentants élus de l'opposition officielle, le Groupe de travail présente les recommandations suivantes :

1. La première recommandation, qui est aussi la plus importante, est que le Canada ne devrait pas accepter l'invitation des États-Unis de participer à l'Initiative de défense stratégique ou « guerre des étoiles ».

2. Le Canada devrait maintenir et confirmer son engagement à appliquer pacifiquement la recherche et le développement se rapportant à l'espace dans le cadre de sa participation au sein des organismes internationaux. Le Canada devrait par exemple promouvoir les recherches en matière de technologie des satellites nécessaires à l'application des accords sur le contrôle des armements, selon les propositions initiales faites par la France (The International Satellite Monitoring Agency, ISMA). Par ailleurs, les satellites pourraient servir à l'étude du climat, de l'environnement et des ressources mondiales (identification et gestion) et à améliorer les communications internationales. Voilà quels sont les domaines auxquels devrait s'appliquer le potentiel de recherche et de développement spatial du Canada.

3. Il faut faire comprendre aux Canadiens que, pour la survie même du monde en cette ère nucléaire avancée, on ne peut opter pour des solutions techniques (IDS) ni pour des expédients, comme l'a précisé l'Association canadienne pour les Nations unies dans son mémoire. La question de la guerre ou de la paix n'est pas une question militaire, mais une question politique à laquelle on peut apporter une réponse politique (Veterans for Multilateral Nuclear Disarmament). L'option militaire ne peut mener qu'à l'hiver nucléaire (M. Robert Laxer), à une situation où tout le monde sera perdant, ou à un monde de plus en plus dangereux et inhumain qui gaspillera ses ressources de plus en plus rares à la fabrication d'armes plutôt que d'outils.

4. Le rôle le plus constructif que le Canada peut jouer dans la communauté mondiale est celui de médiateur, fidèle à la tradition internationale de Lester B. Pearson. Nous devons maintenir le rôle de conciliateur joué traditionnellement par le Canada, rôle mis en valeur par le premier ministre Trudeau lors des sessions extraordinaires des Nations unies sur le désarmement en 1978 et en 1982 et lors de l'initiative de paix qu'il a menée en 1983. Nous devons ramener les puissances mondiales à la table de négociation et reprendre un dialogue véritable sur la question fondamentale du désarmement et de la survie de l'humanité.

5. Le Canada doit maintenir et augmenter son appui aux organisations et aux ressources qui sont consacrées à la promotion de la paix et de la stabilité dans le monde. Nous devons accorder un soutien total à des organisations telles que les Nations unies, l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, le Fonds pour le désarmement et, par leur entremise, aux divers groupes non-gouvernementaux qui se consacrent aux questions de paix et de sécurité. Nous devons accorder une plus grande place dans notre système d'enseignement aux études se rapportant à la paix et à la sécurité (Manitoba Educators for Social Responsability) et « exporter » à travers le monde nos compétences dans ce domaine.

Le Groupe de travail considère que le Canada joue un rôle-clé sur la scène mondiale dans la quête de la paix et de la sécurité. Nous sommes convaincus que le Canada devrait jouer un rôle de médiateur, de négociateur, d'éducateur et de conciliateur.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Notre mère la Méditerranée

LU

PIERRE MONETTE

★ Mohand Khellil, **La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié**, Paris, L'Harmattan, 1985.

LA KABYLIE est une région du Nord-Est de l'Algérie où réside depuis des siècles une ethnie d'Africains blancs dont la culture montre une vitalité qui fait de cette société l'une des plus anciennes de la Méditerranée. En effet, les Berbères sont un des premiers peuples de la Méditerranée, comme les Gaulois, les Ibères en Espagne, les Latins en Italie, etc. De tous ces peuples, les Berbères sont les seuls qui ont su faire perdurer leur originalité par-delà la vaste uniformisation culturelle et sociale qui a résulté de la domination impériale romaine.

Les Berbères, et d'une façon particulière en Kabylie, ont su conserver jusqu'au 20e siècle, résistant à la suite de dominations coloniales qu'ils ont subies — et la plus importante parmi celles-là aura été celle des Arabes qui ont su implanter, depuis le 8e siècle, l'hégémonie islamique sur toute l'Afrique du Nord —, une culture et des modes de vie qui vont chercher leurs racines dans l'antiquité, la même qui se trouve à l'origine de tout l'Occident européen.

Avec *La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié*, Mohand Khellil analyse les composantes sociales et culturelles particulières à ce groupe berbère. Il fait oeuvre d'ethnologue structuraliste en dévoilant la cohésion des rituels sociaux et privés qui régissent la société kabyle.

L'ouvrage n'aurait ainsi d'intérêt que pour les amateurs d'ethnologie régionale si l'actualité n'avait pas mis, depuis quelques années, la spécificité berbère sur l'échiquier des enjeux majeurs des jeunes nations du tiers monde.

En 1980, les « événements » de Kabylie, une revendication exacerbée d'autonomie culturelle, ont ébranlé le pan-arabisme officiel du socialisme algérien. Souvent de religion musulmane sans être de langue ni de culture arabe, les Berbères, en voulant se voir accorder une meilleure place dans les dynamiques sociales et culturelles de l'Algérie moderne, ont mis à l'ordre du jour la question de la multi-ethnicité de tous les jeunes États nés de leur révolte contre le colonialisme.

La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié traite de l'actualité de la question berbère dans ses derniers chapitres qui sont alors soutenus de références à l'analyse ethnologique des premières pages.

Mais, par-delà ces questions d'actualité africaine, *La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié* nous permet de jeter un regard différent sur les particularismes sociaux et culturels qui fondent les sociétés originant de « notre » côté de la Méditerranée. Si, aujourd'hui, la Méditerranée sépare l'Europe de l'Afrique, et l'Occident de l'Orient, elle était à l'origine le trait d'union et même le lieu d'une conjonction de ces polarités.

La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié, un peu comme l'avait fait Germaine Tillion à un niveau plus global avec *Le Harem et les cousins* (1), nous fait découvrir ce qu'il peut encore rester de cette communauté originelle. Par exemple, le fichu que doivent porter les femmes kabyles pour masquer leurs cheveux est le même que doivent porter les Italiennes du Sud et les Grecques — et les Québécoises d'il n'y a pas si longtemps quand elles allaient à l'église. Au fil des pages, le livre souligne plusieurs de ces coïncidences culturelles dont l'analyse de leurs incidences dans un contexte sud-méditerranéen peut enrichir de beaucoup la compréhension des mêmes phénomènes dans notre contexte nord-méditerranéen.

La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié, comme beaucoup d'autres ouvrages d'ethnologie régionale, n'est pas là pour satisfaire seulement une sorte de curiosité touristique un peu plus élevée. Dans la mosaïque socio-culturelle qu'il nous dévoile, des éclats de miroir nous renvoient notre propre reflet. De plus, l'ouvrage peut nous permettre de mieux comprendre des voisins très immédiats, puisque une bonne part de l'émigration algérienne et nord-africaine qui choisit le Québec pour terre d'adoption est d'origine berbère, sinon souvent directement kabyle.

En donnant la parole à ce qui fait la différence et l'exotisme d'une société du sud, *La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié* commence, à sa façon, une forme de dialogue interculturel qui apparaît une manière fort valable de réduire l'incompréhension mutuelle qui est sans doute la première des barrières empêchant un véritable dialogue Nord-Sud.

(1) Paris, éditions du Seuil, coll. « Points-Civilisation », 1982.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Belgique

flit entre les deux chefs de file des partis francophones de la coalition gouvernementale social-chrétienne-libérale, notent les observateurs. Tout en maintenant en place un gouvernement en sursis, ils s'en remettent au jugement des électeurs.

La rivalité personnelle entre le ministre libéral de la Justice, M. Jean Gol, et le ministre social-chrétien de l'Intérieur M. Nothomb, avait éclaté au grand jour à l'occasion du débat parlementaire sur les responsabilités dans le drame du Heysel.

Samedi, à l'issue d'un débat passionné de 48 heures, au cours duquel il avait été directement mis en cause, le ministre de l'Intérieur avait refusé de démissionner, malgré les pressions exercées par l'opposition et les libéraux. Mais ces derniers, opérant un revirement spectaculaire avaient finalement voté une motion de confiance au gouvernement pour éviter une crise gouvernementale, sans obtenir la démission de M. Nothomb.

Lundi, nouveau coup de théâtre : le ministre de la Justice, bientôt suivi par les autres ministres libéraux, ouvrait une crise politique en présentant sa démission du gouvernement, pour tenter de vaincre l'obstination injustifiée de M. Nothomb.

Le gouvernement de M. Martens a d'ores et déjà battu un record de longévité en se maintenant au pouvoir depuis décembre 1981, dans un pays continuellement secoué par des crises gouvernementales depuis l'après-guerre.

D'ici le mois d'octobre, le gouvernement en sursis a encore du pain sur la planche. Un projet de loi fiscale, auquel les libéraux attachent une importance particulière, un projet de loi sur l'audiovisuel et la préparation du projet de budget pour 1986 figurent parmi les principaux obstacles qu'il devra surmonter.

La tâche sera ardue pour M. Martens et la cohabitation difficile entre les ministres, après les déchirements des derniers jours.

◆ Marco Polo

Il s'envola de quelques pas.

— Grand-père, le temps des leçons est terminé.

— Reviens, petit-fils, siffla N'Guère. J'ai besoin de toi, de tous les parents et alliés.

Tout le jour il y eut, sur Paris, un grand remue-ménage aérien. Moins militaire que celui d'avant-hier, quand les avions et les hélicoptères ont défilé en vagues impeccables au milieu de la tornade, mais plus musical. Ni escadres, ni escadrilles, mais, dans le désordre, des bandes de violons ailés, des petits groupes de lyres emplumées. Et leurs passages incessants d'un bout à l'autre de la ville, leurs escales sur Matignon, la Sûreté générale, le balcon du bureau de l'inspecteur Blognard, le Muséum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes et un certain laboratoire, firent dire aux ornithomanciennes : quelque chose d'irréversible se prépare.

Pendant ce temps l'Homme-Échassier se promenait. Comme il n'avait pas consenti à se « déchasser », la curiosité qu'il suscitait sur son passage était telle que son plaisir, petit à petit, s'en allait.

C'est une des plus belles villes du monde, pensait-il, mais que ses habitants sont badauds, égoïstes et mal élevés ! Pas un qui, au lieu de me regarder bouche bée, n'a l'idée de m'adresser le bonjour, de me demander : qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ?

Puisque c'est comme ça je vais m'adresser aux choses ! Il prit son cure-dent de gingembre et nettoya celle de ses bouches qui parlait au bois, au fer, au béton, au plastique même mais, avec prédilection, aux pierres. Immédiatement un couple de jumelles assez carrées mais élégantes dans leurs colliers de gueules d'animaux et leurs dentelles, se mit à le couvrir de questions : qui était-il, et d'où venait-il, et que venait-il faire à Paris, et pourquoi ne l'avait-on pas encore ravalé ? Il ne comprit pas le mot, elles s'esclaffèrent :

— Ra-va-lé. Gratté, regratté, remis en état, comme neuf, comme à l'origine ou au commencement.

— Qu'est-ce que vous en savez, vous, petites soeurs, du commencement ?

— Au commencement était le verbe, répliquèrent avec un accord parfait les tours jumelles de Notre-Dame, et le verbe était tourné vers Dieu et le verbe était Dieu.

— Avec ce début, on est tous d'accord, dit l'Homme-Échassier. Mais après, c'est une autre paire d'échasses . . . et comme il n'était pas d'humeur à entamer une discussion théologique il s'éloigna.

Il traversa la Seine, le Quartier latin, le Jardin du Luxembourg, et se retrouva à hauteur d'une grande fille moche, enfant unique, qui, comme toutes les tours uniques et moches, offrait un panorama mais manquait de perspective. Elle manquait aussi d'inspiration bien qu'elle portait le nom du Mont Parnasse. Il passa son chemin, redescendit vers la Seine.

Comme il marchait, il eut une vision merveilleuse, il eut l'impression de ne plus être en ville mais à la campagne, à la montagne : il vit, au bord d'un ruisseau, une adorable bergère qui gardait ses moutons.

Soudain,il eut deux bouches pour lui parler car celle de la poésie s'empressa de devancer l'autre et s'ouvrit :

— Bergère, ô tour Eiffel, le troupeau des ponts bêle ce matin.

— Est-ce un troupeau d'enfants, berger noir, demanda-t-elle, que tu gardes ainsi autour de ton cou ?

Ils passèrent tout l'après-midi ensemble. Ils s'entendaient à merveille et quand ce fut l'heure de se quitter ils se promirent le revoir. Il reviendrait le plus vite possible et, un jour, elle irait à Abidjan !

Rendez-vous avec l'oiseau avait été pris à six heures du soir au Jardin du Luxembourg. L'Homme-Échassier avait une minute de retard et le moineau susceptible le lui fit vivement sentir. Il garda une minute de silence avant de livrer ses informations. Elles étaient, bien évidemment, d'une importance capitale.

La jeune métisse recherchée répondant au nom de Dona Calero avait quitté son pays natal sur un vol de la compagnie UTA. L'appareil, un DC 10, avait été détourné par des gens armés et masqués dont on ignorait le but et qui avaient forçé le pilote à atterrir à Rome. Un mort.

— Ce n'est pas elle, au moins.

— Non, un Américain.

— Vous êtes vraiment très forts, murmura N'Guère avec admiration.

— Affaire suivie par la chouette des jardins de Matignon, précisa l'oiseau. Tu peux dormir tranquille. Mais en cours d'enquête nous avons appris une chose autrement stupéfiante. Ça n'a rien à voir avec le détournement, sauf qu'il s'agit d'un autre type de détournement qui peut avoir des conséquences inouïes . . . en tout cas pour la continuation de l'espèce.

— Oh moi l'espèce ! On vit très bien mort, tu sais.

— Il suffit de te voir, persifla le moineau. Écoute plutôt : on fabrique désormais des oiseaux artificiels. C'est l'aigle du Jardin des plantes, dont les hauteurs de vue et les compétences en ce domaine sont incomparables aux nôtres, qui a tenté de nous expliquer . . . j'avoue n'avoir pas tout très bien saisi . . . c'est compliqué ! Il pense que le Muséum est noyauté par un service secret. Il a surpris des va-et-vient suspects entre le Muséum d'histoire naturelle et un laboratoire de biologie. Grâce à des manipulations génétiques ils sont parvenus à isoler un A.D.N. de mouette et ils ont cloné.

Biologiquement c'est comme une mouette sauf qu'elle est artificielle. Ils ont implanté un certain nombre d'appareils miniaturisés dans son matériel génétique ; des puces électroniques très sophistiquées, et ils ont programmé des actions d'espionnage.

Bref, le programme est en route. Des mouettes espionnes volent déjà quelque part. Mais où ? et au compte de qui ?

◆ Philippines

jet de loi actuellement à l'étude, la loi Cayetano. (Cette loi, qui porte le nom de l'administrateur de la zone, interdirait les lock-out et les grèves pour les trois prochaines années et bannirait de la zone les syndiqués qui incitent à la grève.)

« Nous vivons ensemble », explique Bodje Flores, président du syndicat d'une usine de matériel électronique en lock-out depuis bientôt un an. « Quand une usine sort en grève, nous ne pouvons pas rester indifférents. »

À 16h, quand retentissent les sirènes marquant la fin du deuxième quart de travail, des centaines de jeunes filles portant des T-shirts blancs identiques se bousculent aux portes des grandes usines. Le soleil brille. Les *Filipinas* sourient. Certaines se tiennent par la main. On se croirait dans une cour d'école.

Pourtant, ces célibataires de 15 à 21 ans, qui forment 80% de la main-d'oeuvre de la zone franche de Bataan, comptent parmi les travailleurs phillippins les mieux organisés, les plus « radicaux » disent certains.

« Comment ne pas être radicale », commente l'une d'elles, ouvrière dans une usine de souliers de course Nike, « quand pour aller à la toilette il faut s'accrocher dans le cou une petite carte sur laquelle le contremaître inscrit l'heure de départ et l'heure de retour. »

À Bataan, on vit encore à 12 dans une minuscule chambre. Le même lit sert souvent à deux ou trois travailleuses qui s'y « relaient » au terme de leur quart de travail.

Près de la moitié du personnel est « contractuel » et peut être renvoyé à tout moment. Les contremaîtres pratiquent la politique du « *lay down or lay off* » (Couche-toi ou perds ton emploi). Certaines ouvrières deviennent leurs maîtresses pour arriver à joindre les deux bouts. Une grossesse signifie le congédiement. Et les avortements, illégaux, coûtent l'équivalent de plusieurs mois de salaire.

Des 26,000 ouvriers qu'il employait en 1979-80, la BEPZ n'en compte plus aujourd'hui que 14,000. Douze importantes compagnies, des multinationales pour la plupart, y ont récemment fermé leurs portes, faisant passer le nombre des locataires de la zone de 54 à 42. En tenant compte des grèves et des fermetures temporaires, à peine 24 ou 25 entreprises sont en opération, affirme Ed Copuyoc, le président de la section locale du Mouvement du Premier-Mai (KMU), un syndicat qui se définit lui-même comme le plus « nationaliste et militant » au pays.

L'existence même de la zone est aujourd'hui remise en question par nul autre que le ministre philippin du Travail, Blas Ople, qui s'interrogeait récemment, dans un quotidien de la capitale, sur les bénéfices réels que les trois zones franches apportent à l'économie du pays.

Une étude menée en 1983 par un institut de recherche philippin indique que les entreprises de la zone y ont investi bien peu de capital étranger. Elles ont plutôt accaparé des capitaux locaux, capitaux qui auraient normalement pu servir à des entrepreneurs philippins. Les sociétés étrangères ont également créé moins d'emplois que prévu. Et les emplois créés, qui plus est, fluctuent selon la demande mondiale des produits qui sont manufacturés à la BEPZ. Quant au fameux « transfert de technologie », troisième objectif des zones franches, il s'est jusqu'ici avéré nul.

L'ouverture de 17 autres zones franches a donc été suspendue, « au moins jusqu'à ce que les trois zones existantes soient utilisés à pleine capacité », a indiqué M. Ople.

Outre Bataan, occupée actuellement à 50%, les zones de Baguio et de Mactan n'atteignent péniblement que des taux d'occupation de 11 et 32%.

Les zones franches, soutient aujourd'hui M. Ople, n'ont eu de succès que dans les pays, tels Singapour, Taiwan ou la Corée du Sud, où il existait des conditions de croissance économique.

La résistance des ouvriers, alliée aux difficultés économiques que connaissent les Philippines, a durement frappé la BEPZ.

Mattel, qui y fabriquait ses traditionnelles poupées, a préféré émigrer récemment vers le ciel plus clément de la capitale « où le mouvement ouvrier était moins fort », explique Bess, une ouvrière qui a perdu son emploi par suite du déménagement.

Non pas que Bataan ait le monopole des grèves. L'archipel en entier a connu en 1984, avec 283 grèves, une année record de conflits de travail.

Le grand centre d'achat de béton armé construit au beau milieu de la zone est totalement désert. Les murs tristes et sales renvoient les échos des pas des rares ouvrières qui viennent parfois s'y retrouver. « Les travailleurs n'avaient pas assez argent pour y acheter quoique ce soit. Alors les magasins ont fermé », raconte une jeune ouvrière du textile qui, comme la majorité des employés de la BEPZ, expédie plus de la moitié de son salaire à sa famille demeurée dans un *barrio* éloigné.

Même s'ils ne gagnent en moyenne que 54 pesos (environ $4) par jour, les travailleurs de la zone sont encore mieux payés que les paysans qui forment 60% de la population philippine. Ils deviennent rapidement le soutien familial.

La grande église moderne, offerte au président Marcos en cadeau d'anniversaire, est presque toujours vide. « Le prêtre n'est pas du côté des ouvriers », ajoute Bess.

Coincés dans l'engrenage de cette véritable chaîne d'assemblage internationale que sont les zones franches à travers le monde, les syndicats locaux tentent de développer une solidarité internationale : des syndiqués japonais leur transmettent des informations sur les activités des grandes entreprises nippones qui maintiennent des usines à la BEPZ ; des syndicats australiens ont « adopté » des organisateurs syndicaux, permettant ainsi à leur famille de subsister pendant qu'ils se consacrent à leur travail d'organisation.

Non pas que les travailleurs veulent que la BEPZ redevienne Mariveles, un simple village de pêcheurs. Mais ils veulent de bonnes conditions de travail et ultimement « le contrôle des entreprises », soutient M. Capuyoc.

Pas surprenant, avec de telles revendications, que la Nouvelle armée du peuple, le « bras armé » du Parti communiste philippin (interdit), ait rendu visite aux travailleurs de la BEPZ à l'occasion d'un défilé de deux jours marquant le Premier Mai et la « marche de la mort », le chemin sur lequel, il y a 40 ans, l'occupant japonais avait poussé l'armée philippine à l'épuisement.

Alors qu'une colonne de 2,000 manifestants se laissait engourdir par la torpeur, un petit groupe d'hommes armés est apparu au-dessus d'une colline. Scandant « Longue vie au Parti communiste des Philippines », ils ont soulevé l'enthousiasme des marcheurs avant de disparaître . . .

« Nous savons que nous ne pouvons pas gagner seuls, dit M. Capuyoc. C'est tout le système qu'il faut changer. »

À SUIVRE

◆ AMC-Renault

confirme sa décision de fermer l'entrepôt de St-Bruno, la direction canadienne avait pourtant accepté un moratoire, le mois dernier, en attendant le rapport d'une étude de rentabilité, confiée à la maison Éconosult, une filiale du groupe Lavallin.

Dans ce contexte, l'étude, dont les résultats ne seront connus que dans quelques semaines, risque alors d'avoir peu d'influence sur la décision du fabricant automobile, aux prises avec des pertes de $ 29 millions au premier trimestre de 1985, attribuées, par ailleurs, « à la faiblesse de sa gamme de modèles ».

Le document déposé par la compagnie lors de la rencontre avec le ministre Landry résume en une seule page les six raisons ayant présidé à la décision de fermer l'entrepôt québécois.

Sont invoqués les coûts de transport en amont et en aval du dépôt à l'horizon de 1989, la capacité nécessaire à ce moment, la capacité déjà installée, le coût d'un nouveau dépôt, le nombre d'employés à Brampton et à St-Bruno et leurs taux respectifs d'absentéisme, l'an dernier.

Sans justifier le fondement de ses calculs, la compagnie affirme que d'ici quatre ans, il lui en coûtera 15 % de plus en frais de transport si elle maintient son dépôt à St-Bruno.

Aucune indication n'est fournie sur les coûts actuels, sur leurs composantes et sur l'évolution anticipée du marché interprovincial. On sait que la compagnie vend sur le marché québécois plus des deux tiers de ses voitures assemblées sur le continent et près de 80 % de celles importés d'outre-mer.

Sans révéler le taux de croissance qu'elle anticipe et les facteurs qui pourraient y contribuer, la compagnie estime à 85,000 pieds carrés ses besoins d'entreposage en 1989. Elle dispose déjà d'une capacité de 104,000 pieds carrés dans ses installations de Brompton et d'une capacité de 35,687 pieds carrés dans celles de St-Bruno.

La compagnie avance le chiffre de $ 5 millions comme investissement nécessaire à la construction d'un dépôt de taille adéquate au Québec.

Or, selon des sources dignes de foi, les propriétaires d'un édifice voisin de ses installations à St-Bruno, Soni Sport Inc., auraient offert à AMC-Renault d'acquérir l'édifice de 89,600 pieds carrés, évalué par la municipalité à plus de $ 2.2 millions, pour une somme inférieure.

Pour appuyer sa décision, la compagnie souligne également qu'elle emploie 48 personnes à Brampton et 21 à St-Bruno. Environ 76 % des travailleurs de Brampton sont syndiqués. Dans le cas de St-Bruno, cette proportion n'atteint que 62 %.

Dans son document, la compagnie signale finalement que ses employés de Brampton ont un taux d'absentéisme de 8.15 % alors que ceux de St-Bruno affichent un taux de 11.4 %.

Le document ne contient aucune autre donnée permettant d'évaluer les autres facteurs de la productivité des employés du dépôt québécois.

Tout en réaffirmant son intention de poursuivre la construction de son usine de montage de Brampton au coût de $ 664 millions, « grâce à l'aide du gouvernement canadien, des banques et du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile », la compagnie a fait savoir, le mois dernier, que le gouvernement québécois devrait mettre le prix pour le maintien du dépôt de St-Bruno.

◆ Déréglementation

dépendants et si quelqu'un commence à en effriter un seul, nous ne pourrons plus offrir le même service et les mêmes tarifs », soutient-elle en se demandant sur quelle base seront accordées les subventions aux lignes non rentables.

Chez CP Air, par contre, on se dit heureux de la flexibilité décelée dans le document du ministre. « Il y a longtemps que nous recherchons cette flexibilité, déclare Mme Lise Ravary. Elle nous permettra d'innover au niveau du marché canadien. Cette seconde réforme nous permettra d'aller où l'on veut, quand on le veut ».

CP Air se prépare depuis deux ans à la déréglementation. M. Donald Colusy, l'ancien président de la société, avait en effet mis en branle un programme de réduction des coûts qui avait entraîné la mise à pied de nombreux employés. « Nous savons dans quelle direction nous allons », ajoute Mme. Ravary. « La déréglementation va nous permettre de maximiser notre acquis. »

À l'Association du camionnage du Québec, M. Louis Frandriech affirme que la seule chose digne de mention dans ce document, en ce qui concerne le transport routier, est que M. Mazankowski « a reconnu qu'à l'avenir, les entreprises de transport routier dont le gouvernement fédéral est propriétaire ne pourraient plus opérer avec un déficit ». Selon lui, il n'y a rien de neuf pour le camionnage dans l'annonce faite lundi. « Nous nous attendions à ce qu'il y ait déréglementation l'an dernier », ironise-t-il en faisant référence aux propos de l'ancien ministre fédéral des Transports sous le gouvernement Trudeau, M. Loyd Axworthy. « Malgré le fait que l'on nous parle de déréglementation depuis plus d'un an, cette dernière va certainement changer des choses ». La rationalisation des longues routes, entre autres, qui découlera de la plus grande facilité qu'auront les transporteurs à obtenir un permis. M. Fandriech craint toutefois que la création de nouvelles compagnies de camionnage qui ne seront pas régie par les normes du travail et dont les employés ne seront pas dotés de conventions collectives ne vienne gruger le marché occupé par les compagnies existantes.

Les compagnies ferroviaires canadiennes réservent leurs commentaires sur le document du ministre pour plus tard. Toutefois, plusieurs observateurs notent que ces dernières ont toutes les raisons de se réjouir des intentions du ministre puisque les nouvelles mesures leur permettraient de concurrencer les transporteurs ferroviaires américains avec des moyens similaires. Jusqu'à maintenant, la divulgation des tarifs permettait en effet aux compagnies d'outre-frontière dont les taux sont secrets de faire échec relativement facilement aux efforts des ferroviaires canadiennes pour s'accaparer une plus grande part du marché du transport de marchandises.

Le gouvernement québécois n'a pas encore réagi, par ailleurs, aux intentions de M. Mazankowski. Mais hier après-midi, le bureau du ministre des Transports, M. Guy Tardif, faisait savoir que le vent de déréglementation qui souffle sur l'Amérique ne peut être ignoré. L'attachée de presse du ministre, Mme Monique Prince, a rappelé la volonté du ministre de restructurer l'industrie du transport au Québec. « Les efforts en ce sens se poursuivront certainement. Entretemps, le document Mazankowski fera l'objet d'une étude attentive, d'autant plus qu'il s'agit là de propositions que l'on ne peut certes pas qualifier de timides ».

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Denis McDermoth, a pour sa part déclaré qu'à son avis, les mesures proposées relativement au cabottage « constituaient le seul point rassurant » de la réforme annoncée par le ministre.

« Ce projet de déréglementation menace la disponibilité de bons services de transport à prix raisonnable pout tous les Canadiens », a-t-il ajouté en précisant que le nouvel organisme de réglementation semble être directement sous la férule du ministre, malgré une apparence de décentralisation. « Les allusions faites par le ministre à la déréglementation américaine ne nous mettent pas en confiance si l'on regarde les résultats obtenus », affirme-t-il en donnant comme exemple les 50,000 milles de voies ferrées abandonnées en raison de routes déficitaires. Rappelant que le service aérien a diminué dans 351 localités et a été abandonné dans 106 autres, M. McDermoth termine en disant que les modifications sont inutiles sur les routes aériennes lucratives puisque l'expérience américaine a démontré que, suite à la déréglementation, les tarifs baissaient sur les routes à haute fréquence et augmentaient sur les routes secondaires.

Pour le porte-parole de l'Association du personnel naviguant des lignes aériennes canadiennes (CALFA), M. Michael Prokop, ce projet est « une manière de réduire le coût de la main d'oeuvre de façon artificielle. » À son avis, la nécessité de réduire les coûts à laquelle seront confrontés les transporteurs aériens risque de nuire à la sécurité des vols. « Les compagnies vont vouloir économiser non seulement sur la main d'oeuvre, mais également sur les équipements », affirme-t-il en rappelant le lobbying qui a été nécessaire de la part des syndicats pour améliorer la sécurité des vols. « Avec la déréglementation, imaginez-vous les pressions que devra subir le ministre contre de telles mesures qui entraînent des coûts pour les compagnies ». « L'expérience américaine a démontré que les petites villes devront payer pour la compétition que se livreront les transporteurs aériens dans les grands centres », conclue-t-il.

À l'Association des employés de lignes aériennes (CALEA), M. Serge Portelance soutient, depuis son bureau de Mississauga, que le projet risque d'entraîner la disparition de beaucoup de services présentement offerts au public. « On ne peut à la fois déréglementer, innover et accroître la sécurité. Plusieurs services sont impliqués dans cette question: l'inspection, l'entretien, etc. » De plus, selon lui, les 56 petits transporteurs qui ont fait leur apparition aux USA à la suite de la déréglementation n'occupent aujourd'hui que 3 % du marché. En outre, selon le Civil Aeronautic Board (CAB), 32,000 emplois ont été créés aux USA depuis la déréglementation, « mais 40,000 ont été perdus selon la même étude », renchérit M. Portelance.

« Pourquoi les agences réglementaires ont-elles été mises sur pied ? Il y avait certes de bonnes raisons qui tiennent encore aujourd'hui », soutient-il en parlant de la disparition de la Commission canadienne des transports.

17 juillet

par la PC et l'AP

1982: les dirigeants libanais demandent une aide internationale pour Beyrouth, où la nourriture manque pour les réfugiés par suite des combats entre Israéliens et Palestiniens.

1981: des avions israéliens attaquent des quartiers populeux de Beyrouth, faisant plus de 120 morts et plus de 550 blessés.

1979: nicaragua: le général Somoza, renversé par la révolution sandiniste, part pour l'exil.

1978: les dirigeants des sept principaux pays industrialiées occidentaux, réunis en sommet à Bonn, décident d'interrompre leurs communications aériennes avec les pays qui n'extraderaient pas les « pirates de l'air » et qui ne restitueraient pas, dans les plus brefs délais, les avions détournés.

1976: la reine inaugure les Jeux olympiques de Montréal.

1975: rendez-vous orbital entre une cabine spatiale américaine *Appolo* et une cabine soviétique *Soyouz*: astronautes américains et cosmonautes soviétiques échangent dans l'espace une poignée de mains historique.

1965: partis de Guan, des bombardiers américains B-52 effectuent leurs premiers raids sur le Vietnam.

1959: dans la crainte d'une attaque atomique, le Canada forme l'Organisation des mesures d'urgence.

Il est né un 17 juillet: David Loyd George, homme d'Etat britannique (1863).

Enquête sur la tragédie de l'Ocean Ranger

Forage en mer: les responsabilités doivent être clairement établies

OTTAWA (PC) — Dans un second rapport publié hier, la commission d'enquête sur la tragédie de l'Ocean Ranger a recommandé à toutes les parties intéressées d'établir clairement leurs responsabilités, à cause de la complexité grandissante de l'industrie du forage en mer.

La plate-forme pétrolière a coulé dans une tempête au large de Terre-Neuve, il y a trois ans, entraînant dans la mort ses 84 hommes d'équipage.

Une seule agence fédérale, selon la commission, devrait avoir la haute main sur toutes les opérations offshore, en consultation avec l'industrie.

La loi, d'ailleurs, devrait préciser le rôle des navires qui se trouvent dans les parages et des hélicoptères de sauvetage.

La commission voudrait, de plus, que soit établi «un processus d'évaluation et d'approbation des plates-formes», afin qu'elles puissent résister au climat rigoureux de la région de Terre-Neuve.

Au sujet du climat, la commission reconnaît qu'il constitue «peut-être le plus grand défi écologique», avec son brouillard, ses tempêtes, ses courants marins et ses icebergs.

Pour éliminer les risques, il faudrait donc, note la commission, que les prévisions météorologiques soient des plus perfectionnées.

Il va de soi, ajoute la commission, que la formation et la compétence de l'équipage d'une plate-forme sont également extrêmement importantes.

Mais il faut aussi, en cas de danger, pouvoir évacuer les plates-formes en toute sécurité. La commission recommande donc au gouvernement et à l'industrie de mettre sur pied un tel système d'évacuation.

L'actuel programme «de recherche et de sauvetage» fait l'objet de sévères critiques, particulièrement ses hélicoptères vieux de 20 ans, qui sont «impropres au sauvetage offshore».

Mme Pat Carney, ministre fédéral de l'Energie, a émis un communiqué, après la publication du rapport final de la commission, pour faire remarquer que plus de la moitié des recommandations ont déjà été appliquées, en partie ou en totalité.

Le ministre a promis de faire un «effort suprême» pour que tout le rapport de la commission soit traduit en actes.

«Des changements vont être effectués, des fonds vont être trouvés et tout va être mis en oeuvre pour assurer la sécurité de nos travailleurs», a déclaré Mme Carney.

Les vétérans s'opposent à une participation à la «Guerre des étoiles»

HALIFAX (PC) — Divers groupes parlant au nom des opposants au nucléaire, des pacifistes et des femmes ont demandé hier au gouvernement canadien de contribuer à la sécurité mondiale en refusant de jouer le moindre rôle dans le programme américain de la «Guerre des étoiles».

Ces associations s'adressaient à un comité mixte spécial du Sénat et des Communes. Le Canada, ont-elles répété, va mettre en jeu sa réputation de nation pacifique en participant aux travaux de recherche sur le système américain de détection et de destruction de tout missile ennemi.

«D'après nous, une énorme tragédie est sur le point de se produire. Quel raisonnement sensé peut-il y avoir derrière le désir de faire de l'argent en préparant sa propre destruction?» s'est demandé M. Cuthbert Gifford, président national du Mouvement des anciens combattants pour le désarmement nucléaire multilatéral.

Ce mouvement compte environ 400 anciens membres masculins et féminins des Forces armées canadiennes. Ces personnes, a noté M. Gifford, ont fait l'expérience d'erreurs de jugement et d'accidents militaires; à l'ère du nucléaire, une erreur de ce genre peut être fatale pour la planète toute entière.

Un amiral à la retraite et un spécialiste de la défense ont répliqué devant le comité qu'importe ce que fera le Canada, ça ne retardera pas la mise en marche du programme de guerre des étoiles.

Le gouvernement conservateur a chargé le comité de sonder l'opinion canadienne au sujet du système d'Initiative de défense stratégique des Etats-Unis. Il lui a demandé un rapport au plus tard le 23 août. Ce comité tient en même temps des audiences, à travers le pays, sur la libéralisation du commerce.

Le Canada devra y participer un jour ou l'autre, a affirmé le professeur Joel Sokolsky, du Centre d'études sur la politique étrangère. Le problème pour le Canada est de réussir à doser cette collaboration comme il le jugera bon.

Le vice-amiral à la retraite J. Andrew Fulton a affirmé de son côté que le système pouvait réduire le risque du déclenchement d'un conflit nucléaire dû à une erreur technique.

Que le Canada ou les pays d'Europe y participent ou non, a-t-il aussi maintenu, les Américains iront de l'avant. Et seuls les pays participant au programme pourront bénéficier des découvertes scientifiques et technologiques qu'il engendrera.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, mercredi 17 juillet 1985

EN UN COUP D'OEIL

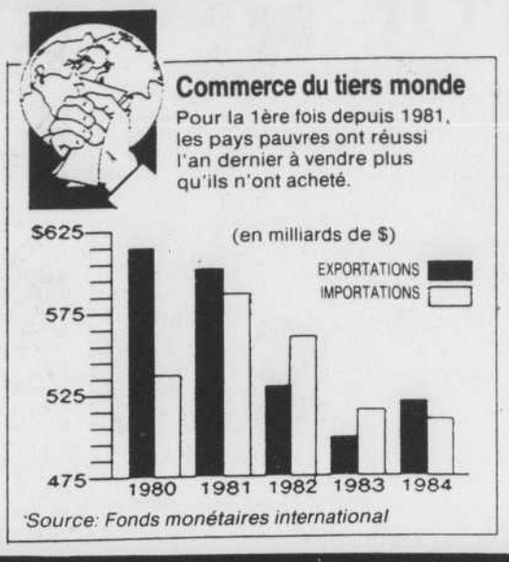

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *La CDC double son bénéfice*

La Corporation de développement du Canada, dont le gouvernement du Canada souhaite se départir de ses parts, a pratiquement doublé son bénéfice au dernier trimestre, cependant que ses revenus demeuraient somme toute inchangés.

La société de portefeuille de Vancouver a réalisé un bénéfice net de $ 53.0 millions ou $ 1.09 par action sur des recettes de $ 1.1 milliard pour le trimestre terminé le 30 juin dernier, à comparer avec un profit de $ 26.2 millions ou 41 cents l'action et des revenus de $ 1.1 milliard pour la même période de l'année précédente.

Les résultats du dernier trimestre incluent un gain de $ 19.9 millions résultant de la vente de la participation minoritaire qu'elle détenait dans Canterra Energy, tandis que le deuxième trimestre de 1984 avait donné lieu à un poste extraordinaire de $ 11.9 millions à la suite de la vente de la filiale à part entière Wordplex Information Systems PLC.

« Toutes les compagnies du groupe ont progressé, a commenté le président et chef de la direction, M. Anthony Hampson, en particulier, Canterra Energy et CDC Life Sciences. »

Le gouvernement du Canada détient près de la moitié des droits de vote du holding qu'elle a fondée, par l'entremise de la Corporation de développement des investissements du Canada.

■ *Power Corp. entasse d'autres millions*

Power Corporation a prélevé $ 3.1 millions additionnels à la suite de son émission de droits de souscription.

Quelque 300,000 des deux millions de droits émis en avril dernier concurremment à la distribution d'actions ordinaires de la Corporation Financière Power ont en effet déjà été exercés. Ceux-ci permettaient d'acquérir une action ordinaire à droit de vote limité au prix de $ 10.50, jusqu'au 25 avril 1987.

La société montréalaise a maintenant 54.5 millions d'actions ordinaires subalternes et 1.7 million de droits de souscription en circulation.

Ces millions de dollars additionnels viennent s'entasser dans les coffres de Power, pleins à rebord. On soupçonne Paul Desmarais, qui lâchait prise sur le Canadien Pacifique récemment, de vouloir y puiser dans une nouvelle acquisition qui pourrait être le groupe de presse Southam. Pareil projet pourrait nécessiter près d'un milliard de dollars.

■ *Papiers Perkins : +28 %*

Les ventes d la société Papiers Perkins Ltée se sont accrues de 21 % et son bénéfice, de 28 %, au premier semestre, malgré que les conditions du marché soient demeurées très concurrentielles.

Le fabricant de papier hygiénique de Candiac a réalisé un bénéfice de $ 1.5 million par action pour les six mois terminés le 30 juin dernier, à comparer avec $ 1.2 million un an plus tôt. Lorsque exprimé par action, le bénéfice est de 24 cents, plutôt que 25 cents en 1984. La compagnie procédait entre temps à l'émission de 1.25 million d'actions à la faveur du régime d'épargne-actions du Québec.

Le niveau anormalement élevé des « stimulants » accordés à la clientèle a par ailleurs fait en sorte de rétrécir les marges bénéficiaires, a fait remarquer le président et chef de la direction, M. Everett Boyle, qui s'est par ailleurs dit optimiste quant au deuxième semestre de 1985.

■ *Carling Okeefe est pessimiste*

Le bénéfice du premier trimestre de Carling O'Keefe Ltée, qui s'est terminé le 30 juin dernier, sera probablement beaucoup plus bas que celui de la même période de l'exercice précédent.

L'avertissement a été servi par le président du conseil et président-directeur général, M. S. Roderick McInnes, à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à Toronto hier. Le brasseur de Toronto, qui fête son centième anniversaire, a investi d'importantes sommes en mise au point et en la promotion de ses produits tandis que la concurrence demeurait féroce.

■ *Dome Pete et Dome Canada discutent*

Dome Canada Limited et Dome Petroleum Limited ont commencé les entretiens afin d'établir un nouvel accord d'affermage et d'exploration conjointe.

Le nouvel arrengement doit remplacer l'Accord Dome d'exploration de terrains (ADET) qui arrive à échéance. L'ADET permet actuellement à Dome Canada Limited d'avoir accès à une partie considérable des terrains de Dome Petroleum au Canada, faisant l'objet de travaux poussés d'exploration et de mise en valeur. Elle peut aussi bénéficier de certains services de gestion, technologiques et d'administration.

Les sociétés pétrolières apparentées de Calgary ont toutes deux souligné dans un communiqué l'importance qu'elles attachent au fait de maintenir des rapports solides et mutuellement avantageux entre elles.

■ *Baxter Travenol paiera $ 3.8 milliards*

La société américaine Baxter travenol est finalement arrivée à un accord pour l'acquisition de la compagnie American Hospital Supply au coût de $ 3.8 milliard US, après une fin de semaine intensive de négociation.

American Hospital cherchait à fusionner avec Hospital Corp. of America. L'offre d'achat est faite de comptant et de titres négociables.

■ *Barexor afferme Hughes-Lang*

La société Minerais Barexor Inc. de Val d'Or s'est associée aux compagnies Arbor Resources Inc. et Kangeld Resources du groupe Hughes-Lang pour le développement et la mise en valeur conjointe de sa propriété aurifère du Canton Barraute.

En vertu de l'accord, les deux nouveaux associés injecteront $ 300,000 dans Barexor, en plus de reprendre une dette de $ 100,000. En échange de quoi, elles obtiendront un intérêt de 51 % dans le terrain en question.

Barexor s'est engagée à exécuter pour au moins $ 1 million de travaux sur le terrain minier dès l'an prochain.

Les actions privilégiées rendront leurs bénéfices à certains actionnaires

Cadillac Fairview restructure son capital-actions

PAUL DURIVAGE

Le conseil d'administration de Cadillac Fairview a adopté hier les règlements donnant lieu à une importante restructuration de son capital-actions.

L'entreprise de promotion immobilière de Toronto, qui a obtenu une décision fiscale favorable de Revenu Canada, a autorisé la création d'une nouvelle catégorie d'actions de classe A. Celles-ci seront attribuées aux actionnaires ordinaires à raison d'une action privilégiée par lot de quatre actions présentement détenues.

Ces actions comportent un dividende annuel de $ 1, payable trimestriellement. Elles sont subordonnées aux premières actions privilégiées.

La société torontoise procédera à une division par quatre de ses actions ordinaires en circulation. Celle-ci prendra effet le 25 juillet.

Cette restructuration financière a été soumise aux actionnaires à l'assemblée générale tenue à Toronto la semaine dernière. Elle vise, selon les observateurs, à permettre à Phyllis et à la succession de Minda de réaliser leur participation dans la société des Bronfman par le holding familial Cemp Investments, sans influer sur l'avoir des frères Charles et Edgar. Minda, la plus âgée, est décédée le 1er juillet dernier.

M. Mark Lederman, secrétaire adjoint de Cadillac Fairview, s'est refusé à commenter cette observation. « On peut dire que c'est une manière très large de retourner une partie des bénéfices aux actionnaires, autrement qu'en déclarant un dividende ordinaire. Les actionnaires, incluant les Bronfman, sont dès lors libres de réaliser ou non leur bénéfice », a-t-il déclaré au DEVOIR.

Cemp, le holding qui reprend les initiales des quatre enfants de Samuel Bronfman, porta récemment sa participation de 35 % à plus de 50 %, à la suite d'une initiative de Charles Bronfman. Elle cherche maintenant à délier ses partenaires des engagements pris par l'un d'eux, sans pour autant en compromettre l'objet, en se servant de Cadillac Fairview.

L'initiative de Charles faisait suite à une tentative d'achat par le holding Olympia & York. La société de gestion des frères Reichmann de Toronto, qui se sont emparés récemment de Gulf Canada, avait en effet porté sa participation dans Cadillac à 19.3 % des actions ordinaires et à 59 % des droits d'achat, au cours des mois de février et mars dernier, ce qui menaçait l'emprise des héritiers de Samuel.

L'an dernier, Cadillac Fairview a enregistré un bénéfice de $ 76.8 millions ou 88 cents l'action, soit plus du double des $ 31.8 millions ou 26 cents l'action de l'année précédente. Les revenus de location, la source la plus importante de revenus, ont augmenté de 27 % pour se chiffrer à $ 366 millions.

Selon l'analyste Ross Cowan de la firme Lévesque, Beaubien Inc., Cadillac pourrait inscrire un bénéfice de $ 1.50 par action pour son exercice qui se terminera le 28 février prochain. Hormis les gains résultant de la vente d'éléments d'actif dans le cadre du programme de restructuration de son portefeuille, Cadillac-Fairview générera de ses activités courantes un bénéfice de 83 cents, ce qui est néanmoins, et de loin, supérieur aux 59 cents de l'exercice précédent.

Pour Cowan, le titre mérite d'être accumulé au prix actuel de $ 14.62. Les avis sont toutefois partagés, particulièrement concernant les possibilités d'appréciation du titre.

Expansion colossale : 26 projets au coût global de $ 1.9 milliard en chantier

La société immobilière des Bronfman prend toute sa nouvelle expansion aux États-Unis

PAUL DURIVAGE

L'expansion de Cadillac Fairview s'oriente nettement vers les États-Unis. Outre un petit projet d'agrandissement d'immeuble, cette société, qui garda jusqu'à tout récemment le titre de plus importante société immobilière au Canada, n'a rien mis en chantier au Québec depuis que son projet d'une maison pour l'Orchestre symphonique de Montréal sur l'avenue McGill College est tombé à plat.

La société immobilière de la famille richissime des Bronfman de Montréal procède cette année au plus important programme d'expansion de toute son histoire. Vingt-six projets d'une superficie locative totale de 13 millions de pieds carrés sont actuellement en chantier au coût global de $ 1.9 milliard, révèle-t-elle dans son dernier rapport annuel.

« Nous avons par ailleurs à l'étude de nombreux projets d'investissements pour les prochaines années », a fait remarquer au DEVOIR M. Bert Pedlock, directeur des relations publiques. La société torontoise compte 17 projets d'une superficie de 5.5 millions de pieds carrés, d'un coût projeté d'environ $ 750 millions, à divers stades de planification. Le porte-parole n'a toutefois pas voulu préciser si certains prennent place au Québec.

La réalisation la plus récente de Cadillac Fairview au Québec consiste en l'agrandissement du centre commercial Fairview de Pointe-Claire, sa plus ancienne propriété au Québec. Le centre, qui a maintenant 20 ans, s'est vu ajouter un deuxième niveau de magasins de détail. Les travaux au coût de $ 170 millions seront complétés le 14 août prochain. En plus des grands magasins Eaton et Simpsons, le centre commercial abritera 191 magasins spécialisés sur une superficie locative brute de 903,000 pieds carrés.

Momentum Place. L'immeuble de 60 étages, lorsqu'il sera terminé en 1987, constituera un nouveau point de mire dans le quartier des affaires de Dallas aux États-Unis.

La société née de la fusion de Cadillac Development de Toronto et de Fairview Corp. de Montréal il y a 11 ans compte au total six centres commerciaux au Québec sur les 35 qu'elle exploite au Canada et aux États-Unis. Il s'agit des grands centres commerciaux Fairview de Pointe-Claire, Carrefour Laval, Promenades Saint-Bruno et Galeries d'Anjou, en plus du petit centre spécialisé avoisinant des Galeries du Décor à Montréal et les Galeries Chagnon à Lévis.

Ces centres sont un peu plus grands, avec une superficie moyenne de 762,000 pieds carrés, contre 608,000 pieds carrés pour l'ensemble des propriétés de Cadillac. Ils sont aussi plus jeunes. Le coût de location est par contre plus élevé au Québec. Celui-ci, exprimé par pied carré, est de $ 19.40 pour les centres gérés par Cadillac au Québec, plutôt que $ 17.32 en Ontario et $ 16.40 ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Cadillac Fairview n'a par ailleurs aucun immeuble à bureaux achevé, non plus qu'en construction, sur le territoire du Québec. Elle n'a de même aucun parc industriel au Québec, pas plus qu'au Canada d'ailleurs.

En fait, c'est aux États-Unis que se concentre maintenant l'expansion de Cadillac Fairview. « Plus précisément dans le Sud-Est des États-Unis », a précisé le président, M. Ber-

Voir page 13 : Cadillac Fairview

Ce titre d'épargne-actions est passé de $ 5 à $ 11.75 depuis son émission

Aligro a accru son actif de 56 % en un an

CLAUDE TURCOTTE

Aligro Inc., grossiste alimentaire, a maintenu sa réputation de « compagnie expansionniste » au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 29 mars dernier, en enregistrant des ventes de $ 183.4 millions, en hausse de 44.6 % sur l'année précédente, et en déclarant un bénéfice net de $ 2.6 millions, ce qui constitue une augmentation annuelle de 26.1 %.

Le bénéfice net par action fut cependant de 80 cents, comparativement à 84 cents pour l'exercice précédent. Cette diminution est attribuée à l'augmentation de nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, suite à la première émission publique de l'entreprise à la Bourse de Montréal. On offrait alors 725,000 actions à $ 5 chacune. Ces actions se transigent maintenant à $ 11.75, ce qui en fait un titre intéressant.

M. Lou Elmalah, analyste financier au bureau du courtier McNeil Mantha à Toronto, explique ce succès par le fait qu'Aligro connaît une croissance très rapide et qu'elle a choisi comme cible un marché rural où la concurrence est moins forte que dans les grands centres. Il ajoute enfin que la maison de courtage dont il fait partie a préparé plusieurs rapports concernant Aligro pour les investisseurs institutionnels en Ontario, qui ont réagi favorablement.

Pour 1986, M. Elmalah prédit encore une excellente année pour Aligro. Il avance même que le bénéfice net par action pourrait atteindre $ 1.35, comparativement à 80 cents cette année. À son avis, la situation financière de cette entreprise est excellente. On peut souligner du reste que le président de McNeil Mantha, M. Raymond Désormeaux, fait partie du conseil d'administration d'Aligro.

Quoiqu'il en soit, l'actif consolidé du groupe a augmenté en 1985 de $ 12.3 millions, soit de 56.3 %, pour atteindre $ 34.4 millions. Cette hausse est attribuable en grande partie au fonds de roulement, sous l'effet de l'acquisition de quatre filiales. Le fonds de roulement est en fait passé de $ 2.3 à $ 4.4 millions. La dette à long terme a été ramenée de $ 4.2 millions en 1984 à $ 3.4 millions cette année.

L'émission publique de 725,000 actions ordinaires pour une considération de $ 3.6 millions a contribué a accroître l'avoir des actionnaires jusqu'à $ 12.4 millions, en ramenant ainsi le ratio des capitaux propres sur l'actif total à 36.1 %, comparativement à 26.8 % en 1984.

Dans son message aux actionnaires, le président et chef de la direction, M. Paul-Émile Grenier, mentionne que pendant l'année en cours Aligro va compléter l'intégration de ses nouvelles acquisitions « tout en étant attentive aux opportunités de croissance, que ce soit par le biais du développement des structures déjà existantes ou par voie d'acquisition ».

Au fait, dans quelques semaines, le 5 août précisément, Aligro ouvrira un nouveau libre-service à Jonquière. L'entreprise possède déjà sept libre-service, qui sont des mini-entrepôts de gros où les épiciers et les restaurateurs peuvent aller s'approvisionner en payant au comptant. On y vend des produits à la caisse ou en demi-caisse.

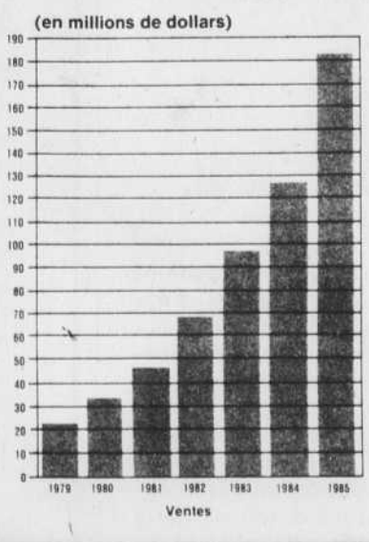

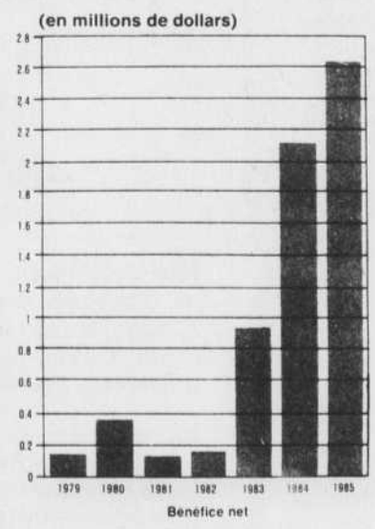

Aligro est essentiellement un distributeur de produits alimentaires. Elle se classe présentement au cinquième rang au Québec, après les quatre grands que sont Provigo, Métro-Richelieu, Steinberg, ainsi que Hudon et Daudelin.

Fondée à Thetford Mines en 1973 par les frères Grenier, qui avaient surtout fait carrière localement dans le commerce de détail de l'alimentation, Aligro possède aujourd'hui six entrepôts régionaux, en plus de ses libre-service. Cette entreprise dessert environ 3,500 clients, surtout des épiciers indépendants, portant les bannières Servi Mart, Servi Pro, Servi Plus, Servi Express, Sertard, Action Plus et Dinamique. Aligro a aussi comme clients des hôtels, des restaurants et des institutions. Elle a près de 500 employés.

Les entrepôts d'Aligro sont situés à Thetford Mines, Alma, Matane, Beauceville, St-Georges de Beauce et St-Félix de Valois, dans la région de Joliette depuis novembre 1984, qui était « un territoire encore inexploité par Aligro et qui lui permettra de s'approcher de la région métropolitaine », peut-on lire dans l'historique de l'entreprise.

Il y a en outre des libre-service à Thetford Mines, Alma, La Baie, Matane, Victoriaville, Sherbrooke et Sept-Iles.

Nouvelle succursale Rive-Sud, en place pour vous servir!

DÉPÔT GARANTI TRUST GÉNÉRAL

UN MODE D'ÉPARGNE AVANTAGEUX:

✓ sécurité du capital ✓ taux d'intérêt garanti ✓ choix dans le paiement des intérêts

SUCCURSALES: Mtl/University: 1100, University, 871-7200 • Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265 • Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414 • Laval: Place du Carrefour: 682-3200 • Rive-Sud: Place Portobello, 7350, boul. Taschereau, 466-2500

CONSEILLERS: Mtl/Ahuntsic: 382-8000 • Rive-Sud/Brossard: 462-1880 • Granby: 378-8461 • Val d'Or: 825-8101 • Repentigny: 871-7536

Taux sujets à confirmation

10 3/4% 5 ans Int. an.

10 1/4% 3 ans Int. an.

9 1/4% 15 mois Int. à l'échéance

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ

Les prêts à taux d'intérêt avantageux

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Monsieur Yves Renaud est membre du service de la fiscalité chez Ernst & Whinney, comptables agréés.

aqpfs
association québécoise de planification fiscale et successorale

Dans le cadre de l'établissement d'une rémunération pour employés clés, un des volets souvent utilisés est le prêt à taux préférentiel ou nul. Lorsqu'un tel prêt est consenti à un employé clé en raison de sa charge ou de son emploi ou à un actionnaire, un avantage imposable doit être calculé et ajouté à son revenu.

Il est à noter que les taux prescrits par les autorités fiscales sont actuellement de 10 % au fédéral et 11 % au Québec.

Attention aux astucieux !

Les mêmes règles s'appliquent lorsque le prêt est consenti par une société commerciale liée à l'employeur.

Il en est de même si le prêt est consenti à une société commerciale de services personnels ou à une personne liée à l'employé ou à l'actionnaire. Dans ces derniers cas, toutefois, c'est le débiteur qui est réputé avoir reçu l'avantage imposable.

De plus, ces règles s'appliquent aussi pour les dettes contractées par l'employé ou l'actionnaire (à titre d'exemple, lorsque le prêteur a payé une dette du débiteur).

Exceptions

Plusieurs exceptions sont prévues relativement au calcul de l'avantage imposable découlant de prêts à taux préférentiel ou nul.

Mentionnons, entre autres, que les avances raisonnables de voyage et les soldes de compte de marchandises d'un employé sont normalement exemptés. De même, aucun avantage ne doit être calculé si :

— a) le prêt ou la dette est assujetti à un taux d'intérêt non inférieur au taux normalement convenu (compte tenu de toutes les circonstances, y compris les modalités du prêt ou de la dette) par le créancier dont l'entreprise normale comprend le prêt d'argent et qu'il n'existe pas de lien de dépendance entre le débiteur et le créancier, et

— b) aucune partie, autre que le débiteur, n'a effectué des paiements d'intérêt sur le prêt ou la dette en question.

Il en est également de même pour les prêts qui doivent être inclus dans le revenu du débiteur en vertu d'une autre disposition de la loi. Ce serait le cas, par exemple, d'un prêt consenti à un actionnaire pour des fins personnelles.

Prêts consentis pour l'achat d'une maison

Lorsqu'un prêt est consenti à un employé pour l'achat d'une maison, le taux prescrit servant au calcul de l'avantage demeure fixe jusqu'au renouvellement du prêt, en autant que la période n'excède pas cinq ans.

Si le renouvellement du prêt est prévu après une période de cinq ans de la date où le prêt est consenti, le solde du prêt, restant à payer après cette période de cinq ans, est présumé être un nouveau prêt consenti pour l'achat d'une maison pour les fins de détermination du taux prescrit.

Pour les prêts consentis avant le 13 novembre 1981, des règles spéciales doivent être suivies.

Intérêts réputés

Lorsqu'un avantage a écé calculé relativement à un prêt consenti à un employé ou actionnaire, le montant de l'avantage est réputé avoir été des intérêts payés par ce dernier. Ainsi, l'emprunteur, qui investit les sommes empruntées, pourrait déduire un montant égal à l'avantage imposable à titre de frais financiers, dans la mesure où l'argent emprunté a servi à gagner un revenu d'entreprise ou de biens. L'impact fiscal relatif à son prêt à taux préférentiel ou nul serait donc annulé.

Quoique très intéressants, les prêts consentis à des employés clés ou actionnaires à taux préférentiel ou nul, doivent donc être évalués à leur juste valeur, en tenant compte de leur aspect fiscal.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera disponible en septembre auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7, au coût de $ 10 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone (514)-845-3124.

Un important gisement d'or est découvert dans la région de Val d'Or

(PC) — La société minière Louvem affirme avoir fait la découverte d'un important gisement aurifère dans la région de Val d'Or.

Les travaux d'exploration ont mis en évidence dix lentilles d'or, dont la mieux connue a une longueur continue de 435 pieds et une profondeur de 820 pieds. L'or serait visible à 40%.

La découverte, fait sur une propriété de la firme minière située à 25 kilomètres de Val d'Or, est d'autant plus remarquable qu'elle montre une grande continuité dans la distribution de l'or, tant latéralement que verticalement, indique par voie de communiqué la compagnie Louvem, dont le principal actionnaire est la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM).

Louvem, qui poursuit ses travaux d'exploration, évalue à près d'un million de tonnes les réserves aurifères qui pourraient s'y trouver. L'ensemble des travaux géologiques a nécessité un investissement de $880,000.

Selon le président-directeur général de l'entreprise, M. Laurent Ferland, « cette propriété a le potentiel de devenir la prochaine grosse mine d'or de Val d'Or ».

Ligne de transport d'énergie

Hydro-Québec entend se conformer au jugement de l'ONE

SHERBROOKE (PC) — La société Hydro-Québec entend se conformer au jugement rendu par l'Office national de l'énergie concernant le tracé d'une ligne internationale de transport d'énergie, même si au point de vue environnemental, la société d'État ne partage pas l'ensemble des avis émis par l'organisme canadien.

Du côté de l'Hydro-Québec, des études seront entreprises dans les plus brefs délais de façon à se conformer aux objections soulevées par l'ONE sur deux des secteurs présentés, lesquels couvrent une distance de 12 kilomètres.

De l'avis du porte-parole d'Hydro-Québec, les nouvelles études pourront être présentées à l'ONE, possiblement à la fin du mois d'août. Et, une nouvelle fois, la société d'État devra obtenir l'approbation des commissaires de l'organisme canadien sur ces études.

« Mais il faut bien comprendre que les modifications que nous devons apporter seront effectuées sur une distance qui ne couvre peut-être qu'un kilomètre. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats de ce rapport ».

On prévoit que la construction de la ligne de transport d'énergie Québec-Nouvelle-Angleterre sera complétée en octobre prochain.

Et rien pour l'instant ne laisse présager des retards importants dans les échéanciers d'abord fixés.

« Nous devons aller en appels d'offre vers le milieu du mois d'août. Et une fois que les vacances annuelles seront terminées, les travaux de déboisement pourront débuter un peu partout sur la ligne », d'ajouter M. Pelletier, en précisant qu'un déblocage dans les négociations avec plusieurs propriétaires était intervenu.

Économie canadienne

La Banque T-D est optimiste

TORONTO (PC) — Grâce à un recul des taux d'intérêts et une augmentation des investissements des entreprises, l'économie canadienne devrait, au cours des 18 prochains mois, esquiver les répercussions les plus désastreuses d'un ralentissement de la croissance économique des États-Unis et d'une hausse des taxes imposée chez nous par le gouvernement.

Telles sont les prédictions qu'émet la Banque Toronto-Dominion dans son dernier bulletin trimestriel.

En fait, croit l'institution, les investissements des entreprises, qui de façon générale n'ont guère bougé depuis le début de la reprise en 1982, devraient connaître un régain intense durant la seconde moitié de cette année et une poussée encore plus marquée en 1986.

Université du Québec

Claude Hamel

Le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude Hamel au poste de vice-président à l'enseignement et à la recherche.

M. Claude Hamel s'est particulièrement illustré dans sa carrière d'enseignant et d'administrateur. Rattaché à l'Université de Sherbrooke pendant vingt-cinq ans, M. Claude Hamel a connu toutes les facettes de la vie universitaire, de professeur au département de génie civil jusqu'à recteur de l'Université — poste qu'il assumait tout récemment encore.

M. Hamel entre dans ses nouvelles fonctions le 1er août, à Québec.

Rappelons que l'Université du Québec compte onze établissements et représente une communauté universitaire de 74 000 étudiants, 1 700 professeurs réguliers et 2 600 chargés de cours.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA)

Bernard Caussignac

Monsieur Léopold Jeorger, Directeur général adjoint de la Société Générale (France) et Président du Conseil d'administration de la Société Générale (Canada) a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Bernard Caussignac au poste de Président de la Société Générale (Canada) en remplacement de M. Jean-Michel LePetit appelé à d'autres fonctions au sein du groupe Société Générale.

Monsieur B. Caussignac a débuté sa carrière dans le groupe de la Société Générale en 1970 au sein de l'Inspection générale. Depuis 1980, il était Directeur général de la Société Générale de Banques au Sénégal.

La Société Générale (Canada) a pour actionnaire unique la Société Générale, banque française qui se situe au 11e rang mondial. Le groupe de la Société Générale emploie près de 40.000 agents, exploite 2,100 guichets et se trouve présent dans plus de 60 pays.

Le total du bilan consolidé de la Société Générale est voisin de 100 milliards de $ can.

En 1981, la Société Générale (Canada) se voyait octroyer une charte de banque canadienne de l'annexe B. Elle a des succursales à Québec, Montréal (siège social), Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver. Son bilan s'élevait à 773 millions de $ can. au 30 avril 1985.

À la Mitsubishi Electronics

Les employés débrayent

MIDLAND, Ontario (PC) — Les ouvriers de Mitsubishi Electronics, en Ontario, ont débrayé, lundi, après avoir rejeté, par un vote de seulement 182 à 164, une offre d'augmentation de salaire de cinq pour cent pour chacune des deux années du projet de convention collective.

« Ce sera difficile de faire bouger la compagnie à cause du vote serré », a commenté le président du syndicat, M. Jim Counahan, qui a rappelé que les questions de sécurité d'emploi et d'ancienneté étaient toutefois réglées.

Il semble que les syndiqués, a dit M. Counahan, veulent plutôt une hausse annuelle de 8 %.

Le gérant général du fabricant de lampes de téléviseurs, M. Mike Colliver, a cependant prévenu les grévistes que la compagnie ne pouvait pas faire de meilleure offre.

« Il ne reste plus d'argent, a-t-il affirmé. C'est tout ».

La Banque Mercantile du Canada

Dividendes

Avis est par les présentes donné que les dividendes suivants sur le capital versé de la Banque sont déclarés et seront payables aux actionnaires appropriés inscrits le 31 juillet 1985 à la fermeture des bureaux:

1. Dividende n° 11 sur les actions privilégiées catégorie A, série 1, rachetables et à dividende cumulatif de $2.6875 US de la Banque payable le ou après le 31 août 1985 à raison de $0.671875 US l'action pour les trois mois se terminant le 31 août 1985;
2. Dividende n° 4 sur les actions privilégiées catégorie A, série 2, rachetables et à dividende cumulatif à taux flottant de la Banque payable le ou après le 31 août 1985 pour les trois mois se terminant le 31 août 1985, à raison d'un montant par action établi en imputant à $25.00 le quart de 73% de la moyenne du taux préférentiel de la Banque en vigueur chaque jour ouvrable durant les trois mois se terminant le 31 juillet 1985, à la condition que le dividende ne soit pas inférieur à $0.53125; et
3. Dividende n° 64 sur les actions ordinaires de la Banque payable le ou après le 30 août 1985 à raison de $0.10 l'action pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1985.

Par order du conseil d'administration

Montréal,
le 10 juillet 1985

La vice-présidente et secrétaire,
V.M. HENDERSON

Pour l'affichage, on a tout ce qu'il faut...

26-6050 26-6052

DT·1 et DT·100 OFFERT EN SOLDE!

À moitié prix, notre DT-1 est une valeur imbattable

Notre terminal ASCII "sans compromis" est compatible avec les codes des terminaux Televideo® 910, Lear Siegler® ADM-5, Hazeltine® 1410 et ADDS-25. Il est idéal pour communiquer avec notre Modèle 16, Tandy 6000 multi-utilisateur et autre ordinateur central. Configurations établies au clavier et conservées même à l'arrêt. Dix régimes de sélection de transfert des données de 75 à 19,200 bauds. Et, ce qu'il y a de mieux, le DT-1 est maintenant en solde à moitié prix! 26-6050

499.00 ~~999.00~~

Conception ergonomique à un prix économique

Le terminal asynchrone DT-100 offre une multitude de caractéristiques dans un format compact, à un prix difficile à battre. ANSI X3.64 est entièrement compatible avec DEC VT-100 et fonctionne avec la plupart des logiciels DEC ou de base UNIX y compris le XENIX pour Modèle 16B de Tandy et Tandy 6000. Affichage entièrement inclinable et pivotant avec clavier à 101 touches séparées, confortable et pratique. Transfert de données de 50 à 38,400 bauds. Jusqu'au 31 juillet, 1985, épargnez $200. 26-6052

999.00 ~~1199.00~~

DEC et VT-100 sont les marques de Digital Equipment Corporation
UNIX est une marque de Bell Laboratories

TANDY/Radio Shack — Les prix de solde expirent le 31 juillet 1985

CENTRES D'ORDINATEURS RADIO SHACK: Montréal 1255 rue Guy, 931-4494 • 2001 rue University, 849-2031 **St-Laurent** 8092 South Service Rd., 337-2741 • Centre d'achats Greenfield Park 465-0441 **Laval** 1970 boul. St. Martin, 687-4454.

Magasins Radio Shack 'Plus' Centre d'ordinateurs: Sherbrooke 562-3677 **St. Bruno** 653-4122 **Rosemère** 437-1211 **Trois-Rivières** 379-3036 **St-Laurent** 332-0246 **Laval** 688-6646 **Montréal** 353-4886 **Brossard** 672-4362 **St. Léonard** 727-5371 **Ville Mont Royal** 737-6957.

PARIS $499
Maintenant disponibles de 1 à 12 semaines.
Location de voiture Achat-Rachat
VIENNE 699$ aller-retour
ATHÈNES à partir de **700$** aller-retour
SUPER SPÉCIAL
Allez en Europe sur le Queen Elizabeth À DEMI-PRIX
SPÉCIAUX DE DERNIÈRE MINUTE
Meilleurs tarifs aériens pour toutes les destinations
Appelez immédiatement n'importe quand
La Billetterie
2021 Peel — 282-1022 Permis du Québec

DÉPANNAGE VACANCES
384-6330
Laissez-nous vos soucis domestiques
Pendant votre absence, nous nous occupons de vos:
— plantes vertes
— animaux domestiques
— courrier
— surveillance de votre maison
Denise Perreault, *directrice*
Région de Montréal, Laval, Rive sud, Rive nord
Appels interurbains acceptés

Quebecor inc.

Yvon Goyette, adm.a.

Monsieur Pierre Péladeau, président de Quebecor inc., est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Yvon Goyette au poste de vice-président, secteur Distribution.

Au cours des vingt dernières années, monsieur Goyette a occupé d'importants postes de direction au sein d'entreprises canadiennes oeuvrant dans le secteur distribution de gros et de détail.

Quebecor s'assure des services d'un nouveau cadre supérieur pour la réalisation de ses objectifs de croissance dans ce secteur et le maintien de hauts standards de qualité et de services.

Gulf et l'Impériale abaissent le prix de leur pétrole léger

ALAN BAYLESS
Dow Jones

CALGARY — Gulf Canada et la Compagnie pétrolière Impériale ont annoncé hier une réduction du prix de leur pétrole léger en raison des pressions de plus en plus fortes qui s'exercent présentement sur les marchés internationaux.

Entre temps, le gouvernement de l'Alberta a laissé savoir que la faible demande de pétrole force la province à laissé en terre 125,000 barils de pétrole. Sa production potentielle quotidienne atteint quelque 1.4 million de barils.

La faiblesse de la demande pourrait entraîner d'autres réductions de prix de manière à stimuler les ventes de pétrole, aussi bien sur le marché canadien qu'américain.

Le Canada est le deuxième plus important fournisseur de pétrole et de produits pétroliers des États-Unis, après le Mexique qui, la semaine dernière, a abaissé les prix de son pétrole.

Gulf Canada indique qu'elle achètera pour ses raffineries du brut léger d'Edmonton d'une densité de 40 degrés API (American Petroleum Institute) à un prix de $ 36.60 le baril. Il s'agit d'une baisse de 50 cents le baril par rapport au 1er juillet dernier et d'une réduction de $ 1.25 par rapport au mois de juin. La Compagnie pétrolière Impériale a pour sa part réduit son prix à $ 36.55, en baisse de 51 cents depuis le 1er juillet et de $ 1.26 par rapport au mois de juin dernier.

Au moins un autre producteur et raffineur, en l'occurence, Husky Oil, a indiqué qu'il pourrait réduire d'environ 50 cents le baril le prix de son pétrole lourd extrait de Lloydminster d'une densité de 22 à 24 degrés API.

Les réductions de prix de Gulf Canada et de la Compagnie pétrolière Impériale portent les niveaux près du plancher atteint en juillet par Pétro-Canada. En juillet, le prix du baril de pétrole vendu par Pétro-Canada était en effet de $ 36.50, en baisse de $ 1.27 par rapport à son prix de juin. La société d'État n'a encore fait aucune déclaration concernant la possibilité de procéder à d'autres coupures.

En tenant compte des coûts de transport et des changements qui surviennent actuellement dans les taux de change, le prix de Chicago pour le brut de Gulf Canada atteindrait environ $ 27.92 US le baril en ce moment, comparativement à $ 27.89 pour le brut de la Compagnie pétrolière Impériale et $ 27.85 pour celui de Pétro-Canada.

Le dollar canadien ayant pris de la valeur récemment, les réductions de prix effectuées par Gulf Canada et la Compagnie pétrolière Impériale représentent seulement une baisse de 10 cents US par rapport aux prix en vigueur le 1er juillet dernier.

L'optimisme renaît quant aux perspectives d'IBM

Grâce à l'amélioration de l'état de santé de Reagan, la Bourse de New York pulvérise ses anciens records

RANDY MYERS

NEW YORK (Dow Jones) — Les prix des actions cotées à la Bourse de New York ont atteint des niveaux records dans plusieurs secteurs hier, alors que les investisseurs ont accueilli avec enthousiasme les nouvelles sur l'état de santé du président Reagan, achetant massivement dans le secteur technologique tout particulièrement.

L'indice industriel Dow Jones a augmenté de 12.43 points à 1,347.89 points, abaissant le record précédant de 1,338.60 réalisé jeudi dernier. C'est la quatrième fois ce mois-ci que l'indice terminait la journée à un niveau record et la onzième fois depuis le 20 mai dernier, date à laquelle l'indice industriel Dow Jones a franchi pour la première fois les 1,300 points.

Dans le secteur du transport, l'indice a gagné 10.8 points à 700.14, ce qui correspond à un record pour une troisième session consécutive.

L'indice Standard and Poors, l'indice composé du New York Stock Exchange, a également terminé la session en enregistrant un record.

Le nombre de titres qui ont enregistré des gains hier est supérieur à celui des titres ayant reculé dans une proportion de 11 à 4. Le volume du NYSE a atteint 132,683,000, comparativement à 103,920,000 lundi.

L'indice des services publics a de son côté été l'un des seuls à clôturer en baisse, chutant de 0.41 à 168.24. Au deuxième trimestre, l'indice a connu un comportement spectaculaire.

« Nous assistons en ce moment au remplacement des titres gagnants que constituaient jusqu'ici le secteur financier et celui de la défense, notamment, par les titres cycliques et ceux de la haute technologie », indique M. Alfred Goldman, le chef de l'équipe de statèges en investissement de la maison A. G. Edwards & Sons de St. Louis.

Lui comme d'autres soulignent que les investisseurs ont été fortement stimulés par le rapport médical publié hier soir annonçant que le président américain se rétablissait normalement de l'opération qu'il a subie en fin de semaine dernière.

Le titre IBM, qui a augmenté de 2 7/8 points à 128 3/8, a été l'autre élément majeur qui a poussé le marché à la hausse hier, soutiennent les analystes. Plusieurs d'entre eux ont retrouvé leur optimisme suite à la publication lundi des résultats financiers d'IBM pour le deuxième trimestre. La société révèle notamment dans ce rapport qu'elle parviendra à devancer la date de livraison de ses nouveaux processeurs « Sierra » à certains de ses clients.

La force de la hausse des titres dans le secteur de la haute technologie a été jumelée à une poussée des titres des compagnies spécialisées dans la fabrication de semi-conducteurs, titres qui ont longtemps tiré de l'arrière.

M. Adam Cuhney, analyste chez Kidder Peabody, précise que ces compagnies commencent à reprendre du poil de la bête en raison de la baisse du dollar américain sur les marchés de change, du niveau peu élevé des stocks et des perspectives encourageantes de la demande de nouvelles puces, optimisme qui s'explique par la mise en marché de nouveaux ordinateurs, tels que le modèle Sierra d'IBM, le Micro Vax 2 de Digital Equipment et la série Spectrum de Hewlett Packard.

Les titres financiers ont de leur côté relativement bien fait grâce en partie à une augmentation d'un point des bons du Trésor à long terme du gouvernement américain.

Pétro-Canada peut dépenser jusqu'à $ 1.8 milliard pour acquérir Gulf

OTTAWA (PC) — Le cabinet a autorisé Pétro-Canada à dépenser jusqu'à $ 1.8 milliard pour l'acquisition d'une partie de l'actif de Gulf Canada, a-t-on appris mardi.

Le cabinet a donné son aval vendredi, mais ce n'est que mardi que l'arrêté ministériel dévoilant les détails de la décision a été rendu public.

Le président de Pétro-Canada, M. Bill Hopper, négociait avec la famille Reichmann de Toronto afin d'acheter l'actif de Gulf que les Reichmann ne veulent pas conserver lorsqu'ils feront l'acquisition de 60 % de Gulf auprès de la compagnie Chevron, aux États-Unis.

Le marché devait être conclu lundi au plus tard, mais une offre de dernière minute de Norcen Energy Resources, contrôlée par le financier torontois Conrad Black, pour certains des intérêts de Gulf que la société de la Couronne est aussi intéressée à acquérir, est venue compliquer les négociations et a entraîné un délai.

◆ Cadillac Fairview

Présence de Cadillac Fairview au Québec

	Année d'ouverture	Nombre de points de vente	Superficie locative (000 pi. ca)	Loyers par pied carré	Participation de Cadillac en %	(000 pi. ca.)
Fairview Pointe-Claire*	1965	191	903	15.00 $	50	403
Galeries d'Anjou	1968	170	1,006	22.00 $	50	903
Galeries du décor	1977	20	98	2.00 $	50	49
Carrefour Laval	1974	234	1,146	23.50 $	51	521
Promenades Saint-Bruno	1978	179	883	19.40 $	51	384
Galeries Chagon (Lévis)	1974	95	539	16.40 $	50	207
TOTAL		**891**	**4,575**			**2,067**

* En tenant compte des travaux d'agrandissement en cours.

nard Ghert, à la suite de l'assemblée des actionnaires. Il remarque un important déplacement de population vers le Sud des États-Unis. Celui-ci compare d'ailleurs son approche en terre américaine à celle qui présida à l'expansion de la société à Montréal.

Cadillac Fairview s'affaire à d'importants travaux aux centres d'Atlanta et de Kenner en Louisiane, de Winnipeg et Jackson au Mississippi. Elle s'affaire aussi à l'érection d'immeubles de bureaux à Dallas, Washington, Atlanta, Los Angeles, Oakland et Fairfax County en Virginie. Elle est de plus active dans l'implantation de parcs industriels en Californie.

On la retrouve également fort active en Ontario, où elle possède près de six millions de pieds carrés d'espaces commerciaux, en plus des espaces à bureaux dont 4.2 millions de pieds carrés dans le seul Centre Toronto-Dominion.

Les galeries marchandes de Barrie et Kitchener sont ainsi actuellement rénovées tandis que le nouveau Woodbine Centre, qui allie centre commercial et centre récréatif, vient d'ouvrir ses portes à Toronto. Des investissements vont aussi à l'érection de nouveaux immeubles de bureaux à Toronto.

People Express offre un aller simple à New York pour $ 39 cet été

(PC) — La compagnie américaine People Express lance une nouvelle liaison aérienne à bas prix entre Mirabel et New York.

À compter du samedi 20 juillet, le transporteur aérien offrira trois vols quotidiens directs entre les aéroports internationaux de Mirabel et de Newark, l'un des trois principaux aéroports de la ville de New York.

Au cours de l'été, le prix sera de $ 78 canadiens pour un aller-retour et de $ 39 pour un aller simple. À partir de l'automne, il en coûtera $ 90 pour un aller-retour et $ 140 lorsque le départ se fera à l'heure de pointe.

Les passagers pourront faire des réservations à l'avance ou acheter leur billet à bord de l'appareil, pour la plupart des Boeing *727* ou *737*. Des frais supplémentaires seront exigés pour les repas et les bagages.

Air Canada et Eastern Airlines, qui font la liaison entre l'aéroport de Dorval et l'aéroport LaGuardia à New York, offrent un tarif aller-retour de $ 268, mais sans frais supplémentaires. Les deux compagnies aériennes offrent des tarifs plus économiques, mais les passagers intéressés doivent acheter les billets au moins 14 jours à l'avance.

L'arrivée de People Express est une bénédiction pour Mirabel. Le volume de passagers à cet aéroport ne représente que le cinquième de celui de l'aéroport de Dorval.

Mirabel a toujours souffert de son éloignement par rapport à Montréal. Il est situé à 45 minutes de route de Montréal et il en coûte $ 45 pour s'y rendre en autobus depuis le centre-ville.

Dans le cas de People Express, cependant, un agent de voyage local tente d'organiser un service d'autobus entre Mirabel et une station de métro de l'ouest de Montréal, synchronisé avec l'horaire de la compagnie aérienne.

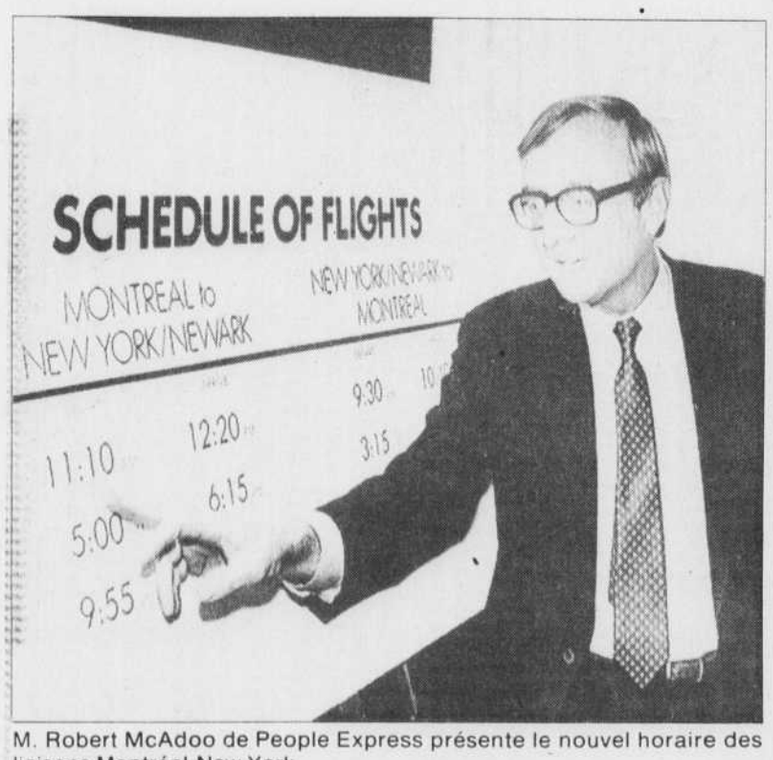

M. Robert McAdoo de People Express présente le nouvel horaire des liaisons Montréal-New York.

Fruits de Mer et Filets Frais
re-flétan votre bon goût.

Notre Chef a créé, pour notre Festival du Poisson Frais un menu tout neuf comprenant une vaste sélection de poissons frais et délices de l'océan, à partir de seulement

5,95

Fidèles à notre traditionnelle cuisine continentale, nous offrons aussi un menu À la Carte et Table d'Hôte.

5440 Sherbrooke est LE TOIT ROUGE Informations: 259-3748

Stationnement gratuit

VOTRE C.A...
vous pouvez compter sur son appui

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés.
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Missisauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON / CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9,
(514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9
(514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4
(418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agrées
1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A2 — 861-8531
Montréal, Longueuil, Québec, Hull, Chicoutimi, La Baie, Alma, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie.
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays.
Jean E. Auger, C.A. — Pierre Beaumont, C.A. — Robert P. Bélanger, C.A. — Camil Bergeron, C.A. — Pierre Bergeron, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A. — André Biron, C.A. — Gérard Blais, C.A. — Réjean Blanchette, C.A. — Normand Boisvert, C.A. — Denis Boivin, C.A. — Roger Boivin, C.A. — Rosaire Boivin, C.A. — Laval Bouliane, C.A. — Ronald L. Calderoni, C.A. — Yvon Carrier, C.A. — Guy Charette, C.A. — Gilles Chevalier, C.A. — Marc Chevrier, C.A. — Yvan J. Cloutier, C.A. — Robert N. Cockfield, C.A. — Gilles Couture, C.A. — Égide Dallaire, C.A. — Raymond David, C.A. — Sylvio De Rose, C.A. — Jean L. Dusmesnil, C.A. — Bernard Fleury, C.A. — Jacques E. Fortier, C.A. — Réal Forget, C.A. — Alain Fortin, C.A. — André Gauthier, C.A. — André Gibeau, C.A. — Gilles Groulx, C.A. — Jules Hamel, C.A. — Ghislain Hawey, C.A. — Michel Hébert, C.A. — Gilles Henri, C.A. — Laurent M. Joly, C.A. — David H. Laidley, C.A. — Normand Leclerc, C.A. — Gilles Leduc, C.A. — Philippe Leroux, C.A. — Roger Lauriault, C.A. — Daniel Le Rossignol, C.A. — Paul Massé, C.A. — Pierre F. Ménard, C.A. — André Michaud, C.A. — Gilles Moisan, C.A. — Jacques Plante, C.A. — André Pleau, C.A. — Laurier Pommainville, C.A. — Raymond Proulx, C.A. — Marc Renaud, C.A. — Robert M. Rennie, C.A. — Clément Roux, C.A. — Luc Simard, C.A. — Robert V. Staples, C.A. — Yvan Taillon, C.A. — Charles Tremblay, C.A. — Gilles Turcotte, C.A. — John B. Wight, C.A.

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O, Ste-214 Montréal, Québec H3G 2R4 — 731-7851

COUPAL, ST-HILAIRE / PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, Suite 2000, Montréal H3B 2J9 — (514) 879-3400
Membre du Groupe Peat Marwick International, présent dans 89 pays.

ERNST & WHINNEY
Comptables agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax, et dans les principales villes du monde
1200, avenue McGill College Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7 — 871-8901

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal, H2Y 1N3 — 845-9253
Bureaux:
Montréal, Laval, Repentigny, Longueuil et Pointe-aux-Trembles

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ LANCTÔT COOPERS & LYBRAND
comptables Agréés
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 — (514) 875-5140
2, Place Québec, Québec, G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Cooper & Lybrand (International)

LEVITT, FELDSTEIN DUBLIN & EPSTEIN TOZMAN, PINSKY & CIE.
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A. — Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A. — Richard Tozman, C.A. — Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

LIPPMAN PTACK
Comptables agréés
6600 Côte des Neiges, Montréal, Québec H3S 2A9 — (514) 341-5511
Membre: Groupe international des Cabinets de Comptables.

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410, Montréal H2P 2T9 — 384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

POISSANT RICHARD
Affilié à Thorne Riddell
Comptables agréés
630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2 — Téléphone (514) 866-7351
A l'échelle internationale: International KMG Klynveld Main Goerdeler

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
22 bureaux à travers le Canada
1200, avenue McGill College, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-9050
2, Place Québec, Québec G1R 2B5
Tél.: (418) 529-9181

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal-Toronto
Associés-Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, F.C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Koushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Prinsky, C.A. —,Patrick K.H. So, C.A. — Michael Frankel, C.A. — Jeffrey Mandel, C.A. — Harvey Zalchman, C.A.
1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9 — 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

SAMSON BÉLAIR
Comptables agréés
Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internatinale Moore, Stephens & Co.
Bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1J8 — (514) 871-1515

WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 1G1 Tél.: (514) 288-2020
335, rue De Rouville Beloeil (Québec) J3G 1X1
Tél.: (514) 464-0300
38, boul. St-Viateur Rigaud (Québec) J0P 1P0
Tél.: (514) 451-5374
Affilié à: Laventhol & Howath
Société nationale
Membre de: Horwath & Horwath International
avec bureaux affiliés à travers le monde.

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE
Comptables agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, F.C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, F.C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gerald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. — Norman Jaskolka, C.A. — Michael Stern, C.A. — Gilles Brouillet, C.A. — Robert A. Kleinman, C.A. — Howard I. Vineberg, C.A. — Ron Freiman, C.A. — Choula Ammar Hadid, C.A. — Adriano Arrizza, C.A. — Donald J. Chazan, C.A. — Stuart Ladd, C.A. — Alain Matarasso, C.A. — Susan D. Laxer, C.A. — Ketty Munk, C.A. — Elielbaz, C.A. — Howard A. Schnider, C.A. — Eric J. Birenbaum, C.A. — Daniel Lussier, C.A. — Daniel R. Weisz, C.A. — Robert St. Aubin, C.A. — Emilia Di Raddo, C.A. — James R. Barker, C.A. — David Fluss, C.A. — Kelly P. Martin, C.A. — Chantal Desmarais, C.A. — Yves Chaput, C.A. — Denis Deschamps, C.A. — Hermance Bernier, C.A. — John Dubois, C.A. — Anat Benedict, C.A. — Jean-Daniel Breton, C.A. — Laurie Thompson, C.A. — Gail Fayerman, C.A. — Daniel McMullin, C.A. — Puneet Mehta, C.A. — Robert Viau, C.A. — Giovanni Coppola, C.A.
4115 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Qué. H3Z 1K9 — 935-1117

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

L'indice composé *300* établit un record

TORONTO (PC) — La tendance à la hausse s'est poursuivie mardi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fait un saut de 19.35 points et marquait 2775.79 au terme d'une séance animée.

Le volume des transactions a été de 13.23 millions d'actions au lieu de 11.60 millions lundi.

Dans les valeurs industrielles, Provigo a gagné 1 à $22; Canterra Energy 1-8 à $11 1-8; Canadian Pacific Ltd 3-8 à $19 3-8; Bank of Nova Scotia 1-8 à $13 7-8 et Laidlaw B 3-4 à $16. Carena-Bancorp a perdu 1 7-8 à $32 7-8; Ford Motor Canada 1 1-2 à $137; American Express 1 1-4 a $63 et Kelsey-Hayes Canada 1 à $41.

Dans le secteur des mines, Lake Shore Mines a gagné 2 1-4 à $81 1-2; Little Long Lac 1 1-4 à $68 et Lac Minerals 1 1-8 à $30 3-8. Canada Tungsten a cédé 5-8 à $10 3-4 et Vestgron Mines 1-2 à $6 1-4.

Dans les pétroles, Total Petroleum North America gagne 3-8 à $18; Numac Oil and Gas 3-8 à $13 et Asamera Inc. 1-4 à $9 7-8. Bluesky Oil and Gas abandonne 15 cents à $3.60 et Bonanza Resources 15 cents à $3.35.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

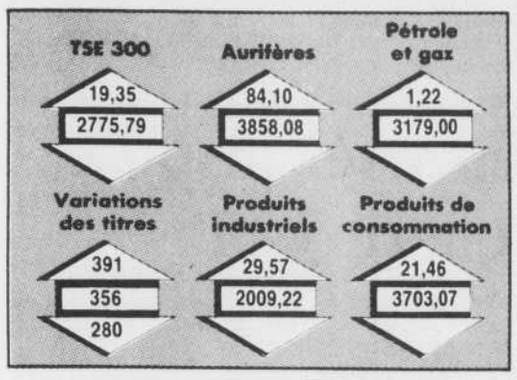

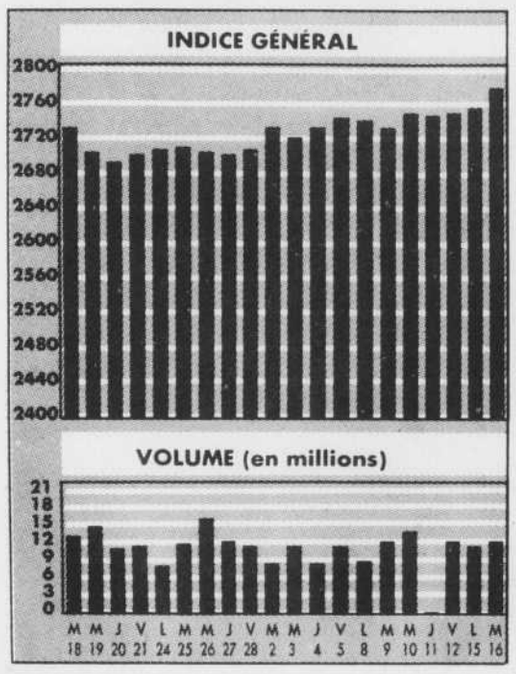

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AHL X f	120400	$11¾	11½	11½	
AHL Y	63550	$11¾	11½	11½	
AMCA Int	14690	$15	14¾	15	+ ¼
AMCA p	500	$24¾	24½	24¾	
AMCA 2 p	5.75	$27	26⅞	27	
Abatera o	2500	42	42	42	+ 2
Aberford	1450	$8¾	8⅝	8¾	
Aberford w	3550	131	131	131	
Abti Prce	2505	$18¼	18	18⅛	+ ⅜
Acklands	3200	$17½	17	17	— ¼
Agassiz	4700	230	230	230	+ 3
Agnico E	4100	$17⅛	16¾	17	+ ⅛
Agra Ind A	2350	$9¼	9	9⅛	— ⅛
Agra B f	1800	$9	8¾	8¾	
Aiguebel o	500	385	385	385	+ 5
Alt Energy	91546	$18½	18⅛	18⅛	+ ⅛
Alt Enr A	725	$29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
Al Enr 775	7025	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
Alta Nat	500	$14¾	14¾	14¾	
Alcan	89451	$33⅞	33⅛	33⅜	+ ½
Alcan w	87175	485	470	485	+ 20
Algo Cent	100	$21½	21½	21½	
Algoma St	1104	$22¾	21¾	22¾	— ⅛
AStel p	300	$25	25	25	
Algma St B	17600	$24½	24⅛	24¼	+ ⅛
Altex o	6000	13	13	13	
Alum A	2600	$26⅞	26¾	26⅞	
Alum c p	1700	$24⅜	24⅛	24⅜	— ¼
Amco A p	21	12	12	12	
Am Eagle o	9465	170	165	165	— 5
A Expr	1000	$63¼	63	63	—1¼
Am Leduc	4800	33	33	33	— 1
Androk A f	121	200	200	200	
Androck B	z60	190	190	190	
Ang CT 4½	100	$25½	25½	25½	
Ang UDev	1000	50	50	50	
Argcen	760	19	19	19	+ ¼
Args 250 p	100	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Args 260 p	100	$28½	28½	28½	— ¼
Argus B pr	550	$29	28⅝	29	
Argvll A f	2700	200	195	195	—14
Asamera	79150	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Asamera 8	15810	$24	23¾	23⅞	— ⅛
Asoc Porc o	533	250	250	250	
Astral A f	150	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅜
Atco I f	3300	$10¼	10	10⅛	
Atco II	z40	$10¾	10¾	10¾	
Atco 11½	4200	$31⅝	31¾	31⅝	+ ⅛
Atco w	7800	221	218	218	— 3
Atl C Cop	1100	145	145	145	— 2
Atl Shop p	400	27	27	27	+ ⅜
Atlas Yk o	17000	28½	28½	28½	—1½
Augmitto o	4400	145	140	140	— 5
Aur Res o	1000	100	100	100	
Avinda o	5000	71	71	71	
BC Rail p	1550	$27⅝	27¼	27½	
BC Sugar A	3986	$23¾	23½	23¾	+ ¼
BC Sugar w	6750	320	315	315	— 5
BGR A	2900	57	6¾	7	+ ¼
BGR w	15900	58	57	58	+ 1
BMB Comp	2771	345	340	345	
BP Canada	601	$32⅛	31⅞	31⅞	+ ⅜
BRISA o f	4290	$9¾	9½	9¾	
Bachelor	4400	280	255	280	+ 20
Banister rc	2619	$10	10	10	
Bk Alberta	2200	$8	8	8	
Bank BC	60224	$5⅝	5½	5⅝	
BkBC 22	590	$24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Bank Mtl	44112	$31⅜	31	31⅜	+ ¼
Bk Mtl 285	13090	$38⅛	37½	38⅛	+ ⅜
Bk Mtl 250	8130	$27¾	27⅝	27¾	
Bk Mtl 3p	2100	$26	25⅞	26	
Bk Mtl w	47400	$5¼	5	5¼	
Bk NS	222196	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Bk N S 1p	3550	$25½	25⅛	25⅛	
Bankeno o	340	350	350	350	
Bankeno w	z100	78	78	78	
Barick	177265	160	153	158	+ 1
Barick w	17000	55	54	55	
Baringtn o	26000	110	105	105	
Bathrst p	250	$12¾	12¾	12¾	+ ⅜
Baton A f	100	$19	19	19	
Baxter	17566	13	12	13	
Baxter w	10000	3	3	3	+ 1
Bay Mills	800	$12¾	12¼	12¼	
Beau CA o	9600	107	100	100	— 7
BCE	143159	$44¼	43¾	44⅛	+ ½
BCE 2.25 p	1725	$38	37⅜	38	+ ¼
BCE 1.80 p	4625	$31⅝	31	31⅜	+ ⅛
BCE 1.96 p	325	$52¼	52¼	52¼	— ¼
BCE 2.05 p	650	$44	44	44	+ ⅛
BCE 2.70 p	9490	$44½	43¾	44½	+ ⅛
Bentall 1 p	1000	$27	27	27	
Biotech	4800	415	400	405	—20
Blkdom o	9660	290	280	290	+ 10
Blackwod	350	395	395	395	
Bluesky	9955	370	360	360	—15
Bombdr A	z3	$13⅛	13⅛	13⅛	
Bombdr B f	940	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅜
Bonanza R	71940	350	320	335	—15
Bonza R w	8004	28	25	25	
Bonar	2700	$17⅛	17	17⅛	+ ⅜
Bonar w	2170	58	7⅞	7⅞	— ⅛
Bow Valy	22758	$15¼	14¾	15¼	+ ⅜
Bow Vly 205	1550	$25⅛	25	25⅜	+ ⅛
Bow Vly R	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Bow VR p	5625	$25	24⅞	25	
Bralorne	14300	455	450	450	— 5
Bralor 8.75	200	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Bralorn w	1500	75	75	75	
Bramalea	26000	$18¾	18¾	18¾	
Brmlea B p	1400	$26	25½	25½	+ ¼
Brscade p	5883	$39⅛	39	39⅛	+ ¼
Brscn 8½	600	$27¼	27¼	27¼	
Brscn 1981	700	$26¾	26½	26½	
Brkwater o	19850	$6⅞	6¾	6¾	
Brenda M	1800	$9½	9	9½	+ ½
Brinco	z87	170	170	170	
Brinco p	500	350	350	350	+ 10
BCFP	59732	$10⅜	9⅞	10⅛	— ¼
BC Res	17800	245	241	242	— 5
BC Res p	4200	$31¾	31½	31⅝	+ ⅛
BC Phone	36495	$23⅞	23⅛	23⅜	— ¼
BCPh 4¾ p	700	$50	50	50	+ 2
BCPh 4.84	600	$15¼	15	15¼	+ ⅜
BCPh 5.15	z10	$57¾	57¾	57¾	
BCP 11.24 p	1100	$30	29¾	29¾	— ¼
Broulan	300	107	107	107	
Bruncor	4352	$19⅞	19¾	19⅞	
Brunswk	11800	$13⅜	13	13¼	+ ⅛
Budd Can	2650	$30½	30⅛	30⅜	— ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	40773	$16⅛	15⅞	16⅛	
CB Pak	17940	$22	21¾	21¾	
CB Pak w	4550	$8⅛	8¼	8⅛	
CCL A	700	$17¼	16⅞	17¼	+ ¼
CCL B f	21239	$17¼	16⅝	17¼	+ ⅜
CDC Life	10474	$21⅞	21⅜	21⅝	— ⅛
CFCF f	5275	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
CIL	1725	$33¾	33¾	33¾	+ ½
CSA A f	1100	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Cableshar	11900	$6	5⅝	6	+ ⅛
Cabre	2400	270	265	265	— 5
Cad Fnv	16284	$15	14⅝	15	+ ⅛
Cad Frv A	7242	$9⅝	9½	9⅝	
Cad Frv w	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Calgary 1 p	8100	$25⅛	24⅞	25	— ⅛
Calvert o	5200	39	39	39	— 2
Cambridg	1500	$18½	18¼	18¼	
Cmbridg w	4600	375	370	375	+ 5
Camco Inc	1000	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Camel O G	7001	32	30	30	— 1
Camndx o	7300	57	55	55	— 2
Camp RL	52571	$30⅜	29⅝	30	+ ⅜
Camp Res	1520	430	420	420	—10
Cam Res A	510	$11½	11¼	11¼	
Camp Soup	4300	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Campeau f	89400	$24⅜	24½	24½	— ⅛
Cmpeau w	1200	480	470	470	—20
CCem ex p	2531	$11	10⅞	10⅞	
CCem 2 p	3761	$14⅝	14½	14⅝	
CDC f	3346	$11¼	10¾	11	+ ¼
CDC 1983	5600	$26½	26⅜	26½	
Can Malt	500	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
C Nor West	1800	23	22⅜	23	
CanP Ent	30772	$28¾	28⅜	28⅝	+ ¼
C Packrs	850	$35	34½	34½	— 1
CPerm 8	300	$23½	23½	23½	
CPerm C p	1900	$25¾	25½	25¾	+ ¼
CS Pete f	500	$5	4⅝	5	+ ⅛
Can Trust	52525	$36⅜	36½	36½	
C Trust 11	1200	$24	23⅞	24	+ ¼
C Trust w A	400	$47	46¾	46¾	— ¼
C Tung	13900	$10¾	10½	10¾	— ⅛
CComrcl p	1000	$5½	5½	5½	
CDolar B f	500	$12⅜	12⅛	12⅛	
CForms A f	1400	405	390	390	—20
C Formst B	300	425	425	425	+ 15
C Found pr	z2	$10¾	10⅜	10⅜	
CGE	100	$66½	66½	66½	
CG Invest	1500	$44⅛	44	44	+ ½
C Hydro pr	450	$15	15	15	
CI Bk Com	33557	$37	36⅜	37	+ ⅛
CIBC 250 p	1500	$26⅛	25⅞	26⅛	+ ⅛
CIBC 2.05 p	7875	$29¼	29	29¼	+ ¼
CIBC 35625	7200	$28⅞	28¾	28⅞	
CIBC 3 p	6100	$101¼	101	101⅛	+ ⅛
CIBC w	10275	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
CIBC w A	14125	$7½	7¼	7⅜	
Cdn Jorex	4250	325	310	310	—10
C Lncort o	3000	10	10	10	— 1
C Manoir	z20	$12⅞	12⅞	12⅞	
C Marconi	8710	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅜
CNat R	3200	26	26	26	+ ½
C Nat 8.50	200	100	100	100	—15
C Occdental	15250	$27½	27¼	27¼	— ½
CP Ltd	301110	$19⅜	19	19⅜	+ ⅜
CPL Cdn p	3000	105	105	105	+ 3
Cdn Roxy	2920	245	240	460	
Cancom	3200	$7	7	7	
Cann Gw	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
CTr A f	150778	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
CUtil A f	18721	$18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
C Util B	1275	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
CUtil 2nd D	1700	$27⅛	26⅞	27	
CUtil 2nd G	600	$28⅝	28½	28½	— ⅛
CUtil 2nd H	5725	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
CUtil 2nd I	300	$26½	26½	26½	
CUtil A w	1307	385	380	380	—10
CUtil B w	3208	380	375	375	+ 5
C Wrldwd p	200	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Cnamax o	10403	$5¼	5⅛	5⅜	— ⅛
Canbra	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Cantor	4900	$9¾	9½	9¾	— 2
Cantor pr	1700	$21½	21¼	21½	+ ¼
Canron A	14700	$13¼	13⅛	13⅜	— ⅜
Cantra	652275	$11⅛	10½	11⅛	+ ⅛
Canuc o	1000	23	23	23	
Cara	450	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Cara A f	850	$16⅛	15¾	16¼	+ ¼
Carena	26900	$34¾	32¾	32⅞	—1⅞
Carl OK	39753	$15	14⅞	15	+ ¼
Carl A p	400	$25¼	25⅛	25⅛	
Carlyle o	z2	45	45	45	
Carma A	9580	68	64	68	+ 1
Carolin o	8320	295	282	295	+ 5
Cartier o	1000	8	8	8	
Cascades	900	$16⅛	16	16⅛	+ ⅜
Celanese	7259	$9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛
Celan 175 p	z25	$18⅛	18⅛	18⅛	
CFund A f	10020	$6⅜	6⅛	6⅛	
Centri Tr	4505	$15	14⅞	14⅞	
Centri Tr p	100	$26	26	26	
Chncllr	12500	46	46	46	— 4
Charter Oil	4933	48	45	45	—3½
Chateau A f	350	$21½	21½	21½	
Chvco A	10000	$8¼	8¼	8¼	
Chieftan	1248	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Chieftan B	200	$49½	49½	49½	
Chieftain C	130	$46¼	46¼	46¼	+ ¼
Chrysler	805	$47	46¾	47	+ ½
CHUM B f	z20	$38¾	38¾	38¾	
Cimaron o	16900	$7⅞	7¾	7¾	
Cineplex	43150	$9½	9⅜	9½	
Cineplex p	3200	$9⅝	9⅜	9⅝	— ¼
Circo Crft	400	$7¼	7¼	7¼	
Coastl A f	1200	$6¼	6¼	6¼	
Coho A	1418	230	220	230	+ 20
Coin Lake o	13200	73	71	71	
Cominco	23833	$12½	12⅜	12⅜	
Cominco A	900	$26½	26¼	26½	+ ¼
Cominco D	400	$28¾	28¾	28¾	
Cmrcl OG	10600	200	200	200	
Compu H o	28700	225	210	225	+ 15
Compu H w	5500	65	60	65	+ 5
Cmplg	300	$23	22¾	22¾	— ¼
Cmp Inv o	2300	245	245	245	
Comterm	3090	145	144	145	+ 1
Ctrm w	2000	57	57	57	+ 2
CAscot	8000	30	30	30	— 2
Con Bath A	12014	18	17¼	18	+ ¾
C Bath 575	z100	$56¼	56	56¼	
Con Bath p	200	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
C Marbnr o	10000	16	15	16	+ 2
C Norex	375	236	236	236	
Con Prof o	2249	120	118	118	
C Rexpar o	z400	16	16	16	
Consoltex	3200	$6¼	6	6¼	+ ¼
C Distb A	43700	$7	6¾	6¾	— ¼
CDistb B f	60400	$6⅛	6	6	— ⅛
Cons Gas	400	$24⅛	24	24	
C Gas 13½	850	$31¼	31¼	31¼	
C Gas 9¼	4700	$27	26¾	26¾	— ⅜
Con Glass	2680	$18¾	18¾	18½	— ½
Kelly DA f	125	$25	25	25	
Kelsey H	500	$41½	41	41	— 1
Kerr Add	711	$16½	16½	16½	+ ⅛
K Anacon o	z200	75	75	75	
Kiena Gld	1000	$20¾	20¾	20¾	
L A Varah	6866	370	365	370	— 5
LAV w	z400	48	48	48	
LFP Hld o	46400	$7½	7⅛	7⅜	+ ¼
LK Res A	1000	111	111	111	— 9
Labatt	40743	$27½	27¼	27¼	— ¼
Lac Mnrls	76110	$30⅛	29⅜	30⅜	+ 1⅛
Lacana	2100	$11¼	11	11¼	+ ¼
Lafarge	440	$11	11	11	+ ⅜
Laidlaw A	51500	$16⅜	15¾	16¼	+ ⅜
Ldw B f	184800	$16⅛	15⅜	16	+ ¾
Laidlaw 8	300	$9⅜	9⅜	9⅜	
LOnt Cem	1400	$14½	14¼	14¼	— ¼
L Shore	5800	$82	80	81½	+ 2¼
Lanpar	100	375	375	375	+ 5
Lariat OG	5000	90	90	90	+ 5
Laurasia o	7200	25	24	24	— 1
Laur Mutl p	300	$26¼	26¼	26¼	+ ⅜
Lava Cap o	6600	166	162	163	+ 3
Leigh Inst	8900	350	345	350	
Leitold A	51500	$16⅜	15¾	16¼	+ ⅜
Ldw B f	184800	$16⅛	15⅜	16	+ ¾
Laidlaw 8	300	$9⅜	9⅜	9⅜	
Labatt	40743	$27½	27¼	27¼	— ¼
Lac Mnrls	76110	$30⅛	29⅜	30⅜	+ 1⅛
Lacana	2100	$11¼	11	11¼	+ ¼
Lafarge	440	$11	11	11	+ ⅜
Laidlaw A	51500	$16⅜	15¾	16¼	+ ⅜
Ldw B f	184800	$16⅛	15⅜	16	+ ¾
Laidlaw 8	300	$9⅜	9⅜	9⅜	
LOnt Cem	1400	$14½	14¼	14¼	— ¼
L Shore	5800	$82	80	81½	+ 2¼
Lanpar	100	375	375	375	+ 5
Lariat OG	5000	90	90	90	+ 5
Laurasia o	7200	25	24	24	— 1
Laur Mutl p	300	$26¼	26¼	26¼	+ ⅜
Lava Cap o	6600	166	162	163	+ 3
Leigh Inst	8900	350	345	350

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Tendance à la hausse

MONTREAL (PC) — Cinq des six compartiments de la Bourse ont progressé hier, faisant monter l'indice général du marché de 1.02 point, à 136.66 en clôture.

Les échanges ont porté sur 2,244,548 actions, contre 3,179,347 le jour précédent.

Le groupe des valeurs minières a enregistré un gain de 1.34 à 115.09, les bancaires de 0.70 à 143.15, les pétrolières de 0.57 à 126.97, les forestières de 0.44 à 149.98 et les services publics de 0.18 à 141.31, tandis que les industrielles reculaient de 0.05 à 118.71.

Banque nationale (certificat), en hausse de 20 cents à $3.75 s'est traité à 109,470 unités. Louvem a baissé de 13 cents à $1.30 et 81,550 actions ont changé de main.

D'autre part, Long Lac Minerals a gagné 1-4 à 30 3-8, Seagram 1 à $55 3-4, Placer 7-8 à $24 3-4, Bell Canada Enterprises 3-4 à $44 1-4, CP Ltd 3-8 à $19 3-8, Total Petroleum 3-8 à $18, Banque de Montréal 1-4 à $31 3-8, Banque impériale 1-4 à $37, Asamera 1-8 à $9 3-4, Ivaco A 1-8 à $19 5-8 et Power Corp. 1-8 à $19.

Carena Bancorp a perdu 1 1-8 à $32 7-8.

On dénombre finalement 169 titres gagnants, 88 perdants et 106 stables.

Dans les juniors, Bruneau baisse de 1.5 cent à 42 cents, Ormico Exploration gagne deux cents à 30 cents et Laduboro un cent à 35 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO: CARBURE	XCB BANCAIRE
1,02	0,57	0,70
136,66	126,97	143,15

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
169	0,44	1,34
106	149,98	115,09
88		

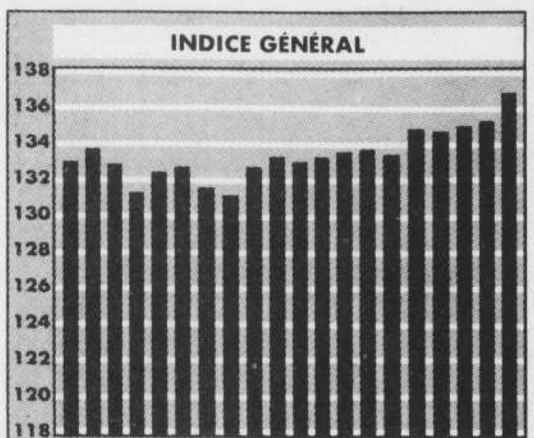

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AbertrdWl	2500	131	131	131	
Abti Prce	z50	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅜
Agnico E	1600	$17	16⅞	17	+ ½
Aiguebelle	2700	400	380	400	+20
Alta energ	300	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Alcan Alu	20041	$33¾	33¼	33¾	+ ⅜
Alcan Wt	41100	485	465	485	+25
Algoma St	125	$21¾	21¾	21¾	— ½
Aligro	3630	$12	11¾	12	+ ¼
Alum 2.312	3200	$26⅞	26¾	26¾	
AMCA int	4510	$15	14¾	15	+ ⅛
AMCA8.84	200	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Amusecor	2600	80	70	70	—60
Argcen	1100	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Asamera	43400	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Asamera.8	500	$24	24	24	
fAstral A	1000	$6	6	6	
fAstral B	2900	$6	6	6	+ ¼
fAtco I	700	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Atco II	200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
BCE	39910	$44¼	43⅞	44¼	+ ¼
BCE 2.25p	100	$37⅝	37⅝	37⅝	+ ⅝
BCE 1.80p	2100	$31½	31⅛	31½	+ ⅛
BCE 2.05p	200	$44	44	44	+ ⅛
BCE 2.70p	1310	$44½	43¾	44½	+ ⅝
B C Forst	4008	$10¼	9⅞	10	— ¼
BC Phone	7300	$23⅞	23⅝	23⅝	— ¼
BP Can	750	$32	32	32	
Bank NS	4351	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Baue Cont	700	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Bq Mercn	11030	$14	13¾	13⅞	— ⅛
Baue Mtl	82523	$31⅜	31	31⅜	+ ¼
BMO 2.85	4600	$38⅛	37¾	38	+ ⅜
BMO $2.50	300	$27½	27½	27½	— ¼
BMO Sr3	900	$26	26	26	
BMO Wts	31650	$5⅛	5	5⅛	
Bq Eparg	2900	$22	21⅞	22	
Baue Nat	44881	$21⅝	21½	21⅝	
B.No.W	109470	375	355	375	+20
BaNat 2.94	500	$43⅜	43¼	43⅜	
Bq Nat s4	2200	$28¼	28⅛	28⅛	— ⅛
Bq Royale	17905	$31⅞	31¾	31⅞	+ ¼
Bq Ry Wt	9050	420	405	405	—20
BaRy 1.45	1475	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
BaRy 1.88	3400	$23⅜	23¼	23⅜	+ ¼
BaRy 2.75	3800	$33½	33¼	33⅜	+ ⅛
Barrick R.	500	157	157	157	+1
Biotech	3100	425	410	410	—10
fBomb A	4800	$13¾	13½	13¾	+ ¼
fBomb B	50715	$13¼	13	13¼	+ ¼
Bow Val	1720	$15¼	14⅞	15¼	+ ¼
BowVl2.05	3900	$25¼	25	25¼	
Bow R.2.12	800	$24¾	24¾	24¾	
Bralorne	300	455	455	455	—5
Brascade	908	$39⅛	39	39⅛	
Brascan A	10132	$29⅛	28¾	29⅛	+ ¾
Brcan prF	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Brinco	1400	170	170	170	—5
Bruncor	875	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
C D					
CAE Ind	11764	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
CB Pak	1430	$21⅞	21¾	21¾	
CIL	1100	$34	33½	34	+ ½
CMP 84 u	850	$40½	40	40	— ¾
Cad Frvw	5250	$14⅞	14⅝	14¾	— ⅛
Ca.f.wt	1100	$8	8	8	— ⅜
Cambridge	500	$18⅛	18¼	18¼	— ⅛
Cbrgwt	1850	375	370	370	
Comp R	3136	415	415	415	+5
Cmpbel.Sp	100	$21¼	21¼	21¼	
fCampeau	100	$24¾	24¾	24¾	
Capwt	1600	485	480	480	—15
fCDC	1000	$11⅛	11	11	
CDC Pr B	200	$114	114	114	+1
CDC 1980	2020	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
C Imp Bk	60465	$37	36¾	37	+ ¼
ClBa 2.50	100	$26	26	26	
ClBa 2.05	800	$29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
CIBC w	2400	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
CIBC w.a	2600	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
CP Ltee	101885	$19⅜	19	19⅜	+ ⅜
Cdn Tire	z25	$13½	13½	13½	
fC Tire A	6201	$10¾	10½	10⅝	
fC Utilit A	10802	$18¼	18¼	18¼	
C Utilit B	1200	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ¼
C Util prL	435	$28½	28½	28½	
C.Util SrH	1850	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
C Util wtb	1230	385	385	385	+10
fCmnac.A	500	$14¼	14¼	14¼	— ½
Canron A	185	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Cantol	100	325	325	325	+25
Carena	25000	$33½	32¾	32⅞	—1⅛
Carl Ok	3885	$15	14¾	15	+ ⅛
Cascades	3760	$16⅜	15¾	16⅛	+ ⅜
Celanese	4905	$9¼	8⅞	9¼	+ ⅝
Central Tr	1675	$15	14¾	14¾	
fCFCF	10150	$15⅝	15½	15⅝	
Charan	9410	$9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
Charan.wt	290	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
fChateau	4096	$21¾	21¼	21½	
Circo Crft	1500	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
CimL PrE	462	$11	10⅞	10⅞	+ ¼
Cim L 1.17	680	$14⅝	14⅝	14⅝	
Cominco	900	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Cancom	1240	$6⅞	6⅞	6⅞	
Cmp Inv	4100	250	245	250	
Comterm	28625	150	141	147	+5
Comt.Wt	3000	57	57	57	+2
C Bath A	16426	$18	17¼	18	+ ¼
CBath 5.75	z50	$55⅝	55⅞	55⅞	+ ⅜
Cons Gas	1700	$24	24	24	
CnsGas914	200	$26¾	26¾	26¾	— ½
CIDesj pr	500	$13	13	13	+ ½
Crwn.Pr.1	100	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅜
Daon Dvlp	3428	460	455	455	—5
fDaon A	z2	465	465	465	+45
Datagram	200	290	290	290	+10
Datamark	1500	275	270	275	—5
Denison.A	4500	$12⅞	12¾	12¾	
fDenisonB	300	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Den9.75	1100	$24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Den9.50	1725	$23¾	23⅝	23¾	
Den.Wt	7100	174	165	174	+10
Dofasco	4000	$27½	27¼	27½	+ ¼
Dfs	4600	$35⅛	34⅞	35⅛	+ ⅛
Dofasc Wt	400	$36¼	36¼	36¼	+1¾
Dofor A	990	$10¼	10¼	10¼	
Domco Lte	500	$13½	13⅜	13⅜	
Dome Cda	400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Dome Mns	71550	$10	9¾	10	+ ⅛
Dome Pet	2900	281	280	280	—2
Domtex	1002	$11⅛	11¾	11¾	
Domtar	22460	$22⅜	21⅞	22¼	+ ½
Donohue	28876	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ¼
DuPont A	600	$23	23	23	+ ⅛
fDylex Ltd	2300	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Dynamar	6000	67	65	65	—2
E F					
Echo Bay	6810	$17	16⅝	16⅝	+ ½
Entrep CP	23059	$28⅝	28⅜	28⅝	+ ¼
Epitek Int	5500	50	50	50	+2
FCA Inter	100	$20	20	20	
FalLtee	1400	$19¾	19⅛	19¾	+ ¾
FILteeWts	2500	$38½	36	38½	+5½
Forex	z600	70	70	70	—10
G H					
GBC.Wts	27000	55	54	55	+4
Gaz Metr	8395	$11⅞	11⅜	11⅜	— ⅛
Gaz 15	100	$28⅜	28⅜	28⅜	
Gen Motrs	200	$91⅞	91⅞	91⅞	+ ⅜
Genstar	5525	$34½	34⅜	34½	+ ½
Geocrude	2000	260	260	260	+3
fGldcrp.A	750	$7⅜	7¼	7¼	— ⅜
Gldcrp.Wt	2300	97	95	95	+5
Goodfellw	300	430	430	430	—5
Gr.T.GTC	2085	$13¾	13½	13½	— ⅛
Guardcor	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Gdcor.wt	500	87	87	87	—3
Guard prB	400	$8¾	8½	8¾	+ ⅜
Gulf Can	31705	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
Harlco	1200	420	415	420	
Hees.Int	2500	$21	20¾	21	
Hees.wt	4300	$5¾	5½	5¾	
Helix.Circ	6700	$8	7¾	8	— ⅛
Hir Walkr	16194	$33¼	33⅛	33¼	+ ⅛
H Wlkr D	3900	$29⅝	29⅜	29½	
H Wlkr E	900	$29⅝	29½	29½	— ¼
Wlkr Wts	1000	380	380	380	+15
H.Wlkwt88	2620	480	480	480	—5
H Bay2.25	300	$30¼	30¼	30¼	
Husky Oil	20700	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
I J					
Imasco ltd	19190	$27⅞	27½	27⅞	+ ⅜
Imp Oil A	2393	$51¼	50⅝	50⅝	— ¾
Inco Ltd	22435	$18⅞	18⅜	18¾	
Inco 10pr	500	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Inco Wts	4800	270	255	270	—10
Innopac	600	$15⅜	15	15⅜	+ ⅛
IBM	z113	$172¾	170	172¾	+2¾
Inter Pipe	13750	$42¾	42½	42½	— ⅛
Int Rock	z400	35	35	35	+10
Inverness	4500	490	490	490	—10
Irwin Toy	140	$6⅝	6⅝	6⅝	
fIrwin A	500	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
fIvaco A	81634	$19¾	19½	19⅝	+ ⅛
Ivaco E p	459	$27⅞	27⅞	27⅞	
Ivaco F p	150	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅜
Ivaco.sr4p	200	$34⅛	34⅛	34⅛	— ⅛
Janock	1450	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
K L					
Labatt	6062	$27½	27⅜	27½	
LafargeCo	1000	$11	11	11	+ ⅜
Laidlaw A	7375	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅜
fLaidlw B	1550	$15½	15½	15½	+ ¼
Lake Shre	200	$81½	81½	81½	+3
Lanpar T.	200	375	375	375	+5
Lour.Mutl	1250	$26⅜	26¼	26¼	+ ⅛
fLaVrdy a	3000	280	280	280	+5
Loblaw	1000	$20	20	20	
Logistec	234	$7¼	7¼	7¼	
Lonvest	2850	$18⅝	18½	18½	
LnvstW	3475	370	345	365	+10
Louvem	81550	147	130	130	—13
LouvmWt3	1000	25	25	25	—5
M N					
MICC Inv	8000	400	400	400	+5
McM Bldl	100	$21½	21½	21½	+ ⅛
C Marconi	9050	$20⅝	20⅛	20⅝	+ ½
fMarit Tel	540	$15⅝	15½	15⅝	
Mark Spen	300	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Mass Fer	4400	290	280	281	—9
McNeil M	5610	$5¾	5¼	5¾	
Merland	1300	355	350	350	—5
Merland a	700	$19	18⅞	18⅞	+ ⅛
fMeston	425	150	150	150	
Min Lac	10940	$30⅜	29⅜	30⅜	+1¼
Mitel Corp	2455	$9½	9¼	9⅜	— ⅛
fMolson A	1100	$17	16⅞	17	+ ¼
Molson B	1900	$17	17	17	+ ¼
MTrustco	925	$16⅛	16	16	
Moore	3955	$28½	28¼	28½	+ ⅜
Mscoch	19100	355	345	355	+10
Musco pr	500	$14	14	14	+ ½
Nabisco L	300	$27¾	27⅝	27¾	
NfldLiht A	500	$19	19	19	
NfldL 512	810	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Nfld 1414	1400	$11⅜	11	11⅛	— ⅛
Nfld Tel	2285	$18	17⅞	18	
NfldT 9.75	200	$21¼	21¼	21¼	+ ⅜
NfldT 8.85	300	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
NfldT 13.5	100	$24	24	24	— ½
Noranda	9625	$15½	15⅛	15½	+ ¼
Noran pA	z50	$98⅜	98⅜	98⅜	+ ⅛
Noran pb	800	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Normick	2075	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Nor Tel	9969	$51⅝	50	51⅝	+1½
fNova Alt	18483	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Nova 612	200	$22	22	22	— ⅛
Nova 15	200	$30½	30½	30½	+ ⅞
Nova 12	2500	$30¼	30	30⅛	
O P					
Oakwood	486	$7⅜	7⅜	7⅜	
Oak Pr A	300	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
Onyx PeT	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Pancdn Pt	2300	$33	32½	33	+ ⅝
Perkins.P	500	470	470	470	—10
Pet—sun.wt	2000	46	46	46	+2
Pt.Sun.srl	500	270	270	270	+14
Placer Dv	5625	$24¾	24	24¾	+ ⅞
PlacerDwt	2800	275	240	265	+30
fPowr Cr	37267	$19	18¾	19	+ ⅛
Power Fin	3475	$28⅛	28	28⅛	+ ¼
Precamb	800	$5	5	5	
Prefac A	9500	95	90	95	+5
Prooptic	500	180	180	180	
Provigo	10970	$22	21	22	+1
Q R					
Que Tel	976	$39	39	39	
Quebecor	19330	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Redpath	150	$13½	13½	13½	
fReitmn A	646	$22½	21¾	22½	+ ½
Rio Algom	2470	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
RogersC A	500	$12½	12½	12½	+ ½
fRogerC B	2200	$14½	14¼	14⅜	— ¼
fRollnd A	200	$21	21	21	
Rolland B	100	$21	21	21	— ½
Ro—na.pr.1	900	$11	10¾	11	+ ½
Rothman	482	$38¾	38¾	38¾	+ ¾
Ry Trco A	230	$20½	20½	20½	+ ⅛
RTrstc2.93	200	$29	29	29	— ½
Rvtrc.Wt	2500	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Rovex Gld	272	225	225	225	
Royx PrA	2400	460	455	460	—10
S T					
Sceptre	1300	$5	5	5	
Scept 7p	400	$17	17	17	
Scot Paper	226	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Seagram	13087	$55⅞	55	55¾	+1
Sears Can	200	$9¾	9¾	9¾	
Sensormat	6000	235	225	230	+10
Shell Can	2375	$25¼	25	25¼	— ¼
Southam	1115	$65⅞	65¼	65½	+ ½
fSpar Aer	702	$29	28¾	28¾	
fSparCap	15626	200	186	200	+5
fSteinb A	6121	$23¾	23⅝	23¾	+ ¼
Stelco A	11730	$22¾	22⅝	22¾	
Stelco Wts	8600	220	205	210	
Stel 1.94	2400	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Stelco pd	1400	$26⅞	26½	26½	
Sullvn.Min	1400	360	360	360	
Sumabus	200	480	480	480	
fTeck B	1354	$12¾	12½	12½	— ⅛
fTele—Cap	37615	$11⅝	11⅛	11¼	— ⅛
fTel Mt B	400	$29¾	29	29¾	+ ¼
Tembec.A	1500	295	295	295	+5
Texaco	1460	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Texaco.Rc	900	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Thomsn A	9100	$22	21⅛	21¼	— ¼
TIE teleco	1375	$10¾	10½	10½	
Tor Dm Bk	13638	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ¼
TDm 1.83	100	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ½
Total Pete	9200	$18	17⅝	18	+ ⅜
Total.P.wt	8400	230	182	225	+43
TAIRs.prC	1200	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
TrAlta A	6330	$26¼	26⅛	26⅛	— ¼
TrAlta 5p	z50	$66½	66½	66½	+7¾
TrAlta Pa	500	$29	28⅞	28⅞	+ ⅛
TrnsAlta.9	100	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
TrCan Pl	11318	$27⅝	27½	27⅝	— ¼
TrCan pre	150	$55½	55½	55½	+ ½
TCda rs A	1000	245	245	245	
Trillium T	1000	$11	10⅞	11	
Trilogy	1000	101	101	101	+3
Trilon Fin	10000	$21	21	21	
Trilon Sr2	5000	$99¼	99¼	99¼	— ¼
Trimac	3620	445	440	440	—20
Trizec B	100	$28¾	28¾	28¾	+1½
Trust Gen	1650	$32	31½	31⅞	+ ⅛
U V					
fUAP InA	1800	$22½	22½	22½	
UAP Wt	z25	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅝
Ultrmar	100	360	360	360	—10
Ultra Ser2	10000	$99⅝	99⅝	99⅝	+62
fUnigs B	1060	380	380	380	+10
UnigesprA	6450	$8	7½	7½	+ ⅛
Union.Ent	4820	$11⅞	11⅝	11¾	+ ¼
W X					
Wiax A	300	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Walwyn	1000	300	300	300	+10
Wargton	11000	80	75	79	+7
Webb Knp	400	125	125	125	
Westburne	100	$13½	13½	13½	— ⅛
Wcst Trn	2700	$18⅜	18⅛	18⅜	
Westm 2.12	2100	$26¾	26⅝	26⅝	— ⅛
Woodward	z2	$18⅞	18⅞	18⅞	
WrldEa	3000	$9	8¾	9	+ ⅛
Wrld wt.A	5300	60	60	60	+3
Wrld wt.B	2500	160	160	160	+10
Wright Hr	2000	$14¼	14	14¼	+ ½
Xerox Cn	650	$23	23	23	
Xerox wt	2300	410	405	410	+5
JuniorMinesOils					
Abcourt	2300	110	110	110	
Aur Res	2000	100	100	100	
Barexor	9500	38	36	38	+1
Bateman	16250	20	19	19	
Belchasse	z80	22	22	22	—5
Brosnan	6200	20	19½	19½	— ½
Bruneau	25000	45	42	42	—1½
Cons I Rs	5500	34	33	33	—1
C.Imp. 10	580	110	110	110	
D'Or Val	500	100	100	100	
Dumagmi	3476	$5½	5¼	5½	+ ½
Dumont	2000	15	15	15	
Explo Que	5000	34	34	34	+1
Gln.Gr	15500	72	70	72	+2
Gln.grpWt	8000	15	15	15	
Gordex	7900	235	230	230	
JAG Mine	3000	40	40	40	
Laduboro	19750	36	35	35	+1
Massval	5000	10	10	10	+1
Mnro Res	5000	38½	38½	38½	— ½
Mid Canad	2000	27	27	27	+5
MonDor	1000	63	63	63	—7
Mon.wt	5000	24	24	24	—1
N.Pascalis	500	75	75	75	—2
Ormico	20500	30	27	30	+2
Queenstn	4000	180	180	180	
Rouyn.Rs	3300	95	95	95	+5
Vior	7000	133	125	133	
Vior.wt	3000	33	33	33	+2½
Talisman	7000	35	30	30	—3
Yorbeau	1500	68	67	67	—3

Total market: 2,244,548.........

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	750	6.16	6.16	6.16
Grdn gld	10	321.00	321.00	321.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
239.30	18.88	SP			216.60	—.60	0
1.38	1.33	NV			219.10	—.50	0
.65	.65	JA			224.00	+2.00	2
3.80	3.80	MR			229.00		0

Total open interest: ....2 ... ...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Montréal	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11¼	11¾	—	—	11½	12	11¾
Nationale	10	10¾	11¼	11¾	10½	11¼	11¾	12¼	10½	11¼	11¾	12¼	11¼
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	10¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10½	11¼	11½	12	11¾
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10¾	11¼		10¼	11	11½	12	11½	—	—	—	10¾
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Crédit-Foncier	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
Fiduciaires	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Fiducie Guardian	10	11	—	12	10	11	—	12	—	—	—	—	—
Fiducie Québec	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—
First City	—	—	—	—	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Guaranty Trust	10	—	—	—	10	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Montréal Trust	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Permanent	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	11¾	10¼	11	11½	11¾	12¾
Prêt et Revenu	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—	—	—	—	—
Trust Général	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Trust National	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Trust Royal	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	12½

Compilation **Fiducie du Québec** — 9 juillet 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10¼	10¾
Commerciale	5,000	—	8¾	9	9¼	9½	5,000	9¾	10½	10¾	11	11
Continentale	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Épargne	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10¼	10¾
Mercantile	5,000	—	8¼	8¼	8¼	8¼	5,000	8½	8¾	9	9¼	9¼
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	9¾	10	10¼
Nationale	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	9¾	9¾	10
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¼
Toronto-Dom.	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Caisses pop. Mtl.*	5,000	—	7½	7½	7¾	8	2,000	8¾	9¼	9½	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9¼	10	10¼	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Crédit-Foncier	5,000	—	8⅛	8⅜	8⅜	8⅝	500	9⅛	9⅞	10½	10½	10¾
Fiduciaires	5,000	—	7¾	7⅞	8⅛	8¼	500	9⅛	9¾	10¼	10½	10¾
Fiducie Guardian	5,000	—	8½	8½	8½	8½	1,000	9	9¾	10½	10½	10¾
Fiducie Québec	5,000	—	7½	8	8½	8¾	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
First City Trust	5,000	—	8½	8¾	8¾	8¾	500	9	9½	10¼	10¼	10¾
Guaranty Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	10	10¼	10½	10¾
Montréal Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Morguard Trust	10,000	—	8½	8½	8¾	9	1,000	9¼	9¾	10¼	10½	10¾
Permanent	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10	10½	10¾
Prêt et Revenu	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8	8⅛	8¼	8½	500	9	9¾	10	10	10¼
Trust Général	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9⅛	9¾	10¼	10½	10¾
Trust National	5,000	—	7½	7¾	8	8¼	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Trust Royal	5,000	—	7¾	8	8¼	8¼	1000	9	9¾	10¼	10½	10¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 9 juillet 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	330	355		
Agnic E	Fb	15 P	75	100		
Agnic E	Fb	17½P	180	205		
Agnic E	Ag	10	$6⅞	$7¼	$6⅛	
Agnic E	Ag	10 P	5	20	35	32
Agnic E	Ag	12½	440	465	460	82
Agnic E	Ag	12½P	5	25	20	70
Agnic E	Ag	15 P	10	35	55	70
Agnic E	Ag	17½	45	70	60	38
Agnic E	Ag	17½P	100	125	185	27
Agnic E	Nv	12½	$4¾	$5	440	22
Agnic E	Nv	12½P	10	35		
Agnic E	Nv	15	280	305	280	22
Agnic E	Nv	15 P	50	75	100	10
Agnic E	Nv	17½	145	170	115	122
Agnic E	Nv	17½P	155	180	205	13
Alcan	Fb	30	$5	$5⅜		
Alcan	Fb	30 P	55	80		
Alcan	Fb	35 P	230	265	$3	114
Alcan	Fb	37½P	415	455		6
Alcan	Ag	30	$3¾	$4	360	105
Alcan	Ag	30 P	10	25	15	124
Alcan	Ag	37½P	365	$4	$5	257
Alcan	Ag	40	1	5	5	1692
Alcan	Ag	40 P	$6⅛	$6½	$6¼	25
Alcan	Ag	42½	2	5	15	327
Alcan	Ag	42½P	$8⅜	$9	$8⅜	12
Alcan	Nv	30	$4¼	$4½	345	11
Alcan	Nv	30 P	30	50	50	30
Alcan	Nv	35 P	$2	$2¼	220	179
Alcan	Nv	37½P	385	420	415	38
Alcan	Nv	40	15	30	35	889
Alcan	Nv	40 P	$6⅛	$6⅝	$6¾	9
Alcan	Nv	42½	1	20	50	47
Alcan	Nv	42½P	$8⅝	$9⅛		
Alt Enr	Mr	17½	270	295	330	5
Alt Enr	Mr	17½P	70	95	65	5
Alt Enr	Mr	20	135	160	185	20
Alt Enr	Mr	20 P	$2	$2¼		
Alt Enr	Mr	22½	60	85	70	21
Alt Enr	Mr	22½P	415	440		
Alt Enr	Sp	17½	150	160	$2¼	6
Alt Enr	Sp	17½P	25	50	30	10
Alt Enr	Sp	20	20	40	50	486
Alt Enr	Sp	22½	1	25	25	224
Alt Enr	Sp	22½P	385	410		
Alt Enr	Dc	17½	195	220	$4	4
Alt Enr	Dc	17½P	50	75	85	5
Alt Enr	Dc	20	65	90	115	71
Alt Enr	Dc	20 P	175	$2	175	3
Alt Enr	Dc	22½	15	40	55	765
Alt Enr	Dc	22½P	$4	$4¼	$3¼	120
Asama	Ja	9	150	175	185	30
Asama	Ja	9 P	30	55	30	
Asama	Ja	10 P	75	90	90	70
Asama	Ja	12½	30	40	40	230
Asama	Ja	12½P	$2¾	$3	290	
Asama	Jy	7½P	1	15		
Asama	Jy	9	65	85	135	68
Asama	Jy	9 P	1	5	10	120
Asama	Jy	12½	1	4	1	2107
Asama	Jy	12½P	265	$3	$2¾	6
Asama	Oc	9	125	140	140	131
Asama	Oc	9 P	20	40	30	50
Asama	Oc	12½	15	20	20	1064
Asama	Oc	12½P	$2¾	$3	$3	33
BC Tel	Ja	20	395	420	210	12
BC Tel	Ja	20 P	15	40		
BC Tel	Ja	22½	180	205	235	77
BC Tel	Ja	22½P	20	45		
BC Tel	Ja	25	55	75	70	204
BC Tel	Ja	25 P	165	190	140	8
BC Tel	Jy	17½	$6	$6¼		
BC Tel	Jy	17½P	5	5		
BC Tel	Jy	20	355	380	420	4
BC Tel	Jy	20 P	5	10	30	18
BC Tel	Jy	22½	110	135	150	663
BC Tel	Jy	22½P	1	5	10	197
BC Tel	Jy	25	5	25	25	1275
BC Tel	Jy	25 P	120	145		
BC Tel	Oc	20	$3¾	$4		
BC Tel	Oc	20 P	5	30		
BC Tel	Oc	22½	145	170	$2	101
BC Tel	Oc	22½P	10	35		
BC Tel	Oc	25	30	55	50	113
BC Tel	Oc	25 P	140	165	125	4
BCE	Fb	40 P	50	75	75	12
BCE	Fb	42½P	115	140	130	80
BCE	Ag	32½	$11⅝	$12	$9½	30
BCE	Ag	32½P	1	6	10	50
BCE	Ag	35	$9⅛	$9½	$9	1246
BCE	Ag	35 P	1	5	10	351
BCE	Ag	37½	$6⅝	$7	$7½	342
BCE	Ag	37½P	1	10	9	261
BCE	Ag	40 P	1	10	10	391
BCE	Ag	42½P	20	35	45	242
BCE	Ag	47½P	335	360		
BCE	Nv	35	$9½	$9⅞	$9⅝	34
BCE	Nv	35 P	10	15	15	41
BCE	Nv	37½	$7⅛	$7½	$7¼	350
BCE	Nv	37½P	5	20	45	80
BCE	Nv	42½P	85	100	110	187
BCE	Nv	45 P	185	205	$2	80
BCE	Nv	47½P	380	405	410	1
Bk B-C	Fb	5	110	135	125	62
Bk B-C	Fb	5 P	25	50	30	50
Bk B-C	Fb	6	60	70	65	346
Bk B-C	Fb	6 P	70	90	80	60
Bk B-C	Ag	5	50	75	75	134
Bk B-C	Ag	5 P	5	15	15	140
Bk B-C	Ag	6	5	30	25	95
Bk B-C	Ag	6 P	35	60	30	10
Bk B-C	Ag	7½	3	4	5	3383
Bk B-C	Ag	7½P	185	210		
Bk B-C	Ag	10	5	5	5	60
Bk B-C	Ag	10 P	435	460		
Bk B-C	Nv	5	80	105	100	298
Bk B-C	Nv	5 P	10	35	20	38
Bk B-C	Nv	6 P	50	75	50	102
Bk B-C	Nv	7	10	35	20	439
Bk B-C	Nv	7 P	150	175	140	50
Bk Mtl	Fb	25	$6¼	$6⅝	$5¾	29
Bk Mtl	Fb	25 P	5	30		
Bk Mtl	Fb	27½P	40	65	75	36
Bk Mtl	Fb	30 P	100	110	100	37
Bk Mtl	Fb	32½P	215	240	220	25
Bk Mtl	Ag	22½	$8½	$8⅞	$7⅝	73
Bk Mtl	Ag	22½P	1	5	20	20
Bk Mtl	Ag	25	$6⅛	$6½	$6⅛	778
Bk Mtl	Ag	25 P	5	5	5	749
Bk Mtl	Ag	27½P	1	5	5	717
Bk Mtl	Ag	30 P	25	50	50	135
Bk Mtl	Nv	25 P	1	15	5	390
Bk Mtl	Nv	27½P	20	40	30	351
Bk Mtl	Nv	30 P	60	85	110	37
Bk NS	Mr	12½P	15	40		
Bk NS	Mr	15 P	135	160	150	10
Bk NS	Sp	10	$3¾	405	$3¾	16
Bk NS	Sp	10 P	5	5		
Bk NS	Sp	12½P	2	10	10	60
Bk NS	Sp	15	10	30	30	1124
Bk NS	Sp	15 P	110	135	130	173
Bk NS	Dc	10	385	415	$4	5
Bk NS	Dc	10 P	2	10		
Bk NS	Dc	12½	190	$2	$2	709
Bk NS	Dc	12½P	5	25	15	31
Bk NS	Dc	15 P	125	150	140	25
Bow Val	Ja	12½	345	390		
Bow Val	Ja	12½P	10	35	35	5
Bow Val	Ja	15	165	190	175	142
Bow Val	Ja	15 P	70	95	100	18
Bow Val	Ja	17½	60	85	60	131
Bow Val	Ja	17½P	$2½	290	185	6
Bow Val	Ja	20	20	45	40	47
Bow Val	Ja	20 P	485	$5¼		
Bow Val	Jy	12½	$2½	285		
Bow Val	Jy	12½P		15		
Bow Val	Jy	15 P	1	25	25	233
Bow Val	Jy	17½	1	1	3	1986
Bow Val	Jy	17½P	220	260	335	11
Bow Val	Jy	20	1	3	10	1212
Bow Val	Jy	20 P	455	$5	$4½	
Bow Val	Jy	22½	2	2	15	152
Bow Val	Jy	22½P	$6⅝	$7⅛	$7½	
Bow Val	Oc	12½	$3	335	270	220
Bow Val	Oc	12½P	5	25		
Bow Val	Oc	17½P	230	$2¾	315	56
Bow Val	Oc	20	10	15	15	1210
Bow Val	Oc	20 P	$4¾	$5⅛	$5⅜	10
Brscn A	Ja	27½	210	235	$2¾	20
Brscn A	Ja	27½P	95	120	140	5
Brscn A	Ja	30	175	$2	150	82
Brscn A	Ja	30 P	$2	$2¼	230	40
Brscn A	Ja	32½P	$3½	$3¾	$3½	10
Brscn A	Ja	35	30	40	35	99
Brscn A	Ja	35 P	$5⅝	$6⅛		
Brscn A	Jy	27½	160	185	245	19
Brscn A	Jy	27½P	1	20	5	37
Brscn A	Jy	30	1	25	20	198
Brscn A	Jy	32½	1	5	50	465
Brscn A	Jy	32½P	315	340	395	119
Brscn A	Jy	35	3	5	25	164
Brscn A	Jy	35 P	$5½	$6	$6	
Brscn A	Jy	37½	1	5	65	35
Brscn A	Jy	37½P	$8	$8½		
Brscn A	Oc	27½	245	270	195	135
Brscn A	Oc	27½P	55	80	85	13
Brscn A	Oc	30 P	155	180	195	24
Brscn A	Oc	32½	30	55	105	89
Brscn A	Oc	32½P	335	360	345	10
Brscn A	Oc	35	1	25	30	68
Brscn A	Oc	37½	1	25	20	20
Brscn A	Oc	37½P	$8⅛	$8⅝	305	2
C D						
C Bth A	Jy	15	$2¾	$3	$3¼	3
C Bth A	Jy	15 P	10	10	110	5
C Bth A	Jy	17½P	50	25	135	25
C Bth A	Jy	20	5	20	50	15
C Bth A	Jy	20 P	$3½	$3¾		
C Bth A	Oc	15	$3	$3¼	$2¼	66
C Bth A	Oc	15 P	5	30	45	5
C Bth A	Oc	17½P	65	90	105	38
C Im B	Mr	32½	$5½	$5¾	$5⅜	35
C Im B	Mr	32½P	30	50	50	50
C Im B	Mr	35	355	380	$3½	13
C Im B	Mr	35 P	90	115	105	80
C Im B	Mr	37½	195	$2	195	96
C Im B	Mr	37½P	180	205	180	3
C Im B	Sp	27½	$9¾	$10	$9⅝	13
C Im B	Sp	27½P	1	1	10	3
C Im B	Sp	30	$7¼	$7½	$7	1128
C Im B	Sp	30 P	1	5	30	227
C Im B	Sp	32½P	1	15	25	149
C Im B	Dc	27½	$9⅞	$10⅛	$8	2
C Im B	Dc	27½P	5	25		
C Im B	Dc	30	$7⅜	$7⅝	$7⅜	1072
C Im B	Dc	30 P	1	25	50	143
C Im B	Dc	32½	$5⅛	$5⅜	$5⅛	304
C Im B	Dc	32½P	10	30	20	224
C Im B	Dc	35	315	340	320	717
C Im B	Dc	35 P	65	90	80	100
C Im B	Dc	37½P	145	170		
C Marc	Fb	17½	380	405		
C Marc	Fb	17½P	45	70	80	1
C Marc	Fb	22½	100	125	95	8
C Marc	Fb	22½P	$2½	$2¾		
C Marc	Ag	17½	310	335	315	26
C Marc	Ag	17½P	1	25	40	20
C Marc	Ag	20	75	100	80	203
C Marc	Ag	20 P	25	50	115	68
C Marc	Ag	22½	5	30	35	314
C Marc	Ag	22½P	190	215	$3½	32
C Marc	Ag	25	1	15	20	50
C Marc	Ag	25 P	430	455		
C Marc	Nv	17½	345	370	360	25
C Marc	Nv	17½P	20	45	60	100
C Marc	Nv	20	150	175	160	825
C Marc	Nv	22½	60	85	80	320
C Marc	Nv	22½P	220	245	345	25
C Ocidl	Fb	25	$4¼	$4¾		
C Ocidl	Fb	25 P	50	75		
C Ocidl	Fb	27½	285	310		
C Ocidl	Fb	27½P	120	145		
C Ocidl	Fb	30	170	195		
C Ocidl	Fb	30 P	$2½	$3		
C Ocidl	Fb	32½	105	130	140	20
C Ocidl	Fb	32½P	$5	$5⅜		
C Ocidl	Ag	22½	$5	$5½		
C Ocidl	Ag	22½P	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25	$2¾	315	370	5
C Ocidl	Ag	25 P	15	40	20	3
C Ocidl	Ag	27½	110	135	150	10
C Ocidl	Ag	27½P	60	85	140	5
C Ocidl	Ag	30	20	45	80	23
C Ocidl	Ag	30 P	235	285	90	10
C Ocidl	Ag	32½	5	20	30	391
C Ocidl	Ag	32½P	$5	$5⅜	$2	
C Ocidl	Nv	25	365	$4		
C Ocidl	Nv	25 P	25	50		
C Ocidl	Nv	27½	$2	240		
C Ocidl	Nv	27½P	100	125		
C Ocidl	Nv	30	100	125	150	155
C Ocidl	Nv	30 P	240	290		
C Ocidl	Nv	32½	35	60	60	15
C Ocidl	Nv	32½P	$5	$5⅜	170	
ConP E	Fb	27½	$3	$3¼	$2½	30
ConP E	Fb	27½P	85	110	85	10
ConP E	Fb	30 P	$2	$2¼	195	12
ConP E	Ag	22½	$6⅛	$6½	175	3
ConP E	Ag	22½P	1	20	65	27
ConP E	Ag	25	$3¾	$4	$3½	145
ConP E	Ag	25 P	5	25	50	143
ConP E	Ag	27½P	15	40	25	53
ConP E	Ag	30 P	165	190	$2¼	73
ConP E	Nv	25	415	440	$5¼	92
ConP E	Nv	25 P	10	85	55	6
ConP E	Nv	27½P	75	90	85	95
ConP E	Nv	30	110	125	110	544
ConP E	Nv	30 P	190	215	240	46
Carl OK	Fb	12½	315	365		
Carl OK	Fb	12½P	2	30		
Carl OK	Fb	15	150	160	150	580
Carl OK	Fb	15 P	85	105	100	75
Carl OK	Fb	17½	55	90	80	45
Carl OK	Fb	17½P	245	295	215	
Carl OK	Ag	12½	230	255	$3¼	42
Carl OK	Ag	12½P	1	20	30	45
Carl OK	Ag	15 P	20	40	15	155
Carl OK	Ag	17½	1	5	1	1101
Carl OK	Ag	17½P	245	295	$2¼	
Carl OK	Nv	12½	$3	$3½	340	48
Carl OK	Nv	12½P	1	30		
Carl OK	Nv	15 P	75	90	95	50
Carl OK	Nv	17½	35	40	40	922
Carl OK	Nv	17½P	245	295		
Cmnc	Mr	10	305	$3¼		
Cmnc	Mr	10 P	15	40		
Cmnc	Mr	12½	150	175	210	3
Cmnc	Mr	12½P	85	110		
Cmnc	Mr	15	50	75		
Cmnc	Mr	15 P	280	$3		
Cmnc	Sp	10	$2½	270	365	9
Cmnc	Sp	10 P	1	20	10	5
Cmnc	Sp	12½	75	90	75	1060
Cmnc	Sp	12½P	30	50	50	144
Cmnc	Sp	15 P	$2½	$2¾	$3	45
Cmnc	Sp	17½	1	10	20	45
Cmnc	Sp	17½P	$5	$5½		
Cmnc	Dc	10	285	310		
Cmnc	Dc	10 P	10	30		
Cmnc	Dc	12½	115	140	185	200
Cmnc	Dc	12½P	60	75	80	68
Cmnc	Dc	15	35	40	50	476
Cmnc	Dc	15 P	270	290	215	50
Cmnc	Dc	17½	5	25	25	19
Cmnc	Dc	17½P	$5	$5½	$5⅞	3
CP Ltd	Fb	17½	310	345	310	73
CP Ltd	Fb	17½P	45	70	70	10
CP Ltd	Fb	20 P	155	170	$2	67
CP Ltd	Fb	22½P	320	370	220	40
CP Ltd	Ag	15	420	$4½	$6⅜	42
CP Ltd	Ag	15 P	1	5	10	60
CP Ltd	Ag	15⅝	340	$3¾	$5¾	33
CP Ltd	Ag	15⅝P	1	5		18
CP Ltd	Ag	16⅝	260	$3	$2¼	532
CP Ltd	Ag	16⅝P	1	5		312
CP Ltd	Ag	18⅝P	10	25	30	990
CP Ltd	Ag	21⅜	10	30	15	1411
CP Ltd	Ag	21⅜P	$2¼	265	285	33
CP Ltd	Ag	22½	5	10	20	148
CP Ltd	Ag	22½P	310	360	160	
CP Ltd	Nv	18⅜P	55	70	55	367
CP Ltd	Nv	21⅜P	235	270	$2½	88
CP Ltd	Nv	22½P	315	365	$3½	
CRL	Mr	25	$6¼	$6¾		
CRL	Mr	25 P	60	95	95	10
CRL	Mr	27½	$4¾	$5¼	455	5
CRL	Mr	27½P	155	190	210	16
CRL	Mr	30 P	$2	$2½		
CRL	Sp	20	$9⅞	$10¼	$8¼	39
CRL	Sp	20 P	1	10	20	813
CRL	Dc	22½	$7¾	$8¼	$6½	9
CRL	Dc	22½P	25	40	45	172
CRL	Dc	25	$6	$6¼	$5¾	23
CRL	Dc	25 P	50	70	70	105
Crslr Can	Ja	45	$5⅞	$6¼		
Crslr Can	Ja	45 P	190	215		
Crslr Can	Ja	47½	$4½	$4¾		
Crslr Can	Ja	47½P	290	315	290	50
Crslr Can	Ja	50	340	365		
Crslr Can	Ja	50 P	$4¼	$4½	485	20
Crslr Can	Jy	45	260	310	165	20
Crslr Can	Jy	45 P	1	25	55	20
Crslr Can	Jy	47½	60	110	40	34
Crslr Can	Jy	47½P	35	85	150	32
Crslr Can	Jy	50	10	35	75	70
Crslr Can	Jy	50 P	190	240	$3¼	70
Crslr Can	Oc	45	470	495	$6¾	1
Crslr Can	Oc	45 P	120	145	115	50
Crslr Can	Oc	47½	315	340	$2½	2
Crslr Can	Oc	47½P	$3	$3¼		
Crslr Can	Oc	50	$2	$2¼	$2¾	61
Crslr Can	Oc	50 P	330	355	490	10
CTr A	Mr	9	235	260	235	95
CTr A	Mr	9 P	20	45		
CTr A	Mr	10 P	35	60	65	10
CTr A	Mr	12½	40	65	50	20
CTr A	Mr	12½P	$2	$2¼		
CTr A	Sp	7½P	2	15	15	
CTr A	Sp	8	265	290	280	24
CTr A	Sp	8 P	5	20		
CTr A	Sp	9	175	$2	$2	405
CTr A	Sp	9 P	1	15	50	
CTr A	Sp	10 P	20	25	30	541
CTr A	Sp	12½	5	20	20	644
CTr A	Sp	12½P	175	$2	$2	
CTr A	Dc	7½	335	360	340	91
CTr A	Dc	7½P	5	30		
CTr A	Dc	8	$3	$3¼	305	87
CTr A	Dc	8 P	5	30	25	30
CTr A	Dc	9 P	5	30	50	30
CTr A	Dc	10 P	25	50	55	58
CTr A	Dc	12½	35	45	30	206
CTr A	Dc	12½P	185	210	$2	11
Den B	Ja	10	205	230	190	20
Den B	Ja	10 P	40	65	75	10
Den B	Ja	12½	75	90	55	139
Den B	Ja	12½P	120	145	145	100
Den B	Ja	15	10	35	60	10
Den B	Jy	10 P	1	25	15	171
Den B	Jy	12½	1	10	5	176
Den B	Jy	12½P	50	75	75	27
Den B	Jy	15	1	3	15	806
Den B	Jy	15 P	$3	$3¼	330	19
Den B	Jy	17½	1	10	10	117
Den B	Jy	17½P	$5½	$6	430	
Den B	Oc	10 P	20	40	45	79
Den B	Oc	12½	35	55	45	289
Den B	Oc	12½P	80	105	120	117
Den B	Oc	15	1	20	25	203
Dfs	Mr	25	$3½	$3¾	$3¼	50
Dfs	Mr	27½	180	205	165	15
Dfs	Mr	27½P	125	150		
Dfs	Sp	22½	485	$5⅛	455	22
Dfs	Sp	22½P	1	15	10	5
Dfs	Sp	25	260	285	260	230
Dfs	Sp	25 P	20	35	65	181
Dfs	Sp	27½	75	100	75	500
Dfs	Sp	27½P	75	100	215	
Dfs	Sp	30	5	25	5	81
Dfs	Sp	30 P	255	280	$4½	
Dfs	Dc	25	305	330	205	12
Dfs	Dc	25 P	30	55	90	20
Dfs	Dc	27½	135	160	105	84
Dfs	Dc	27½P	100	125	185	7
Dfs	Dc	30	50	60	50	80
Dfs	Dc	30 P	$2¾	$3		
Dom M	Ja	12½	45	55	50	1538
Dom M	Ja	12½P	265	280	$2¾	38
Dom M	Ja	15	5	25	30	472
Dom M	Ja	15 P	$5	$5⅜	280	
Dom M	Jy	7½	240	265	230	94
Dom M	Jy	7½P	1	9	5	83
Dom M	Jy	9 P	1	15	10	34
Dom M	Jy	10	10	25	10	714
Dom M	Jy	12½	1	3	5	1125
Dom M	Jy	12½P	240	265	$2¾	57
Dom M	Jy	15	1	5	5	1770
Dom M	Jy	15 P	490	$5¼	$2½	
Dom M	Oc	9 P	30	40	35	32
Dom M	Oc	10 P	70	80	85	219
Dom M	Oc	12½P	255	280	$3	65
Dom M	Oc	15 P	490	$5¼	$2¾	
E F						
Echo	Ja	15 P	80	105	140	55
Echo	Ja	17½P	170	195	205	5
Echo	Jy	10	$6½	$6¾	$5¼	12
Echo	Jy	10 P	5	25	60	15
Echo	Jy	12½P	5	25	25	160
Echo	Jy	15 P	5	25	10	45
Echo	Jy	17½	10	25	1	161
Echo	Jy	17½P	70	95	145	5
Echo	Oc	10	$6¾	$7	$5⅝	28
Echo	Oc	10 P	10	35	25	20
Echo	Oc	12½	$4¼	$4½	$4	38
Echo	Oc	12½P	15	40	35	32
Echo	Oc	15	175	$2	190	223
Echo	Oc	15 P	40	65	65	120
Echo	Oc	17½P	135	160	$2½	24
G H						
Gnstar	Ja	25	$9½	$10		
Gnstar	Ja	25 P	1	20		
Gnstar	Ja	27½P	5	30		
Gnstar	Ja	30	$5	$5½	$4½	46
Gnstar	Ja	30 P	30	60	120	3
Gnstar	Ja	32½P	100	130	110	8
Gnstar	Ja	35	230	240	220	758
Gnstar	Ja	35 P	$2	$2½		
Gnstar	Jy	25	$9¼	$9¾	$9⅛	7
Gnstar	Jy	25 P	5	5	25	33
Gnstar	Jy	27½P	1	20	25	133
Gnstar	Jy	30 P	5	15	35	95
Gnstar	Jy	32½P	5	20	50	27
Gnstar	Oc	27½P	1	25	110	9
Gnstar	Oc	30 P	15	25	15	89
Gnstar	Oc	32½P	40	65	$2½	3
Gnstar	Oc	35 P	145	195		
Gulf C	Fb	17½P	90	115	100	90
Gulf C	Fb	20	90	115	85	204
Gulf C	Fb	20 P	280	305	$3	40
Gulf C	Ag	15	$2¾	290	285	164
Gulf C	Ag	15 P	5	15	10	215
Gulf C	Ag	20 P	230	$2½	$2½	348
Gulf C	Nv	15 P	10	35	35	50
Gulf C	Nv	17½P	65	85	65	466
Gulf C	Nv	20 P	260	285	270	74
Husky	Ja	9	125	150	175	125
Husky	Ja	9 P	30	50	50	20
Husky	Ja	10 P	75	90	95	69
Husky	Ja	12½P	270	295	255	
Husky	Jy	9	65	90	95	4
Husky	Jy	9 P	5	5		
Husky	Jy	10	4	9	5	3012
Husky	Jy	10 P	20	45	35	177
Husky	Jy	12½	1	1	1	4092
Husky	Jy	12½P	265	290	140	
Husky	Jy	15	1	1	5	247
Husky	Jy	15 P	$5⅛	$5½	$4	
Husky	Oc	9	100	125	140	149
Husky	Oc	9 P	25	40	35	41
Husky	Oc	10 P	60	85	60	351
Husky	Oc	12½P	265	290	260	70
I J						
Imsco	Ja	25	$4	$4¼	335	52
Imsco	Ja	25 P	55	80	115	29
Imsco	Ja	27½P	125	150	120	60
Imsco	Ja	30	115	140	125	101
Imsco	Ja	30 P	$2¼	$2½		
Imsco	Jy	20	$7¾	$8	$7¼	900
Imsco	Jy	20 P	5	5		20
Imsco	Jy	22½	$5¼	$5⅜	420	44
Imsco	Jy	22½P	5	10	5	74
Imsco	Jy	23¾	$4	$4¼	295	20
Imsco	Jy	23¾P	1	10		30
Imsco	Jy	25	270	$3	185	519
Imsco	Jy	25 P	5	10	20	141
Imsco	Jy	27½P	1	25	10	409
Imsco	Jy	30	20	5	15	524
Imsco	Jy	30 P	$2	$2¼	340	
Imsco	Oc	23¾P	5	30	40	101
Imsco	Oc	25 P	20	45	50	293
Imsco	Oc	27½P	95	110	115	362
Imsco	Oc	30 P	215	240	345	4
Inco	Fb	15	445	465		
Inco	Fb	15 P	30	45		
Inco	Ag	12½	$6⅛	$6½	$6	52
Inco	Ag	12½P	1	5		
Inco	Ag	15	$3¾	$4	385	834
Inco	Ag	15 P	1	5	35	41
Inco	Ag	17½	135	155	130	1297
Inco	Ag	17½P	10	20	15	657
Inco	Ag	20	25	30	25	3416
Inco	Ag	20 P	140	160	160	287
Inco	Nv	15	405	$4¼	315	5
Inco	Nv	15 P	10	30		
Inco	Nv	17½P	50	65	70	286
Inco	Nv	20	90	105	95	1434
Inco	Nv	20 P	190	210	$2	284
IOil A	Fb	47½	$6	$6½	$5⅛	21
IOil A	Fb	47½P	150	175	160	20
IOil A	Fb	50 P	255	290	270	33
IOil A	Fb	52½P	310	355	410	15
IOil A	Fb	55	$2½	285	$2½	39
IOil A	Fb	55 P	410	$4½		
IOil A	Ag	40 P	1	15	15	186
IOil A	Ag	42½	$8¼	$8⅝	$7⅝	52
IOil A	Ag	42½P	1	15	10	105
IOil A	Ag	45	$5¾	$6¼	$4	758
IOil A	Ag	45 P	5	25	15	513
IOil A	Ag	47½	$3¾	405	410	213
IOil A	Ag	47½P	40	60	35	356
IOil A	Ag	52½	75	85	95	694
IOil A	Ag	55	20	30	25	580
IOil A	Ag	55 P	410	$4½	$6⅛	8
IOil A	Nv	45	$6¾	$7¼	$6½	51
IOil A	Nv	45 P	55	80	65	35
IOil A	Nv	47½	$5⅛	$5½	470	68
IOil A	Nv	47½P	95	120	110	60
IOil A	Nv	50	370	390	405	694
IOil A	Nv	50 P	205	235	215	439
IOil A	Nv	52½P	270	320	445	13
IOil A	Nv	55 P	$4	430	$5	8
I-City	Mr	15	240	280		
I-City	Mr	15 P	55	80	75	5
I-City	Mr	17½	135	160	160	21
I-City	Mr	17½P	145	195		
I-City	Sp	7½	$8¾	$9¼		
I-City	Sp	7½P	1	15		
I-City	Sp	10	$6¼	$6¾	$5¾	8
I-City	Sp	10 P	1	20		
I-City	Sp	12½P	1	20	20	30
I-City	Sp	15	145	170	170	175
I-City	Sp	15 P	5	30	50	15
I-City	Sp	17½	20	40	40	47
I-City	Sp	17½P	110	150		
I-City	Dc	10	$6¼	$6¾	490	15
I-City	Dc	10 P	1	25		
I-City	Dc	12½	420	$4½	445	196
I-City	Dc	12½P	1	25	65	5
I-City	Dc	15	215	240	205	219
I-City	Dc	15 P	40	65	50	20
I-City	Dc	17½P	130	185		
K L						
L Mnr	Mr	25	$6⅞	$7¼	$5¾	10
L Mnr	Mr	25 P	60	85		
L Mnr	Mr	27½P	125	150		
L Mnr	Mr	30	370	395	315	20
L Mnr	Mr	30 P	215	240		
L Mnr	Sp	22½	$8	$8⅜	$6	20
L Mnr	Sp	22½P	10	35		
L Mnr	Sp	25 P	20	45	55	19
L Mnr	Sp	27½P	50	75	150	138
L Mnr	Sp	30 P	130	155	280	27
L Mnr	Sp	32½P	270	295	$5⅜	11
L Mnr	Sp	35	40	55	55	142
L Mnr	Sp	35 P	465	$5	$5¾	3
L Mnr	Sp	37½	10	35	35	59
L Mnr	Sp	37½P	$7⅛	$7⅝	$9	
L Mnr	Dc	25 P	60	85	120	15
L Mnr	Dc	27½	435	460	$3½	109
L Mnr	Dc	27½P	100	125	$2	12
L Mnr	Dc	30 P	190	215	$3	8
L Mnr	Dc	32½P	315	340	$5	2
L Mnr	Dc	35 P	465	$5	$7⅛	
L Mnr	Dc	37½P	$7⅛	$7⅝		
M N						
Mitel	Mr	8 P	30	55	55	25
Mitel	Mr	9	170	195	175	75
Mitel	Mr	9 P	60	85	85	10
Mitel	Mr	10	115	120	125	122
Mitel	Mr	10 P	105	130	170	2
Mitel	Sp	5	440	465	$5¼	52
Mitel	Sp	5 P	1	15		
Mitel	Sp	7½	$2	230	145	352
Mitel	Sp	7½P	1	20	20	72
Mitel	Sp	9	75	100	100	2419
Mitel	Sp	9 P	35	40	65	224
Mitel	Sp	10 P	65	90	145	96
Mitel	Sp	12½	5	15	10	1779
Mitel	Sp	12½P	$2½	285	390	
Mitel	Dc	7	270	290	220	80
Mitel	Dc	7 P	1	25		
Mitel	Dc	8	$2	230	$2	96
Mitel	Dc	8 P	10	30	40	110
Mitel	Dc	10 P	85	110	100	116
Moore	Fb	25	420	$5	$3	5
Moore	Fb	25 P	40	80	125	10
Moore	Fb	27½	$2½	310	230	26
Moore	Fb	27½P	110	160	240	6
Moore	Fb	30 P	230	290		
Moore	Ag	18⅜	$9⅞	$10⅜		
Moore	Ag	18⅜P	1	10		
Moore	Ag	20 P	1	10	20	
Moore	Ag	21⅜	$6⅞	$7⅛	$6¾	54
Moore	Ag	21⅜P	1	10		33
Moore	Ag	22½	$5¾	$6¼	$6⅛	21
Moore	Ag	22½P	1	10	65	11
Moore	Ag	23⅜	490	$5½	$3¼	308
Moore	Ag	23⅜P	1	10	20	60
Moore	Ag	25	330	390	315	120
Moore	Ag	25 P	1	30	110	30
Moore	Ag	27½	110	190	60	35
Moore	Ag	27½P	25	65		
Moore	Ag	30	15	70	1	
Moore	Ag	30 P	180	230		
Moore	Nv	21⅜	$6¾	$7⅜	$6⅞	72
Moore	Nv	21⅜P	1	10		18
Moore	Nv	22½	$5⅞	$6½		
Moore	Nv	22½P	1	10		
Moore	Nv	23⅜P	5	20	75	9
Moore	Nv	25 P	20	50	30	34
Moore	Nv	27½P	80	120	95	101
Moore	Nv	30 P	$2	260		
Nat Bk	Fb	17½P	10	35	335	
Nat Bk	Fb	22½P	150	160		
Nat Bk	Ag	12½	$8⅛	$9¼	$7⅛	
Nat Bk	Ag	12½P	5	5	10	230
Nat Bk	Ag	15	$6⅜	$6¾	$6⅜	563
Nat Bk	Ag	15 P	10	15	60	650
Nat Bk	Ag	17½	$4	$4¼	$4¼	1008
Nat Bk	Ag	17½P	15	20	15	647
Nat Bk	Ag	20 P	5	25	25	122
Nat Bk	Nv	15	$6½	$6¾	$6¼	823
Nat Bk	Nv	15 P	10	15	25	45
Nat Bk	Nv	17½P	15	25	50	112
Nat Bk	Nv	20 P	35	50	60	23
Nat Bk	Nv	22½P	135	160	125	10
Nor Tel	Ja	45	$8¾	$9¼	$7¼	14
Nor Tel	Ja	47½	$7	$7⅜	$5¾	25
Nor Tel	Ja	47½P	140	160	220	97
Nor Tel	Ja	50 P	230	255	$3¼	383
Nor Tel	Ja	52½P	330	355		
Nor Tel	Ja	55	$2¾	$3	205	124
Nor Tel	Ja	55 P	$4½	470		
Nor Tel	Jy	40	$11¼	$11¾	$9	50
Nor Tel	Jy	40 P	1	5	20	48
Nor Tel	Jy	42½	$8¾	$9¼	$7	50
Nor Tel	Jy	42½P	1	5	30	208
Nor Tel	Jy	45 P	3	1	4	892
Nor Tel	Jy	47½P	3	5	10	940
Nor Tel	Jy	52½P	100	135	285	24
Nor Tel	Jy	55 P	$3½	390	$6¾	
Nor Tel	Jy	57½	1	5	15	76
Nor Tel	Jy	57½P	$5¾	$6¼		
Nor Tel	Jy	60 P	$8¼	$8¾	$11	5
Nor Tel	Oc	45	$7⅜	$7¾	$5⅞	50
Nor Tel	Oc	45 P	40	60	80	311
Nor Tel	Oc	52½P	270	295	$3½	6
Nor Tel	Oc	55 P	415	445	$5⅝	7
Nor Tel	Oc	57½	85	95	70	297
Nor Tel	Oc	57½P	$5¾	$6¼		
Nor Tel	Oc	60	45	55	35	226
Nor Tel	Oc	60 P	$8¼	$8¾	$8⅞	25
Noran	Fb	12½P	35	50	45	30
Noran	Fb	15	180	195	185	216
Noran	Fb	17½	85	95	85	131
Noran	Fb	17½P	235	255	255	277
Noran	Ag	12½	285	310	330	
Noran	Ag	12½P	1	10		
Noran	Ag	15	80	90	70	1886
Noran	Ag	15 P	35	45	60	478
Noran	Ag	17½	10	15	15	1971
Noran	Ag	20 P	460	480	435	38
Noran	Ag	22½	1	5	5	998
Noran	Ag	22½P	$6¾	$7¼	$2½	
Noran	Nv	12½	$3¼	$3½	335	49
Noran	Nv	12½P	10	20	35	10
Noran	Nv	15 P	80	100	100	294
Noran	Nv	17½P	$2¼	$2½	290	103
Noran	Nv	20	20	30	20	1133
Noran	Nv	20 P	465	490	495	54
Numac	Fb	10	360	385		
Numac	Fb	10 P	20	45		
Numac	Fb	12½	180	205		
Numac	Fb	12½P	100	125		
Numac	Fb	15	75	100		
Numac	Fb	15 P	$2¼	$2½		
Numac	Fb	17½	25	50	45	50
Numac	Fb	17½P	465	490	$5⅛	50
Numac	Ag	10	305	330		
Numac	Ag	10 P	5	25		
Numac	Ag	12½	80	105	165	34
Numac	Ag	12½P	25	50	85	10
Numac	Ag	15	1	25	30	42
Numac	Ag	15 P	175	$2		
Numac	Ag	17½	5	10	50	46
Numac	Ag	17½P	$4¼	$4½		
Numac	Nv	10	335	360		
Numac	Nv	10 P	10	35		
Numac	Nv	12½	135	160	$3½	
Numac	Nv	12½P	75	100	115	20
Numac	Nv	15	30	55	160	20
Numac	Nv	15 P	$2	$2¼		
Numac	Nv	17½	5	30		
Numac	Nv	17½P	445	470		
Nvo A	Fb	5	160	190	175	10
Nvo A	Fb	5 P	1	25		
Nvo A	Fb	6	85	90	90	154
Nvo A	Fb	6 P	10	40	50	66
Nvo A	Fb	7 P	55	105		
Nvo A	Ag	5 P	1	10	10	140
Nvo A	Ag	6 P	3	10	6	229
Nvo A	Ag	7½P	85	115	125	29
Nvo A	Ag	8	1	3	3	1389
Nvo A	Ag	8 P	140	170		
Nvo A	Nv	5	150	175	150	166
Nvo A	Nv	5 P	1	25	5	138
Nvo A	Nv	6 P	5	20	15	475
Nvo A	Nv	8	6	10	6	2861
Nvo A	Nv	8 P	140	170	110	
O P						
Oba 01	Mr	90	$5	$5¼	$4	5
Oba 01	Mr	90 P	145	170	165	111
Oba 01	Mr	92½	335	360	360	100
Oba 01	Mr	92½P	240	265	$2¼	8
Oba 01	Mr	95	195	220	195	27
Oba 01	Sp	80	$14¼	$14¾	$12⅞	
Oba 01	Sp	80 P	1	10	5	145
Oba 01	Sp	82½	$11¾	$12¼	$10	1
Oba 01	Sp	82½P	1	15	5	609
Oba 01	Sp	85 P	5	25	15	259
Oba 01	Sp	87½	$6¾	$7⅛	$7	81
Oba 01	Sp	87½P	15	25	30	726
Oba 01	Sp	92½P	90	115	105	609
Oba 01	Sp	97½P	365	390	370	85
Oba 01	Dc	80	$14¼	$14¾	$12½	12
Oba 01	Dc	80 P	5	25	15	209
Oba 01	Dc	82½	$11¾	$12¼	$11¼	
Oba 01	Dc	82½P	10	35	35	510
Oba 01	Dc	85	$9¼	$9⅝	$9	67
Oba 01	Dc	85 P	25	50	50	992
Oba 01	Dc	87½P	50	75	55	1190
Oba 01	Dc	92½P	175	$2	215	153
Oba 01	Dc	95 P	280	305	315	68
Oba 01	Dc	97½P	415	440	$5	155
Obc 03	Sp	100 P		$2½		
Obc 03	Sp	105		125		

Suite à la page 17

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Un marché tranquille

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité modérée hier à la Burse de Vancouver. En tout 9,936,285 actions ont été jouées.

On dénombrait finalement 213 valeurs en hausse, 222 en baisse et 452 stationnaires.

L'indice global du marché a clôturé à 1187.87, en déficit de 4.70 points sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1187,87	0,7	213
4,70	9,9	452
		222

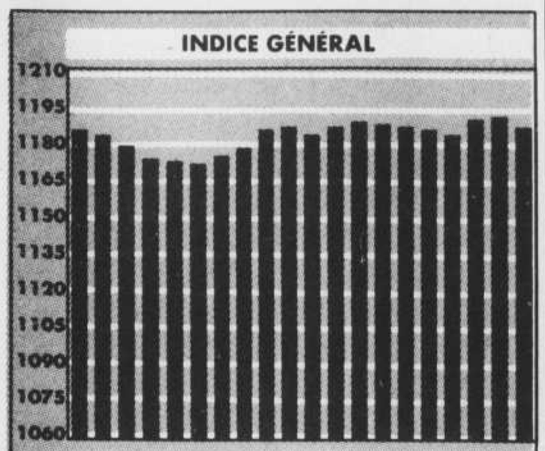

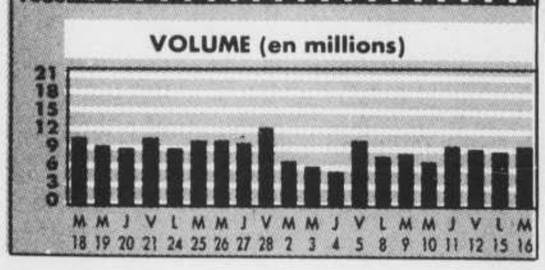

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abbot eng i	9000	79	79	79	
Aby inv a i	2250	20	12	12	—9
Aby inv b i	2750	20	12	20	
Aber res i	2800	90	90	90	
Abitibi res	3000	28	28	28	
Achates rs i	6000	30	28	30	+2
Acheron	2667	31	31	31	
Achilles i	29333	50	50	50	
Acorn res i	3000	17	16	17	
Acqualin i	7000	55	49	49	+1
Acquest i	17000	80	70	75	—7
Ad dome i	40600	390	355	375	+25
Adams svr i	9000	105	105	105	+5
Adnorn i	10000	55	51	51	—4
Adriatc i	58500	61	55	59	+3
Aegis res i	3000	47	47	47	
Aerolift inc	3000	51	50	50	+2
Ajax res i	2700	95	90	90	—5
Alamo dev i	1000	16	16	16	
Alka apol	15600	105	100	100	
Alka w d	46500	3	2	2	
Alban exp	2000	26	26	26	
Alciare res i	500	15	15	15	
Allure rs i	18500	40	38	40	
Alotta res	2500	50	45	45	—5
Alpha omg i	1800	47	46	46	
Am mn i	28000	15	14	14	—3
Amazn pete	11500	55	51	55	+5
Ambie res i	5000	40	38	38	—1
Amble w a i	8000	1	1	1	
Amca res	8500	122	115	118	+1
Amer micr i	1000	10	10	10	
Amer res a	800	265	265	265	
Ameritex	13500	35	30	35	+10
Amir mine i	4000	56	56	56	
Amstar i	8000	77	72	75	—5
Amstar w i	2000	30	30	30	—5
Anchor gld i	6000	65	61	61	—4
Andaurex	21000	40	38	38	
Androne rs i	3000	34	34	34	
Anglo cdn	6500	57	57	57	
Anglo Bom	5500	58	57	57	+1
Angus res	27500	22	22	22	
Ann arbor i	1000	25	25	25	
Ansco bc i	2600	22	22	22	
Applied en i	1000	100	100	100	
Arabesqu i	z3	20	20	20	
Arbor res	3000	46	45	45	
Arctic Red	z100	24	24	24	
Argenta i	1000	18	18	18	
Argentex i	17000	65	60	64	+10
Argo dev	3200	35	35	35	
Aricana i	39500	41	38	38	—2
Aries res i	100	150	150	150	
Arivaco sil	11700	215	210	215	+20
Arizona Svr	1200	205	205	205	
Ark la tex i	14571	118	110	115	
Armeno i	9200	135	130	135	+15
Arrowhd i	5000	20	20	20	
Ashburton i	5000	7	7	7	
Ashcroft rs i	5000	22	22	22	+2
Asitka res i	7500	46	44	45	+1
AU res i	6000	34	33	34	—4
Aurex res i	z200	33	33	33	
Austra res i	z400	10	10	10	
Auto Mar El	900	$7¾	7¾	7¾	
Avalanche i	4000	48	38	38	
Avalon res i	3000	21	21	21	
Avanc intl i	3000	20	20	20	
Avino mns	6000	225	225	225	+5
Axiom ex i	22800	225	182	185	—35
Azure res	3500	28	27	27	—1
BC res	21700	243	238	238	—8
BC Tel	3588	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Baden ex i	13000	20	19	20	+2
Baha res i	26700	75	70	70	—5
Bahma i	14500	114	105	108	—11
Balco ind	200	$6¼	6¼	6¼	
Banco res i	1000	380	380	380	+10
Bank BC	151400	$5⅝	5½	5⅝	
Banqwest i	10000	40	40	40	+2
Bar res	1500	55	55	55	
Baroque i	2169	42	42	42	
Baroque w i	5000	5	5	5	
Baracuda i	45500	88	85	87	+2
Barsand i	7500	61	55	61	+7
Bart res	2800	110	103	105	—10
Bathurst N	z125	79	79	79	
Battle corp	3000	40	40	40	
BDC ind i	z100	29	29	29	
Beau pre i	1000	95	95	95	
Beaver res	8000	92	90	90	—1
Belair i	5000	20	20	20	
Bellabon i	2000	60	55	55	—5
Bellco eng i	1000	45	45	45	
Belmont	92900	155	145	155	+14
Belmoral	1400	210	200	210	+10
Berkley i	100	105	105	105	
Bermd rs i	5000	30	30	30	
Berm sh w i	4000	20	20	20	—2
Big i dev i	19500	31	30	31	+2
Billikin res i	500	16	16	16	
Blk diamnd	2000	35	35	35	—5
Blk swan i	4000	32	30	32	+2
Blk thundr i	2000	30	30	30	
Blue lake i	1000	21	21	21	
Blue ridge i	1500	23	23	23	
Bluegrass i	5000	30	30	30	
Bois creek i	500	25	25	25	
Bonus pete i	500	105	105	105	
Borkn ind i	5000	80	80	80	
Bouldr mt i	20500	21	20	20	
Brace res	1000	35	35	35	—1
Bradnr rs i	10000	55	50	55	+5
Bradsue i	10000	35	30	30	—2
Bras d or	z300	77	77	77	
Breakwtr	4700	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Brent res	1225	105	103	105	
Brenwest i	1000	8	8	8	
Bresea i	1000	50	50	50	
Brewmstr i	11250	96	89	93	+9
Brican Res	1000	80	80	80	
Brigade i	600	25	25	25	
British pac i	5400	126	124	125	—1
Brower i	2000	36	36	36	
Brt slbk b a	2500	35	35	35	
Buena ex i	4200	140	136	140	+5
Bullet gr i	3500	65	65	65	—2
Bunyora i	8000	60	59	59	—5
Burlingtn i	5000	14	14	14	
Butlr i	16500	109	104	105	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CT explndo	7500	37	35	37	+3
Caara w a i	6500	26	26	26	+1
Caara i	21000	81	72	74	—8
Caliente i	2500	70	70	70	
Calif silver	500	$5¾	5¾	5¾	
Callex mnr i	3800	280	270	270	
Calypso dv	z1	20	20	20	
Cam net i	11600	330	320	320	—5
Can Am gld	2000	21	21	21	
Can tel cm i	1000	23	23	23	+3
Canamera i	1000	110	110	110	+3
Canasl rs i	2000	55	55	55	
Canbec res	3500	26	26	26	
Candol dv i	26695	85	65	85	+5
Caneco res	10500	71	71	71	+1
Canon ml i	1200	50	50	50	
Canova i	13100	145	125	145	+20
Canreos i	15000	64	58	64	—2
Canuck rs i	23500	150	140	150	+5
Cape res i	3500	25	25	25	
Capella rs i	12500	39	36	39	—1
Capilano i	11550	107	101	104	—2
Capricorn i	5000	23	23	23	
Caprk eng i	9500	28	26	26	—2
Cap cons i	6500	10	10	10	
Caravelle i	7000	50	50	50	
Carl creek i	7500	15	15	15	—4
Carlson i	7500	47	45	45	
Cascdia i	11500	39	37	39	+1
Cassia i	22500	60	52	58	
Cdn contl i	1000	6	6	6	—2
Cdn ferrite	15000	48	43	43	—2
Cdn pawne i	6000	48	45	45	
Cdn prem i	16100	130	120	130	+9
Cdn united	18700	155	150	150	
Ceasar res i	1000	20	20	20	+2
Celebrity i	1000	13	13	13	
Celico Res	4000	80	79	79	+4
Cntrl crude	700	18	18	18	
Chalice i	19900	110	95	108	+23
Channel	z1	34	34	34	
Chapel i	12500	55	50	55	
Charlmgn i	11500	73	71	72	—3
Charlestn	1000	12	12	12	+2
Charlim ex i	6000	40	40	40	—5
Chatwood i	23000	26	24	24	—5
Chatwd w i	50000	3	3	3	
Checkmat i	10000	14	14	14	
Cheryl res i	z400	37	37	37	
Cheyenne	500	30	30	30	—1
Chimera i	4700	120	110	110	—8
Chisholm i	z1	6	6	6	
Chop cmp i	9350	$10½	10¼	10⅜	
Chutine rs i	4000	30	30	30	
Ciesta i	29000	40	38	39	—1
Claymore	4000	24	24	24	
Clifton res i	4000	32	30	30	—1
Coast rang i	1500	76	76	76	+1
Colby Mns	1100	150	145	150	+10
Colfax engy	14000	82	80	80	—5
Colossal en i	5000	90	90	90	
Comet ind	1800	75	75	75	+2
Computrx	4500	9	9	9	
Concert rs i	2100	275	274	274	—1
Condako i	3100	40	38	40	
Cons Ascot	1000	28	28	28	
C conrc i	272809	231	210	230	
Cons cinola	400	245	243	245	+10
Cons fredn i	1000	22	22	22	
Cons intl pt	z1	325	325	325	
Cons knoby	z100	67	67	67	
Cons Rio	500	27	27	27	
Cons sea i	z100	25	25	25	
Consort en i	1000	29	29	29	+2
Contact ven	3500	37	35	37	
Contl silver	22500	95	90	90	
Coralta	500	17	17	17	+2
Coralia res i	1500	66	61	61	+1
Coronet rs i	14300	175	120	175	+60
Cosmos	177400	31	25	30	+4
Cous creek i	2500	56	50	50	—6
Cove engy	6000	35	35	35	
Crack res i	10000	40	40	40	
Craven i	14500	107	105	105	
Cream svr	1000	42	42	42	
Crescent i	1000	24	24	24	+6
Cruisr mnrl	4000	62	60	62	—3
Crystl mtn i	7500	50	48	50	+2
Cube Res	4500	36	36	36	+6
Curator res	10000	11	11	11	
CV sports i	6000	85	85	85	+3
Cyrano i	16500	165	155	160	+5
Dor Val	11800	110	95	100	
Dafrev res i	2000	85	85	85	—2
Dakota i	500	16	16	16	
Dalls env h	1500	150	150	150	
Dankoe mn	500	50	50	50	
Daon lpu	100	$27	27	27	
Dasher res	500	17	17	17	
David Mnrl	16300	96	86	86	—14
Dawson i	3500	90	85	90	
Decker res i	1000	55	55	55	
Deex res i	25500	62	52	52	—13
Delaware i	5000	31	29	29	—1
Dentonia i	1300	30	30	30	—10
Desprdo i	10500	50	47	50	+5
Diamond i	8000	165	165	165	
Diana res i	6000	23	22	23	
Dibi res i	22000	39	27	38	+4
Diepdm mn	3000	42	40	40	
Discv gld i	9540	70	70	70	
Diversifd i	10200	140	135	140	+5
Dolphin i	11500	40	39	39	—3
Dolphin w i	19000	4	4	4	
Dorado Res	1000	16	16	16	+4
Draw res i	37100	360	350	360	+10
Du well i	8500	75	65	65	—5
Dual Res	1050	230	230	230	
Duck bk i	162750	130	84	84	—32
Duke mnr i	14500	72	67	67	—6
Dusty Mac	700	110	110	110	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
East west i	100	115	115	115	—9
Eastn lts i	6000	12	12	12	
Eastn mn i	500	13	13	13	
Eastmq gld	10000	110	110	110	
Eden res i	1000	21	21	21	
El camino i	2000	155	152	155	+3
El dordo	18400	47	42	47	+2
Eldon res i	14500	13	11	11	
Electra i	29800	55	50	50	
Elektra pw	7500	23	21	23	
Elite res i	3200	110	105	110	+5
Emrl is i	13000	61	61	61	+1
Emrld lk i	10300	185	175	176	+2
Energex	311582	180	156	156	—24
Enfield res i	5000	70	70	70	+1
Epic res i	4500	81	79	79	—3
Epoch cap	z200	52	52	52	
Equine i	51000	26	25	25	
Equinox i	2000	75	75	75	
Erickson	14400	405	380	395	+15
Esperanza	3300	60	60	60	
Essex i	6000	60	58	58	
Eureka res i	1000	64	64	64	+9
Eurocn vnt	700	21	21	21	
Evrest i	16000	160	160	160	+4
FM res i	2500	70	60	70	
Falmouth	5000	21	21	21	
Fifth gn a i	3500	25	25	25	+2
First cdn i	3000	115	115	115	—5
First dy a i	2000	54	54	54	+3
Frst gnrtn i	5000	156	155	155	
Frst gen i	1000	20	20	20	
Fleck res	7582	102	90	102	+12
Flow rs w i	13000	6	6	6	—1
Flow res i	2000	40	40	40	
Folkeston i	7000	50	50	50	
Foremost i	1500	36	35	35	—3
Forester i	2680	77	77	77	—3
Fort knox i	10500	65	62	63	+1
Freeport i	6000	70	70	70	—10
Freeway	3400	80	80	80	+5
Frobisher i	4500	25	25	25	
Fury exp i	1400	78	76	76	—2
Futurity	6000	39	35	36	—1
Futurtek i	700	57	57	57	—1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	9300	$11¼	10¾	10⅞	+ ⅛
Gallagher i	2500	31	30	30	—3
Gamin res i	3650	68	67	67	—2
Gazelle i	1500	55	55	55	
Geddes res	1000	75	75	75	
Gen system	3000	90	90	90	
Genesis i	4500	28	28	28	
Genoveva i	14240	32	29	29	+4
Geo data i	2500	25	25	25	
Geodome	14000	140	125	140	+15
Geostar i	26000	43	40	41	+1
Geotech i	3000	30	30	30	—2
Gerle gold i	500	40	40	40	
Giant bay i	500	340	340	340	—10
Giant Piper	2500	95	95	95	—5
Giant Reef	600	355	350	355	
GLE res i	5000	26	25	25	
Glenvet i	30500	87	80	80	+20
Ginvt w i	121500	30	20	22	+7
GLF tech i	9500	12	11	11	
Glow res i	18000	82	75	82	+7
Gld brdge i	6000	22	21	22	+1
Gld seekr i	15000	12	12	12	
Gld medal i	1000	32	32	32	
Goldbelt	9751	65	60	60	
Goldbrge i	4100	130	125	125	
Goldn bear i	2500	220	219	219	—6
Gldn cn i	67500	95	86	90	+6
Gldn crwn i	500	49	49	49	
Gldn eye i	4500	28	26	28	
Gldn hind i	1500	29	29	29	
Golden key i	1000	60	60	60	
Gldn knight	1100	500	495	495	—5
Goldn lion i	11500	$6⅝	6½	6⅝	
Gldn north	4431	145	140	140	
Gldn seal i	3000	20	16	20	+2
Gldn sevil i	4500	28	26	28	+2
Gldn shld i	5000	62	60	60	—5
Gldnbel res	13900	170	160	170	+1
Gldnbel w	9000	25	25	25	+1
Goldera i	30000	89	89	89	
Goldfever i	900	30	30	30	
Goldfinch i	4500	18	18	18	
Goldpc inv i	5000	20	20	20	
Goldrich	15200	24	24	24	—2
Goldsil i	15000	62	55	60	
Goldstack i	1400	85	85	85	—5
Gldstm i	15000	225	220	220	—15
Goldwest i	12000	79	72	79	+5
Gonzales i	12000	35	30	35	+6
Good hope	2100	250	245	245	—5
Gossan res i	4500	7	7	7	
Granada i	1500	18	18	18	
Grancmp i	20500	23	23	23	
Grd canyn i	7000	18	18	18	—1
Grand ntl i	1000	40	40	40	
Grd trunk	2500	25	25	25	
Grandvw i	3500	285	280	285	+5
Granvil i	13240	135	120	125	—10
Grvis cmp i	1000	12	12	12	
Greenwell i	1000	18	18	18	
Greyhawk i	10000	29	29	29	+1
Graton i	1000	40	35	35	—10
Groundstr	1109	18	18	18	
Great bear i	2500	10	10	10	
Grt w pete	3000	25	25	25	—5
Gulf titan i	1600	252	250	252	+2
Gyro egy i	3000	45	45	45	
HTR ind i	1800	380	370	380	—10
Hallmark	2300	53	50	53	+3
Hambro rs i	8500	35	31	31	—4
Happy res i	19500	40	40	40	+2
Hardy intl i	6000	24	23	23	—2
Hargor i	500	19	19	19	
Harlin res	2000	55	55	55	
Harwin ex	28000	28	25	27	—1
Hawk res i	2000	105	105	105	+5
Hawksbill i	5000	260	260	260	
Hathorn i	500	23	23	23	
Heaston i	1000	40	40	40	—4
Hector i	10000	120	120	120	—5
Helix systm	6000	175	170	170	
Herdis intl i	6300	92	90	90	—5
Heritage	500	47	47	47	
Hi tech r i	20500	4	4	4	
Hi tech i	5000	50	50	50	
Hi Cor	3500	75	69	70	—5
High level i	10000	155	140	145	—10
High rsrv i	3000	55	55	55	+10
High river i	500	75	75	75	
Hiland Crw	z21	55	55	55	
Hillside i	z300	29	29	29	
Hollycroft i	7000	50	48	48	
Horton i	34500	50	40	40	—19
Hovle rs i	10000	25	23	25	
Humboldt	4474	17	16	17	
Huntngtn i	3000	25	25	25	
Hycroft rs i	99400	122	110	115	+5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican res i	69200	105	102	102	—3
Ice Station	3000	30	30	30	
Ida may i	26500	70	65	70	+5
Impala i	10313	30	29	30	+2
Imp Metls	2400	134	130	130	
Indescor i	3000	17	17	17	
Indian rivr i	3500	70	70	70	
Indigo tech	4000	90	90	90	—5
Infinite res i	1000	25	25	25	
Infisy sys	2000	10	10	10	
Inlnd recov	24400	150	140	150	+11
Inlet res i	5000	33	31	31	+1
Inter globe	2600	89	89	89	
Intr oceanc	30400	145	132	135	—6
Intercn pet i	2000	13	13	13	
Intrcn dta i	500	150	150	150	
Interlake	69400	134	126	132	
Interstrat i	1700	53	53	53	
Itl Brnmac	2000	20	20	20	—5
Intl corona	78200	$12	11⅝	12	+ ¼
Intl domst i	6000	40	40	40	
Intl focus i	7000	70	66	70	+6
Intl hrs	133	405	405	405	—5
Intl march	554	47	47	47	
Intl megaln	3200	39	39	39	
Intl phasor i	5100	40	35	35	—11
Int phnx en	11500	41	36	36	—9
Intl prism	5000	55	50	55	
Intl rhodes	3500	28	27	27	
Intl royaln i	6500	28	27	28	
Intl sigma i	3775	170	165	167	+4
Intl Stanrd	700	100	100	100	+5
Intl tillex i	1935	512	495	512	+17
Intl trb i	22800	55	47	53	+4
Intl vndng i	2000	37	37	37	
Intl vrfc i	27700	475	460	470	+5
I wstwrd	16500	23	19	21	—4
Intl wldrse i	z250	28	28	28	
Iona ind	2600	56	56	56	
Iris res i	4000	26	26	26	
Iron hrs i	108450	77	55	64	—14
Islnd cnyn i	21500	36	34	34	
Ivory oils i	2000	50	50	50	+6
Jack crswl i	1000	465	465	465	+5
Jackfish i	2500	50	48	50	
Jacob i	54500	33	21	25	—8
Jalna res i	48500	20	18	20	+2
Javelin int	5600	255	255	255	+5
June res i	5000	30	30	30	
Jupitor i	1000	13	13	13	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KW res i	1000	50	50	50	
Kala explor	z400	13	13	13	
Kamlode i	5000	36	36	36	—1
Kangeld i	1500	40	40	40	
Kelly kerr i	2500	25	25	25	
Kenar res i	15800	31	29	29	—1
Kengate i	1000	32	32	32	
Kerf petro	7000	15	15	15	
Kerrisdal i	2200	60	60	60	—3
Kerry mng i	6100	100	95	95	+5
Kerry w i	27500	20	20	20	
Kidd res i	10000	20	17	20	
Kilembe i	2000	65	65	65	
Killick gld i	2000	24	24	24	
Kinai res i	9000	20	19	19	
King sol i	2300	105	100	100	—5
Klondex	1000	95	95	95	
Knie res i	2000	46	44	45	—2
La Teko res	7900	120	115	115	+3
Lansco res	3000	26	26	26	—4
Lansdown i	1000	62	62	62	
Laurel ex i	2000	80	79	79	—1
Lazurus i	6500	45	45	45	
Lear oil gs i	2000	42	42	42	—8
Lev scntfc i	1300	450	440	450	+10
Levelland i	7500	25	25	25	
Levengd i	5500	103	100	103	
Levon res	2505	480	470	470	+10
Liberty bll i	3000	60	60	60	+5
Lifetrnd i	3700	$6¼	5⅞	6	— ⅛
Lifetrnd w i	3000	215	215	215	
Lincoln	14700	116	110	112	+2
Lintex i	13500	45	38	38	—2
Loadmstr i	3000	170	160	165	+5
Lockwood	500	50	50	50	
Lode res i	7000	97	95	97	+2
Lodi mtls i	6000	24	22	24	
Logan i	z400	28	28	28	
Lone star	10000	10	10	10	
Longboat i	3000	24	24	24	—1
Longrch i	3000	26	26	26	
Loredi res i	15000	20	19	20	
Lornex	100	$30	30	30	
Lost lake i	2600	350	335	335	—5
Loyalst i	31300	170	141	167	+17
Lucky strk i	500	28	28	28	—6
Lunar res i	500	32	32	32	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MGM res i	2000	29	29	29	
Mac am res	3300	65	60	60	
Macfie	10000	10	10	10	
Maclan exp	1300	45	45	45	
Macmillin e	12000	29	25	29	
Magns i	14900	140	125	130	—10
Mahogany i	33900	160	142	160	+15
Majestic i	2000	8	8	8	+1
Majortec i	13400	20	15	15	—5
Mammoth i	8000	11	10	10	
Manchstr	500	24	24	24	—1
Mandarin	3000	200	200	200	—5
Mandusa i	13200	175	168	175	+10
Mann oil i	1000	13	13	13	
Mansn i	19500	75	65	65	—5
Maple leaf i	500	26	26	26	
Maple tec i	3500	145	145	145	—5
Marge Entr	500	15	15	15	
Mariposa i	19200	210	200	210	+17
Mary ellen i	1000	63	63	63	
Massive en i	5480	$7¼	7	7¼	+ ¼
Maverick	1000	46	46	46	—2
Maymac	6000	205	200	205	+5
Mconl Peel	15000	22	20	20	—3
Medallion	z167	5	5	5	
Media a i	11000	23	22	23	
Melinga i	1000	240	240	240	
Melrose rs i	3000	35	35	35	
Menika i	3500	52	52	52	+2
Merfin res i	2000	80	80	80	
Merit res i	16500	60	60	60	
Metall rs i	3000	37	37	37	
Metro ind i	1000	29	29	29	
Michael rs i	z200	14	14	14	—11
Micham i	4000	50	45	50	
Mid canada	10000	26	26	26	+1
Middlegat i	7000	15	15	15	
Midland i	4000	79	79	79	—2
Midnpre i	1000	47	47	47	—2
Mignt sftwr	4500	254	250	254	—1
Minerex i	4000	180	175	178	—2
Mineta i	24000	27	25	27	
Mirmr ey i	22500	50	48	50	
Module res i	5000	32	30	32	
Moly mite i	9000	8	6	8	
Monalta i	3000	33	33	33	
Monica res i	2000	23	23	23	+1
Mona gld i	4500	110	101	110	+9
M chris i	69550	205	155	200	+45
Montbello i	1000	35	35	35	+5
Mosaito crk	5600	40	40	40	—3
Mtn West	72300	51	45	48	—2
Mt Calvery	13800	82	75	75	—9
Mt emly i	20000	25	25	25	
Mem w i	20000	1	1	1	
Multint i	109500	69	63	67	+4
Murgold i	5000	38	38	38	—1
Mustang i	2000	36	36	36	—1
Musto Ex	5000	440	430	440	+5
Mystry mt i	1000	80	80	80	
Nalcus res i	4000	30	30	30	
Nalos mng i	5000	25	25	25	
Nautilus i	6000	50	50	50	—1
NCA Mnrl	700	265	255	265	+10
NCN expl i	48600	55	50	50	
Needle pnt i	5500	30	25	30	+5
Neti Tech	45020	$9	8⅞	9	
Nevada i	3500	25	25	25	
New arcdia	1125	60	60	60	
New begin	15300	85	77	80	—1
New cinch	3000	12	12	12	
New kenrl i	8000	68	68	68	
New nadina	500	40	40	40	
New pionr i	12000	12	12	12	
New privtr	2000	50	50	50	
New rid i	134500	89	82	84	—2
N rdg w i	115000	19	15	15	—1
New sabina	2000	83	83	83	
N strategic	41788	110	105	105	
Newbry ex i	z400	65	65	65	
Newfields i	5000	125	125	125	
Newhawk	20000	39	38	39	
Newtec i	5500	89	85	89	+4
Nexus res	4150	$6	5¾	6	+ ⅛
Nickling	8000	20	20	20	
Night hwk i	2000	255	255	255	+10
Nirvana i	1800	20	20	20	
Nor con i	67000	53	48	53	+5
Nor Quest	2500	70	70	70	
Norfolk pt i	8000	20	20	20	
Nrman i	15500	36	31	31	—3
Normine i	4000	105	105	105	+3
Norsat intl	1000	315	315	315	
Nortek En	6500	38	38	38	—2
NA Power	4500	21	21	21	—1
Northair	800	215	200	215	+10
Nth horzon i	4500	6	6	6	
Noxe pet i	10500	15	15	15	
NRD Mng	1300	46	46	46	
NRG res i	14500	27	27	27	+1
N dynasty i	15050	185	175	185	+5
Nat res exp	5300	112	110	112	—13
Nu pacific i	2000	35	35	35	
Nu lady gl i	7500	22	22	22	—3
Nu start i	71000	80	65	75	+2
Nucal res i	2000	14	14	14	
Nuinsco	1800	130	130	130	
Nuspar w	6000	10	10	10	
Nuspar res	500	36	36	36	—4

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohara res i	2000	29	28	29	
Odysey i	30000	54	52	52	—2
Odysey w i	41500	13	12	12	
Ohio res	1500	25	25	25	
Oliver res i	1000	6	6	6	
Omab i	9000	11	11	11	
Omni Res	32400	98	90	95	+3
Omni w a	3000	18	18	18	
Orbex Mnrl	6000	60	55	55	—1
Orsina i	5000	45	45	45	
Osler res i	2000	58	58	58	
Overlord i	2200	59	59	59	+4
PTP Res	z167	58	58	58	
Pac aqua i	3600	365	350	360	
Pacit ridge i	4000	20	20	20	
Pacific rm i	5000	17	17	17	
Packard	6500	35	35	35	
Pak man i	2000	86	86	86	
Pan Amr	1900	135	125	125	
Paragon rs	z100	13	13	13	
Parlar res i	3000	440	420	420	
Pasadena	4500	415	405	415	
Penrose rs i	5000	46	45	45	—2
Peoples oil	2000	35	35	35	
Permian i	3200	139	125	125	—10
Perron i	12198	85	80	80	+3
Petrobotic i	2500	59	51	59	+14
Petrogold i	16000	109	103	108	+3
Petromet i	5600	165	160	165	+5
Pezcrona w	21300	$6⅛	5⅝	6	+ ⅜
Pilgrim	500	35	35	35	
Pine bell	1000	23	23	23	
Pioneer ml i	5900	110	105	105	—5
Pipeston w	9050	135	135	135	—5
Pirate gold i	5000	80	80	80	
Plumb mrt	5000	3	3	3	
Pndrsa vn i	1350	70	70	70	—5
Poney expl i	3000	9	8	8	
Potter B	208	177	175	175	—2
Powrgem i	7000	30	30	30	—2
Praxis res i	11500	89	85	89	
Prescott i	3500	285	280	280	—5
President i	2500	50	50	50	
Primont i	27350	77	75	75	—1
Primrs tec i	5000	45	45	45	—5
Princetn i	3800	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Proflex	1000	5	5	5	
Prophesy i	14000	31	28	30	—2
Proven rs i	12000	50	46	48	—7

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quantum i	1500	18	16	16	—2
Quartz i	5000	34	34	34	
Que West	10000	25	25	25	
Qued rs i	2000	28	28	28	+2
Quillo res i	4000	42	42	42	+2
Quinterra	11500	49	43	49	
Quinto Mng	6500	80	75	80	+5
Racer res i	12000	43	43	43	
Rafael res i	500	34	34	34	—1
Ral mkt	1000	40	40	40	
Ralegh i	2000	57	57	57	+1
Ramm vntr	4500	70	68	70	+5
Rea Gld	1600	83	83	83	
Reako Exp	8000	36	35	35	—3
Reba res i	500	135	135	135	—5
Reg res i	6000	90	85	85	
Regal pet i	500	19	19	19	—3
Regis dev i	2000	12	12	12	
Regulus rs i	5800	340	330	330	—5
Renwick i	3500	85	80	85	
Retrieve i	14800	215	200	210	
Rewrd rs i	3000	30	29	29	
Rex silver	2000	125	125	125	
Rexplore	2040	35	35	35	+1
Rhyolit rs i	3500	49	47	47	—2
Rich hill i	3000	33	30	33	+6
Rich res i	5000	43	42	43	
Richprt rs i	19033	290	280	289	—6
Rideau i	800	11	11	11	
Ridgecrst i	5500	60	60	60	
Rio grnde i	500	50	50	50	
Rio sierra i	28500	39	35	39	
Rochester i	2100	100	100	100	
Rockmstr i	1000	140	135	135	—5
Rocrdg mn i	9000	63	60	60	—5
Rockspan i	13500	30	30	30	—2
Rococco i	7000	16	16	16	—1
Roddy res i	1000	50	50	50	
Rodeo res i	13000	30	27	27	—3
Roller res	2900	180	175	180	+10
Royex gold	2000	225	223	223	+3
Rule i	24500	65	57	65	+10
Rush egy i	3000	35	35	35	
Ruskin Dev	2000	63	63	63	+3
Ryan egy i	2000	40	38	40	+5

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable res	z50	132	132	132	
Saco res	500	20	20	20	
Santana pet	5000	20	20	20	
Sartoga	600	$13	12⅝	12⅝	
Saturn Res	3500	110	100	100	
Saxton Ind	400	300	300	300	
Scher egy i	6500	56	53	56	
Score res i	1400	22	22	22	
Scotia res i	28000	38	33	33	—5
Scottie gld	2500	82	80	82	+2
Seastar i	11500	27	25	27	
Sentry oil i	4000	20	20	20	
Sequoia rs i	19100	134	130	134	+4
Seymr ms i	5500	80	75	76	—14
Shakw i	24600	82	76	80	—5
Shannoc a i	11500	68	65	68	
Sharon egy	2000	10	10	10	
Sheba	132900	46	41	42	—3
Sheba r	121000	13	11	12	+1
Shebndwn i	3000	160	150	155	+15
Shiloh res i	6500	14	14	14	
Shima res i	2000	11	11	11	
Shoal pete i	1500	10	10	10	
Sibola mn i	11000	20	20	20	
Sienna res	16000	65	55	55	—5
Signet rs i	9500	23	20	20	—3
Svr cloud i	11500	26	25	25	
Silver cup i	14000	57	55	57	
Slvr falls i	402500	45	30	31	
Svr hart a i	2900	$13	12½	12½	— ½
Silver hill i	500	45	45	45	
Svr princss	4000	30	30	30	
Slvr rdg i	14500	40	40	40	
Svr sceptr i	1000	21	21	21	
Silverado	4100	200	200	200	
Silverside i	500	110	110	110	+5
Simpatico i	1000	31	31	31	
Sipaldi i	5000	13	13	13	+3
Skelly res i	5500	40	36	36	—9
Skylark rs i	7000	40	40	40	+2
Skyline exp	14500	61	55	55	—7
Skyrocket i	28500	34	28	28	—6
So lumnair i	4500	65	65	65	+5
Sooner egy	4000	7	7	7	
Sth atlantic	500	28	28	28	
Sw gold i	7000	60	55	60	—5
Sthrn light i	1000	8	8	8	—2
Sthwst tec i	20400	127	125	126	+1
Sthwt w i	15500	26	23	23	—2
Sovrgn Mtl	2000	23	23	23	
Spartan i	2200	185	185	185	
Spencar i	3500	110	110	110	—10
Spirit pete i	1000	30	30	30	
Springbrd i	1500	37	37	37	—3
SRO entrt i	6000	21	21	21	
St george i	9500	29	25	25	
Stabell res	5000	42	41	42	
Stackpool i	1250	15	15	15	
Stall lake	4000	40	40	40	
Stallion rs i	500	50	50	50	+2
Stanmar i	9000	70	66	66	—4
Starfire rs i	30750	134	130	134	+2
Stateside	5000	28	28	28	
Steelhead i	2000	45	45	45	+5
Sterling egy	5000	85	85	85	—1
Stralak i	7000	72	72	72	+4
Stryker i	5500	170	170	170	—5
Sun god i	2000	27	27	27	—1
Sunexco	z400	8	8	8	
Supreme i	1000	60	60	60	+10
Surinam i	23000	47	45	45	
Sutton res	5000	52	50	50	—2
Synex intl i	5000	210	210	210	+5
TRV Mnrl	2600	270	260	260	—10
Tajee res i	1433	36	36	36	+2
Talemon i	500	62	62	62	—3
Tally ho i	6500	60	60	60	+6
Tandem i	13760	340	320	330	+15
Tanos petr i	500	20	20	20	
Tantalus i	3000	62	62	62	—1
Tappit res	500	30	30	30	—5
Tashta i	10000	150	145	150	+5
Taurus A	8200	108	100	108	+8
Tay Rvr	17400	50	45	45	—14
Teeshin rs i	7668	70	70	70	
Telstar res i	1000	66	66	66	—1
Templar i	500	8	8	8	
Tenajon	3000	32	32	32	
Tenquil rs i	12000	40	38	40	
Terato	8000	23	23	23	
Termex rs i	2000	56	56	56	—1
Terra mine	10000	195	195	195	
Tera nv i	11000	82	75	75	—5
Terrace i	1500	70	70	70	
Terramar	1000	110	110	110	+5
Teryl res i	610000	40	30	35	
Teryl w i	41000	8	8	8	
Teton res i	9500	72	71	72	
Texpez oil i	5000	58	58	58	—3
Thrust res i	9000	21	20	20	
Thrust w i	22000	2	2	2	
Tiburon pet	3900	105	105	105	—5
Tillicm gd i	6000	65	62	65	
Tinto gold i	5500	22	20	20	—4
Tonopah i	1000	24	24	24	—1
Topaz exp i	3000	87	85	87	
Topkapi rs i	2000	15	15	15	
Tor cal res	17000	105	100	101	
Torex mnr i	8500	34	34	34	+1
Torhsen en i	7000	75	73	73	+3
Torrent res	11280	50	49	50	
Torrent w a	23000	8	7	8	+1
Totem ind i	500	50	50	50	
Trns Amer	2000	25	25	25	
Trsr isl i	11500	83	80	82	+1
Tri basin	5000	67	65	67	
Tri pac i	5000	50	50	50	—2
Tri pac r i	1000	2	2	2	—4
Tri Star	6000	120	120	120	
Tri state i	24500	110	85	85	
Triactor i	8000	33	31	31	—3
Trident Res	3500	30	30	30	—1
Triex res i	5000	29	29	29	
Trigon tec i	10000	45	45	45	
Tugold i	19667	62	60	62	+1
Tundra gld	3500	66	65	66	+1
Tungo res i	2500	13	13	13	
Tunstall i	3500	154	150	150	—4
Turnr egy i	11700	45	42	44	
Twin eagle	700	34	34	34	+2
Tylox res i	500	125	125	125	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umberto i	6000	40	40	40	+4
Utd Cambd	1500	95	95	95	—2
Utd Gold	3300	80	75	75	
Untd gunn i	12500	35	34	35	+2
Utd Hearne	2500	255	255	255	—15
Utd kngd i	6000	33	33	33	
Utd leader i	1400	110	110	110	
Utd librty i	3400	115	115	115	+10
Utd mng i	7433	105	100	100	—5
Utd Ravore	600	185	185	185	
Utd Redfrd	520	36	36	36	
Utd Westld	34000	23	20	21	
Univex i	8500	51	48	48	—3
Us precious	15300	310	290	310	+20
Valhala egy	1800	31	31	31	
Vanwin rs i	2000	39	39	39	—1
Velvet exp i	1000	35	35	35	
Verdstone i	1900	295	290	290	—5
Veronex	1050	$6½	6½	6½	
Veronx w	1000	70	70	70	
Viceroy res	6000	30	27	30	
Vict diego i	z2	26	26	26	
Victoria rs i	5000	25	23	25	
Viscount	56500	113	100	107	+8
Vital Pac	3000	27	27	27	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	10000	25	25	25	+2
Warstar i	1500	30	30	30	+1
Wvcrst i	88950	420	335	385	
Weaco Res	1000	59	59	59	+4
Wescal rs i	6000	44	40	40	
West mar i	25075	87	78	80	+2
West nors i	5200	350	295	295	—35
Westam oil i	5000	22	22	22	
Westbank i	500	350	350	350	—10
Wst allnbee	8000	52	47	52	+2
West pac i	3000	47	47	47	—8
Westlake i	2000	110	110	110	
Westrex i	2000	17	17	17	
Westsun i	3000	50	50	50	
Westunit i	5500	26	24	24	—1
Westwtr i	1100	225	215	215	
Wharf	500	335	335	335	
Widescp i	2900	122	120	122	
Wildfire i	1000	41	41	41	+1
Wiberley	4200	4	4	4	
Windarra	3000	73	72	72	
Windsor	4000	25	25	25	
Winston rs i	8600	130	115	130	+15
Woodwrd A	10874	$19	19	19	
World Wide	5000	41	41	41	
Wren res i	9000	23	23	23	
Xing hai i	1000	50	50	50	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yankee pt i	1000	40	40	40	—6
York ctr a	120	400	400	400	+5
Yucana i	3000	26	26	26	—1
Yukon Gold	1000	12	12	12	
Zenco res	5000	25	25	25	+1
Zone pet	14033	26	23	23	—3
Zurch egy i	10250	38	34	34	
Zytec comp	34640	370	350	370	+25
2001 res i	4800	165	160	165	+5
TOTAL VOLUME					9,936,285

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS		
Aetna-Midland		
MMF 9.22		10.00
Fix Inc		10.19
Dividend		10.02
Rsces Can		10.15
AGF Group		
AmerGrwth		6.63
Cdn Gas Egy		6.87
Cdn Sec Grth		7.45
Cdn Trusteed		4.55
Corp Inv		11.41
Corp Inv Stk		6.81
Gth Eqty		7.71
HiTech		8.50
Japan		9.27
MMF 9.26		10.00
Optn Eqty		4.74
Special		11.34
Pfd Inc		10.17
nAssoc Inv.		6.45
Bolton Tremblay		
Cda Cum		14.06
Income Fd		11.02
Intern'tl		17.38
Mny Fd 9.26		1.00
Pld. Rsces		11.53
Taurus		5.09
Calvin Bullock		
CIF		7.66
American		5.87
Dividend		10.60
Growth		2.02
xdIncome		8.17
ynCanPermEq		31.24
Central Group		
Compound		13.53
Div		—
Fund 4000		6.74
Int'l Gth		8.45
Nat. Rs Gth		5.61
Nrthn Egy		4.56
Rev. Gth		3.87
Univest		6.85
Confed Group		
Dolph Eqty		8.44
yDolph Mtge		5.23
Cundill Group		
ySecurity		12.91
Value		11.40
Dynamic Group		
ynDyAm Cdn		10.25
ynDyAm US		7.76
ynDyCdn Fd		18.00
ynDyGrd Gold		3.81
ynDy. Inc		5.78
ynProspect		.85
ynSavings 8.25		10.0
Eaton Bay Group		
Comnwlth		9.87
Div		6.99
Growth		12.45
Income		4.00
Intern'tl		13.67
yMMF 8.53		10.00
yMortgage		10.27
Viking		13.49
E P Mon	9.34	1.00
FutureFundShares		
nCashFund		5.11
nFoodFund		5.40
nGoldenFund		5.30
nLifeFund		5.47
nSilverFund		4.54
nTechnoFund		5.24
nValueFund		5.19
Guaranty Trust Gr		
yninv Eqty		20.69
yninv Inc		4.43
ynMtge		10.61
Guardian Group		
Canadn		6.43
Comp Trend		10.63
Enterprise		1.59
Grth Fnd		22.29
North Amer		7.18
STMny	8.79	10.04
World Eqty		6.69
HUME GR.		
nHume Fund		10.34
nHumeRRSP		10.49
Imperial Group		
yMtge		10.12
yReality Gth		10.00
Investors Group		
yBond		4.24
yDividend		8.95
yGth		8.71
yIndexd Stk		5.40
yIntern'tl		14.25
yJapan		19.70
yMMF 8.24		1.00
yMtge		5.06
yMutual		7.86
yProv Stk		10.74
yReal Prop		4.99
yRetiremnt		18.22
Jones Heward		
yn JH FdLtd.		6.64
yn JH Amer		6.41
McLeod Yng Weir		
nCon Bk	8.70	1.00
nGov	8.57	1.00
MER Group		
Equity		13.1
Growth		12.01
MMF	8.97	10.00
ynMKW Lotus		11.58
Montreal Trust Gr.		
ynEqty		26.11
ynIncome		7.76
ynInternatl		22.21
ynMtge		10.22
Morgan Trust		
yGrowth		12.14
yIncome		11.29
yWorldwide		13.98
Mutual Group		
nMMF	8.17	1.00
Diversifd 25		11.19
Diversifd 40		11.47
Diversifd 55		11.46
Equifund		11.59
yNoram Conv		10.50
Ont. Teachers Gr.		
ynAggrv		38.49
ynDiversifd		39.09
ynFixd	9.40	10.00
ynMtge		27.40
Principal Group		
yBond		2.88
yCdn Mutl		5.21
yCollectv		16.60
yEqty US		6.19
yGrowth		7.27
yVenture		8.69
yWorld Inc		6.94
Prudential Group		
Growth		9.44
Income		5.17
Ptnm Hlth Sci		11.09
ynReal Gth		10.18
yRen Cdn BG		4.95
Royfund Group		
nEquity		16.57
nBond Fund		4.89
Sterling Group		
Eqty		6.57
yMtge		4.86
Templeton Group		
Temp Gth		14.16
Temp Cdn		4.90
Trimark Group		
Trimark		10.07
Trimark Cdn		9.41
ynWaltaine		43.72
NON-MEMBERS		
nAltamira ...		6.37
Beaubran Group		
yHypo		10.51
INC		7.75
yObligations		9.76
ynCan-Anaes...		9.87
yCapital Grth		8.76
nCapstone		5.84
Co-op Trust Group		
ynCT Mut		11.82
nyGrth		11.05
ynIncome		9.36
CSA MGMT GR.		
Goldfund		4.46
Goldtrust		5.30
Desjardins Group		
yActions		18.20
yHypo		4.62
yIntern'tl		16.19
yOblig		4.45
Dixon, Krog Gr.		
D K Trust		13.04
D K Int'l		17.37
Heritage		3.71
yDomequity		11.50
nFirst CdnM		11.33
yFiscon Fd		7.81
Harvard		16.95
Industrial Group		
CS Mgt	8.76	10.00
Indust Am		6.43
Indus Div		9.28
Indust Eq		15.65
Indust Gth		11.23
Indust Inc		9.19
Indust Pens		4.98
Mack Eq		2.23
Mack Mtge		1.15
yMar Equity		4.74
Marlboro		10.72
ynMD Growth		10.89
nNatrusco		31.20
NW Group		
Canadian		7.98
Equity		13.88
yNW Trust Eq		16.77
Pacific Group		
Growth		8.81
Ret Bal.		5.91
US Growth		4.79
PHN Group		
yBond		8.88
yCanadian		15.87
yDiv Inc		12.89
yFund		28.23
yPooled		42.70
yRRSP		38.86
PMF Mgt. Ltd.		
nPension		12.06
nXanadu Fd		10.30
Pret et Revenu Gr		
yAmerican		22.23
yCanadian		10.01
yFonds H		5.22
yRetraite		16.19
Sagit Group		
yCam. Gth		8.14
yInt'l Env		2.99
yInt'l Inc		4.94
yTrans A		6.88
yTrans B		85.89
yTrans C		14.47
Syncrovest		6.84
yTradex		6.89
Trust General Gr.		
yn Actions		21.13
ynOblig Hyp		9.19
ynHypo		10.50
ynVal Amer		10.79
United Group		
Accum		9.26
Accumul R.		10.56
American		5.38
Cont. Mtge		5.25
Security		4.28
Venture		9.38
Venture Ret		11.54
Universal Group		
Amer		8.26
Equity		8.37
Income		4.77
Japan		5.64
Resource		6.25
yWestrn Grth		3.98
U.S. Funds		
Dreyfus Group		
Dreyfus		13.26
Neuberger Berm.		
Manht		8.02

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 74,04 CENTS US — 0,12

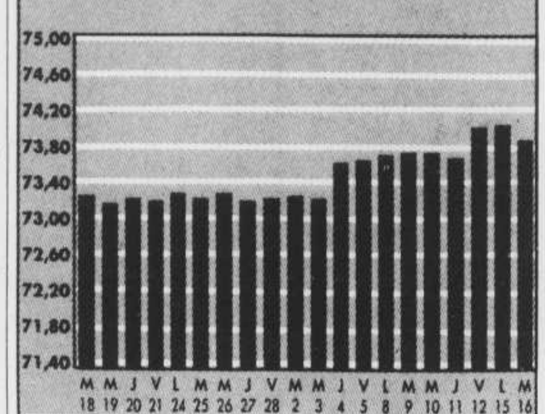

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 321,75 EN $ US — 5,90

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 6,10 EN $ US — 0,02

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	avr.	416.54	413.99	3.90
Revenu du travail (millions $)	avr.	20,026.5	19,817.9	6.76
Personnes occupées (en millions)	juin	11.62	11.41	2.72
Chômeurs	juin	1,293,000	1,329,000	−5.07
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	mai.	3,517.4	3,540.7	5.35
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	mai.	126.5	126.2	3.94
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	mai.	95.2	95.3	−.31
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	mai.	222.5	222.7	2.06
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	mai.	158.0	158.5	−3.60
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	mai.	318.8	318.1	2.64
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	avr.	1,768.6	4,646.3	12.83
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	mai.	14,340	47,055	11.77
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	fév.	5,026	10,359	12.44
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	mar.	10,033.3	31,053.2	10.70
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	mar.	7.0	20.4	−10.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	mai.	10,786	49,932	13.33
Importations, base balance des paiements (millions $)	mai.	−8,955	−41,672	9.01
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	mai.	24.3	108.3	1.53
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	avr.	1,189.7	4,779.2	−5.4
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	mai.	990.6	4,080.3	4.90
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,930.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	mai.	2,007.1	8,134.6	20.92
Ventes au détail (millions $)	mai.	11,565.1	48,966.9	10.28

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

BESTIAUX

MONTRÉAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal d'hier comprenaient 179 bovins, 220 veaux, cinq porcs et deux moutons.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons, commercial: $57-63.25.

Génisses, commercial: $52-64.50.

Vaches: D1,D2: $57-59.25; D3: $53-56.75; D5: $47-51.75.

Taureaux: $58-66.50.

Veaux de choix et bons animaux: $75-87; moyens et communs: $55-73.

Bons veaux de remplacement: $80-115; moyens et communs: $70-79.

Agneaux: $110-118.

Gorets: $46-54.50.

Truies: $40-65.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Seul le lin a enregistré une hausse des cours hier au marché de Winnipeg, où 174,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions.

Les cours du lin se sont affermis grâce au soutien de la demande de la part des exportateurs. Cette denrée s'est inscrite en hausse de un à deux dollars, clôturant à $343.80 pour livraison en juillet.

Le colza a perdu $2.10 à $3.10 et a terminé la séance à $366.50 en septembre.

Le seigle a enregistré un recul de $1 à $1.80, fermeture à $121.50 en juillet.

Le blé cède $1.90 et finit à $153.00 en juillet.

L'avoine fléchit de $1.10 à $1.40 et ferme à $112.70 en juillet.

L'orge de Thunder Bay abandonne $1.50 à $3.90 avec juillet à $130.00. L'orge d'Alberta est stationnaire à $125.00 en septembre.

MERCURIALE

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix de gros des fruits et légumes:

Fruits

Fraises: $6.90 à $8.00 la caisse de 12 chopines.

Framboises: $14.10 à $16.00 la caisse de 12 chopines.

Pommes McIntosh, Spartan et Empire, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: $7.25 à $10.20 la botte de 12 pqts; $2.75 la botte de 6 pqts; $5.50 à $6.00 12x2 lb ou 5x10 lb..

Brocoli: $8.80 à $9.50 les 14 unités.

Carottes (mini): $9.65 à $11.75 les 20 paquets de 12 onces.

Carottes: $10.75 à $12.25 la caisse de 30 pqts.

Chicorée: $4.90 à $6.90 la caisse de 12 à 16 unités

Choux-fleurs: $9.45 à $9.50 la caisse de 12 unités.

Choux de Savoie: $9.15 à $11.50 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $10.50 à $11.50 les 12 unités.

Choux verts: $4.60 à $5.00 les 14 à 16 unités

Ciboulette: $4.00 à $5.75 pour 12 paquets.

Concombres de champ: moyens, $5.50 à $7.00 la caisse de 24 unités; $15.00 à $17.50 la caisse de 6 dz.

Courge-zucchini: $6.90 à $7.25 la caisse de 20 lb.

Endives: $8.00 à $9.05 la caisse de 5 lb.

Epinard: $5.50 à $6.00 pour 12 paquets de 10 onces.

Gourgane: $10.50 à $14.45 la caisse de 25 lb.

Aricots jaunes: $11.00 à $14.45 la caisse de 20 lb; $17.75 la caisse de 24 lb.

Aricots verts: $11.00 à $11.50 la caisse de 20 lb; $14.00 la caisse de 24 lb.

Laitue Boston: $4.50 à $5.20 pour 12 unités.

Laitue chinoise: $5.50 à $6.00 pour 12 unités.

Laitue frisée: $4.70 à $5.50 pour 24 unités.

Laitue Iceberg: $5.00 à $6.00 pour 18 unités.

Laitue romaine: $4.75 à $5.25 pour 16 unités.

Oignons à bouillir: $0.90 à $1.00. pour 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $10.75 à $11.10 le sac de 50 lb; $11.50 à $12.80 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons verts: $12.25 à $13.50 la caisse de 4 doz.

Persil: $8.50 à $11.75 la caisse de 5 doz.

Persil: $8.50 à $11.65 la caisse de 5 dz de pqts; $2.10 à $2.70 la dz de pqts.

Rabiole: $8.50 à $9.00 le sac de 25 lb.

Radis: $6.75 la caisse de 3 doz de paquets; $3.75 à $4.75 pour 30 fois 6 onces ou 14 fois 1 lb.

Rhubarbe: $3.00 la botte de 12 paquets.

Rutabaga: moyen, $11.50 à $12.50 les 50 lb.

Scarole: $4.90 à $6.90 la caisse de 12 à 16 unités.

Pommes de terre: brossées, $5.25 à $6.00 le sac de 50 lb; $2.80 à $$3.10 le 20 lb; $8.50 à $8.90 10x5 lb; $7.90 5x10 lb; rouges: $8.45 à $8.50 10x5 lb, $8.00 5x10 lb; grenailles: $4.25 à $6.10 le 50 b.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.7102
Afrique franco	Franc CFA	0.003086
Allemagne-Ouest	Mark	0.4685
Antilles Angl.	Dollar	0.5010
Australie	Dollar	0.9619
Autriche	Schilling	0.06668
Bahamas	Dollar	1.3501
Belgique	Franc	0.02326
Danemark	Couronne	0.1303
Espagne	Peseta	0.008121
États-Unis	Dollar	1.3501
Finlande	Mark	0.2241
France	Franc	0.1543
Grèce	Drachme	0.01045
Hollande	Florin	0.4161
Hong Kong	Dollar	0.1747
Inde	Roupie	0.1133
Israël	Sheqels	0.000910
Italie	Lire	0.000722
Jamaïque	Dollar	0.2500
Japon	Yen	0.005684
Liban	Livre	0.08480
Mexique	Peso	0.004091
Norvège	Couronne	0.1615
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6744
Portugal	Escudo	0.008133
Royaume-Uni	Sterling	1.8785
Suède	Couronne	0.1605
Suisse	Franc	0.5635
Venezuela	Bolivar	0.09643

DIVIDENDES

Value Investment Corp.: 1.33 cent; 31 juill., 19 juill.

Westinghouse Canada Inc.: 75 cents; 16 sept., 3 sept.

WIC Western International Communications Ltd. classe B: 8.5 cents; 30 sept., 13 sept.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd 04	Mr	95	$4¼	$4½		
Obd 04	Mr	95 P	185	210	220	18
Obd 04	Mr	97½	270	295	270	10
Obd 04	Mr	97½P	280	305	270	5
Obd 04	Mr	100	150	175	150	33
Obd 04	Mr	100 P	420	445	$4	4
Obd 04	Sp	85	$13⅛	$13⅝	$12¼	
Obd 04	Sp	85 P	5	15	5	105
Obd 04	Sp	87½	$10⅝	$11⅛	$6	
Obd 04	Sp	87½P	1	20	5	28
Obd 04	Sp	90	$8⅛	$8½	$8	130
Obd 04	Sp	90 P	10	35	15	30
Obd 04	Sp	92½	$5⅝	$6	$4½	115
Obd 04	Sp	92½P	20	40	40	43
Obd 04	Sp	95	335	360	$3¼	62
Obd 04	Sp	95 P	60	85	105	25
Obd 04	Sp	97½	155	180	150	50
Obd 04	Sp	97½P	115	140	160	11
Obd 04	Sp	100	60	85	50	76
Obd 04	Sp	100 P	285	310	440	5
Obd 04	Dc	85	$13⅛	$13⅝	$9	1
Obd 04	Dc	85 P	10	30	$2½	4
Obd 04	Dc	87½	$10⅝	$11⅛	$4¾	
Obd 04	Dc	87½P	20	45	45	5
Obd 04	Dc	90	$8⅛	$8½	$6⅝	66
Obd 04	Dc	90 P	35	60	75	16
Obd 04	Dc	92½	$5⅝	$6	$5⅞	216
Obd 04	Dc	92½P	75	100	70	57
Obd 04	Dc	95	390	410	420	22
Obd 04	Dc	95 P	130	155	160	34

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd 04	Dc	97½	210	235	220	5
Obd 04	Dc	97½P	210	235	360	4
Obd 04	Dc	100	95	120	110	24
Obd 04	Dc	100 P	355	380	480	
Placer	Mr	22½	370	410	$3½	3
Placer	Mr	22½P	55	80	80	5
Placer	Mr	25	$2¼	$2½	$2	3
Placer	Mr	25 P	145	170	230	10
Placer	Sp	20	465	$5	$6	5
Placer	Sp	20 P	5	30		
Placer	Sp	22½	235	$2¾	220	888
Placer	Sp	22½P	20	45	45	240
Placer	Sp	25 P	95	120	180	52
Placer	Sp	27½	30	45	30	714
Placer	Sp	27½P	270	310	340	11
Placer	Sp	30	1	15	55	101
Placer	Sp	30 P	$5⅛	$5⅝		
Placer	Dc	22½	310	$3½	290	10
Placer	Dc	22½P	45	70	75	25
Placer	Dc	25 P	120	145	235	22
Placer	Dc	27½	55	80	60	135
Placer	Dc	27½P	270	310	$2¾	
Placer	Dc	30	20	45	80	9
Placer	Dc	30 P	$5⅛	$5⅝		
Powr	Fb	16¼	405	410	395	1100
Powr	Fb	16¼P	20	40	50	100
Powr	Fb	17½P	65	90	100	13
Powr	Fb	20	165	175	165	136
Powr	Fb	20 P	195	220	205	90
Powr	Ag	11¼	$7½	$7⅞		8
Powr	Ag	11¼P		10		
Powr	Ag	12½	$6¼	$6⅝	$5¾	30
Powr	Ag	12½P		10		24
Powr	Ag	13¾	$5	$5⅜	$5¾	386
Powr	Ag	13¾P	$4½	10		18
Powr	Ag	15	390	$4	380	136
Powr	Ag	15 P		10		56
Powr	Ag	16¼	295	310	295	324
Powr	Ag	16¼P	5	15		52
Powr	Ag	17½	155	175	180	249
Powr	Ag	17½P	10	35	25	50
Powr	Ag	20	30	45	40	101
Powr	Ag	20 P	125	150		
Powr	Nv	13¾	$5⅛	$5⅜	$4½	80
Powr	Nv	13¾P		15		10
Powr	Nv	15	410	$4¼	$4½	452

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Powr	Nv	15 P		20		28
Powr	Nv	16¼	310	$3¼	320	331
Powr	Nv	16¼P	5	25	10	34
Powr	Nv	17½P	40	65	65	105
Powr	Nv	20 P	165	190	140	10

Q R

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ja	6	30	40	40	402
Rang	Ja	6 P	160	185		
Rang	Jy	5	1	5	5	4662
Rang	Jy	5 P	55	65	40	184
Rang	Jy	6	1	5	1	1773
Rang	Jy	6 P	160	185	150	10
Rang	Jy	7½	1	5	4	3553
Rang	Jy	7½P	305	315	330	50
Rang	Jy	10	2	3	3	385
Rang	Jy	10 P	$5½	$6	$6	
Rang	Oc	5 P	70	95	75	677
Rang	Oc	6	15	25	20	2781
Rang	Oc	6 P	165	190	165	303
Rang	Oc	7	5	25	10	1027
Rang	Oc	7 P	260	285	$2	10
Rang	Oc	8	2	15	15	129
Rang	Oc	8 P	360	385	360	
Roy Bk	Ja	27½	445	485	430	317
Roy Bk	Ja	27½P	25	45	70	41
Roy Bk	Ja	30 P	70	80	85	55
Roy Bk	Ja	32½P	170	195	260	5
Roy Bk	Jy	27½	415	445	435	1490
Roy Bk	Jy	27½P	1	4	5	345
Roy Bk	Jy	30 P	1	10	25	343
Roy Bk	Jy	32½P	90	115	255	18
Roy Bk	Oc	27½	420	$4½	440	566
Roy Bk	Oc	27½P	15	25	40	131

S T

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ja	52½	$5⅝	$6⅛	$5¼	68
Segrm	Ja	52½P	95	120	150	10
Segrm	Ja	55	420	445	380	212
Segrm	Ja	55 P	190	215	240	76
Segrm	Ja	57½P	$2¾	$3	235	10
Segrm	Ja	60	175	195	390	170
Segrm	Ja	60 P	465	$5	$5½	3
Segrm	Ja	62½	95	120	115	177
Segrm	Ja	62½P	$7	$7½		
Segrm	Jy	45	$10½	$11	$14½	
Segrm	Jy	45 P	5	10	10	25
Segrm	Jy	47½	$8	$8½	$13¼	31
Segrm	Jy	47½P	1	10	30	35
Segrm	Jy	50 P	1	10	35	85
Segrm	Jy	52½	$3	$3½	290	42
Segrm	Jy	52½P	5	10	10	15
Segrm	Jy	55 P	40	25	45	358
Segrm	Jy	60	5	5	1	750
Segrm	Jy	60 P	$4¼	465	$5¼	132
Segrm	Jy	62½	5	5	35	10
Segrm	Jy	62½P	$6¾	$7⅛		
Segrm	Oc	47½	$8¾	$9¼	$7½	6
Segrm	Oc	47½P	10	35	45	3
Segrm	Oc	50	$6½	$7	$6¼	61
Segrm	Oc	50 P	25	50	40	68
Segrm	Oc	52½	460	485		
Segrm	Oc	52½P	65	90	70	55
Segrm	Oc	55	280	305	$2¾	234
Segrm	Oc	57½P	255	280	$2½	28
Segrm	Oc	60 P	$4½	490	335	57
Segrm	Oc	62½	15	40	90	21
Segrm	Oc	62½P	$6⅞	$7⅜		
Shell C	Fb	25	290	320	430	27
Shell C	Fb	27½	180	$2	205	174
Shell C	Fb	27½P	255	$2¾	255	30
Shell C	Fb	30	95	110	120	120
Shell C	Fb	30 P	$5	$5½	395	3
Shell C	Ag	20	$5⅛	$5⅜	$7⅛	37
Shell C	Ag	20 P	1	10	25	17
Shell C	Ag	22½P	3	9	9	186
Shell C	Ag	25 P	35	45	40	392
Shell C	Ag	30	5	10	15	637
Shell C	Ag	30 P	460	$5	345	3
Shell C	Nv	20	$6	$6½	$9¾	8
Shell C	Nv	20 P	15	30		
Shell C	Nv	25	$2¼	$2½	$3½	183
Shell C	Nv	27½P	245	265	240	56
Spar	Ja	25	$5	$5⅝		
Spar	Ja	25 P	10	35		
Spar	Ja	27½	295	320	$2½	7
Spar	Ja	27½P	65	90	110	40
Spar	Ja	30 P	150	175	240	
Spar	Jy	22½	$6⅛	$6⅝	$5¼	21
Spar	Jy	22½P	1	15		
Spar	Jy	25	365	410	$2½	10
Spar	Jy	25 P	1	15	40	100
Spar	Jy	27½P	1	25	50	36
Spar	Jy	30	1	5	1	1219
Spar	Jy	30 P	100	150		
Spar	Oc	22½	$6¾	$7⅛		
Spar	Oc	22½P	5	25		
Spar	Oc	25	435	460	405	30
Spar	Oc	25 P	10	35		
Spar	Oc	27½	230	255	210	96
Spar	Oc	27½P	40	65	100	20
Spar	Oc	30 P	135	160	145	14
Stlco A	Fb	17½	$5¾	$6¼	$3¾	6
Stlco A	Fb	17½P	10	35		
Stlco A	Fb	20 P	40	65	75	20
Stlco A	Fb	22½P	115	140		
Stlco A	Fb	25 P	265	$3		
Stlco A	Ag	17½	$5¼	$5¾	$4¼	67
Stlco A	Ag	17½P	5	25	10	7
Stlco A	Ag	20 P	5	20	85	144
Stlco A	Ag	22½P	35	60	80	86
Stlco A	Ag	25 P	215	265	$2	8
Stlco A	Nv	17½	$5⅜	$5⅞	$5¼	172
Stlco A	Nv	17½P	5	30	50	10
Stlco A	Nv	20 P	20	45	65	155
Stlco A	Nv	22½P	95	120	295	42
Stlco A	Nv	25 P	$2½	285	$6⅜	22
TIX	Jy	130 P	3	5	5	703
TIX	Jy	135 P	1	3	3	655
TIX	Ag	130 P	10	20	25	235
TIX	Ag	140 P	220	245	$3½	35
TIX	Sp	140 P	295	345	380	12
Total P	Ja	15	360	410	245	1
Total P	Ja	15 P	40	65	105	31
Total P	Ja	20	60	85		
Total P	Ja	20 P	$2¼	$2¾		
Total P	Jy	10	$7⅝	$8⅛	$7	1
Total P	Jy	10 P	1	10		
Total P	Jy	12½	$5⅛	$5⅝	360	118
Total P	Jy	12½P	5	10	10	37
Total P	Jy	15 P	1	15	30	105
Total P	Jy	17½P	1	25	140	5
Total P	Oc	10	$7¾	$8⅛	$7⅛	30
Total P	Oc	10 P	1	10	10	10
Total P	Oc	12½	$5¼	$5⅝	365	47
Total P	Oc	12½P	1	20	10	7
Total P	Oc	15 P	10	35	85	40
Total P	Oc	17½P	55	80	$2	71
Total P	Oc	20	40	50	45	5
Total P	Oc	20 P	$2	$2½		
TrAlt A	Fb	25	160	185	$2¼	8
TrAlt A	Fb	25 P	50	75		
TrAlt A	Fb	27½	55	70	50	75
TrAlt A	Fb	27½P	190	215		
TrAlt A	Ag	22½	360	410	310	88
TrAlt A	Ag	22½P	1	10	5	88
TrAlt A	Ag	25 P	10	25	10	322
TrAlt A	Ag	27½	10	15	15	1237
TrAlt A	Ag	27½P	135	160		
TrAlt A	Nv	22½	380	430	445	295
TrAlt A	Nv	22½P	1	25		
TrAlt A	Nv	25	140	165	185	307
TrAlt A	Nv	25 P	25	50		
TrAlt A	Nv	27½	35	60	55	485
TrAlt A	Nv	27½P	160	185	150	15
TrC PL	Fb	25	345	370	360	71
TrC PL	Fb	25 P	45	70	60	10
TrC PL	Fb	27½P	140	165	220	5
TrC PL	Fb	30	95	120	110	300
TrC PL	Fb	30 P	285	310	240	20
TrC PL	Ag	17½	$10	$10¼	$9¼	
TrC PL	Ag	17½P	5	25	10	20
TrC PL	Ag	20	$7⅝	$7⅞	$8⅝	5
TrC PL	Ag	20 P	5	25	85	21
TrC PL	Ag	22½	$5⅛	$5⅝	$6¼	305
TrC PL	Ag	22½P	5	25	25	112
TrC PL	Ag	25	265	290	$2½	341
TrC PL	Ag	25 P	5	30		
TrC PL	Ag	27½P	55	80	70	5
TrC PL	Ag	30	5	30	35	123
TrC PL	Ag	30 P	230	255		
TrC PL	Nv	20	$7¾	$8	$5	6
TrC PL	Nv	20 P	5	25		
TrC PL	Nv	22½	$5¼	$5½	$5¼	49
TrC PL	Nv	22½P	5	30	55	71
TrC PL	Nv	25	$3	$3¼	$3	493
TrC PL	Nv	25 P	25	50	35	53
TrC PL	Nv	27½P	105	130	205	14
TrC PL	Nv	30	60	75	60	322
TrC PL	Nv	30 P	$2½	$2¾	$3¾	
Trlon A	Fb	21⅜	170	195	$2½	30
Trlon A	Fb	21⅜P	210	235		
Trlon A	Fb	23⅜P	$3¼	$3½		
Trlon A	Ag	18⅜	230	255		
Trlon A	Ag	18⅜P	5	25		
Trlon A	Ag	20	95	120	435	10
Trlon A	Ag	20 P	30	55	5	10
Trlon A	Ag	21⅜	40	65	$2	
Trlon A	Ag	21⅜P	120	145	$2⅝	
Trlon A	Ag	23⅜	10	25	90	13
Trlon A	Ag	23⅜P	$2½	$2¾		
Trlon A	Nv	20	165	190		
Trlon A	Nv	20 P	55	80		
Trlon A	Nv	21⅜	105	130		
Trlon A	Nv	21⅜P	170	195		
Trlon A	Nv	23⅜	45	70	125	20
Trlon A	Nv	23⅜P	285	310	175	7
T-D Bk	Mr	22½P	100	125	110	18
T-D Bk	Mr	25	110	135	120	60
T-D Bk	Mr	25 P	210	240		
T-D Bk	Sp	17½	$5⅝	$6	$6	268
T-D Bk	Sp	17½P	1	10	15	281
T-D Bk	Sp	20 P	1	25	40	709
T-D Bk	Sp	22½P	30	55	50	60
T-D Bk	Sp	25	30	50	25	142
T-D Bk	Sp	25 P	195	$2¼		
T-D Bk	Dc	17½	$5⅞	$6¼	$6¾	11
T-D Bk	Dc	17½P	1	15		
T-D Bk	Dc	20	$3½	385	$3½	305
T-D Bk	Dc	20 P	10	35	35	31
T-D Bk	Dc	22½	170	185	170	295
T-D Bk	Dc	22½P	75	100	100	176
T-D Bk	Dc	25	80	105	75	305
T-D Bk	Dc	25 P	215	235	210	

W X

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast	Mr	17½	165	190	$2¼	5
Wcoast	Mr	17½P	55	80		
Wcoast	Mr	20	65	90	75	8
Wcoast	Mr	20 P	180	205	130	3
Wcoast	Sp	12½	$5¾	$6¼	285	
Wcoast	Sp	12½P	1	10		
Wcoast	Sp	15	340	385	355	9
Wcoast	Sp	15 P	2	20		
Wcoast	Sp	17½	95	120	125	58
Wcoast	Sp	17½P	20	45	30	100
Wcoast	Sp	20	5	30	50	60
Wcoast	Sp	20 P	160	185		
Wcoast	Dc	12½	$5⅞	$6⅜	490	
Wcoast	Dc	12½P	1	15		
Wcoast	Dc	15	360	405	$4	40
Wcoast	Dc	15 P	2	25		
Wcoast	Dc	17½	120	145	180	62
Wcoast	Dc	17½P	40	65	30	100
Wcoast	Dc	20 P	170	195		
Wlkr R	Mr	27½	$6⅛	$6½	340	20
Wlkr R	Mr	27½P	25	50	60	5
Wlkr R	Mr	30	410	440	415	145
Wlkr R	Mr	30 P	60	85	115	3
Wlkr R	Mr	32½P	125	135	140	5
Wlkr R	Mr	35 P	260	285		
Wlkr R	Sp	22½	$10⅝	$11	125	5
Wlkr R	Sp	22½P	1	15	65	25
Wlkr R	Sp	25 P	1	10	15	79
Wlkr R	Sp	27½	$5¾	$6⅛	$5⅝	932
Wlkr R	Sp	27½P	2	10	5	275
Wlkr R	Sp	30 P	10	25	20	534
Wlkr R	Sp	32½	120	140	125	1403
Wlkr R	Sp	32½P	50	75	70	68
Wlkr R	Sp	35	35	40	40	291
Wlkr R	Sp	35 P	220	245	240	20
Wlkr R	Dc	27½P	10	30	40	145
Wlkr R	Dc	30	380	405	$4	863
Wlkr R	Dc	30 P	40	50	50	142
Wlkr R	Dc	32½P	80	105	125	43
Wlkr R	Dc	35	60	85	75	60
Wlkr R	Dc	35 P	240	265		
XCB	Jy	135	$7⅞	$8⅜		
XCB	Jy	135 P	1	30		
XCB	Jy	140	295	345	$3	
XCB	Jy	140 P	1	50	50	
XCB	Ag	135	$8¼	$8½		
XCB	Ag	135 P	10	50		
XCB	Ag	140	$4	$4½	$3	10
XCB	Ag	140 P	90	140		
XCB	Ag	145	145	195		
XCB	Ag	145 P	$2¾	$3¼		
XCB	Sp	135	$8⅝	$9⅛		
XCB	Sp	135 P	40	90		
XCB	Sp	140	$4¾	$5¼		
XCB	Sp	140 P	140	190		
XCB	Sp	145	240	290		
XCB	Sp	145 P	340	390		
XXM	Jy	130	$6½	$7	$5½	
XXM	Jy	130 P	10	5	10	17
XXM	Jy	135	160	175	90	38
XXM	Jy	135 P	50	20	$3	5
XXM	Ag	130	$6¾	$7¼	$5⅝	14
XXM	Ag	130 P	5	30		
XXM	Ag	135	$2¼	240	215	32
XXM	Ag	135 P	75	125		
XXM	Sp	130	$6¾	$7½	$6	
XXM	Sp	130 P	25	75		
XXM	Sp	135	$3	$3¼	$2½	3
XXM	Sp	135 P	125	$2		

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Stlco A	Fb	22½	856	1202	205	$22⅞
Stlco A	Fb	25	45	45	110	$22⅞
Stlco A	Ag	20	165	1152	290	$22⅞
Stlco A	Ag	22½	55	841	70	$22⅞
Stlco A	Ag	25	20	575	15	$22⅞
Stlco A	Nv	20	537	1164	310	$22⅞
Stlco A	Nv	22½	39	717	160	$22⅞
Stlco A	Nv	25	27	440	70	$22⅞
TIX	Jy	130	23	143	$8⅞	$138¾
TIX	Jy	135	592	679	$4	$138¾
TIX	Jy	140	106	892	20	$138¾
TIX	Jy	140 P	22	147	140	$138¾
TIX	Ag	130	12	253	$9	$138¾
TIX	Ag	135	61	339	495	$138¾
TIX	Ag	135 P	31	422	65	$138¾
TIX	Ag	140	190	491	170	$138¾
TIX	Sp	135	5	67	$5½	$138¾
TIX	Sp	135 P	4	49	125	$138¾
TIX	Sp	140	20	137	285	$138¾
Total P	Ja	17½	18	46	$2	$18
Total P	Ja	17½P	10	13	135	$18
Total P	Jy	15	57	161	$3	$18
Total P	Jy	17½	53	360	50	$18
Total P	Oc	15	13	261	$3¼	$18
Total P	Oc	17½	9	488	150	$18
TrAlt A	Ag	25	20	512	135	$26¼
TrC PL	Fb	27½	10	120	$2¼	$27⅝
TrC PL	Ag	27½	5	335	85	$27⅝
TrC PL	Nv	27½	9	377	175	$27⅝
Trlon A	Fb	23⅜	10	30	130	$20⅞
T-D Bk	Mr	22½	10	41	$2¼	$23
T-D Bk	Sp	20	1	880	$3½	$23
T-D Bk	Sp	22½	15	299	115	$23
Wcoast	Dc	20	14	165	50	$18⅜
Wlkr R	Mr	32½	5	1740	245	$33¼
Wlkr R	Mr	35	5	327	100	$33¼
Wlkr R	Sp	25	40	240	$8⅛	$33¼
Wlkr R	Sp	30	20	732	330	$33¼
Wlkr R	Dc	27½	6	1392	$5⅞	$33¼
Wlkr R	Dc	32½	15	873	185	$33¼
Total volume			18041			
Total open interest			437804			

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 300	1	384	20.00	20.00	20.00
Aug 300p	125	1630	2.50	1.50	1.50
Nov 300	20	365	31.00	31.00	31.00
Nov 300p	6	782	5.50	5.00	5.00
Feb 300	22	33	39.00	38.00	38.00
Aug 320	145	1267	8.00	7.50	8.00
Aug 320p	22	3492	7.00	6.00	6.00
Nov 320	45	743	17.50	17.00	17.10
Nov 320p	9	395	11.50	11.00	11.00
Aug 340	2	4904	1.30	1.30	1.30
Nov 340	30	656	9.00	8.20	9.00
Feb340	72	328	14.00	13.00	13.50
Nov 360	60	1069	4.50	4.50	4.50
Total volume:	559				

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 260	4	58.00	62.00
Aug 260p	189	0.00	.30
Nov 260	3	65.00	70.00
Nov 260p	135	.80	1.80
Aug 280	63	40.00	43.00
Aug 280p	791	.50	1.30
Nov 280	3	46.00	50.00
Nov 280p	439	1.70	2.70
Feb 300p	132	7.50	8.50
Feb 320	80	24.00	27.00
Feb 320p	49	14.50	16.50
Aug 340p	355	19.00	22.00
Nov 340p	18	20.00	23.00
Feb 340p	3	21.00	24.00
Aug 360	1535	.30	.70
Aug 360p	30	39.00	43.00
Nov 360p	0	39.00	43.00
Aug 380	1524	0.00	.11
Aug 380p	5	59.00	64.00
Total open interest: 21406			

DIVIDENDES

Abitibi-Price Inc., priv. A 7.5 pc: 93.75 cents; payable le 1er sept. aux inscrits le 1er août.

B.C. Sugar Refinery Ltd, classes A et B: 30 cents; payables le 26 août aux inscrits le 2 août.

Cadillac Fairview Corp. Ltd, priv. A: 21.25 cents; 15 nov., 31 oct.

Coastal International Ltd: 10 cents US, semestriel; 1er août, 22 juill.

Control Data Corp.: 18 cents US; 1er oct., 13 sept.

Denison Mines Ltd, classes A et B: 25 cents; 13 sept., 28 août.

Ford Motor Company: 60 cents US; 3 sept., 5 août.

Fruehauf Canada Inc.: 15 cents; 31 juill., 19 juill.

Hayes-Dana Inc.: un cent ou une action; 30 sept., 3 sept.

GBC Capital Ltd: 65.625 cents; payable le 1er octobre aux inscrits le 13 septembre.

Kerr McGee Corp.: 27.5 cents US: 1er oct., 6 sept.

Kelly Douglas and Co. Ltd, classe A: 22.5 cents; 31 août, 2 août.

McDonald's Corp.: 22.5 cents US: 8 août, 29 juill.

Laidlaw Transportation Ltd, classes A et B: quatre cents; 15 août, 1er août.

Mercantile Bank of Canada: 10 cents; 30 août, 31 juill.

Noranda Inc.: 12.5 cents ou une action; 12 sept., 16 août.

People Jewellers Ltd: 7.5 cents ou une action; 15 août, 1er août.

Rockwell International Corp.: 28 cents US: 9 sept., 19 août.

United Canadian Shares Ltd: 15 cents: 31 juill., 23 juill.

The Louisiana Land Exploration Co.: 25 cents US; payable le 13 sept. aux inscrits le 29 août.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.29 2-10; A-gros, $1.28 5-10; A-moyens, $1.27 5-10; A-petits, $0.88 2-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.24; A-gros, $1.24; A-moyens, $1.23; A-petits, $0.84; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $1.20 à $1.25 le 10 lb; $4.75 à $5.00 le 50 lb; I.P.E. $1.30 à $1.55 le 10 lb; $5.25 à $5.75 le 50 lb.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse et l'activité calme, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté d'un huitième de point. Le moyen terme et les titres des sociétés ont gagné un quart. Le long terme et les obligations des provinces ont progressé d'un demi-point.

L'argent au jor le jour commandait un intérêt de neuf pour cent.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTRÉAL (PC) — Le dollar américain a terminé la journée d'hier en hausse de 11-50 et cotait $1.3507 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 11-25 à $1.8741.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 3-25 à $0.7404 et la livre a baissé de 11-20 à $1.3875.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 mai, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Terra Futons Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27ième jour de juin 1985, sous le numéro 3604931.
Ce 5ième jour de juillet, 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ANTIQUITÉS CRESCENT INC.
CRESCENT ANTIQUES INC.
Avis est donné, par les présentes, que ANTIQUITÉS CRESCENT INC. — CRESCENT ANTIQUES INC., compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.
Montréal, ce 12e jour de juillet 1985
McMASTER, MEIGHEN
Procureurs de la compagnie
630, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-002150-853
JUAN BAUTISTA,
Partie demanderesse
—vs—
LOUISE GOSSELIN,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, LOUISE GOSSELIN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante jours de la date de la publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
Montréal, ce 4 juillet 1985
RONALD CHASSÉ, P.A.
Me Réjean Boisclair, avocat,
Boisclair, Kozina, et associés
4906 est, boul. Gouin,
Montréal-Nord, Qué.
326-6400

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR PROVINCIALE
NO: 700-02-001657-858
HANS ZECHNER,
Demandeur
—vs—
DANIEL RÉGIMBALD,
Défendeur
ORDONNANCE
Il est ordonné à la partie défenderesse, DANIEL RÉGIMBALD de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
St-Jérôme, le 9 juillet 1985
ROLLANDE ÉTHIER,
Greffier, C.P.T. adjoint
ROCHON, PRÉVOST, AUCLIAR & FORTIN
85, Ouest, rue de Martigny,
Suite 6.18
Saint-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse

AVIS

AVIS est par la présente donné que LIETTE POTHIER CHARBONNEAU, demeurant au 57 de l'Atre, à St-Luc, J0J 2A0, ROBERT POTHIER, demeurant au 1482 Duvernay à Chambly, J3L 1W0, FRANCINE POTHIER, demeurant au 2630 Avignon à Brossard, J4Z 2V9, MARIE-CLAUDE POTHIER, demeurant au 346 Radisson, app. 1 au Mont St-Hilaire, J3H 4N2 et JEAN-FRANÇOIS POTHIER, demeurant au 346 Radisson app. 1 au Mont St-Hilaire, J3H 4N2 ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de leur père, JEAN-CLAUDE POTHIER, en son vivant demeurant au 346 Radisson, appartement 1, Mont St-Hilaire, aux termes de l'acte reçu devant Me Claude Drapeau, notaire, en date du 19 juin 1985 sous le numéro 3 022 de son répertoire et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Rouville le 28 juin 1985 sous le numéro 175863.
Boucherville, le 10 juillet 1985
Me Claude Drapeau, notaire
643, Boul. Marie-Victorin
Boucherville (Québec)
J4B 1X7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-143178-857
MARIE ROSELAINE TILIS,
Requérante
—vs—
MARCEL POLYCARPE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, MARCEL POLYCARPE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
Il est de plus avisé qu'à défaut par lui de signifier et de déposer sa comparution ou sa contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre lui, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre lui.
Montréal, le 15 juillet 1985
UBALD LALANNE
Procureur de la demanderesse
2588 est, rue Jean-Talon
Montréal (Québec)
H2A 1T9
Tél.: 725-9549

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mai, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS SALAH CANADA LTÉE/SALAH IMPORTS CANADA LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ième jour de juin 1985, sous le numéro 3598413.
Ce 18ième jour de juin, 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que CLÉMENT BÉLANGER JR. 50 E.M. Little, Chandler, (Gaspé Est) G0C 1K0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-502500-002 pour la région 01 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de RENAUD CHOUINARD, Cap d'Espoir, (Gaspé) G0C 1G0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5
BEAUDET, PIUZE, Avocats
2030 Père Lelièvre, suite 375,
Duberger, G1P 2X1
1ère publication: 17 juillet 1985
2ème publication: 18 juillet 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-142982-853
MARIE NITOCRISSE AUGUSTIN,
Requérante
—vs—
LECLERC DEMOSTHENE DELVA,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, LECLERC DEMOSTHENE DELVA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des Divorces à son intention.
Il est de plus avisé qu'à défaut par lui de signifier et de déposer sa comparution ou sa contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre lui, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre lui.
Montréal, le 15 juillet 1985
UBALD LALANNE
Procureur de la demanderesse
2588 est, rue Jean-Talon
Montréal (Québec)
H2A 1T9
Tél.: 725-9549

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-024-511-854
B.V. GRONDINES INC.,
Demanderesse
—vs—
CONSTRUCTION MARISHAR INC.,
Défenderesse
—et—
REGISTRATEUR DE TERREBONNE ET AL,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE CETTE COUR:
La défenderesse, Construction Marishar Inc., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration sont laissées au greffe de la division de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement qu'elle sollicite contre vous.
LAVAL, ce 9 juillet 1985
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
GAUTHIER, TRUDEAU, DION
Procureurs de la demanderesse
1600 est, boul. St-Martin, suite 400,
Tour "A", Laval, P.Q.
H7G 4R8

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-003611-850
SOCIÉTÉ DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE DE LA BANQUE D'AMÉRIQUE DU CANADA INC.,
Demanderesse
—c.—
LARRY PARKER,
Défendeur
—et—
LES IMMEUBLES BENEFICIAL LIMITÉE,
Mise-en-cause
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause, es-qualité
ORDONNANCE
A: MONSIEUR LARRY PARKER,
n'ayant aucun domicile ou résidence connu dans la province de Québec,
ORDRE EST DONNÉ À MONSIEUR LARRY PARKER de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposées à votre attention au Greffe de la Cour Provinciale du district de Montréal. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
ET VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 12ième jour de juillet 1985
CÉCILE VAILLANCOURT
Protonotaire adjoint
MARTINEAU, WALKER
Procureurs de la demanderesse
800 Place Victoria
Suite 3400
Montréal, Québec
H4Z 1E9

AVIS

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 8 juillet 1985, MORTIMER D. SPORT INC., vend, cède et transfère à CORPORATION FINANCIÈRE CANADIENNE toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 9 juillet 1985 sous le numéro 3609852.
MONTRÉAL, le 10 juillet 1985
CORPORATION FINANCIÈRE CANADIENNE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 juin, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 141544 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ième jour de juin 1985, sous le numéro 3603426.
Ce 8ième jour de juillet 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 23 mai 1985 à BANQUE DE BOSTON DU CANADA / BANK OF BOSTON CANADA de toutes les créances présentes et futures, payables à LES VÊTEMENTS DIZZY'S PLACE LTÉE/DIZZY'S PLACE SPORTSWEAR LTD. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1985 sous le numéro 3589921.
BANQUE DE BOSTON DU CANADA/
BANK OF BOSTON CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-003414-845
DAME MARIE EMMA ACQUIS,
Demanderesse
—vs—
JEAN HÉBERT PASCAL,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, JEAN HÉBERT PASCAL, est par les présentes avisé qu'une action en séparation de corps a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal.
A défaut par lui de produire une comparution ou une défense dans un délai de trente (30) jours à partir de cette publication, jugement pourra alors être rendu contre lui en son absence.
Il est de plus avisé qu'une requête pour mesures provisoires sera présentée devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal le 28 août 1985 à la salle 2.17 à 9:15 heures de l'avant-midi ou aussitôt qu'elle pourra être entendue.
Montréal, le 15 juillet 1985
UBALD LALANNE
Procureur de la demanderesse
2588 est, rue Jean-Talon
Montréal (Québec)
H2A 1T9
Tél.: 725-9549

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

NPU.50028.F
13 août 1985

UN SYSTÈME D'ACQUISITION DE DONNÉES DE UN MILLION DE POINTS/SECONDE

Garantie de soumission:
10 000,00 $

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Direction Services administratifs
GROUPE FINANCES ET RESSOURCES
7e étage
75, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Services administratifs à (514) 289-2525.

Le chef de service
Achats/Contrats
André Camaraire

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mai, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS SALAH LTÉE/SALAH IMPORTS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ième jour de juin 1985, sous le numéro 3598412.
Ce 18ième jour de juin, 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code civil de la Province de Québec qu'un contrat en date du 10 septembre, 1985 dans lequel Eversonic Inc. a vendu, cédé et transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs, à Israel Discount Bank of Canada a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5 juillet 1985 sous le numéro 3609003.
MONTRÉAL, le 12 juillet, 1985
LAPIN, STEINBERG, MAUER
Procureurs de
Israel Discount Bank of Canada

JULIE, Geneviève, Mariette, CÔTÉ:
AVIS et donné que JULIE, Geneviève, Mariette CÔTÉ, domiciliée au no. 2123 de la rue Cuvillier, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de JULIE, Geneviève, Mariette LEBLOND, et que ce changement de nom n'affectera aucune autre personne;
MONTRÉAL, CE 4 JUILLET 1985.
Procureurs de la requérante
MES LORD, LEFEBVRE & GOULET

AVIS DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que SHERIF FAM, conseiller en immobilier, domicilié et résidant au 1300 Montpellier, Ville St-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de CHARLES SHERIF FAM.
Montréal, le 9 juillet 1985
HOREYA ELMARAGHI
Procureur du requérant
1117 Ste-Catherine O., Suite 511
Montréal, Québec
H3B 1H9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-024-509-858
B.V. GRONDINES INC.,
Demanderesse
—vs—
CONSTRUCTION MARISHAR INC.,
Défenderesse
—et—
REGISTRATEUR DE TERREBONNE ET AL,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE CETTE COUR:
La défenderesse, Construction Marishar Inc., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration sont laissées au greffe de la division de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement qu'elle sollicite contre vous.
LAVAL, ce 9 juillet 1985
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
GAUTHIER, TRUDEAU, DION
Procureurs de la demanderesse
1600 est, boul. St-Martin, suite 400,
Tour "A", Laval, P.Q.
H7G 4R8

AVIS

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 5 juillet 1985, LEROTEX INC., vend, cède et transfère à CORPORATION FINANCIÈRE CANADIENNE toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 juillet 1985 sous le numéro 3609622.
MONTRÉAL, le 10 juillet 1985
CORPORATION FINANCIÈRE CANADIENNE

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 715-02-000071-851. CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-DAVID, Demanderesse —vs— JEAN-PAUL LAROCQUE, Défendeur. Le 30 juillet à 16.00 heures au domicile du défendeur au No 3015 rue Édouard-Montpetit, app. 1119, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon (style Provincial Français), 1 t.v. couleur 20 pces Sharp série 511940, 1 vaisselier Colonial, 1 bahut Colonial. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 68 boul. Cartier, suite 105A, Laval des Rapides, Laval, 663-7377 ou (819) 326-7707. Montréal, le 15 juillet 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-002767-854
DAME MARIE MICHELLE AMISIAL,
Demanderesse
—vs—
FRANTZ BAUSSAN,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, FRANTZ BAUSSAN, est par les présentes avisé qu'une action en séparation de corps a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal.
A défaut par lui de produire une comparution ou une défense dans un délai de quarante (40) jours à partir de cette publication, jugement pourra alors être rendu contre lui en son absence.
Montréal, le 15 juillet 1985
UBALD LALANNE
Procureur de la demanderesse
2588 est, rue Jean-Talon
Montréal (Québec)
H2A 1T9
Tél.: 725-9549

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-024-510-856
B.V. GRONDINES INC.,
Demanderesse
—vs—
CONSTRUCTION MARISHAR INC.,
Défenderesse
—et—
REGISTRATEUR DE TERREBONNE ET AL,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE CETTE COUR:
La défenderesse, Construction Marishar Inc., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration sont laissées au greffe de la division de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement qu'elle sollicite contre vous.
LAVAL, ce 9 juillet 1985
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
GAUTHIER, TRUDEAU, DION
Procureurs de la demanderesse
1600 est, boul. St-Martin, suite 400,
Tour "A", Laval, P.Q.
H7G 4R8

---

loto-québec

Appel d'offres

Nº 85-510
Addenda No 1
Fourniture et installation de micro-ordinateurs IBM où compatibles et de logiciels

Pour le 24 juillet 1985, avant 11h00, heure locale

Toute les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50$, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au jeudi, entre 9h et 16h et le vendredi entre 9h et 11h30, à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission de 1 000$ pour le lot I, 4 000$ pour le lot II et 1 000$ pour le lot III, le tout payable à Loto-Québec et remboursable sous condition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant un bureau d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 17 juillet 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-024769-858
LES HUILES BERTRAND INC.,
Demanderesse
—vs—
JOCELYNE PLANTE,
—et—
ROBERT CHARLAND,
Intimé
ORDONNANCE DE LA COUR PROVINCIALE
Il est ordonné aux défendeurs de comparaître d'ici trente jours au Palais de Justice de Montréal, copie du bref d'assignation, déclaration et avis leur ayant été laissées à leur intention, à défaut de quoi jugement sera rendu par défaut.
Montréal, le 12 juillet 1985
ROBERT M. MAILHOT, avocat
388, rue St-Jacques Ouest
Suite 304
Montréal H2Y 1S1
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO. 500-12-003676-848
DENISE POLERISSE,
Requérante
—vs—
ROLLAND BOUZI,
Intimé
—et—
AL
NOUVEL AVIS DE PRÉSENTATION
L'intimé est par les présentes avisé que la requête pour rectifier les registres de l'État Civil sera de nouveau présentée pour adjudication devant des Honorables Juges de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal le 28 août 1985 à la salle 2.16 à 9:15 heures de l'avant-midi ou aussitôt qu'elle pourra être entendue.
Montréal, le 15 juillet 1985
UBALD LALANNE
Procureur de la demanderesse
2588 est, rue Jean-Talon
Montréal (Québec)
H2A 1T9
Tél.: 725-9549

Allied Van Lines, Inc., Chicago, Ill., a fait une demande auprès de la Commission des Transports du Québec rescinder le contrat ALLV 71 pour le compte du C.M.I. Corporation entrant en vigueur le 15 août 1985. Pour de plus amples renseignements consulter s'il-vous-plait, la demande déposée auprès de la Commission. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution dudit avis.
Première parution: 17 juillet 1985
Deuxième parution: 18 juillet 1985
W.D. McConnell, officier de tarif
2033 Tenoga Dr., Mississauga, Ont.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR PROVINCIALE
NO: 200-02-004288-850
PRÉSENT: LE GREFFIER-ADJ. C.P.D.Q.
DAME DANIELLE SARRAZIN, 3909 de Tilly, St-Antoine de Tilly, Qué.
Partie demanderesse
—c.—
ÉRIC PERREAULT, 3450 Van Horne, App. 6, Montréal, maintenant d'adresse inconnue.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ÉRIC PERREAULT, de comparaître au greffe de cette cour situé au 300 Boul. Jean Lesage, Palais de Justice, Québec G1K 8K6, salle 1.24 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ÉRIC PERREAULT.
Lieu: Québec
Date: 3 juillet 1985
YVETTE NAUD BUSSIÈRES
P.A.C.S.D.Q. & G.A.C.P.D.Q.

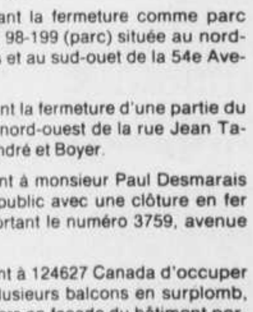

---

la fierté a une ville

montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

Avis 36a

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Comité exécutif a approuvé la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa charte:

1er avis: "Ruelle sise au sud de la rue Hochelaga et à l'ouest de la rue Moreau et formée d'une partie du lot 80-196 (ruelle) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 80-196, faisant partie de la rue Hochelaga, vers le nord-est, par les lots 80-157 à 80-160, 80-161-1, 80-162 à 80-169, par une partie des lots 80-156, 80-161, 80-170 et 190, vers le sud-est par une partie du lot 190 et vers le sud-ouest par les lots 148-3280 et 148-3359; (résolution 85 10559 — 3 juillet 1985).

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

2e avis: "les ruelles situées dans le quadrilatère formé par les avenues Harvard et Oxford, l'emprise du chemin de fer Canadien Pacifique et le chemin Upper Lachine et composées des lots 175-188 (ruelle) et 175-189 (ruelle) du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal;" (rés. 12 juin 1985 -85-09781).

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Règlements 6728, 6729, 6730, 6731, 6732, 6733, 6734, 6735, 6736 et 6737.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal, à ses séances tenues les 8 et 9 juillet 1985, a adopté les règlements suivants:

Règlement 6728 concernant la fermeture comme parc d'une partie des lots 97 et 98-199 (parc) située au nord-ouest du boulevard Perras et au sud-ouet de la 54e Avenue.

Règlement 6729 concernant la fermeture d'une partie du lot 488-73 (rue) située au nord-ouest de la rue Jean Talon, entre les rues Saint-André et Boyer.

Règlement 6730 permettant à monsieur Paul Desmarais jr. d'occuper le domaine public avec une clôture en fer forgé, pour le bâtiment portant le numéro 3759, avenue de Vendôme.

Règlement 6731 permettant à 124627 Canada d'occuper le domaine public avec plusieurs balcons en surplomb, des marches et des escaliers en façade du bâtiment portant les numéros 5273 à 5291, rue Rivard et 453 à 461, rue Boucher.

Règlement 6732 concernant la fermeture d'une partie de parc ayant front sur le boulevard Gouin est.

Règlement 6733 permettant à monsieur Daniel Caille d'occuper le domaine public avec des marches d'un escalier en façade du bâtiment portant les numéros 1636 à 1640, rue Théodore, en la Ville de Montréal.

Règlement 6734 permettant à 128391 Canada Inc. d'occuper le domaine public avec un café-terrasse en façade du bâtiment portant le numéro 205, rue Prince-Arthur est.

Règlement 6735 modifiant le règlement 5126 concernant les modifications au cadastre, déjà modifié par les règlements 5185, 5449 et 6832.

Règlement 6736 autorisant Watch Tower Bible and Tract Society of Canada à occuper le Parc Maisonneuve du 8 au 18 juillet 1985.

Règlement 6737 concernant la fermeture d'une partie de ruelle située au sud-ouest de la rue Baldwin et au nord-ouest de la rue de Grosbois.

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 juillet 1985.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les viticulteurs autrichiens prennent des mesures de confiance pour réduire les dommages causés à leur commerce

VIENNE (AFP) — Les viticulteurs autrichiens, gravement touchés par le scandale du vin frelaté découvert en RFA, ont décidé une série de mesures de confiance visant à réduire les importants dommages causés à la viticulture et au négoce du pays, évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Après l'annulation de commandes ouest-allemandes portant sur 4 à 5 millions de bouteilles de vin autrichien, les mises en garde lancées aux Pays-Bas, en France et en Belgique contre la consommation de vins autrichiens, l'exportation de vins de ce pays vers l'Europe occidentale est pratiquement bloquée. «En ce moment nous n'exportons pas un seul litre de vin», a affirmé un représentant du commerce viticole autrichien.

En 1984, les quelque 40,000 familles de viticulteurs autrichiens ont produit 3 millions d'hectolitres. 478,000 hectolitres ont été exportés dont 315,000 vers la RFA. Ce commerce avait rapporté au pays 503 millions de schillings en devises (environ $80,000).

M. Guenther Haiden, ministre autrichien de l'Agriculture, qui a rendu responsable du scandale quelques brebis galeuses, a annoncé pour l'automne une série de lois destinées à rendre les fraudes plus difficiles, voire impossibles.

Depuis le 24 avril, date à laquelle M. Haiden affirme avoir informé de l'affaire les autorités ouest-allemandes, 30 vignerons et négociants autrichiens, chez qui 30,000 hectolitres de vin coupés chimiquement ont été découverts et 15.000 autres hectolitres saisis pour analyse, sont poursuivis en justice.

M. Haiden a annoncé une loi prévoyant la stricte délimitation des vins d'appellation contrôlée selon leurs origines. Jusqu'à présent par exemple, l'appellation vin de Rust, d'après une ville viticole du Burgenland à 50 km au sud-est de Vienne, dont provient 50% du vin de qualité autrichien, pouvait être utilisée pour toute une gamme de vins ne provenant pas de cette région. L'appellation vin de Rust s'était notamment trouvée sur un grand nombre de bouteilles de vin frelaté saisies en RFA.

Une seconde loi prévoit que les vignerons violant la loi viticole seront privés du sceau de qualité ayant pu être accordé au préalable à leur vin. Les vignerons dont le vin n'a jamais été frelaté obtiendront par contre un brevet d'innocence.

De leur côté, les vignerons ont lancé dans la presse ouest-allemande et autrichienne une vaste campagne de propagande qui rend responsables du scandale quelques malfaiteurs et souligne l'excellente qualité du vin autrichien dans son ensemble.

Enfin, le vin de qualité autrichien sera désormais obligatoirement exporté en bouteilles et non en citernes, ce qui avait facilité les fraudes.

Vendredi dernier, jour d'ouverture du festival de Rust qui attire chaque année plusieurs centaines de touristes, les vignerons de cette ville ont entamé sur place une campagne d'information. Pour prouver la qualité du vin de cette région, chaque touriste de passage reçoit une bouteille de vin authentique de Rust. Une dizaine de villages du Burgenland ont suivi cet exemple.

L'histoire tragique d'un petit spéculateur polonais

VARSOVIE (AFP) — L'histoire tragique et dérisoire de Kazimierz S., spéculant sur des petits pains et des croissants aurait pu sortir de l'imagination d'un Zola: elle vient de se dérouler dans un petit village de l'extrême sud-est de la Pologne, selon l'hebdomadaire Przeglad Tygodniowy.

Les ennuis de Kazimierz S., 53 ans, sellier modèle depuis 35 ans dans les haras du village de Studna malgré des handicaps mentaux et physiques, sont arrivés avec une résolution du PRON (Mouvement patriotique pour la renaissance nationale - regroupant partis et associations au pouvoir) de Przemysl (la ville préfectorale) critiquant le 11 juin dernier les phénomènes de spéculation dans cette région frontalière de l'URSS.

Quatre jours plus tard, la milice de Przemysl intensifie sa surveillance. Kazimierz S. est repéré sortant de la boulangerie de la rue Grundwaldzka. Il est ressorti de mon observation, écrit le policier dans son rapport, qu'un homme de petite taille a acheté de nombreux petits pains à 5 zlotys et des croissants à 9.5 zl pour les mettre dans un grand sac en plastique.

Le suspect Kazimierz S. est arrêté. Il avoue immédiatement qu'il revendait petits pains et croissants avec 1.5 zl de bénéfice symbolique (environ $0.01). Il gagnait ainsi, depuis 1982, $5.00 par jour en faisant ce petit commerce illégal avec la bénédiction du directeur des haras et des habitants de Studna, un village distant de plusieurs km de Przemysl qui n'est pas approvisionné en pain.

Kazimierz S. est depuis son arrestation maintenu en détention provisoire en raison du danger social que représente son crime. Selon la législation polonaise il est passible de trois ans de prison pouvant aller jusqu'à dix ans si la spéculation porte sur des sommes importantes.

Lors de la perquisition effectuée à son domicile, un appartement d'une pièce, la police a saisi un téléviseur noir et blanc et une radio portative, les seuls biens qu'il avait — avec son logement — acquis en 34 ans de travail.

Un journaliste de *Przeglad Tygodniowy* a pu voir Kazimierz S. en prison. Il le décrit comme un homme s'exprimant avec beaucoup de difficultés dont l'état de santé précaire l'a déjà conduit vingt fois au sanatorium. «Mon rêve, a-t-il dit aux enquêteurs, est d'avoir un appartement de deux pièces, car vivre dans une seule avec ma femme — également infirme — est difficile».

Kazimierz S. attend cet appartement depuis 1963. Il sait que les maigres économies qu'il peut faire entre son salaire mensuel (13,600 zlotys) et la pension de sa femme (5,200 zl) ne suffiront pas pour l'acquérir. Il sait aussi que les employés des haras manquent de pain. Et chaque jour, qu'il pleuve ou qu'il neige, affirme le boulanger qui lui vendait les petits pains et les croissants, il se levait à cinq heures du matin pour transporter dans ses sacs 40 kg de pain.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"St-Elmo's fire"** 7 h 30, 9 h 30.
ASTRE II: — **"Le flic de Beverly Hills"** 9 h — **"Top Secret"** 7 h 20.
ASTRE III: — **"Rambo"** 7 h 15, 9 h 15.
ASTRE IV: — **"Desperately seeking Susan"** 7 h 30, 9 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"le voi du sphinx"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
BERRI II: — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BERRI III: **"The hit, le tueur presque parfait"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI IV: — **"À nous les garçons"** 1 h, 5 h, 9 h.— **"Les ripoux"** 3 h, 7 h.
BERRI V: — **"Ladyhawke, la femme de la nuit"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"St-Elmo's fire"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Life force"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"Emerald forest"** 2 h, 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Rambo"** 2 h, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD III: **"Sylverado"** 2 h, 7 h, 9 h 40.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — **"Mad Max"** **"Beyond thunderdome"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Ladyhawke, la femme de la nuit"** 9 h.— **"Zelig"** 7 h 30
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Back to the future"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
CHAMPLAIN II: — **"La route des Indes"** 2 h, 5 h, 8 h
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"This is spinal tap"** 7 h — **"Hammett"** 9 h 15— **"Cal'** 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— **"Sur les scènes de l'Orient"** 7 h, 9 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Emerald forest"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Times square strip"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)—
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX II: — **"A passage to India'** 2 h, 5 h 15, 8 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Blood simple"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — **"Private function"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX V: — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VI: — **"Amadeus"** 1 h 30, 5 h, 8 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"Brewster's millions"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX VIII: — **"Fletch"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — **"Perfect"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Dreamscape, les aventuriers du rêve"** 6 h 35, 10 h 10— **"Liberté, égalité, choucroute"** 8 h 25
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Rambo"** 6 h 15, 8 h 10, 10 h 10
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"La filière des charlots"** 12 h 30, 16 h, 19 h 30— **"Le gang des BMX"** 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Tarentule'** 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30— **"L'ordinateur meurtrier"** 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Libertinage à la ferme"** 12 h 05, 14 h 45, 17 h 25, 20 h 05— **"Barnabé au service de ces dames"** 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La déchirure"** 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **"The cat and the canary'** 19 h — **"Salt of the earth"** 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 2 h, 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 2 h, 5 h, 8 h 30.
DAUPHIN II: **"Baby"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"Cocoon"** 7 h 15, 9 h 30.
DORVAL II: **"Mad Max"** **"Beyond thunderdome"** 7 h 15, 9 h 20
DORVAL III: **"Pale rider"** 7 h 05, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Back to the future"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
DÉCARIE II: — **"St-Elmo's fire"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Birdy"** 7 h, 9 h 10.
ÉLYSÉE II: — **"Ixe-13"** 6 h 45, 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)—
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Prizzi's honor"** 6 h 50, 9 h 10.
FAIRVIEW II: — **"Goonies'** 7 h, 9 h 20.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le pape de Greenwich village"** 7 h, 9 h 15.
GREENFIELD 2: — **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 3: — **"Pale rider"** 7 h 05, 9 h 20
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Red Sonja"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Rush, le guerrier du futur"** 7 h 35— **"La fureur du juste"** 9 h 05
KENT I:(489-9707) — **"Mad Max"** **"Beyond thunderdome"** 7 h 15, 9 h 20
KENT II:— **"A view to kill."** 7 h 10, 9 h 35.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Prizzi's honor"** 6 h 50, 9 h 10.
CINÉMA DU PARC II:— **"A view to a kill"** 7 h 10, 9 h 35
CINÉMA DU PARC III: — **"Lost in America"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Les enchaînés"** 6 h 45 — **"Choose me"** 7 h 15 — **"Les enchaînés"** 9 h 15— **"Cotton club"** 9 h 30
LAVAL I:(688-7776) — **"Mad Max"** **"Beyond thunderdome"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL II:— **"A view to kill"** 7 h 10, 9 h 35.
LAVAL III: — **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30
LAVAL IV:— **"Pale rider"** 7 h 05, 9 h 20
LAVAL V:— **"Goonies"** 7 h, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Emerald forest"** 2 h, 7 h, 9 h 10
LAVAL-ODÉON II:— **"Rambo"** 2 h, 7 h 15, 9 h 20
LOEW'S I:(861-7437) — **"Goonies"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S II:— **"Prizzi's honor"** 12 h 30, 3 h, 5 h 30, 8 h.
LOEW'S III:— **"Prizzi's honor"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15
LOEW'S IV:— **"D.A.R.Y.L."** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LOEW'S V:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
MERCIER:(255-6224)— **"Le gang du BMX"** 9 h 10— **"Le retour des bidasses en folie"** 7 h 30
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Molière"** 7 h 30—**"L'homme éléphant"** 7 h, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Le bal"** 7 h — **"Les saisons du coeur"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Mad Max""Beyond thunderdome"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE II:— **"A view to a kill"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE III:— **"New York nights"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PALACE IV:— **"Pale rider"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h
PALACE V:— **"Pale rider"** 1 h 20, 3 h 35, 5 h 50, 8 h 05
PALACE VI:— **"Pale rider"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
PARADIS I:(866-6991) — **"Rambo (first blood part 11)"** 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II:— **"Life force"** 7 h 30, 9 h 30
PARADIS III:— **"Le flic de Beverly Hills"** 7 h 30— **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 9 h 20.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Tokyo Ga"** 21 h 30 (12 au 19 juillet)
PARISIEN I:(866-3856) — **"Witness'** fr. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
PARISIEN II:— **"Le téléphone sonne toujours deux fois'** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 50
PARISIEN III:— **"Le bon roi d'Agobert"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN IV:— **"Le pape de Greenwich village"** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARISIEN V:— **"L'Amérique interdite"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Rush, le guerrier du futur"** 7 h 45— **"La fureur du juste"** 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II:— **"Gremlins"** 9 h— **"L'académie de police"** 7 h 30
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"A view to a kill"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Birdy"** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Back to the future"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Back to the future"** 1 h, 3 h 20, 5 h 40, 8 h, 10 h.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Rambo'** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Sylverado"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"SOS diamant vert"** 13 h 50, 17 h 25, 21 h.— **"Retenez-moi ou je fais un malheur"** 12 h 10, 15 h 45, 19 h 20
SAINT-DENIS III:— **"Notre homme de la rue Sond"** 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25— **"Le grand défi"** 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30
VERDUN:(768-2092)—
VERSAILLES I:(353-7880) — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.
VERSAILLES II:— **"Le téléphone sonne toujours deux fois"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
VERSAILLES III:— **"Le pape de Greenwich village"** 7 h, 9 h 15
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Mask"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"Return to OZ"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
YORK:(937-8978) — **"Cocoon"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— Martin Daviault Quartet avec Martin Daviault, sax, Pierre Pilon, batterie, Denis Labrosse, basse, et Luc Beaugrand, piano, 16 au 20 juillet
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 12h. à 22h. jusqu'au 2 sept.
ARÉNA MAURICE RICHARD: 2000 rue Viau, Mtl (255-4222)— Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la dir. de Pierre Hétu, le 17 juillet, à 20h.15
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl (270-7641)— Sundance, en spectacle, le 17 juillet
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— Showcase, et Marketing Zo, 17 juillet, 21h.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— Feydeau, music-hall, dès le 13 juin, du mer. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— Tous les mardis de juillet, Tango X 3, en spectacle, à 22h.— « Le sexe c'est pas toujours rose » de et avec Angéline Parent, et Ghislaine Tremblay, m. en s. Réjean Wagner, du 19 juin au 8 sept. à 20h., mer. au dim.— Spectacle pour enfants « A la portée de la main » présenté par Le Moulin à Musique, tout juillet, du jeu. au sam. 14h.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE DE LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Le Théâtre de l'Entrepot présente « J'aurai ta peau » de Mario Arcand, Jean Gagnon, Carla Napier et Marie-Josée Picard, du 21 juin au 16 août, français, ven. sam. 20h., anglais dim. 20h.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine et Université, Mtl— Récital d'été avec Marc-André Doran, à l'orgue, le 17 juillet, à 12h.30
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30— Richard Parris, sax tenor, 21h.30
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Mtl (270-7848)— « The White » hommage à Led Zeppelin, 17-18 juillet, 22h.
L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet (849-7164)— « Hooters » de Ted Tally, du 1 au 28 juillet, mar. au dim. 20h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins (285-1968)— « Expos, eh? » interprété par les comédiens d'Acme Harpoon Co. du mer. au sam.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Le Quatuor Transit Band, en spectacle du 2 juillet au 1 sept., mar. au dim. 21h. à 2h.— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci— Diner-théâtre Les Masques: « Razz M' Jazz » à compter du 18 avril
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Baroque, Salle Arthur (861-3511)— « Gigi » comédie musicale, production Café-Concert la Belle Époque, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 2 mai
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ENTRE-TEMPS: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Le groupe Hyperactive du 11 juin au 20 juillet, à compter de 21h., du mar. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Mtl (285-1600)— Rétrospective de films sur Picasso, mer. au dim. 14h., 16h., et 20h.
NOUVEAU THÉÂTRE D'OUTREMONT: 5210 Durocher, Mtl (279-6384)— Les Scenik présentent « Fragments de nuits parisiennes » production de Eric Bernal, m. en s. Denis Sénéchal, du 5 juillet au 15 août, jeu. et ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30
PARC DELORME: 6020 Boul. Robert, St-Léonard— Spectacle de la troupe folklorique « Les princesses du Nil » le 17 juillet à 20h.30
PLANÉTARIUM DE MONTRÉAL: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « En route vers les étoiles » jusqu'au 1 sept. français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— anglais: mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166)— « Brel au fil du temps » avec Pierrot Fournier, du 3 au 27 juillet, du mer. au sam.
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— J.R. Express, reggae, le 18 juillet
LA RONDE: Île Ste-Hélène— Jardin des Étoiles: Album 45-85, troupe de 11 chanteurs, musiciens et danseurs sous la dir. de Peter George, les mar. mer. jeu. ven. et dim. 16h.30, 19h.30 et 21h.30— sam. 14h.30, 16h.30, 20h. et 19h.30
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Mtl (277-0806)— « Appartement à louer » de Daniel Audet, présenté par le Théâtre Sans Rideau, m. en s. Claude Côté, du 20 juin au 1 sept. du jeu. au dim. 20h.
THÉÂTRE DE LA VERDURE: Parc Lafontaine, Montréal— L'Internationale de danse Porsche Canada, du 12 au 21 juillet, jeudi le 18 juillet, Anna Wyman Dance Theatre, de Vancouver, à 20h.30
AUBERGE NATIONALE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU: Sortie 22 Autoroute des Cantons de l'Est (346-6819)— « C'est pas un syphon c'est mon frère » de Pierre Légaré, m. en s. Pierre-André Fournier, du 15 juin au 31 août, jeu. au sam. 21h.
THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: St-Jean-sur-Richelieu (346-6819)— « Voyage de noces » de Pierre Légaré, m. en s. André Montmorency et Louise Bourque, du 25 juin au 3 août, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Les mensonges de papa » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 18 juin, du mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles sur Richelieu (584-2223)— « Les larrons font l'occasion » pièce de Jane Milmore et William Van Zandt, adapatation Josée La Bossière, m. en s. Sébastien Dhavernas, du 21 juin au 31 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ CALIXA-LAVALLÉE: Autoroute 30, sortie 149, Calixa-Lavallée (583-6273)— « Jamais dans cent ans » comédie musicale, 12 personnes sur scène, dir. musicale François Harel, m. en s. Maurice Côté, du 21 juin au 2 sept. mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.30
AUDITORIUM CÉGEP DE VICTORIAVILLE: Victoriaville (758-5535)— La Troupe à Wilfrid présente « Le Lac Langlois » de André Jean, m. en s. Serge Denoncourt, du 20 juin au 1 sept. jeu. au dim. 20h.30
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Sorel (743-8446)— « le grand traitement » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Claude Maher, du 11 juin au 24 août, mar au sam 20h.30
THÉÂTRE PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— La Troupe du Doux-Délire présente « La maison hantée » du 20 juin au 18 août, jeu. au dim. 20h.30
MANOIR DU LAC LUCERNE: sortie 69 autoroute des Laurentides, Ste-Marguerite (228-2511)— « Gai froufrou » de Yvon Brochu, du 18 juin au 24 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30
THÉÂTRE BEAUMONT: St-Michel de Bellechasse— « Drôles de valentins » adaptation Josée La Bossière, m. en s. Sébastien Dhavernas, du 14 juin au 31 août
THÉÂTRE D'ÉTÉ AU BOIS DES AMOUREUX: 841 ave du Palais, St-Joseph de Beauce— « Rock and roll » de John Gray, adaptation de René Dionne, m. en s. Larry-Michel Demers, du 26 juin au 28 juillet, du mer. au dim. 20h.30
BAR APRÈS-SKI MONT-AVILA: sortie 58, autoroute des Laurentides (227-2603) ou Mtl (861-6578)— « Waiter » de Pierre Légaré, du 5 juillet au 10 août, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.30
THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle (229-2454)— « La danse des baboons » pièce de John Murray, adaptation Louise Latraverse et John Stowe, m. en s. Lorraine Pintal, du 18 juin au 31 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244)— « Un amour de décorateur » de Harvey Parker, adaptation Pierre Labelle, du 15 juin au 1 sept, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: « Same Time Next Year, de Bernard Slade, 17 juillet, 20h.— Salle Studio: Brenda Wootton, 16 au 20 juillet, 21h.— Salle Opera: Le Festival de jazz d'Ottawa
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-771-6669)— « La vénus d'Émilio » de Jean Barbeau, m. en s. Gilles Provost, du 9 juillet au 31 août, du mar. au sam.
CASINO DU MANOIR RICHELIEU: Pointe-au-Pic, Charlevoix (418-665-3704)— Le Théâtre de Ma Blonde Est Au Boutte présente « Hé qh'mon chum est platte » de André Boulanger et Sylvie Prégent, m. en s. Rachel Moisan, du 23 juin au 29 août, du dim. au jeu. 21h.
HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: La Baleine, Iles-Aux-Coudres— Le Théâtre à Toni Mage présente « Je t'haime mona moure » de André Boulanger et Rachel Moisan, m. en s. Rachel Moisan, du 17 juin au 29 août, les lun. 20h.30
HÔTEL TADOUSSAC: Bord de l'eau, Tadoussac— Le Théâtre à Toni Mage présente « Je t'haime mona moure » de André Boulanger et Rachel Moisan, m. en s. Rachel Moisan, du 17 juin au 20 août, tous les jeu. 21h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ VILLE-MARIE: Ville-Marie, Témiscamingue— Salle Augustin-Chénier: « Tapage nocturne » de Charles Dyer, traduction et adaptation Jean-Louis Roux, m. en s. Roch Aubert, du 3 juillet au 24 août, mer. au sam. 20h.30

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE EDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY
(1h. appr.)
5 LOVE CONNECTION
7 WWNY NEWS - 7 AT NOON
8* SPIDERMAN
8 22 RYAN'S HOPE
9 BONJOUR SOLEIL
10 LE DIX VOUS INFORME
12 HI! NOON
13 BONJOUR L'ÉTÉ
57 HOW TO PLAY THE PIANO DESPITE YEARS OF LESSONS
(SE) LA JEUNE MARIÉE DE SHORT CREEK

12h05
11 FARIBOLES

12h10
2 FARIBOLES
3 ACROSS THE FENCE

12h15
4 7 8 10 MIDI...SOLEIL
(1h.30)

12h30
3 7 THE YOUNG & THE RESTLESS
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
57 MATINEE AT THE BIJOU
COMMUNIQUER. (1h.30)
(FC) NOT NECESSARILY THE NEWS

12h33
2 9 11 13 AVIS DE RECHERCHE

00h40
99 JAFABULE
(1h.25)

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
2 9 11 13 REFLETS D'UN PAYS
Anim.: Réal Robert. De Rouyn. Inv.: Mgr Léo Chayka trace un portrait de la présence ukrainienne, une des plus importantes communautés ethniques à s'être établie dans la région. Mme Helen Willie nous parle de sa venue sur l'Île Nepawa et des touristes, surtout européens, qu'elle reçoit. Historique de la communauté italienne de Rouyn-Norando. Inv.: Angelo Lagrotteria, Elio Lombardi et Bob Montenurro. (1h.) REPRISE.
5 6 8 22 ALL MY CHILDREN
(1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES
8* 12 THE DON HARRON SHOW
Inv.: Josh Taylor, Gary Fjellgaard, Raymond Aaron et Steve Martin jr. (1h.) REPRISE.
(FC) RHINESTONE

13h30
3 7 AS THE WORLD TURNS
(1h.)

13h45
4 7 8 10 CINÉ-QUIZ
LES RÉVOLTÉS DE TOLÈDE. (2h.15)

14h00
2 9 11 13 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette. (1h.30)
5 6 DALLAS
(1h.)
5 8* 12 ANOTHER WORLD
(1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
57 AND A TIME TO HEAL
(1h.)

14h05
99 TÉLÉFILM
(1h.25)

14h30
3 7 CAPITOL
(SE) LA TRAVIATA

15h00
3 7 GUIDING LIGHT
(1h.)
5 6 CORONATION STREET
5 TOM & JERRY AND FRIENDS
8* 8 12 22 GENERAL HOSPITAL
(1h.)
57 TIMMY & LASSIE
(FC) CONAN, THE DESTROYER

15h30
2 9 11 13 LES ARTISANS QUÉBÉCOIS
ARMAND HARDY, MENUISIER TONNELIER. — Il fabrique un petit tonneau tout en nous révélant plusieurs trucs du métier.
5 6 DO IT FOR YOURSELF
5 TRANZOR-Z
57 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
99 LE THÉÂTRE DE BOUVARD

16h00
2 9 11 13 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
3 ALICE
4 7 8 FORUM
(1h.)
5 6 CANADIAN REFLECTIONS
(1h.)
5 THE DATING GAME
7 SCOOBY DOO
8* WHEEL OF FORTUNE
8 POLICE WOMAN
(1h.)
10 LES SATELLIPOPETTES
12 MUSIC VISION
22 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE
57 SESAME STREET
(1h.)

16h30
2 9 11 13 L'ARCHE MOBILE
3 TAXI
5 THE NEWLYWED GAME
7 BEWITCHED
8* M*A*S*H
10 LA BANDE NIMÉE
12 TAKE A BREAK
22 SCOOBY DOO
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(SE) INSPECTEUR GADGET

16h37
12 WHEEL OF FORTUNE

16h50
99 L'ACADÉMIE DES NEUF

16h59
6 NEWSWATCH UPDATE

17h00
2 11 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
MA MÈRE N'A JAMAIS EU MON ÂGE avec Rachel Lanpaker et Holland Taylor. — Victoria, 15 ans, revit en rêve l'époque où sa mère était adolescente. Elle fait connaissance avec une fille de son âge avec qui elle se lie d'une profonde amitié. Victoria s'aperçoit bientôt que son amie n'est nulle autre que sa propre mère. son réveil, la jeune fille voit sa mère d'un autre oeil et se comporte maintenant comme une amie envers elle. (1h.)
3 BENSON
4 7 8 ÇA PREND UN VOLEUR
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
7 THREE'S COMPANY
8* THE JEFFERSONS
8 STARSKY & HUTCH
(1h.)
9 13 CINÉMA DE 5 HEURES
BATAILLE AU-DEL DES ÉTOILES. (1h.30)
10 LA CROISIÈRE S'AMUSE
DONNE-MOI MA CHANCE avec Gavin MacLeod, Lauren Tewes et Bernie Kopell. (1h.)
12 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
22 DIFF'RENT STROKES
57 READING RAINBOW
Reprise de 10h00
(SE) PIEDS PLATS SUR LE NIL
(FC) FAERIE TALE THEATRE

17h30
3 PEOPLE'S COURT
5 6 22 THREE'S COMPANY
5 M*A*S*H
7 WHEEL OF FORTUNE
8* FAMILY TIES
15 17 30 LE CORPS HUMAIN
(1h.)
57 POWERHOUSE
Reprise de 10h30
99 LE JOURNAL

18h00
2 11 CE SOIR
3 THE NEWS
(1h.)
4 7 8 LE MONDE
5 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
(1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
(1h.)
8 TV8 NEWS
10 LE 18 HEURES
12 PULSE
(1h.)
22 NEWS CENTER 22
57 TIMMY AND LASSIE
99 LA BOUTEILLE LA MER
(FC) COMEDY TONIGHT

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h15
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h22
11 CARNET D'ÉTÉ

18h25
2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h26
11 LA MÉTÉO

18h30
2 11 PROPOS ET CONFIDENCES
Thérèse Casgrain se raconte. (dern. de 4). REPRISE.
4 7 8 HUNTER
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS EVENING NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
9 LE 9 VOUS INFORME
10 FORUM
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 LE VOYAGE DE CHARLES DARWIN
(7e partie). Avec Malcolm Stoddard et Andrew Burt. — Vingt ans après ses voyages, Darwin publie "L'Origine des Espèces". Sa théorie est accueillie avec méfiance puisqu'elle remet en question l'idée que se faisait l'homme d'alors sur ses propres origines. (1h.)
57 THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
(FC) NOT NECESSARILY THE NEWS

18h50
99 ATOUT PIC

19h00
2 11 GÉNIES EN HERBE EN VACANCES
Anim.: Michel Benoit. Éliminatoires (5e de 6). Rencontre entre les polyvalentes Pointe-aux-Trembles et Jean-Jacques Bertrand.
3 CBS NEWS
5 QUEBEC TODAY
5 WHEEL OF FORTUNE
6 THE FACTS OF LIFE
7 THIS WEEK IN COUNTRY
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Kirby Grand et Gloria Winters se souviennent de la série "Sky King".
8 ONE DAY AT A TIME
9 13 COUNTRY POP
22 BARNEY MILLER
57 THE MACNEIL/LEHRER NEWS HOUR
(1h.)
99 AUJOURD'HUI LA VIE
CHICANE ET ZIZANIE: POUR OU CONTRE LE MARIAGE. — Des téléspectateurs et des téléspectatrices s'affrontent dans des face-à-face individualisés. (1h.)
(SE) SONATINE
(FC) HIGHPOINT

19h30
2 9 11 13 LES GRANDS FILMS
AVIS DE RECHERCHES. (2h.30)
3 8 FAMILY FEUD
4 7 8 10 LE QUÉBEC LA CARTE
5 6 SILVER SPOONS
5 M*A*S*H
7 THE COSBY SHOW
Avec Phylicia Ayers-Allen et Bill Cosby.
8* ROUGH RIDER REVIEW
Anim.: Brian Smith.
12 McGOWAN'S WORLD
Don réalise un vidéo rock; à Dozza, en Italie, il apprend à faire du vin; entrevue avec Maureen Forrester; suivons les étapes de la fabrication d'un album de photographies intitulé "A Day in the Life of Canada". REPRISE.
15 17 30 PIERRE NADEAU RENCONTRE
LE SOMMEIL: DR. JACQUES MONTPLAISIR. — Directeur du laboratoire du sommeil de l'hôpital Sacré-Coeur, le Dr. Montplaisir fait le point sur le sommeil.
22 THE BENNY HILL SHOW

19h57
15 17 30 TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

20h00
3 7 CHARLES IN CHARGE
Avec Scott Baio, Julie Cobb et James Widdoes. — Lila meurt d'envie de sortir avec un garçon qui déplaît à ses parents. REPRISE.
4 7 8 10 UNE VIE
Avec Léo Ilial, Danielle Roy et Raymond Bouchard. — Mylaine est victime de ses fréquentations. Paul-André veut incriminer l'assassin de la Mamma mais se heurte au mutisme de certains. REPRISE.
5 6 MOVIE
ADVENTURE FOR TWO. (2h.)
5 HIGHWAY TO HEAVEN
AN INVESTMENT IN CARING avec Victor French, Eileen Hechart et Michael Landon. — Jonathan et Mark empêchent que les résidents d'un quartier ne soient délogés. (1h.). REPRISE.
8* THE FALL GUY
Avec Lee Majors, Doug Barr et Heather Thomas. (1h.). REPRISE.
8 22 ROCK'N ROLL SUMMER
(1h.)
12 CFCF SPECIAL
THE JIMMY TAPP ROAST. — Afin d'aider la bande des indiens Mohawk d'Oka à recueillir des fonds qui leur permettront d'avoir leur propre station de radio MF, Red Buttons, Ralph Lockwood, Ted Tevan, Alain Montpetit, Fred Little, Peter DelaRiva et plusieurs autres personnalités de la radio et de la télévision ont accepté de participer à ce "Club sandwich". (1h.)
15 17 30 STATION-SOLEIL
(1h.). En reprise à 23h00 appr.
57 NATIONAL GEOGRAPHIC SPECIAL
(1h.)
99 PARIS KIOSQUE
Anim.: Carlos. — Le sympathique Carlos propose des surprises, des gags et des enquêtes farfelues. (1h.20).

20h30
3 7 E/R
Avec Elliott Gould et Mary McDonnell. — Le Dr Sheinfeld décide d'apporter son jeu de cartes à l'hôpital. REPRISE.
4 7 8 10 CAGNEY ET LACEY, 14e BRIGADE
MATINÉE avec Sharon Gless et Tyne Daly. (1h.)
(FC) BEAT STREET

21h00
3 7 CBS WEDNESDAY NIGHT MOVIE
A PIANO FOR MRS. CIMINO. (2h.)
5 THE FACTS OF LIFE
SMILE avec Mindy Cohn. — Natalie se voit rejetée par son nouvel ami. REPRISE.
8* V
BREAKOUT avec Michael Ironside, Marc Singer et Blair Tefkin. — Des étrangers capturent Donovan et Ham. Les deux guérilleros, Robin Maxwell et Kyle Bates, le fils rebelle de Nathan, combinent un plan d'évasion. (1h.)
8 22 BARBARA WALTERS SUMMER SPECIAL
(1h.)
12 DYNASTY
Avec John Forsythe, Linda Evans et Joan Collins. (1h.). REPRISE.
15 17 30 CINÉMANIA
NANA. (2h. appr.)
57 FILMS FOR A SUMMER NIGHT
THE TIN STAR. (1h.30)
(SE) LA JEUNE MARIÉE DE SHORT CREEK

21h20
99 TÉLÉFILM
HAUTECLAIRE. (1h.25)

21h30
4 7 8 10 ENTRE CHIEN ET LOUP
Avec Jacques Thisdale, Marie Bégin et Diane Robitaille. — Caroline est reconnaissante envers le curé Normandin. Mère St-Jean est stricte sur certains principes. REPRISE.
5 NO COMPLAINTS
SPÉCIAL. Comédie avec Diana Conova et Anne Twomey. — Deux camarades de chambre se retrouvent douze ans plus tard.

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
4 7 8 10 RENDEZ-VOUS
Anim.: Gérard-Marie Boivin. Inv.: Joe Bocan, Michel Forget, Eve Déziel, Jacques Michel, Edouard Desrosiers et Jacques Dussault. (1h.)
5 6 THE NATIONAL
5 ST. ELSEWHERE
SAVING FACE avec William Daniels et Mark Harmon. — Craig célèbre son 30e anniversaire de mariage. Son frère est de retour pour la circonstance. Caldwell opère une jeune femme que la maladie de "L'Homme Éléphant" a complètement défiguré. (1h.). REPRISE.
8* 8 12 22 HOTEL
Avec James Brolin, Connie Sellecca et Anne Baxter. (1h.). REPRISE.

22h21
2 9 11 13 LE POINT

22h25
5 6 THE JOURNAL

22h30
57 ALIVE FROM OFF CENTER
(FC) PURPLE RAIN

22h36
2 9 13 LA MÉTÉO
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

22h40
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

22h42
11 LES NOUVELLES DU SPORT

22h45
99 INTERMÈDE: LES RÉCOLTES DU DÉSERT

22h47
11 LA MÉTÉO

22h52
2 11 CINÉMA
BANANAS. (1h.40)
9 CINÉ-SOIR
LA BLONDE DÉFIE LE F.B.I.
13 LE 13 VOUS INFORME

23h00
3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 6 NEWSWATCH
5 NIGHTLY NEWS ON 5
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 TV8 NEWS
15 17 30 STATION-SOLEIL
(1h.). Reprise de 20h00
22 NEWS CENTER 22
57 BURNS AND ALLEN
99 LE THÉÂTRE DE BOUVARD
(SE) PALACE EN DÉLIRE

23h04
13 CINÉ-SOIR
LE FILLEUL.

23h15
99 LE JOURNAL

23h21
12 PULSE

23h23
8* NIGHTLINE

23h27
5 6 BARNEY MILLER

23h30
3 7 NIGHT HEAT
THE FIFTH MAN avec Scott Hylands, Allan Royal et Jeff Wincott. (1h.05).
4 LE MONDE
5 THE TONIGHT SHOW
Inv.: Bob Newhart, Joe Garagiola et Deniece William. (1h.). REPRISE.
7 8 LE MONDE RÉGIONAL
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
10 LE DIX VOUS INFORME
57 LATENIGHT AMERICA
(1h.)

23h35
4 7 8 10 LES SPORTS

23h50
4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

23h57
5 6 CBC LATE NIGHT
EDWARD G. ROBINSON FESTIVAL: LARCENY INC. (2h.)

00h00
4 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
MONSIEUR LONGSTREET. (1h.50)
7 8 VIDÉO STAR
(1h.)
8* LAVERNE & SHIRLEY
8 EYE ON HOLLYWOOD
12 CINEMA 12
KID GALAHAD. (1h.55)
22 100 HUNTLEY STREET
(1h.)

00h30
8* LATE NIGHT MOVIE
THE BIG KNIFE. (2h.15)
8 LAVERNE & SHIRLEY
(FC) BACHELOR PARTY

00h35
3 7 McCLOUD
RETURN TO THE ALAMO avec Dennis Weaver, Teri Garr et J.D. Cannon. — Une femme policière qui remplace momentanément son chef malade fait face à divers problèmes. (1h.25). REPRISE.

01h00
8 TV8 NEWS
(SE) LA CABINE DES AMOUREUX

01h30
8* THE DOCTOR IS IN
(1h.30)

01h55
12 SECOND FEATURE
DIAMONDS ARE FOREVER. (2h.05)

02h30
(FC) BEST OF THE WORST: BRIDE OF THE MONSTER

02h45
8* ONE LIFE TO LIVE
(1h.)

03h00
(SE) FEMMES DE PERSONNE

03h45
(FC) THE PREY

04h00
12 HART TO HART
(1h.)

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec "*"
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 [illegible]
12 [illegible]
13 CKTM 13 [illegible]
15 CIVQ 15 [illegible]
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
57 WCFE 57 blanc
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'industrie du tourisme connaîtrait une excellente année

(PC) — L'industrie du tourisme québécois s'apprête à vivre une excellente année.

Toutes les régions du Québec s'attendent en effet à recevoir un nombre accru de touristes en 1985, indique le journal *Les Affaires* dans son édition du samedi 13 juillet.

Les Affaires a effectué une enquête auprès des dirigeants des associations touristiques régionales de la province pour évaluer le degré d'optimisme affiché par les directeurs généraux de ces organisations de promotion économique.

Certaines régions s'attendent à une augmentation plus importante que d'autres, mais ce qui ressort clairement, c'est la tendance à la hausse généralement observée.

Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent s'attendent à une augmentation du nombre de touristes de 5 à 10%, tandis que le coeur du Québec et la Gaspésie s'attendent à une augmentation d'environ 8%.

Charevoix, l'Estrie, les Îles-de-la-Madeleine, les Laurentides, Manicouagan, le pays de l'érable et Richelieu-Rive-Sud s'attendent à 10 à 12% de touristes supplémentaires.

La région de Duplessis s'attend à une augmentation de 20 à 25%, tandis que les régions de Montréal et de l'Outaouais débordent d'optimisme en espérant% de touristes de plus qu'en 1984.

Les chiffres pour les régions de Québec et de Lanaudière ne sont pas disponibles.

«L'industrie poursuit la reprise amorcée en 1983, estime M. Michel Bélanger, responsable de la commercialisation au sein de la chaîne Hôte, interrogé par *Les Affaires*. Nous avons été durement frappés par la récession et aussi par l'image négative véhiculée sur le Québec à l'étranger au début des années 1980».

Au cours des trois premiers mois de 1985, le nombre de touristes américains au Québec a augmenté de 6.1% par rapport aux trois premiers mois de 1984. Selon M. Bélanger, les investissements effectués dans les centres de ski ont permis à l'industrie de connaître un bon début d'année en 1985.

L'homme d'affaires estime qu'un programme de marketing «mieux orchestré et plus agressif» en Nouvelle-Angleterre et en Ontario permet à l'industrie touristique d'entrevoir l'avenir à court terme avec optimisme.

«Les Américains sont maintenant pleinement conscients que leur devise vaut $1.35 canadiens. Le taux de change est maintenant presque stable à ce niveau et nous pouvons faire une promotion plus directe en ce sens», affirme M. Bélanger.

Le journal *Les Affaires* s'est penché plus longuement sur l'industrie touristique à Montréal.

Au cours du mois de juin, le taux d'occupation des chambres d'hôtel a atteint 77%, comparativement à 72% en 1984.

Selon le journal, deux séries de facteurs expliquent le redessemeent de l'industrie touristique montréalaise.

En premier lieu, on pointe du doigt les facteurs ponctuels, c'est-à-dire les événements touristiques majeurs et les congrès.

Cette année, Montréal aura été le théâtre de huit événements touristiques majeurs, soit le Festival du théâtre des Amériques, le concours de feu d'artifice à la Ronde, le Grand prix du Canada, le Festival international de jazz, les Internationaux de tennis Player's, le Festival des films du Monde et les expositions de Picasso et de Ramsès II.

Les facteurs structurels expliquent également le renouveau de l'industrie touristique à Montréal.

Selon M. Jean-Louis Rameau, vice-président exécutif de l'Association des hôtels du Grand Montréal, l'industrie touristique commence à récolter les fruits de la promotion touristique entreprise il y a quelques années.

Montréal profite finalement de la publicité que le gouvernement du Québec effectue chaque année à l'extérieur de la province afin d'attirer les visiteurs. Le ministère du Tourisme a prévu dépenser cette année $2.2 millions à cette fin.

À Ottawa, c'est formidable!

(PC) — «Le tourisme est formidable cette année à Ottawa. C'est la meilleure année depuis cinq ans».

Harry Musson, qui loue des bicyclettes aux touristes, non loin du Château Laurier, n'en revient pas. En une seule journée, il peut louer jusqu'à 120 bicyclettes. Les affaires sont bonnes, en cet été 85, et pas seulement pour lui.

La plupart des hôtels du centre-ville d'Ottawa sont remplis à ras bord, et ce, jusqu'au mois de septembre. Selon M. Tony Skedgel, gérant adjoint de l'hôtel Lord Elgin, la saison de tourisme 1985 est aussi bonne que celle de l'an dernier. Et celle de 1984 avait été «excellente».

Même son de cloche au Château Laurier: les autobus et les automobiles immatriculés aux États-Unis, dans l'État de New York en particulier, sont plus nombreux que jamais dans la capitale.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Bureaux à louer

POUR PROFESSIONNELS
Près du stade Olympique, tous services fournis: chauffage, électricité, climatisation, stationnement, photocopieuse, réceptionniste. Idéal pour notaire, avocat, comptable.

255-5533

17-7-85

■ Bureaux à louer

POUR SEPTEMBRE, bureau de psychologues à partager, rez-de-chaussée, Rockland près Van Horne, 1½ jour et 2 soirs/semaine. Appeler Lorraine Dumont le soir, 272-3045. 18-07-85

BÉLANGER 1279A, rez-de-chaussée, nouveau local dans édifice âgée, air climatisé, tapis etc... 2 bureaux fermés + pièce commune, 500$. — 667-3459. 18-07-85

Locaux neufs 2,800 p.c. situés au 2è étage d'une Caisse Populaire. Point stratégique. Communiquez avec M. André Racicot 725-9167. 26-07-85

■ Chalets à louer

Lac des plages sablonneuse, pédalo, chaloupe, buanderie, pêche. 17 août, 2-3 chambres. 210$ — 250$/semaine. Domaine Murray. 1-(819) 426-2982. 20-07-85

■ Commerces à vendre

A ST-HUGUES CO. JOHNSON, restaurant avec bar, salle réception, logement 8 pièces. Le seul dans la région 1 (514) 794-2277. 18-07-85

■ Condominiums à vendre

VIEUX-MONTRÉAL, condo 5 pièces, rustique, bain tourbillon double, sauna. Faut voir! Comptant 20 000$. Gérard Paquette 374-2215 — 374-4185. St-Marc, courtier. 18-07-85

CENTRE-VILLE. Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires. 866-3088. 20-7-85

■ Curriculum vitae

CURRICULUM VITAE. Efficace et professionnel. Choix de caractère. Travail de dactylo. Conseillers spécialisés. — 725-1942. 23-07-85

■ Espaces commerciaux à louer

LOCAL COMMERCIAL, 1 000 pi. ca., libre immédiatement, centre-ville de Richelieu 658-2224, 658-6712 25-07-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

VESTE BLANCHE, coton, neuve, 4 ans. Cacharel. Cederais 100$ comptant. 733-1085. 18-07-85

■ Fermes à vendre

FERME DE 180 arpents situé à Durham Sud (entre Richmond et Acton Vale) avec bâtisses et bonne maison de 8½ pièces. Prenez rendez-vous pour visiter et faite votre offre. Pas d'agent. (514) 548-5733. 19-7-85

■ Gardiennes

GARDIENNE À DOMICILE, entre 25 et 45 ans pour bébé de 2 mois, 5 jours /semaine, secteur V.M.R., à mi-temps en août, temps plein septembre, légers travaux ménagers. Références demandées 735-5944 après 17h. 20-07-85

■ Maisons de campagne à louer

ST-JEAN-BAPTISTE, maison centenaire, entièrement meublée, libre août-septembre pour un an 464-3686, 527-9969. 23-07-85

■ Oeuvres d'art

RICHARD HÉTU, 1981 - 36 x 60, toile magnifique en vente à 80% de sa valeur, demande 5 600$. Jour, 879-1847, soir, 844-9218. 19-07-85

■ On demande

Si quelqu'un connaît Jules Marciszezski, père de André, S.V.P. contacter W. James Collec au (613) 820-4922, de 9h. à 5h. 20-07-85

Achetons vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri. — 845-0222. 10-08-85

■ Offres de service

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

DITES vos prix! Peinture générale, nettoyage, 7 jours/semaine, 24 hres, garanti. M.B. 522-0999. 05-08-85

RÉPARATION de cheminées et de murs de briques. 688-8982. 24-07-85

■ Pêche

SAUMONS, arc-en-ciel, truites grises, pêcherie sur Lac Ontario, 2 bateaux (36 pi. — 24 pi.) Groupe de 6 à 20 personnes, repas si désiré. CHEF CHARTERS. Anglais jour - nuit 1-416-274-6505 — français 18h - 23h: 1-416-278-6983. 20-07-85

■ Offres d'emplois

LAPOINTE, ROSENSTEIN

AVOCAT(E) EN DROIT DE TRAVAIL

Notre étude légale est à la recherche d'un(e) avocat(e) ayant moins de cinq (5) ans d'expérience en droit de travail ou en litiges.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitea à:

Me. Roland Massicotte
1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1100
Montréal, Qc
H3A 2R7

18-07-85

■ Offres d'emplois

PROFESSEUR de physique, mathématiques, sciences naturelles. 21 heures par semaine, salaire: 22 000$. Enseignement en langue française à Calgary. 1-(403) 245-3149. 20-07-85

CONTRACTEUR demande avec expérience dans la lingerie pour dames. 382-9160. J.N.O.

■ Propriétés à louer

OUTREMONT, entre Laurier/Bernard. Maison uni-familiale, 4 c.c., sous-sol fini, jardin, meublée, toute équipée, pour un an 279-6297 ou 273-6949. 22-07-85

■ Propriétés demandées

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE de Montréal recherche maison meublée, pour médecin français, 4 à 5 c.c. pour une année à compter du 1er août. Secteur préférentiel: N.D.G., C.D.N., Outremont, V.M.R. Contacter Gérard Legault ou Micheline St-Jacques, 735-3741, lundi au vendredi 9h00 à 16h00. 18-07-85

■ Propriétés à vendre

ST-AIMÉ, 1 h de Montréal, résidence ancestrale, 2 étages, 10 pièces, foyer, garage, piscine, terrain paysager, 12,000 p.c., 48 000$. Faut vendre cause transfert. Jour: 395-8806. Soir et fin de semaine: 1-788-2864 — 1-788-2746. 18-07-85

ST-AUGUSTIN, 250 000$, vue imprenable fleuve, moderne, psicine creusée, terrain immense. Jacqueline Caron (418) 683-1297 ROYAL LEPAGE COURTIER (418) 656-9660. 24-07-85

ST-BRUNO, bungalow, excellente condition, 3 c.c., sous-sol fini, basses taxes, bien situé, particulier 461-2686. 22-07-85

■ Offres d'emplois

■ Propriétés à vendre

Face SOMMET TRINITÉ, superbe, impeccable, aire ouverte, taxes basses. Marie-André Le François: 653-2496 — 653-6901. Mtl. Trust, courtier. 18-07-85

LONGUEUIL: Superbe cottage impeccable, 8 pièces, 4 c.c., piscine creusée. Secteur de l'hôpital, doit être visitée. Claude Ste-Marie 651-5300, 671-4422. Montréal Trust, courtier. 18-07-85

L'Assomption POUR CONNAISSEUR SEULEMENT: Ancienne seigneurie des Sulpiciens, 12 pièces, 7 lucarnes, 2 s.b., 15 000 p.c., évaluation municipale 100 000$ idéal pour résidence ou commerce. — 589-4022. 18-07-85

50 milles de Montréal, site exceptionnel, maison brique et pierre 1852, très bon état, 11 pièces, sous-sol pierre et ciment, cellier, chambre froide, chauffage centrale, terrain paysager, grande-étable, remise, 200 acres dont 80 cultivables. 147 000$. Sur rendez-vous Mme Renaud: (514) 272-7191 — 295-2182. 18-07-85

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE, région St-Jovite, 325 acres, lac à truites privé, maison de qualité supérieure 1981, électrique. Comptant 45 000$, balance financé 5%. 388-9958. 18-07-85

■ Terrains à vendre

CARIGNAN: terrain à vendre 24 600 p.c., développement résidentiel à venir, très bon prix Serge Laplante 651-5300, MONTRÉAL TRUST COURTIER 18-07-85

■ Voyages

EXPÉDITION AFRIQUE de l'ouest, Bruxelles — Abidjan (Tunésie, Sahara, Mali, Côte d'Ivoire) 1 mois. Départ: 8 octobre. — 527-6461 de 12h à 18h. 17-08-85

■ App/Logements

■ App/Logements

À LOUER

N.D.G. à 5 minutes du métro Vendôme. Grand cottage, semi-détaché, 10 pièces dont 5 chambres à coucher, cuisine équipée, foyers, boiseries, jardin, allée pavée. Libre mi-août. Prix demandé: $1,300 non chauffé.

Pour visite,
tél.: 484-4577
après 17h.

J.N.O.

■ Antiquités

BEAUTÉ ET QUALITÉ, chambre et salon Louis XV, tableaux et lustre. Informez-vous au 492-1750. 18-07-85

■ App. à partager

GRANDE, BELLE MAISON, métro Sherbrooke, 2 étages, ensoleillé, 4 c.c., 2 s.b., équipé, 300$/mois. Personne sérieuse. Daniel 849-8297. 01-08-85

■ App./Logements

HAUT DE DUPLEX, 5½ avec réfrigérateur, cuisinière, secteur d'Ahuntsic, libre 1er septembre, $475. 384-3995. 19-07-85

PARC LAFONTAINE, 7½, idéal pour logement/bureau, rénové, équipé, chauffé, 750$/mois, patio. 273-9927, 731-8456. 19-07-85

TRIPLEX, 7½, 2 niveaux, foyer, garage double, 3 c.c., entrée laveuse-sécheuse, clôturé. 336-1701. 09-08-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 2 à 12 mois. Aussi location à Paris. Troc-Vacances — 288-4194. 29-7-85

3½ ensoleillé, 3620 Ridgewood, piscine, sous-location, 385$ à partir du 1er octobre. 735-3041. 22-07-85

PLATEAU MONT-ROYAL, 6½, 625$ à 650$, neuf, entrée laveuse, sécheuse, non-chauffé, moderne. — 495-4875 — 437-4455. 29-07-85

MÉTRO SHERBROOKE, 3½, chauffé, éclairé, piscine intérieure, climatisé, dépanneur, accès au métro. — 849-7618. 22-07-85

RUE NICOLET, grand 6½ bas, rénové, entrée laveuse/sécheuse, chauffage au gaz, libre 1er septembre. Après 19h. 525-7103. 18-07-85

OUTREMONT, Bernard, spacieux, élégant, 6 pièces au sous-sol, 400$, équipé, chauffé. — 273-0687 (entre 16h - 20h). 19-07-85

■ App./Logements

EDOUARD-MONTPETIT, grand 3½, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, taxe d'eau incluse, stationnement, 378$ /mois. 1er août. — 738-2136 — 527-4521, local 313. 20-07-85

■ Automobiles

VOLKSWAGEN RABBIT, convertible 1983, 25 000 km, équipement complet, 10 000$. Jour 879-1847, soir, 844-9218. 19-07-85

CELEBRITE 82, air climatisé, régulateur de vitesse. Prix à discuter. 388-3905. 22-07-85

RABBIT 1984, 27 000km, toit ouvrant, radio-cassettes. — 274-6033. 22-07-85

■ Bateaux

BÂTEAU STARCRAFT 20', excellente condition. 430 heures. Demander Chrystian ou Sylvain: 273-2373. 17-07-85

■ Chalets à vendre

CHALET 4 SAISONS. Aussi terrains sur rivière Chatauguay N.Y., 45 milles de Montréal 463-2624. 19-07-85

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet meublé, hivernisé, bord de l'eau 46 000$ — 387-4841. 18-07-85

ST-CHARLES DE MANDEVILLE, hiver-été, meublé, 3 chambres + sous-sol, chauffage électrique, bord de l'eau, 35 000$ — 642-3519. 18-07-85

DRUMMONDVILLE: Une forêt d'arbres, plantations pins, épinettes, érables, possibilité revenu 20 000$ avec superbe chalet bois rond tout meublé avec petite écurie garage. Une merveille dans la nature. Seulement une heure de Montréal. Serge Laplante 651-5300. Montréal Trust, courtier. 19-07-85

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

COLLÈGE PRIVÉ

recherche

— un professeur de français
— un professeur de sciences économiques
— un professeur de religion (niveau secondaire - permis d'enseignement)
— un préfet de discipline

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER 1261
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC, H2Y 3S6

NOTRE RUBRIQUE

CARRIERES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,50$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Christiane Legault
à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du
St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

PROFESSEUR ADJOINT

(Institut de génie biomédical)

L'Institut de génie biomédical est à la recherche d'un professeur adjoint dans le domaine de la modélisation biomédicale, intéressé à l'analyse de signaux biologiques et d'images médicales. Il s'agit d'un poste à plein temps.

FONCTIONS

La personne sélectionnée devra participer à l'enseignement au premier cycle dans les domaines connexes et à l'enseignement et l'encadrement d'étudiants aux grades supérieurs. Elle devra également poursuivre des travaux de recherche d'envergure et fournir un rayonnement scientifique valable.

QUALIFICATIONS

Les candidats doivent être détenteurs d'un Ph. D. ou l'équivalent dans une spécialité pertinente et avoir un minimum de cinq années d'expérience en recherche/enseignement. Ils doivent maîtriser la langue française et un dossier de publications étoffé constitue un atout.

TRAITEMENT

Le traitement et les avantages sociaux seront déterminés selon les politiques en vigueur à l'École Polytechnique.

*Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur curriculum vitae avant le **3 août** prochain au:*

Directeur
Institut de génie biomédical
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succ. "A"
Montréal (Québec)
H3C 3A7

École de formation Hébraïque
(Hebrew Foundation School)

recherche un

PROFESSEUR

pour une classe d'immersion en français, niveau 4e année.

Brevet d'enseignement du Ministère de l'Éducation obligatoire. Expérience et connaissance du domaine de l'orthopédagogie préférables.

Pour information supplémentaire, téléphonez au:
684-6374

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
Institut d'urbanisme

Poste de professeur substitut à demi-temps

L'Institut d'urbanisme est à la recherche d'un professeur substitut à demi-temps spécialisé en aménagement urbain; l'engagement, d'une durée d'un an, est renouvelable.

Fonctions
Enseignement au niveau du baccalauréat et de la maîtrise en urbanisme; enseignement spécialisé en conception, mise en oeuvre et évaluation d'intervention sur les espaces urbains.

Exigences
Doctorat ou formation jugée équivalente avec spécialisation en design urbain; expérience en pratique et en recherche dans le domaine de l'aménagement urbain.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le plus tôt possible

Date de clôture des candidatures
Le 2 août 1985

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. René Parenteau, directeur
Institut d'urbanisme
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Le Centre hospitalier de Gatineau est un centre de soins généraux et spécialisés de 323 lits dont 239 sont maintenant ouverts. Voisine de Hull et d'Ottawa, la ville de Gatineau est la septième ville en importance au Québec avec une population de 80,000 habitants et fait partie d'une agglomération urbaine d'environ 750,000 habitants. Nous sollicitons présentement des candidatures au poste de:

Directeur(trice) des soins infirmiers

(Prolongation de concours)

Responsabilités:
Sous l'autorité du directeur général, le(la) directeur(trice) des soins infirmiers est responsable des procédés, normes et règlements relatifs à la coordination et l'évaluation des soins infirmiers de la direction, de la discipline et de la répartition du personnel en fonction des besoins de soins infirmiers dans le but de répondre aux besoins de la clientèle.

Exigences:
- Formation universitaire en sciences infirmières, préférablement de deuxième cycle.
- Membre de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec.
- Cinq ans d'expérience dans des domaines variés des soins infirmiers, incluant l'administration et l'enseignemnt.
- Trois ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable.

Rémunération:
Suivant les qualifications et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 17. $38,894 à $54,826).

Offre de service:
Faites parvenir votre curriculum vitae en indiquant sur l'enveloppe "Directeur(trice) de soins infirmiers", avant le 2 août 1985 à 16h, à:

centre hospitalier de gatineau

M. Jean Laporte
Directeur Général
C.P. 2000
Gatineau
(Québec) J8P 7H2

LA MÉTÉO

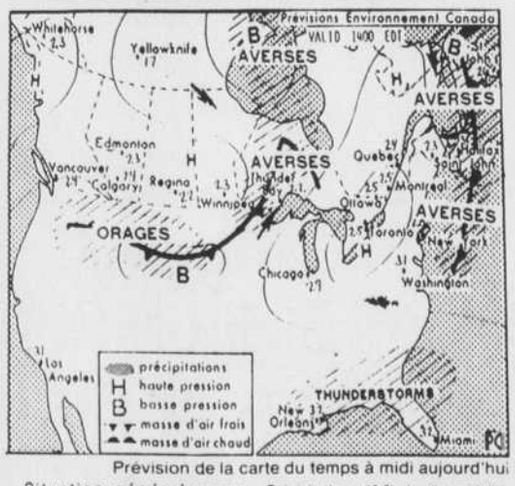

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une masse d'air humide et instable sa fait place à une autre plus sèche et plus stable suite au passage d'un faible front froid qui a balayé le sud du Québec du nord au sud. Le ciel s'est donc dégagé sur la majorité des régions. Ceci a favorisé la formation de bancs de brouillard matinal que le soleil aura cependant tôt fait de dissiper durant l'avant-midi. Du temps généralement ensoleillé suivra, sauf sur les régions les plus à l'est où des nuages et des averses dispersée persisteront une bonne partie de la journée.

MONTRÉAL

Brumeux par endroits en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 25. Précipitations: 10 %. Jeudi: ensoleillé.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 22
COUCHER: 20 h 40

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: brumeux par endroits en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 22. Précipitations: 10 %. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lievre, Laurentides: brumeux par endroits en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 26. Précipitations: 10 %. Jeudi: ensoleillé.

Ottawa-Hull-Cornwall: brumeux par endroits en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 25. Risque de précipitations: 10 %. Jeudi: ensoleillé.

Estrie: brumeux par endroits en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 25. Risque de précipitations: 10 %. Jeudi: ensoleillé.

Québec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 25. Risque de précipitations: 10 %. Jeudi: ensoleillé.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Risque de précipitations: 10 %. Jeudi: ensoleillé.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: ciel variable et possibilité d'averses. Vents modérés par moments. Max.: 24. Risque de précipitations: 30 %. Jeudi: ensoleillé.

Sept-Iles, Basse-Côte nord-Anticosti, secteur à l'ouest de Chevery: plutôt nuageux avec quelques averses en matine. Ciel variable avec possibilité d'averses par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 21. Risque de précipitations: 50 %. Jeudi: généralement ensoleillé.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

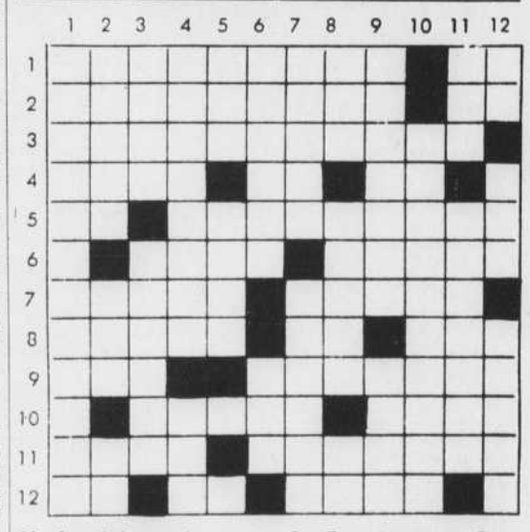

Horizontalement

1—Récit. — Zinc.
2—Étude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel. — Obtenu.
3—Commerce du coutelier.
4—Prénom féminin. — Fille d'Inachos. — Dans.
5—Sélénium. — Qui appartient à la théorie.
6—Crainte. — Flatte bassement.
7—Née de. — Tout à fait rempli.
8—Dignité papale. — Chemin de halage. — Pluie.
9—Bienheureux. — Celui qui est dans la misère.
10—Bouchat avec de la maçonnerie. — Époux.
11—À lui. — Chantepleure.
12—Dans. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être. — Carapace des oursins.

Verticalement

1—Elle est dans le besoin.
2—Particule d'un élément chimique qui forme la plus petite quantité pouvant se combiner. — Argile rouge ou jaune. — Préfixe privatif.
3—Eau-de-vie. — Cantique ou chant sacré des hébreux et des chrétiens.
4—Se dit des muscles qui produisent le mouvement de rotation des os sur leur axe. — Seule.
5—Bière anglaise. — Conspuée.
6—Patron d'un hôtel peu recommandable. — Préposition.
7—Habitation des esquimaux. — De préférence.
8—Personne sotte. — Rendre un son enroué. — Béryllium.
9—Ver marin. — Négligé.
10—Qui inquiète.
11—Nom scientifique du Saint-Pierre. — Qui a rapport à l'os cubital.
12—Sans vêtement. — Être imaginaire. — Qualité de ce qui est un.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	O	N	O	L	U	L	U	■	N	E	Z
2	A	V	O	C	A	T	■	■	B	U	S	E
3	M	U	S	E	R	O	L	L	E	■	T	B
4	A	L	■	L	E	P	I	O	T	E	■	B
5	C	A	L	O	■	I	V	R	E	S	S	E
6	■	T	I	T	R	E	R	A	■	C	O	■
7	O	I	E	■	O	■	E	N	G	L	U	E
8	B	O	U	Q	U	E	T	■	R	A	I	D
9	S	N	■	U	L	M	■	B	A	V	A	I
10	C	■	L	I	E	U	T	E	N	A	N	T
11	U	V	E	E	■	L	I	T	I	G	E	■
12	R	U	S	T	R	E	■	A	T	E	L	E

SPORTS

LaMarr Hoyt des Padres est choisi l'étoile du match

La Ligue nationale demeure la meilleure !

MINNEAPOLIS (AP) — Opportunistes à l'attaque et solides à la défensive, les joueurs de la Ligue nationale ont eu raison des représentants de la Ligue américaine au compte de 6-1, hier soir, lors de la 56e édition du match des étoiles du baseball majeur.

Les quatre premiers points des vainqueurs ont été marqués après deux retraits.

Par ailleurs, Dale Murphy, Jose Cruz, Tim Wallach et... Jeff Reardon ont réalisé des pièces défensives importantes pour empêcher leurs opposants de marquer plus de points avec leurs cinq coups sûrs.

Murphy y est allé d'un superbe attrappé sur un coup frappé en flèche par George Brett.

Cruz et Wallach ont pour leur part empêché leurs rivaux d'étirer des simples en doubles, tandis que le releveur numéro un des Expos a corrigé une bévue du joueur de deuxième but Ryne Sandberg, en retirant Damaso Garcia au troisième coussin.

Reardon a oeuvré à la huitième manche, mais c'est Rich Gossage qui a complété les hostilités.

Le gain est allé à LaMarr Hoyt, des Padres de San Diego, qui, même s'il a accordé l'unique point de la Ligue américaine, a été choisi en tant que joueur par excellence de la partie.

Mike Morris, le partant des Tigers de Detroit, a été débité du revers.

Si les perdants n'ont pas été blanchis, ils doivent dire merci au rapide Rickey Henderson.

Celui-ci a entamé le premier tour au bâton des siens en obtenant un simple.

Comme de raison, après un retrait, il a volé le deuxième coussin et il a pu poursuivre sa course vers le troisième à la suite du relais imprécis du receveur Terry Kennedy.

Ce fut enfin pour lui un jeu d'enfant de concrétiser sur le ballon-sacrifice de George Brett.

Mais si Kennedy a donné le premier point du match, il a produit le deuxième.

Le receveur des Padres de San Diego a en effet réussi un simple contre le droitier Morris pour permettre à Darryl Strawberry d'égaler le compte 1-1 dès la deuxième manche.

La Ligue nationale a pris les devants 2-1 à la troisième manche, après avoir profité de drôles de bonds.

Après deux retraits, Tom Herr a cogné une flèche au champ gauche qui semblait s'avérer un simple. Mais on avait prédit qu'il pourrait se produire de drôles de bonds sur la surface synthétique du Metrodome. Herr le savait et il a eu le temps de se rendre au deuxième but presque avant que le voltigeur de gauche Jim Rice ne puisse saisir la balle.

Herr a ensuite concrétisé sur le simple au champ centre de Steve Garvey.

Si le tapis du Metrodome a donné un point à la Ligue nationale, il a empêché Wallach de récolter un point produit.

A la cinquième reprise, le joueur de troisième but des Expos a propulsé une offrande de Burt Blyleven au fond du champ gauche. La balle a bondi par-dessus la clôture après avoir touché au sol.

Normalement, la balle serait restée en jeu et Darryl Strawberry, installé au premier but, aurait eu tout le temps désiré de contourner les sentiers et de marquer. Mais à cause du règlement, il a dû stopper sa course au troisième.

Quoi qu'il en soit, Ozzie Virgil Jr a suivi avec un simple et les deux coureurs ont pu croiser le marbre pour porter la priorité de la Ligue nationale à 4-1.

A la neuvième manche, Willie McGee a déjoué les calculs du gérant Sparky Anderson.

Le droitier Dan Petry venait de remplir les sentiers en allouant trois buts sur balles à la Ligue nationale.

Anderson a préféré faire appel au gaucher Willie Hernandez pour forcer McGee, un frappeur ambidextre, à s'élancer du côté droit du marbre.

McGee n'a pas bronché et il a réussi un long double au champ centre pour produire les deux derniers points du match. Il s'agissait du neuvième coup sûr de la Ligue nationale.

Nationale (6)	pb	p	cs	pp
Gwynn cg	1	0	0	0
Cruz cg	1	0	0	0
Raines cg	0	1	0	0
Herr 2b	3	1	1	0
Ryan l	1	0	0	0
Pena r	1	0	0	0
Garvey 1b	3	0	1	1
Clark 1b	1	0	0	0
Murphy cc	3	0	1	0
McGee cc	2	0	1	2
Strwbry cd	1	2	1	0
Parker cd	2	0	0	0
Nettles 3b	2	0	0	0
Wallach 3b	2	1	1	0
Kennedy r	2	0	1	1
Virgil r	1	0	1	2
Valenzul l	0	0	0	0
Rose fs	1	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0
Wilson fs	1	0	0	0
Gossage l	0	0	0	0
Smith ac	4	0	0	0
Hoyt l	1	0	0	0
Tmpltn fs	1	0	1	0
Sndbrg 2b	1	1	0	0
Totaux	35	6	9	6

Américaine (1)	pb	p	cs	pp
Hendrsn cc	3	1	1	0
Molitor 3b	1	0	0	0
Whitakr 2b	2	0	0	0
Garcia 2b	2	0	1	0
Brett 3b	1	0	0	1
Bradley cc	1	0	0	0
Petry l	0	0	0	0
Hernndz l	0	0	0	0
Murray 1b	3	0	0	0
Brnnsky cd	1	0	0	0
Ripken ac	3	0	1	0
Tramml ac	1	0	0	0
Winfield cd	3	0	1	0
Moore l	0	0	0	0
Boggs 3b	0	0	0	0
Rice cg	3	0	0	0
Fisk r	2	0	0	0
Whitt r	0	0	0	0
Ward fs	1	0	0	0
Gedman r	1	0	0	0
Morris l	0	0	0	0
Key l	0	0	0	0
Baines fs	1	0	1	0
Blyleven l	0	0	0	0
Cooper fs	0	0	0	0
Stieb l	0	0	0	0
Mtngly 1b	1	0	0	0
Totaux	30	1	5	1

Nationale 011 020 002— 6
Américaine 100 000 000— 1

Point produit gagnant — Garvey. E—Kennedy. DR—Nationale 1. LSB—Nationale 10, Américaine 7. 2B—Herr, Murphy, Wallach, McGee. BV—Henderson, Strawberry, Winfield, Cruz, Garcia. 8S—Brett.

	ml	cs	p	pm.	bb	rb
Nationale						
Hoyt (g)	3	2	1	0	0	0
Ryan	3	2	0	0	2	2
Valenzuela	1	0	0	0	1	1
Reardon	1	1	0	0	0	1
Gossage	1	0	0	0	1	2
Américaine						
Morris (p)	2 2-3	5	2	2	1	1
Key	0 1-3	0	0	0	0	0
Blyleven	2	3	2	2	1	1
Stieb	1	0	0	0	1	2
Moore	2	0	0	0	0	1
Petry	0 1-3	0	2	2	3	1
Hernandez	0 2-3	1	0	0	1	2

APL—Strawberry par Blyleven. ML— Valenzuela. Durée—2 h 54. A—54,960.

Photo AP

Darryl Strawberry a inspiré ses coéquipiers en volant le deuxième-but à la deuxième manche sous le regard de Carl Ripken des Orioles. Le voltigeur des Mets est ensuite venu marquer le premier point de la Ligue nationale, qui a remporté le match des étoiles, 6-1, hier à Bloomington.

Hinault limite les dégâts

LUZ-ARDIDEN, France (AFP-AP) — L'Espagnol Pedro Delgado, vainqueur de la Vuelta 1985, a remporté hier en solitaire la 17e étape du Tour de France cycliste, disputée entre Toulouse et Luz-Ardiden (209,5 km).

Le Français Bernard Hinault, souvent en difficultés au cours des ascensions du Tourmalet et de Luz-Ardiden, n'en a pas moins conservé son maillot jaune de meneur.

Delgado, bien lancé par ses coéquipiers — José Del Ramo, qui a attaqué dans le col d'Aspin (144e km), et Pello Ruiz Cabestany, qui a franchi le Tourmalet (174e km) en tête — a obtenu une remarquable victoire tactique.

Malgré l'attaque déclenchée par le Colombien Luis Herrera au cours de l'ultime ascension, Delgado l'a emporté fort nettement dans le brouillard. La deuxième place est allée à Herrera, alors que son compatriote Fabio Parra obtenait la troisième.

Hinault, qui a été doublé, lors de l'ascension du Tourmalet, par Delgado et dont l'offensive devait être exploitée par l'Irlandais Stephen Roche, s'est trouvé isolé.

En effet, l'Américain Greg Lemond s'est lancé aussitôt à la poursuite de Roche et il ne restait plus, aux côtés du leader, que le Suisse Niki Ruttimann. Celui-ci a effectué un travail colossal et a permis à Hinault de finalement limiter l'écart.

Dans l'ascension de Luz-Ardiden, Hinault qui s'était rapproché à 23 secondes du peloton, faiblissait encore dans les derniers kilomètres, éprouvant des difficultés respiratoires dues à un début de bronchite.

A l'issue de cette passionnante étape, Bernard Hinault ne devance plus son coéquipier Lemond que de deux minutes et 19 secondes au classement général. En fait, il a perdu plus d'une minute (1:10) sur ses principaux adversaires, les Irlandais Roche et Sean Kelly et l'Américain Lemond.

Aujourd'hui, Hinault sera à nouveau à l'ouvrage, puisqu'il conviendra par deux fois d'escalader le col de l'Aubisque.

« Je ne suis pas inquiet, a déclaré le détenteur du maillot jaune après coup. J'ai connu une mauvaise journée, c'est vrai, mais je vais me soigner énergiquement et je pense que tout ira bien par la suite. Peut-être suis-je aussi en train de subir le contrecoup de ma chute de Saint-Etienne. »

Le Canadien Steve Bauer a aussi connu une mauvaise étape hier. Il a perdu 3:33 minutes sur le meneur Hinault et est passé de la cinquième à la 14e place, au classement général.

L'Italienne Maria Canins a quant à elle remporté la deuxième étape de la deuxième tranche du Tour de France féminin, disputée entre Sainte-Marie-de-Campan et Luz-Ardiden (54.1 km).

Canins a ainsi augmenté son avance au sommet du classement général. Elle a négocié l'étape en deux heures, 13:30 minutes, devançant la Française Jeannie Longo par plus de neuf minutes.

Debbie Jensen a été la meilleure Canadienne, terminant 20e à 17:49 minutes de la gagnante. Valérie Chartrand a quant à elle été mise hors course lundi soir, pour accrochage répété sur une voiture.

La Coupe Esso de natation revêt un attrait particulier en cette année post-olympique

(PC) — Du 31 juillet au 3 août, Montréal sera l'hôte de la natation canadienne à l'occasion de la présentation de la Coupe Esso 1985 en bassin de 50 mètres, aux piscines du Parc olympique.

De tous les coins du pays, l'élite des nageurs sera de passage à Montréal en transit, pour ainsi dire, vers Tokyo ou Kobé, Japon ou Canberra, Australie.

Mais, avant d'obtenir un tel visa, ils devront se mouiller dans le bain olympique des Jeux de 1976 où tant de marques mondiales ont été pulvérisées.

Double recordman mondial et double médaillé d'or quatre nages des Jeux olympiques de Los Angeles, Alex Baumann sera au rendez-vous. Il en sera ainsi de Victor Davis, détenteur du record mondial et de la médaille olympique au 200 mètres brasse, ainsi que d'Anne Ottenbrite, la grande dame de la natation canadienne à Los Angeles, avec une médaille de chaque métal à la brasse.

Cette année, l'enjeu des championnats canadiens sera grand.

« Jamais, au fil d'une année non olympique, la rencontre de la Coupe Esso aura revêtu un si grand attrait », a indiqué Jacques Bédard, directeur du marketing des Pétroles Esso Canada.

« On peut être assuré que la compétition sera très vive car, cette fois, la rencontre tient lieu également de championnats canadiens et d'épreuves de sélection en vue de trois rencontres internationales fort prestigieuses, à savoir: les Championnats de natation Pan Pacific du 15 au 18 août à Tokyo; les Jeux universitaires mondiaux, du 24 août au 4 septembre à Kobé; et la rencontre invitation de l'Institut australien des Sports, du 6 au 8 septembre, à Canberra », a précisé Bédard.

Pas moins de 400 des meilleurs éléments de la natation au pays, dans un total de 34 épreuves réparties sur quatre jours, auront les yeux tournés vers les records, le Japon et l'Australie.

Soulignons que l'an dernier, à Etobicoke en banlieue de Toronto, Baumann et Davis avaient profité de la rencontre des essais olympiques pour établir de nouvelles marques mondiales, records qu'ils amélioraient de nouveaux six semaines plus tard sous le soleil de la Californie.

Plusieurs des grands noms de la natation au Québec seront de la distribution. Soulignons notamment ceux de Nathalie Deschamps, Paul Szekula, Nathalie Gingras, Benoit Clément, Pascale Choquet, Sophie Dufour, Régent Lacoursière fils, Aline Larouche, Danielle Lebrun, Marco Veilleux, François Dionne, Dominique Roussy, Claude Lamy, Guylaine Cloutier, Frédéric Chalut et Nadia Bertrand.

Nathalie Deschamps espère un public nombreux

(PC) — La Québécoise Nathalie Deschamps se prépare fébrilement en vue des championnats canadiens de natation, qui auront lieu du 31 juillet au 3 août aux piscines du Parc olympique, et espère que beaucoup de gens assisteront à la rencontre.

« Les nageurs aiment le bassin olympique parce qu'il est extrêmement rapide, mais la bâtisse est tellement grande et trop souvent vide, qu'on s'y sent un peu perdu, a noté la nageuse. Quand il y a de l'ambiance, on se sent plus engagé et on a le goût de gagner. »

Deschamps est âgée de 20 ans et est originaire de Ste-Foy. Même si depuis la mi-mai elle a été affaiblie par l'anémie, la mononucléose et l'appendicite, la spécialiste des quatre nages a remporté le volet québécois de la Coupe Esso, en raison de la grande avance qu'elle avait acquise au classement. Elle est maintenant rétablie et attend les championnats canadiens pour se signaler.

Et qu'elle soit appuyée ou non, elle entend faire son chemin dans le sport amateur.

« Je pratique la natation pour ma satisfaction personnelle, mais ça me déçoit de voir que la majorité de la population ne connaît pas le sport amateur, dit-elle. Les gens ont découvert Sylvie Bernier l'été dernier, mais il y avait pourtant plusieurs années qu'elle compétionnait sur la scène internationale.

« Ca ne me déçoit pas que les gens ne sachent pas qui je suis, mais ça me déçoit de voir qu'ils ne connaissent pas le sport amateur et ses exigences. »

L'an dernier, Deschamps était classée 16e au monde aux quatre nages. Elle a terminé troisième derrière Nathalie Gingras et Donna McGinnis (les deux ont pris part à la finale aux Jeux de Los Angeles) lors des essais olympiques et a ainsi raté de peu une participation aux Jeux olympiques d'été.

Etre 16e au monde dans sa discipline sportive est un exploit dont la majorité des joueurs de la Ligue nationale de hockey, par exemple, ne peuvent se vanter.

Toutefois, tant que, comme Sylvie Bernier ou Gaétan Boucher, elle n'aura pas dominé sa discpline, Nathalie Deschamps demeurera dans l'ombre. C'est la réalité du sport amateur québécois.

EN BREF...

■ ***Tony Currie avec les Nordiques***

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont offert un contrat à l'ailier droit Tony Currie, 27 ans, un joueur autonome qui a déjà porté les couleurs des Blues de St. Louis, des Canucks de Vancouver et des Whalers de Hartford, dans la LNH. Originaire de Sydney Mines, en Nouvelle-Ecosse, Currie a disputé 13 matches avec les Whalers la saison dernière, marquant trois buts et amassant huit mentions d'assistance.

■ ***Kathy Baker sera à Beaconsfield***

(PC) — Kathy Baker, gagnante de l'omnium féminin de golf des Etats-Unis en fin de semaine dernière, prendra part à la classique DuMaurier, la semaine prochaine au club de Beaconsfield. La golfeuse de 24 ans a pris part à 17 tournois jusqu'à présent cette saison et la bourse de $40,000 qu'elle a méritée à l'omnium des Etats-Unis a porté ses gains à $85,152, pour 1985. L'omnium canadien est doté d'une bourse globale de $390,000.

BASEBALL

Ligue Nationale
Hier
Ligue nationale 6,
Ligue américaine 1
Aujourd'hui
Aucun match à l'affiche

Ligue Américaine
Hier
Ligue nationale 6,
Ligue américaine 1
Aujourd'hui
Aucun match à l'affiche

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	52	33	.612	—
NEW YORK	50	36	.581	2 ½
MONTRÉAL	**49**	**39**	**.557**	**4 ½**
CHICAGO	45	41	.523	7 ½
PHILADELPHIE	37	49	.430	15 ½
PITTSBURGH	29	56	.341	23

Section Ouest

LOS ANGELES	48	37	.565	—
SAN DIEGO	49	39	.557	½
CINCINNATI	44	41	.518	4
HOUSTON	43	45	.489	6 ½
ATLANTA	39	47	.453	9 ½
SAN FRANCISCO	33	55	.375	16 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	53	35	.602	—
NEW YORK	49	36	.576	2 ½
DETROIT	48	37	.565	3 ½
BALTIMORE	44	41	.518	7 ½
BOSTON	45	42	.517	7 ½
MILWAUKEE	37	47	.440	14
CLEVELAND	28	58	.326	24

Section Ouest

CALIFORNIE	52	35	.598	—
OAKLAND	46	41	.529	6
KANSAS CITY	44	42	.512	7 ½
CHICAGO	42	42	.500	8 ½
SEATTLE	42	45	.483	10
MINNESOTA	40	45	.471	11
TEXAS	32	56	.364	20 ½

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Barnes	23	4	0	0	174
Brooks	331	87	48	6	263
Butera	44	9	4	0	205
Dawson	268	70	41	9	261
Driessen	275	73	25	6	265
Fitz'rald	208	43	23	5	207
Francona	113	29	13	0	257
Law	283	70	26	4	247
Newman	17	2	1	0	118
Nicosia	49	9	1	0	184
Raines	320	94	18	4	294
Wallach	300	83	39	7	277
Was'ngton	114	38	14	0	333
Webster	74	15	5	3	203
Winn'gham	159	42	12	3	264
Wohlford	91	16	9	1	176

Buts volés: Raines 28, Winningham 12, Dawson, Washington 6, Wallach, Brooks 5, Fitzgerald, Law 4, Francona, Webster 3, Driessen, Newman 2, Nicosia 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	5-0	58.0	9	41	1.39
Gullickson	8-6	81.2	34	28	3.75
Hesketh	5-4	108.2	31	84	2.57
Lucas	3-2	29.0	11	12	3.41
Mahler	1-3	44.1	16	30	3.25
Palmer	6-7	110.2	37	85	3.01
Reardon	2-3	50.0	13	41	2.34
Roberge	1-1	29.0	7	14	2.17
Schatzeder	2-3	63.0	27	37	3.86
Smith	10-3	122.2	41	63	3.01
St. Clair	3-2	33.2	8	9	2.14

Victoires préservées: Reardon, 22, Burke, 4, Roberge, Mahler, 1 chacun.

Aux Jeux Maccabiah

André Sabbah termine 4e à la tour de 10 mètres

TEL AVIV (AP) — Le Canada a mérité des médailles d'argent et de bronze en plongeon, lors de la première journée des 12e Jeux Maccabiah, présentés à Tel Aviv.

Mark Fromson, de Winnipeg, a mérité l'argent à la tour de 10 mètres. Le jeune André Sabbah, 11 ans, de Dollard-des-Ormaux, a pris la quatrième place à cette compétition.

Ces jeux, organisés pour les athlètes juifs du monde entier, ont été inaugurés lundi par de grandes cérémonies au stade National de Tel Aviv.

La délégation canadienne, formée de 185 membres, a comme chef de mission Jean Béliveau, vice-président du Canadien de Montréal.

Environ 50,000 personnes ont assisté aux cérémonies d'ouverture.

L'Américain Mark Spitz, ancien grand champion olympique, a allumé la flamme des jeux. Spitz a mérité ses premières victoires sur la scène internationale aux Jeux Maccabiah de 1965.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Jeudi
Edmonton à Ottawa
Vendredi
Montréal en Saskatche'an

Samedi
Toronto à Winnipeg
Dimanche
C. Britannique à Calgary

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	**2**	**2**	**0**	**0**	**56**	**36**	**4**
TORONTO	2	1	1	0	52	50	2
OTTAWA	1	0	1	0	22	46	0
HAMILTON	2	0	2	0	19	58	0

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	2	2	0	0	67	18	4
SASKATCHEWAN	2	1	1	0	71	51	2
WINNIPEG	2	1	1	0	34	45	2
EDMONTON	2	1	1	0	35	48	2
CALGARY	1	0	1	0	18	22	0

Patinoire olympique à Calgary

CALGARY (PC) — L'équipe olympique canadienne de hockey disposera d'une patinoire aux dimensions internationales au moins jusqu'en 1988. Le comité organisateur des 15e Jeux olympiques d'hiver, qui auront lieu en 1988 à Calgary, et des édiles de cette ville ont en effet signé un contrat de $2.9 millions pour la rénovation du Foothills Arena, auquel on donnera des dimensions internationales.

« Cette patinoire fera de nous une meilleure équipe de hockey, a déclaré le pilote Dave King. Et nous espérons que cela se traduira par une meilleure performance en 1988. »

Le gouvernement canadien fournira $2.2 millions pour la rénovation de l'amphithéâtre, tandis que le comité organisateur et la ville débourseront chacun $350,000.

King soutient que de disposer d'une patinoire de quatre mètres plus grande qu'une patinoire canadienne moyenne représente « un atout majeur pour l'équipe nationale ».

1,500 mètres

Le record de Ovett tombe deux fois

NICE (AFP-AP) — Après la barrière des 6 mètres franchis samedi à Paris par le Soviétique Serguei Bubka, le Britannique Steve Cram et le Marocain Said Aouita en ont bousculé une autre en courant, hier, lors de la réunion d'athlétisme de Nice, comptant pour le Grand Prix FIAA-Mobil, un 1,500 mètres en moins de 3 minutes 30 secondes.

Vainqueur en 3:29,67, Cram a battu le record du monde établi par son compatriote Steve Ovett en 3;30,77, en 1983, à Rieti (Italie).

Deuxième en 3;29,71, Aouita a également fait mieux que Ovett.

La course fut lancée par deux lièvres africains, le Sénégalais Babacar Niang et le Soudanais Omar Khalifa. Alors que les deux hommes bouclaient le premier tour, en un peu plus de 54 secondes, Cram suivait à bonne distance avec le Brésilien Joaquim Cruz dans sa foulée. Pris dans le peloton des poursuivants, Aouita n'était alors qu'en septième position.

Khalifa poursuivit son effort un peu plus longtemps que son compagnon d'échappée pour passer aux 800 mètres en 1;53,68 contre 1;51,67 pour Ovett en 1983. Au passage au kilomètre, alors que Cram venait d'entrer en action, Cruz lâchait prise et partait à la dérive. Temps de passage: 2;21,89 contre 2;22,30 pour Ovett.

Dès lors, ce fut merveille de voir le Britannique déployer sa grande foulée, cependant que Aouita se dégageait enfin. Les 1,200 mètres furent atteints en 2;49,70 contre 2;49,14 pour Ovett.

Dans les 150 derniers mètres, parcourus beaucoup plus rapidement qu'il y a deux ans, le rush d'Aouita fut impressionnnant, mais Cram conserva finalement un mince avantage.